TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — N° 9563 — 34 PAGES — MARDI 21 OCTOBRE 1975



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,30 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1,30 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 2 sch. ; Belgique, 11 fr. ; Canada, 60 c. cts ; Danemark, 2,75 kr. ; Espagne, 22 pes. ; Grande-Bretagne, 16 p. ; Grèce, 18 dr. ; Iran, 45 rls. ; Italie, 250 L. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 11 fr. ; Norvège, 2,75 kr. ; Pays-Bas, 0,90 fl. ; Portugal, 11 esc. ; Suède, 2 kr. ; Suisse, 1 fr. ; U.S.A., 65 cts ; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 28

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 770-91-29

...s Chinois à M. Kissinger : « Il faut répliquer du tac au tac à l'hégémonisme »

LIRE PAGE 2

...LETIN DE L'ÉTRANGER

M. Bhutto à Paris

...a visite officielle que M. Zul-...r Ali Bhutto fait à Paris du ...au 23 octobre, a, dans son ...it, une portée avant tout ...tique. « La France, a-t-il écrit ...1969, est vraisemblablement le ...s d'Europe occidentale le plus ...able d'apporter la plus grande ...tribution à la cause nationale ...istanaise. » Traditionnellement, ...attache pourtant une impor-...ce égale à ses relations avec ...pays frères ennemis que sont ...de et le Pakistan. Aussi bien, ...Chirac se rendra-t-il en jan-...r à New-Delhi. Faute de ...yens financiers, la coopération ...nomique franco-pakistanaise ..., d'autre part, très réduite ...ris a toutefois, la semaine der-...re, augmenté son aide de ... millions à 150 millions de ...ncs), et le commerce avec ...re pays ne représente que 2 ...3 % des échanges pakistanais.

En revanche, le Pakistan four-...t des spécialistes appréciés pour ...er les pays du golfe Persique ...tiliser les armes achetées à la ...ance. Celle-ci, lorsque les Etats-...nis ont mis l'embargo sur les ...vois d'armes aux deux belligé-...nts du sous-continent, en 1965, ...st devenue le premier fournisseur ...u Pakistan. M. Bhutto souhaite ...btenir l'aide de la France pour ...enforcer son potentiel militaire.

La balance des paiements du ...kistan est fortement déficitaire, ...sa dette extérieure — non ...mpris les achats de matériels ...litaires — s'élève à plus de ...milliards de dollars. Jusqu'à ...intenant, certains pays pro-...teurs de pétrole (Koweït, ...ye, Arabie Saoudite) étaient ...bailleurs de fonds. Mais ...Bhutto, au cours d'une récente ...te à son ami le chah d'Iran, ...semble pas avoir reçu de ...-ci l'aide financière qu'il ...rait. C'est pourquoi il souhai-...it obtenir de Paris des crédits ...l n'est pas d'usage d'accorder ...s ce genre de marché. La ...concurrence des Etats-Unis ...is la levée de leur em-...o, au début de l'année, ...a collaboration qu'apportent ...techniciens pakistanais au ...he-Orient, pourraient cepen-...t encourager la France à ...ger quelque peu au principe ...paiement définitif des équi-...ents à la livraison.

...Pakistan, toujours méfiant ...gard de l'Inde, plus puissante, ...rait développer, également ...l'aide de la France, sa propre ...strie d'armement. Il existe, ...e propos, une ébauche de ...ération dans le domaine des ...itions et un projet concer-...t des constructions navales ...taires. Mais, à la vérité, Paris ...it son choix parmi les pays ...lmans et préfère y mener ...l'Egypte ce genre de coopé-...on. Il n'est donc pas question ...staller une chaîne de montage ...Mirage dans la vallée de ...dus, comme on le craignait à ...-Delhi.

...a fourniture par la France ...te centrale nucléaire de ...mégawatts — qui serait la ...nde et la plus importante du ...istan — constitue une autre ...re d'achoppement. M. Bhutto ...défend d'avoir à ce sujet des ...ère-pensées. L'alliance de fait ...l a lui-même scellée pendant ...années 60 avec Pékin lui ...orte, dans une certaine ...ure, la protection du « para-...les chinois. Mais l'explosion ...n engin atomique indien, en ...1974, a été ressentie par les ...istanais comme un inquiétant ...qu'il faudra tôt ou tard ...ver.

...e projet de centrale nucléaire ...discutable à un double point ...vue. D'une part, la puissance ...trique installée du Pakistan ...suffisante lorsque, bientôt, ...sera complètement en service ...barrage de Tarbela, la plus ...nde retenue en terre du ...nde. D'autre part, Paris en-...d avoir l'assurance que la nou-...le centrale ne sera pas uti-...e à des fins militaires, et de-...nde à être consulté avant ...te utilisation éventuelle du ...océdé français pour d'autres ...trales au Pakistan, lequel ...ra trouver là également les ...ds qui lui manquent, puis-..., à l'évidence, M. Bhutto n'a ...les moyens de sa politique.

(Lire nos informations page 2.)

DEUX FOYERS DE TENSION

PORTUGAL : la crise est compliquée par la lutte pour le pouvoir en Angola

A l'approche de l'indépendance de l'Angola prévue pour le 11 novembre, les rumeurs de coup d'Etat se multiplient à Lisbonne alors que s'accélère la désagrégation des forces armées et qu'une délégation de la C.E.E. s'apprête, ce lundi, à discuter de l'aide dont a besoin l'économie portugaise chancelante. Ce coup d'Etat aurait pour objectif de ramener le général Vasco Gonçalves au pouvoir et de favoriser l'installation à la tête du nouvel Etat congolais du M.P.L.A., mouvement réputé pro-soviétique qui tient notamment la capitale. Le pro-communiste *Dario de Noticias* estime que ces rumeurs, colportées notamment par M. Sa Carneiro, leader du parti populaire démocratique (P.P.D.), ne sont qu'un « *rideau de fumée* » destiné à créer les conditions propices à l'instauration d'un « *état de siège* » favorable à la droite.

En attendant, les civils détenteurs d'armes de guerre ont été de nouveau invités à les remettre avant huit jours à la police. Des efforts sont également entrepris pour retrouver les quelques milliers d'armes automatique récemment volées à l'arsenal de Beirolas.

En Angola, l'armée portugaise se prépare à quitter le pays. Les forces aériennes doivent se retirer avant le 28 octobre et le reste des troupes avant le 11 novembre. D'autre part, la délégation de l'O.U.A. vient d'achever sa mission de conciliation après une viste effectuée dans les zones tenues par les trois mouvements rivaux.

De notre correspondant

Lisbonne. — L'état-major général des forces armées a publié, le dimanche 19 octobre, la version officielle des événements survenus à Setubal les 7 et 8 mars dernier — quelques jours avant la tentative de coup d'Etat du général Spinola. Des accrochages très violents s'étaient produits entre la police municipale (P.S.P.) et des militants d'extrême gauche qui essayaient de troubler un meeting du parti populaire démocratique. *Il y avait eu un mort et plusieurs* blessés. D'après la version publiée dimanche, après une longue enquête, le calibre des projectiles retrouvés sur les lieux et dans le cadavre, permettrait d'affirmer que la police n'est pas responsable de ces coups de feu, qui auraient été le fait de « provocateurs ».

La police municipale se trouve ainsi innocentée au moment même où la formation d'un groupement militaire d'intervention — l'AMI — est dénoncée par certains partis de gauche comme un nouveau dispositif de répression. Quelques critiques concernant l'AMI indiquaient déjà que les autorités militaires feraient appel pour sa création aux forces les plus réservées envers le « *processus révolutionnaire* ». C'est précisément le cas de la police municipale, dont la restructuration avait été engagée depuis le 11 mars sous la direction du général Pinto Fereira.

JOSÉ REBELO.

(Lire la suite page 5.)

LIBAN : les combats s'étendent au centre des affaires de Beyrouth

De très violents échanges de tirs ont marqué la nuit de dimanche à lundi, ainsi que dans les premières heures de la matinée du 20 octobre, dans le centre des affaires de Beyrouth, jusqu'à présent relativement épargné. Les tirs de mitrailleuses lourdes et d'armes automatiques ont commencé peu après 22 heures, heure locale, après une série d'explosions près de la rue Hamra. Puis roquettes, mortiers et canons sont entrés en action.

C'est la première fois depuis la reprise des combats, à la mi-septembre, que des échanges de tirs d'une telle violence se produisent dans ce secteur, siège du commerce de luxe, des grands établissements étrangers, des grands hôtels et des cinémas. Le quartier est contrôlé la nuit par les phalangistes, d'une part, les miliciens de gauche, de l'autre, le long d'une frontière imprécise située aux alentours de la rue de Phénicie. Selon un bilan provisoire, les affrontements de la nuit ont fait au moins cinq morts et vingt-cinq blessés.

● EN ISRAEL, selon le quotidien « Haaretz », l'ambassade des Etats-Unis à Tel-Aviv aurait transmis un message à M. Rabin, chef du gouvernement, le mettant en garde contre toute intervention au Liban.

● AU CAIRE, dans un discours devant le Parlement, le président Assad a lancé — s'adressant sans doute aussi bien à Damas qu'à Moscou — l'avertissement suivant : « Ne touchez pas au Liban. »

De notre correspondant

Beyrouth. — Les parties s'efforcent, à la faveur des circonstances, d'atteindre leurs objectifs respectifs. Les musulmans et la gauche réclament l'amendement de la Constitution et la modification de la loi électorale. Ces deux mesures visent à réduire les prérogatives du chef de l'Etat et à modifier la proportion des députés de chacune des deux grandes communautés qui se partagent le Parlement, de façon que les musulmans soient désormais majoritaires, compte tenu de la situation démographique, qui a bien changé depuis l'accession du Liban à l'indépendance en 1943. Au cours de sa dernière réunion, samedi, la commission de la réforme politique a de nouveau abordé ce problème sans que les antagonistes, représentés notamment par M. Pierre Gemayel, leader de la droite chrétienne, MM. Kamal Joumblatt et Saeb Salam (parlant au nom de la gauche et des musulmans traditionnalistes, aient pu trouver une formule susceptible de rapprocher les points de vue.

Face à ses nouveaux détracteurs, auxquels s'est rallié M. Raymond Eddé, l'un des candidats chrétiens les plus en vue à la présidence de la République, le président des phalanges a refusé catégoriquement de participer à un débat portant sur les institutions « *aussi longtemps que le calme n'aura pas été rétabli dans le pays, et que l'Etat n'aura pas recouvré sa souveraineté sur tout le territoire. Selon lui, les réformes réclamées risquent de faire l'objet de toutes sortes de surenchères, chacun voulant ménager sa rue* ».

Cette prise de position a amené les adversaires des phalanges à s'interroger sur les intentions de ce parti, qui a de tout temps prôné un certain isolationnisme face à la poussée arabisante et gauchisante dont le Liban est le théâtre depuis 1958.

M. Kamal Joumblatt, leader du Front progressiste, l'accuse même d'œuvrer pour la partition du pays, et cela « *en vidant les zones chrétienne, notamment à Beyrouth, de leur population musulmane* ». A quoi M. Gemayel a répondu que les premiers à avoir provoqué l'exode des chrétiens des régions à majorité musulmane étaient « *les hordes de fanatiques qui ont commencé depuis quatre mois déjà à plastiquer les magasins des chrétiens à Tripoli, et qui vont faire de véritables expéditions contre les enclaves chrétiennes dans les régions du Akkar et de la Bekaa* »

Même si toutes les parties l'ont, en principe, rejetée, la partition du pays est déjà amorcée, sur le terrain, par un échange de population. Le mouvement n'obéit peut-être pas à un plan préétabli, mais il consacre une situation de fait qui menace directement l'entité libanaise et l'unité territoriale du pays.

ÉDOUARD SAAB.

Le succès de M. Abelin

L'élection de Châtellerault et la « dérive »

Le second tour de l'élection législative partielle de la seconde circonscription de la Vienne, qui avait donné lieu, jeudi, à Châtellerault, à une réunion houleuse entre les leaders de la majorité et ceux du P.S., s'est soldé, dimanche 19 octobre, par la victoire de M. Abelin, réformateur (52,60 % des suffrages exprimés), sur Mme Edith Cresson, membre du secrétariat national du parti socialiste (47,39 %).

Député réformateur de la première circonscription de Meurthe-et-Moselle, ancien et très éphémère ministre des réformes, M. Jean-Jacques Servan-Schreiber se rebiffe de belle manière dans *l'Express* de cette semaine contre un « pouvoir nonchalant et lointain », gestionnaire « attentiste de notre société apeurée ». S'appuyant sur une audacieuse extrapolation du premier tour de l'élection de la Vienne, selon laquelle des élections législatives générales donneraient à la coalition P.C.-P.S. un total de 315 sièges sur 490, il ne craint pas de pronostiquer : « *On n'attendra pas 1978 pour constater, ne serait-ce qu'aux cantonales de mars prochain, que l'électorat a fait le saut* ».

Ce sont autant de prophéties bien risquées dans la mesure où on ne peut établir un lien entre les consultations qui n'ont a peu près rien de commun, puisque les « cantonales » suscitent d'innombrables candidatures aussi apolitiques que possible, tandis que les « législatives » sont de plus en plus l'occasion d'affrontements passionnés entre deux blocs qui déploient largement leurs drapeaux respectifs.

RAYMOND BARRILLON.

(Lire la suite page 6.)

Le gouvernement et les autonomistes

BRETAGNE : vaste opération de police

CORSE : le gouvernement propose un service public maritime

(Lire page 11.)

Le travail noir et la crise

Travail noir et chômage : les deux termes peuvent paraître antinomiques. Depuis l'apparition des lois sociales, le travail clandestin, en marge des contraintes de la législation et de la fiscalité, a toujours existé. Mais ses formes, ses causes et ses motivations ont évolué. Elles ont subi l'influence de l'industrialisation, des bouleversements de notre époque : regroupements d'entreprises, migrations, croissance urbaine.

Sous la pression de ces phénomènes, mais aussi d'une évolution plus récente — rareté ou défection des artisans, matraquage publicitaire, — le travail clandestin, dans les grandes villes, a fini par s'organiser.

L'accroissement du chômage et les réductions d'horaires lui confèrent une dimension nouvelle. Comme en toute période de crise, la montée du travail noir inquiète les organisations professionnelles, et surtout les artisans, les plus lésés par cette concurrence souterraine.

I. — CINQ MILLIARDS PAR AN

par JEAN BENOIT

Du fond d'un appartement parisien, d'un pavillon de banlieue ou d'une maison provinciale, qui d'entre nous, découragé d'attendre parfois depuis des semaines le réparateur idoine, l'expert, l'homme de l'art, le « spécialiste », qui consentirait à le dépanner pour un évier bouché, une façade à refaire, quelques meubles à déménager, n'a pas fait un jour appel au droguiste du coin, au facteur ou... aux pompiers voisins ?

Le travail noir prolifère, qu'il soit le fait des employeurs eux-mêmes — patrons du bâtiment, de l'électro-ménager ou de la confection — ou des salariés, travailleurs immigrés ou petits fonctionnaires, de type Français moyen, dont les loisirs sont ainsi astucieusement utilisés. S'il faut en croire les statistiques, il y aurait dans notre pays cinq millions de bricoleurs. Mais il est bien malaisé d'évaluer l'ampleur du phénomène spécifique du travail clandestin.

L'absence d'informations précises sur ce sujet empêche toute étude quantitative. Les seuls chiffres dont on dispose remontent à l'année 1971 : dans un rapport présenté à l'époque au Conseil économique et social, M. Jean Soupa révélait que, selon les comptables nationaux, le travail clandestin, y compris les « salaires noirs », représentait environ 3 % du montant total des salaires versés, soit une masse de rémunérations de l'ordre de 5 à 7 milliards de francs chaque année. Ajoutons-y quelques données plus récentes recueillies par les chambres des métiers : vingt-quatre cas de travail noir sont signalés, en une seule année, pour l'ensemble des trois départements des Yvelines, de l'Essonne et du Val-d'Oise. Une goutte d'eau dans l'océan... En fait, l'importance réelle du travail noir, son impact sur une partie de la vie économique du pays, et d'abord sur l'artisanat, ne sont perçus qu'à partir d'un certain seuil, lorsque ceux qui se livrent à ces activités plus ou moins dissimulées passent du stade du travail occasionnel à celui de l'entreprise industrielle.

Le travail noir répond à un double besoin : pour ceux qui le pratiquent, et pour ceux qui l'utilisent ou l'encouragent. Pour les premiers, il s'agit surtout d'arrondir les salaires. Pour les donneurs d'ouvrage, l'appel à cette main-d'œuvre « clandestine » apparaît souvent comme une solution de facilité... ou comme une façon ingénieuse de tourner la législation sociale et le fisc.

(Lire la suite page 31.)

AU JOUR LE JOUR

Sans filets

Le cirque de Châtellerault démonte son chapiteau. Les artistes font leur révérence et les uns comme les autres quêtent les applaudissements.

La parade fut, certes, spectaculaire, mais il est dommage que la représentation s'achève au moment où vont commencer les véritables tours de force.

Car le grand spectacle, en fin de compte, n'aura servi qu'à démontrer que la France électorale est toujours en équilibre sur son fil de fer. Qu'elle penche à droite ou qu'elle penche à gauche, il lui faudra parcourir sans filet les longs mois qui la séparent du moment où il lui sera donné enfin de décider s'il n'est pas temps de changer d'exercice.

ROBERT ESCARPIT.

LES PRIX NOBEL

Une certaine idée du talent des nations

Bien qu'aucune définition de l'intelligence ne prétende à l'universalité, la société a toujours cherché à classer les êtres humains d'après leurs actions et leurs travaux. De même, le jugement porté sur les diverses nations est fonctions des talents et de la qualité des hommes qui y vivent. Le nombre des prix Nobel obtenus par chaque pays apparaît ainsi comme un indicateur parmi d'autres de son potentiel intellectuel. A supposer que ce postulat soit exact, encore reste-t-il à interpréter les statistiques.

Une analyse du nombre des prix Nobel qui ont distingué les travaux et les talents des pays occidentaux vient, dans plusieurs cas, conforter les idées généralement reçues. Traditionnellement considéré comme le pays des arts et des lettres, la France paraît avoir incontestablement plus de dons en littérature qu'en science. Onze prix Nobel ont couronné ses écrivains depuis 1901 (première année où le prix fut décerné), ce qui la classe au premier rang dans le monde, devant l'Allemagne et les Etats-Unis (7 lauréats chacun en littérature), la Grande-Bretagne et la Suède (6 lauréats chacune), l'Italie et la Norvège (4 lauréats chacune), l'Espagne et l'Union soviétique (3 lauréats chacune). En sciences, en revanche, la France arrive loin derrière les Etats-Unis, avec 20 prix Nobel de physique, de chimie et de médecine, contre 183 aux Américains, et, ce qui est plus surprenant, loin derrière la Grande-Bretagne (54) et l'Allemagne (51).

DOMINIQUE VERGUÈSE.

(Lire la suite page 12.)

DIPLOMATIE

LA VISITE DU PREMIER MINISTRE PAKISTANAIS EN FRANCE

M. Zulfikar Ali Bhutto, premier ministre pakistanais, qui fait une visite officielle en France du 20 au 22 octobre, devait être accueilli par M. Chirac, lundi, en début d'après-midi, à Orly. Il sera reçu mardi à déjeuner par le président Giscard d'Estaing. Les entretiens franco-pakistanais porteront principalement sur la coopération dans les domaines militaire et nucléaire. Dans l'interview qu'il a accordé au « Monde », le premier ministre pakistanais souligne le rôle qu'a joué la France en ne suspendant pas son aide militaire lors du dernier conflit indo-pakistanais.

Un féodal réformiste

Le front large, les yeux brillants d'intelligence, les lèvres charnues, le visage qui peut, à l'occasion, exprimer de l'humeur, voire de la hargne ; les cheveux tombant de façon désinvolte sur le col ; une élégance raffinée, aussi à l'aise en tenue de soirée qu'en vareuse à la chinoise... ainsi apparaît M. Zulfikar Ali Bhutto. Il séduit de prime abord par son charme. Il a l'aisance, l'assurance d'une personnalité dont le « sang » et l'éducation ont permis d'asseoir la rapide ascension politique. Ce musulman est le descendant d'une famille de maharadjahs rajpouts — guerriers hindous — convertis à l'islam il y a environ quatre siècles. Héritier d'une propriété de plusieurs milliers d'hectares à Larkana, dans le Sind, la province du sud du Pakistan, où il naquit en 1928, M. Bhutto se comporte assurément plus en féodal réformiste qu'en plébéien. Et si en 1967 il a créé le Parti populaire pakistanais — s'appuyant sur les propriétaires terriens qui s'estimaient lésés par une politique gouvernementale privilégiant le développement industriel et la classe moyenne urbaine, — c'est d'abord pour combattre le maréchal Ayoub Khan.

Comme un certain nombre de membres de l'aristocratie pakistanaise, M. Bhutto a été formé à l'étranger. Il a étudié les sciences politiques à Berkeley, aux Etats-Unis, et le droit à Oxford. En 1953, il rentre à Karachi muni de ses parchemins ; il va pendant quelque temps — très peu de temps en fin de compte — exercer les professions d'avocat et de professeur de droit constitutionnel. Les militaires qui dirigent le Pakistan et viennent pendant le week-end chasser dans la propriété familiale ne tardent pas à être impressionnés par ce juriste. Aussi M. Ayoub Khan le nomme-t-il membre de la délégation pakistanaise aux Nations unies, avant de lui offrir le portefeuille du commerce. A trente ans, M. Bhutto est le plus jeune ministre dans l'histoire de son pays. Quelques années plus tard, il cumule quatre portefeuilles et, en 1963, devient ministre des affaires étrangères. M. Bhutto aura surtout été, sous le « règne » du maréchal Ayoub Khan, l'artisan du rapprochement sino-pakistanais destiné à faire contrepoids à la politique de l'Inde et à l'attachement — trop fort à son avis — des militaires à l'alliance avec Washington. Son opposition au régime, dont il dirige la diplomatie, éclate au grand jour lorsque à l'époque du conflit indo-pakistanais de 1965 les Etats-Unis refusent leur assistance militaire au Pakistan et favorisent la médiation soviétique de Tachkent. Il rompt spectaculairement avec le maréchal en juillet 1966.

Entré dans l'opposition, il fonde le P.P.P. et est arrêté à la suite de manifestations violentes, ce qui lui confère une auréole de martyr.

La personnalité, la pensée, l'épopée de Napoléon ont-elles impressionné M. Bhutto au point d'avoir une influence déterminante sur sa carrière politique ? Le visiteur est frappé par l'abondance des œuvres et des pièces d'art consacrées à l'empereur, qui sont réunies dans la bibliothèque de la propriété de Larkana. Le chef du P.P.P. est en tout cas fort ambitieux. Il remporte triomphalement les élections au Pakistan occidental en 1970. S'il admire Napoléon, il n'est pas douteux que M. Bhutto aspire à être un Jinnah, le fondateur du Pakistan contemporain. D'où la vigueur avec laquelle M. Bhutto s'est opposé, en 1971, à la sécession de la province orientale. Il a « couvert » l'intervention de l'armée pakistanaise au Bangladesh, qui provoqua la guerre civile. Au milieu du drame de la débâcle, le général Yahya Khan — qui a succédé au maréchal Ayoub Khan — lui transmet, en désespoir de cause, la charge suprême.

La démocratie ? Le P.P.P. tire sa légitimité d'élections qui ont eu lieu en 1970, à l'époque du « Grand Pakistan ». M. Bhutto a fait voter une Constitution fédérale. En 1973, il a abandonné le poste de chef de l'Etat pour celui de premier ministre. Il a dépêché dans des ambassades des personnalités civiles et militaires encombrantes ; il a dissous des gouvernements locaux à tendances régionalistes qui avaient été démocratiquement formés et a mis en prison les principaux dirigeants des oppositions pachtoune et baloutche. Il a aussi limogé plusieurs gouverneurs et s'est séparé de la plupart de ses fidèles compagnons de la « traversée du désert ». En fait, M. Bhutto gouverne en autocrate.

Le socialisme ? M. Bhutto a constaté les limites de son action dans ce domaine. Il n'est pas facile de vouloir briser les oligarchies dans l'agriculture, les finances, l'industrie, lorsqu'on appartient soi-même à ce milieu social.

Ce qui caractérise, en revanche, l'action de M. Bhutto, c'est un centralisme sans partage et un nationalisme ombrageux. Le Pakistan est né d'un éclatement du sous-continent. Il s'est brisé, en 1971, du fait de la mésentente entre Bengalis et Pakistanais de l'Ouest. M. Bhutto a gardé de cette rupture une profonde amertume et il place tous ses espoirs dans un rapprochement avec le « Bengale musulman », le Bangladesh indépendant. Obsédé par les risques — sans doute exagérés — d'un nouvel éclatement de son pays, M. Bhutto l'est aussi par ceux d'une « agression » extérieure. De fait, le Pakistan est situé entre l'Afghanistan, qui revendique une partie de son territoire, et l'Inde, qui occupe une partie de la province du Cachemire. Ces « menaces » servent à justifier l'entretien d'une armée — indispensable au régime — et sont invoquées à chaque mobilisation de la nation.

GÉRARD VIRATELLE.

Paris et Islamabad ont des vues identiques sur les problèmes de l'Asie et du Proche-Orier[t]

NOUS DÉCLARE M. BHUTTO

« Quels sont, monsieur le premier ministre, les buts de votre visite officielle à Paris ? Qu'en attendez-vous ?

— Nous avons eu de bonnes relations avec votre pays depuis la formation du Pakistan en 1947. Après l'arrivée de de Gaulle au pouvoir, en 1958, elles sont devenues plus étroites. Je me souviens de ma rencontre avec le général à l'époque de la guerre du Vietnam. J'ai eu également des échanges de vues très utiles, il y a deux ans, avec le président Pompidou, qui était venu au Pakistan en 1965. Il y avait alors entente entre la France et le Pakistan sur quelques problèmes vitaux. Cela a continué, bien que je n'ai pas eu jusqu'à maintenant le plaisir de rencontrer M. Giscard d'Estaing. La France et le Pakistan ont depuis longtemps des vues identiques sur la situation en Asie et au Vietnam. Le Pakistan et la France étaient tous les deux membres de l'Organisation du traité de l'Asie du Sud-Est (OTASE), qui s'est sabordée.

» Le Pakistan a eu, et continue d'avoir, des relations très cordiales avec la Chine, qu'il a reconnue quelques mois après sa libération. C'était en janvier 1950. La France a également reconnu l'importance et la réalité de la Chine en Asie bien avant que d'autres Etats en Europe et même en Asie en fassent autant. Il y a eu aussi un changement dans la politique française au Proche-Orient après l'arrivée du général de Gaulle au pouvoir, et un commun accord sur ces problèmes vastes et compliqués. Lorsque deux pays, l'un en Europe, l'autre en Asie, tombent ainsi d'accord sur des sujets vitaux comme la guerre et la paix et la destinée des peuples de l'Asie du Sud-Est et du Proche-Orient, cela peut donner lieu à la consolidation de leurs relations.

» Sur les problèmes du sous-continent, nous avons également établi des rapports constructifs. Certes, la France entretient de bonnes relations avec l'Inde, et nous voulons que celles-ci restent bonnes. Mais nous avons eu le soutien de la France à propos de la question du Jammu et du Cachemire aux Nations unies. Paris a pris position en faveur du droit à l'autodétermination des populations cachemiris. Il y a eu trois guerres entre l'Inde et le Pakistan, en 1948, en 1965 et en 1971, quand le Bangladesh est né. En 1965, les Etats-Unis d'Amérique ont imposé un embargo sur les ventes d'armes : aussi bien de nombreux pays, presque toutes les nations de l'Europe occidentale, ont imposé à leur tour un embargo au Pakistan.

» Nous sommes restés sans source d'approvisionnement en armements et en matériels militaires. Seule la France ne nous a pas imposé d'embargo, et a continué sa collaboration dans le domaine militaire. Je dis dans le domaine militaire, parce qu'il y a réellement eu collaboration dans ce domaine. Quand il y a entente politique, il est plus facile de coopérer, y compris dans une période difficile, alors que le reste du monde, à l'exception de la Chine, nous refusait sa coopération. Nous ne pouvons l'oublier.

Une « obligation morale » à l'égard du Bangladesh

» Nos relations commerciales, également, se sont beaucoup développées. Ainsi notre collaboration économique et culturelle. Il peut y avoir certains nuages et certaines divergences, et cela est naturel, parce que vous êtes en Europe et nous en Asie. Nous voyons les choses de notre propre point de vue, et vous avez vos intérêts. En dehors des questions bilatérales, nous aurons à discuter de beaucoup de problèmes, notamment économiques — la conférence nord-sud est très importante.

— Des événements très importants ont eu lieu en Inde et au Bangladesh récemment. Pouvez-vous nous expliquer la position pakistanaise à ce sujet ?

— Je suis de votre avis, des développements très importants se sont produits, et ils sont si importants qu'en tant que premier ministre du Pakistan il m'est difficile d'en faire un exposé complet. La question essentielle, en ce qui concerne l'Inde, est que nous poursuivons une politique de complète non-interférence. Ce qui vient de se passer en Inde la concerne seule.

» A propos du Bangladesh, le temps a montré que c'était une réalité. C'est un problème auquel, bien entendu, nous sommes très sensibles. Le Pakistan a accepté la réalité. Finalement, lors de la Conférence islamique à Lahore, en février 1973, nous avons pris la décision de reconnaître le Bangladesh. Maintenant, bien sûr, Mujibur Rahman a été renversé et il y a un nouveau gouvernement à Dacca. Le Pakistan a été le premier pays à le reconnaître. Nous avions une obligation morale à l'égard du Bangladesh plus que n'importe quel autre pays ; nous avons encore de nombreux liens et des valeurs communes.

» Nous continuons de procéder selon l'accord de Simla, qui a été conclu en juillet 1972. Nous avons franchi plusieurs étapes en vue de la normalisation de nos relations avec l'Inde, et nous pensons que nous pouvons continuer à procéder ainsi. Bien sûr, il y a un problème majeur, qui est la question du Cachemire. Nous défendons le droit à l'autodétermination de l'Etat du Jammu et du Cachemire. Nous ne pouvons pas nous écarter de ce principe ; nous ne pouvons accepter de compromis à ce sujet. Mais dans l'accord de Simla il est stipulé que nous pourrons débattre de cette question. Nous sommes prêts à ouvrir des négociations bilatérales avec l'Inde à ce propos, sans, bien entendu, transiger. Vingt ans d'expérience ont montré que les résolutions des Nations unies restent inefficaces, il n'y a pas eu d'effort, de tentative pratique pour les appliquer. Deuxièmement, il y a le veto (soviétique)... Aussi bien, nous nous sommes mis d'accord (avec l'Inde) pour avoir des discussions bilatérales complètes sur la question de Jammu et Cachemire, au bon moment, lorsque les autres problèmes seront résolus.

— Monsieur le premier ministre, pouvez-vous nous brosser un tableau des relations qu'entretient votre pays avec l'Union soviétique et la Chine ? Quelle est sa position en ce qui concerne la confrontation permanente entre ces deux nations ?

— Nous entretenons de bonnes relations avec la Chine depuis longtemps. Les Chinois sont nos voisins. Il s'agit d'une puissance nucléaire, d'une nation de huit cents millions de personnes.

» Nous ne fondons pas nos relations bilatérales sur les préjugés et l'opportunisme. Aussi ces relations vont-elles logiquement se poursuivre. A l'époque du conflit sino-indien, en 1962, nous avons dit : « C'est un problème entre » l'Inde et la Chine. » Nous avons continué à avoir de bons rapports avec la Chine. Les Indiens disent qu'il en est ainsi parce que ceux de Pékin avec leur pays sont mauvais. Ce n'est pas vrai. Maintenant, l'Inde tente d'avoir de très bonnes relations avec la Chine. Elle a fait beaucoup d'efforts dans ce sens et nous n'avons rien dit.

» La Chine est notre voisin et ne nous a pas fait de tort. Nous avons 730 miles (1 163 kilomètres) de frontière commune (1). Comment ne pas voir la réalité ? Nous n'adoptons pas d'attitude partisane dans la querelle sino-soviétique et nous avons indiqué clairement aux Etats-Unis que nos relations avec la Chine ne concernent en aucune façon l'Union soviétique ; nous voulons avoir de bonnes relations avec Moscou indépendamment de celles que nous entretenons avec Pékin. J'ai pris diverses initiatives pour améliorer nos rapports avec l'U.R.S.S. En 1971, ils étaient très mauvais.

» Au mois d'août 1971, il y a eu la signature du traité indo-soviétique. Après mon arrivée au pouvoir, je suis allé en U.R.S.S., en mars 1972, et nous avons eu de longues discussions avec les dirigeants soviétiques. Je leur ai dit ce que je viens de vous dire... Nous avons reconnu la Chine avant que les divergences sino-soviétiques apparaissent au grand jour. Nous avons poursuivi ces discussions l'année dernière, car ceci nous apparaissait nécessaire, ainsi qu'à l'U.R.S.S. Un très bon communiqué commun (*le Monde* du 19 octobre 1974) a été publié à l'issue de cette rencontre ; c'est un communiqué important car il établit les bases de nos relations renaissantes, et porte entièrement sur les questions bilatérales. Maintenant l'Union soviétique construit au Pakistan une aciérie, qui est le plus important projet industriel du pays.

» Nous avons eu par le passé des divergences avec Washington à propos de la guerre du Vietnam et du Proche-Orient. Nous sommes, et continuons d'être m[em]bres de l'Organisation du t[raité] de l'Asie centrale (CENTO). [...] pensons nous pouvoir entre[tenir] de bonnes relations avec les super-puissances.

— Monsieur le premier [mi]nistre, quels sont les résu[ltats] de votre visite à Téhéran [...] début du mois d'octo[bre] Avez-vous discuté avec le [...] de la question des rela[tions] pakistano-afghanes ?

— Nous avons d'excelle[ntes] relations avec l'Iran. C'est [un] pays qui se montre très am[ical] envers nous. Nous collabo[rons] dans divers domaines écon[omi]ques. Nous avons passé en r[evue] cette coopération avec une c[om]plète satisfaction. Nous avons [éga]lement débattu des problème[s de] la région, sur lesquels nous s[om]mes en complet accord. L'[Iran] voudrait, comme nous, que [les] rapports entre l'Afghanistan [et le] Pakistan s'améliorent. Nous [le] souhaitons aussi. Là encore, [c'est] une question de négociation[s ;] nous ne pouvons transiger [sur] notre souveraineté ou notre i[nté]grité.

— Le Pakistan est un [État] islamique. Quelle est sa p[lace] parmi les nations musul[ma]nes ?

— Traditionnellement, n[ous] avons de très bonnes relat[ions] avec les pays musulmans, [sans] exception, même avec l'Irak, [sur]tout depuis que ce pays et l'I[ran] ont réglé leur différend. Réc[em]ment, notre ministre du comm[erce] était à Bagdad. Nous avons [sou]tenu la cause arabe et nous co[nsi]dérons qu'il est important et [...] de continuer de le faire, car c['est] une cause juste.

Propos recueillis par
JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

(1) Un traité délimitant la fr[on]tière sino-pakistanaise a été signé [en] 1963. M. Bhutto, alors ministre [des] affaires étrangères, en avait été l['un] des principaux négociateurs. Le p[re]mier ministre indien à l'époq[ue,] M. Nehru, avait protesté et quali[fié] de « hâtive » la signature de [ce] traité. Malgré un conflit frontal en 1962, l'Inde et la Chine n'ont à [ce] jour pas réglé leur contentieu[x à] ce sujet (N.D.L.R.).

AMÉRIQUES

Vingt-trois pays ont signé à Panama le trait[é] instituant le système économique latino-américai[n]

Vingt-trois pays d'Amérique latine et caraïbe ont signé, le samedi 18 octobre, à Panama, un traité instituant le SELA (Système économique latino-américain). La Barbade et Grenada, qui assistaient à la conférence, n'ont pas signé ce traité pour des raisons juridiques, mais se sont engagées à le faire dans les trente jours. Les Parlements des vingt-cinq pays devront ratifier l'accord avant son entrée en vigueur. Les pays [qui] ont adhéré samedi au traité sont : l'Argentine, [la] Bolivie, le Brésil, le Chili, la Colombie, le Cos[ta] Rica, Cuba, l'Equateur, le Guatemala, la Guya[ne,] Haïti, le Honduras, la Jamaïque, le Panama, [le] Paraguay, le Pérou, le Mexique, le Nicaragua, [la] République Dominicaine, le Salvador, Trinidad [et] Tobago, l'Uruguay, le Venezuela.

De notre correspondant

Caracas. — L'idée lancée l'an dernier par le président mexicain Luis Echeverria a fait son chemin. Le SELA, ce que les vingt-trois représentants des pays signataires appellent déjà entre eux « *le système* », naît pour coordonner les mécanismes d'intégration existant (le pacte Andin, le Marché commun d'Amérique centrale et la Communauté des Caraïbes). Il s'agit aussi de relancer la coopération régionale par des moyens à la fois plus ambitieux et plus pragmatiques. Avant de formuler des politiques de développement, le système se propose de promouvoir des projets qui « *expriment et renforcent les intérêts communs des pays membres* » : en particulier des entreprises binationales, ou multinationales, à l'exemple de la flotte marchande des Caraïbes, mise au point au mois de mai. Le SELA a également pour objectif d'organiser les producteurs de matières premières et de produits agricoles de base, et de renforcer leur capacité de négociation face aux fournisseurs de biens d'équipement et de technologie : bref, de défendre le pouvoir d'achat de la région.

Future tribune de l'Amérique latine, le SELA se propose, d'autre part, de coordonner les positions et les stratégies des pays membres face au monde extérieur. Il remplacerait dans ce rôle la CECLA (Commission économique pour l'Amérique latine). Cette commission avait été créée en 1969 à Vina-del-Mar (Chili), où avait été rédigé un cahier de doléances à l'égard des Etats-Unis. La CECLA souhaitait lancer des ponts entre l'Amérique latine et la C.E.E. et le Japon. Mais, n'ayant ni siège fixe ni secrétariat permanent, elle n'a eu qu'une activité sporadique et peu efficace.

Aucun pays d'Amérique latine ne saurait renier en public ses aspirations à la solidarité régionale. Mais, unis dans ce rêve, les Etats du sud du rio Grande sont divisés sur tous les plans : idéologique, politique, économique. Les grands pays (Argentine, Brésil, Mexique) n'ont pas tout à fait renoncé à une voie de développement autonome, et se livrent parfois à une concurrence politique stérile. Des nations moyennes et petites se sont, elles, déjà engagées dans la voie collective.

Un divorce par consentement mutuel

Mexico et Caracas ont compris le danger. Le SELA, dont la création marque le début de la conversion des trois « grands » pays latino-américains à un projet d'intégration régionale, s'engage à respecter les mécanismes en place et à tenir compte du handicap des pays de « *moindre développement relatif* ».

« *Coordonner, oui*, nous a dit l'un des promoteurs du système, *mais surtout signaler les possibilités de coopération bi ou multilatérale entre des pays unis par la même production, la proximité géographique, le niveau de développement, la complémentarité de leurs systèmes industriels et leur capacité technologique.* » A la différence des autres organisations régionales, le SELA ne se fixe ni programme rigide ni objectifs à réaliser dans des délais déterminés.

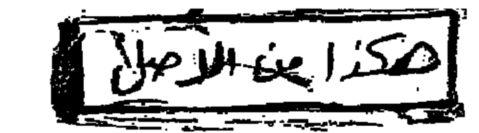
Il faut, estiment ses promoteurs, laisser au système un large champ d'action et le doter de structures souples. La réunion ministérielle a été conçue comme l'organe suprême. Deux ou plusieurs pays pourront mettre sur pied des comités pour étudier les projets auxquels ils sont directement intéressés. Enfin, on envisage d'établir un secrétariat permanent léger, afin de ne pas tomber dans les vices de la bureaucratie interaméricaine, mais av[ec] assez de « personnalité », cependant, pour influencer les gouvernements. C'est un équilibre difficile à trouver dans une étape [de] transition.

L'Amérique latine se cherch[e ;] la « *menace yankee* » est par tr[op] diffuse pour unir le sous-conti[nent] contre le grand voisin [du] Nord. Mais les nations de [la] région prennent conscience d[es] changements intervenus dans l[es] relations internationales. Au [fil] des ans, leur part dans [le] commerce mondial, celle des inve[s]tissements, a diminué. Leur « rel[a]tion spéciale » avec les Etat[s-]Unis, leur principal partenai[re] économique, s'est affaiblie.

Les pays latino-américains o[nt] réagi contre l'attitude « négl[i]gente » des Etats-Unis, qui met[tait] en cause l'idée même d'un[e] « *communautés d'intérêts* », fo[n]dement de l'Alliance pour le pr[o]grès imaginée par John Kenned[y.] Ils ont tout d'abord formulé leu[rs] revendications dans le cadre d[es] organismes dépendant de l'O.E.[A.] En vain, les Etats-Unis ont fait [la] sourde oreille. On ne sait plu[s] aujourd'hui qui, des Etats-Un[is] ou de l'Amérique latine, est l[e] moins intéressé à la survie d[u] système interaméricain ! Ains[i] assiste-t-on à un divorce pa[r] consentement mutuel.

Le SELA naît sans qu'un[e] menace extérieure à la régio[n] agisse comme aiguillon. Les éli[]tes latino-américaines sont sen[]sibles au projet ; mais les peuple[s,] pourtant spontanément favorable[s] à tout ce qui peut tenir en lisière les « gringos », y demeurent lar[]gement étrangers. Immergés dan[s] leurs problèmes quotidiens, le[s] gouvernements n'oublieront-il[s] pas leurs engagements ?

PHILIPPE LABREVEUX.



DIPLOMATIE | PROCHE-ORIENT

APRÈS LE VOYAGE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE EN U.R.S.S.

«Si l'affrontement idéologique dépassait certaines limites serait contraire à l'esprit de la détente»

affirme M. Giscard d'Estaing

« Mes conversations avec les [diri]geants soviétiques ont été très [po]sitives, franches et cordiales », déclaré M. Giscard d'Estaing, [ré]pondant, samedi 18 octobre, aux [jo]urnalistes à son retour de Mos[co]u, soulignant que *« la coopéra[tio]n politique entre l'U.R.S.S. et [la] France est en progrès »*, il a [aj]outé : *« L'action de l'Union [so]viétique et de la France est une [ac]tion indispensable à la détente. (...) Notre volonté commune de [po]ursuivre et de développer cette [dé]tente a été au centre de nos [en]tretiens. »*

Interrogé sur la santé de [M.] Brejnev, M. Giscard d'Estaing [a] dit : *« Je trouve désobligeant [et] déplacé de soulever de tels pro[bl]èmes. Je dois dire, à ce sujet, [qu]e l'attitude de certains à Mos[co]u a été irresponsable. J'ai [tr]ouvé le secrétaire général du [pa]rti communiste soviétique en [tr]ès bonne forme, dans toutes les [co]nversations que j'ai eues avec [lu]i. »*

Le président de la République [a] poursuivi en indiquant que, si [l'o]n se reportait dix ans en [ar]rière, *« il y avait un progrès [c]ertain dans les relations franco-[so]viétiques. La France ne ressent [a]ucune jalousie à l'égard de [l']Allemagne fédérale ou de tout [a]utre pays qui ont promu cette [p]olitique de détente. La réalité [e]st que les relations entre la France et l'U.R.S.S. sont indis[pe]nsables à la détente ».*

En matière d'idéologie, le président de la République a souligné que les deux pays appartenaient à des systèmes différents : *« Il est normal que chacun défende son système. Il est normal qu'il y ait compétition et émulation entre systèmes idéologiques différents, mais cela doit se faire dans un esprit compatible avec la détente. »* Au cours des entretiens, a-t-il conclu, *« nous avons souvent souligné notre volonté de non-ingérence dans les affaires intérieures de l'Union soviétique. Si l'affrontement idéologique dépassait certaines limites, il deviendrait contraire à l'esprit de la détente. »*

[Rappelons que c'est M. Brejnev lui même qui a confirmé, vendredi 17 octobre, que, contrairement aux premières indications données à la presse par les sources officielles françaises, c'est son état de santé qui avait *motivé le bouleversement du* **programme de la visite (« le Monde » du 18 octobre). De toute façon, l'intérêt de la presse pour la santé du numéro un soviétique n'est nullement « déplacé », comme l'affirme M. Giscard d'Estaing. Le reproche, s'il était fondé, s'adresserait autant aux ministres qu'aux journalistes si l'on en croit Ivan Levaï dans « le Journal du dimanche ». « Valéry Giscard d'Estaing, écrit-il, savait-il deux jours avant de partir pour Moscou que son voyage serait mouvementé ? Michel d'Ornano ne confirme ni infirme cette information que je tiens de source sûre. Le ministre de l'industrie rentré de l'Est** *ce* **matin dans son Ouest normand insiste beaucoup sur la maladie du numéro un soviétique.**

» Brejnev, me dit-il, avait tenu sa langue en 1974 à Pitsounda, il n'avait soufflé mot de la maladie de Pompidou ; Giscard, cette fois-ci, ne pouvait pas ne pas renvoyer l'ascenseur. »]

La «Pravda» invite les communistes occidentaux à «exploiter tout changement de circonstance»

De notre correspondant

Moscou. — La *Pravda* du 19 oc[to]bre, après avoir qualifié la visite [de] M. Giscard d'Estaing à Moscou [d']événement *« d'une grande im[po]rtance internationale »*, revient [su]r le problème de la compétition [idé]ologique.

Après avoir affirmé que les trois [ac]cords signés sur le tourisme, [l'é]nergie et l'aéronautique consti[tu]aient le début de la concrétisa[tio]n des principes mentionnés [da]ns l'acte final d'Helsinki, le [jo]urnal poursuit : *« Naturelle[me]nt, la différence des systèmes [soc]iaux et économiques fait que [cha]que Etat a sa façon propre [d'e]nvisager les problèmes ; chacun [en] fonction de son régime les [com]prend et les résout à sa ma[niè]re. »* La *Pravda* cite alors [M.] Brejnev : *« La détente inter[na]tionale ne supprime nullement [la] lutte des idées. Cette lutte est [un] phénomène objectif. »*

[C]ette insistance n'est pas due [au] hasard. Si la *Pravda* avait [vo]ulu mettre en relief les aspects [po]sitifs du voyage du président de [la] République, elle aurait pu au [moi]ns faire allusion au passage [de] la déclaration consacré aux [pro]blèmes de désarmement.

[T]oujours dimanche, la *Pravda* [a] publié, en revanche, un article [idé]ologique dont la ligne assez [du]re illustre bien les propos de [M.] Brejnev sur la poursuite de [la] lutte des idées. Cet article, [qu]i s'intitule : *« Un exemple [écl]atant de l'héroïsme proléta[rien] »*, est officiellement destiné [à] marquer le soixante-dixième [an]niversaire des grèves politiques [en] Russie de 1905 à 1907. La [pre]mière partie est cependant [co]nsacrée à la situation actuelle [en] Occident. Après avoir rappelé [le]s grèves de mai et juin 1968, [en] France, et celles de janvier [19]73, en Italie, le journal affirme : *« La lutte économique a souvent [ac]quis un caractère politique, car [ell]e est tournée directement contre [le] système du capitalisme d'Etat [mo]nopoliste. (...) De plus en plus [on] a recours à une telle forme [de] lutte où les ouvriers des diffé[re]ntes branches de la production, [et] même des différents pays, agis[se]nt en même temps et sont soli[da]ires contre les monopoles in[te]rnationaux, opposant à leur [jo]ug et à leur domination une [al]ternative démocratique. En ap[pu]yant ces actions de masse, les [pa]rtis marxistes-léninistes cher[ch]ent à préparer politiquement [la] classe ouvrière et ses alliés pour [la] lutte pour la paix, la démo[cr]atie et le progrès social. C'est [le] camarade Brejnev qui a dé[cl]aré : « L'appel de Lénine à être prêt à exploiter tout changement de circonstance, à appliquer toutes les formes de lutte, est très actuel pour les communistes. »*

Nouvel indice du manque d'en[th]ousiasme des réactions offi[ci]elles soviétiques : ce lundi 20 [oc]tobre, la *Pravda* publie une vio[le]nte attaque de son correspon[da]nt à Paris contre *« certains [or]ganes d'information »* français. [L]e journaliste s'en prend particu[li]èrement à une émission d'An[te]nne 2 à laquelle, dit-il, *« ont [pa]rticipé des gens que l'on sait [h]ostiles à notre société socialiste [e]t qui se sont permis des attaques [in]sultantes contre les Soviétiques »*. [S]elon la *Pravda*, ce genre d'émission est *« parfaitement incompatible avec les bonnes traditions d'amitié entre les peuples des deux Etats, ainsi qu'avec les déclarations des porte-parole français sur l'aspiration* (de la France) *à consolider l'entente et la coopération entre les deux pays »*.

La *Pravda*, qui s'en prend également à *l'Aurore*, reproche à la presse française de *« remplacer la compétition idéologique ouverte et franche par des attaques calomniatrices contre l'U.R.S.S. et les pays de la communauté socialiste. Les sorties antisoviétiques de la propagande réactionnaire, qui sont plus fréquentes en France, suscitent l'indignation des véritables partisans du renforcement de la compréhension mutuelle et de l'amitié entre les peuples des deux pays (...). Le fait que les milieux réactionnaires poursuivent leurs propos antisoviétiques témoigne de l'instante nécessité de développer des efforts permanents en vue d'approfondir la compréhension mutuelle et l'amitié »*.

JACQUES AMALRIC.

Dans la presse et sur les ondes

LA LETTRE DE LA NATION : une impression mitigée.

« Ce voyage présidentiel laisse une impression mitigée. (...) La compétition se déroule actuellement comme un match de football où tout est permis à un camp et rien à l'autre. Valéry Giscard d'Estaing demande simplement qu'il y ait des règles du jeu et que les deux camps les appliquent. Les tenant de l'idéologie communiste ont le champ libre dans les démocraties libérales. Pourquoi n'y aurait-il pas réciprocité ? Encore le président de la République a-t-il souligné qu'il ne s'agissait pas de la manière dont chacun justifie et explique ses préférences « à l'intérieur de ses frontières », mais « à l'extérieur ». (...)

» La petite phrase du président de la République aura eu le mérite de faire mesurer les limites de la détente avec une puissance qui ne désespère pas d'étendre son système idéologique.

» L'autre conclusion de ce voyage est que, dans l'état actuel du monde, l'U.R.S.S. ne considère plus la France que comme un pays parmi d'autres, même si elle tient à entretenir avec elle des rapports aussi bons et fructueux que possible. »

(PIERRE CHARPY.)

L'HUMANITE : des commentaires mesurés.

« C'est avec un grand souci de mesure que les dirigeants soviétiques analysent les résultats des négociations de la semaine passée. Les premiers commentaires et les informations publiées par la Pravda, *organe central du parti communiste de l'Union soviétique, montrent que, sans sous-estimer les aspects positifs d'une coopération et d'une certaine concertation entre les deux pays, on n'ignore pas ici que l'amélioration des rapports franco-soviétiques a de puissants adversaires dans notre pays, à tous les niveaux, et que la qualité de la détente dépend aussi des batailles de classe, de la lutte idéologique pour le triomphe des aspirations des travailleurs. »*

(MAX LEON.)

RADIO-FRANCE : deux tendances au Kremlin.

« En réaffirmant que la diminution de la tension internationale ne supprime pas la lutte idéologique, M. Brejnev voulait marquer que, en poursuivant la politique de détente avec la France, le gouvernement soviétique n'entendait pas — ou n'entendait plus — cautionner une politique anticommuniste.

» Les dirigeants soviétiques restent d'ailleurs en cela fidèles au principe des relations d'Etat à Etat. Mais, pas plus qu'ils n'ont appuyé jusqu'ici le parti communiste contre le régime giscardien, ils n'entendent appuyer ce régime contre les communistes.

» Autrement dit, la tournure prise par les relations franco-soviétiques concilie les deux tendances du Kremlin : elle maintient la détente avec le gouvernement français, mais elle laisse libre le P.C., si cela convient à ses intérêts, de chercher à le renverser. »

(EDOUARD SABLIER.)

● *Les cinq contrats industriels signés par la France avec l'Union soviétique*, entre le 10 et le 17 octobre, *concernent la réalisation* d'une usine d'alcools gras (260 millions), la fourniture de tubes pour l'ammoniac (1 milliard) et pour le gaz (230 millions), la construction d'une usine de circuits imprimés (320 millions) et l'édification d'un hôtel (650 millions). Le montant des commandes soviétiques depuis le début de 1975 s'élève à 4,2 milliards de francs, contre 5,5 milliards pour toute l'année 1974. (*Le Monde* du 14 octobre.)

MOSCOU A MIS FIN AU ROLE PARTICULIER DE LA FRANCE DANS LA DÉTENTE estime la presse ouest-allemande

La presse ouest-allemande souligne que *« l'U.R.S.S. a mis fin au rôle particulier joué par la France dans la politique de détente »*. Le *General Anzeiger* (Bonn, conservateur), fait valoir que *« l'Ost politik n'est plus une spécialité française (...) vue de Bonn ; cette visite a été beaucoup moins intéressante que les précédents séjours officiels du général de Gaulle, qui furent presque des événements historiques »*.

La *Frankfurter Allgemeine Zeitung* (Francfort, proche des milieux d'affaires), estime que le *« virus de la grippe a été provoqué par quelque chose de bien précis. Une explication pourrait être fournie par un certain mécontentement vis-à-vis de Giscard, auquel Moscou reproche son rapprochement limité avec les Etats-Unis »*.

Le président Giscard d'Estaing a reçu un *« étrange traitement à Moscou »*, écrit, de son côté, lundi le quotidien britannique *Financial Times* dans un éditorial. Le journal des milieux d'affaires rappelle que la visite d'un chef d'Etat français en U.R.S.S. est *« par nature quelque peu différente »* de celle des autres chefs d'Etat occidentaux depuis l'époque du général de Gaulle, mais estime que les relations franco-soviétiques ne peuvent être étudiées sans y faire entrer l'examen des relations entre le gouvernement français et le parti communiste français et celles de ce parti avec Moscou. Selon le *Financial Times*, il existe des signes que les Soviétiques encouragent le P.C. français à prendre une attitude plus agressive vis-à-vis du gouvernement de M. Chirac.

Enfin à Pékin, l'agence Chine nouvelle, a pour la première fois mentionné samedi, sans commentaire, la visite du président français à Moscou.

«Il faut répliquer du tac au tac à l'hégémonisme»

disent les Chinois à M. Kissinger

M. Kissinger a commencé lundi 20 octobre, à Pékin, ses entretiens avec M. Teng Hsiao-ping, vice-premier ministre chinois. L'échange de toasts, dimanche soir, entre le secrétaire d'Etat américain et M. Chiao Kuan-hua, ministre chinois des affaires étrangères, a permis de constater, de façon aussi claire que possible, que la « détente » se trouve plus que jamais au cœur des préoccupations des dirigeants de Pékin.

Le discours de M. Chiao Kuan-hua a, en effet, peut-être été interprété comme un avertissement aux Etats-Unis qui ne doivent pas, selon Pékin, être dupes de la politique soviétique. M. Chiao Kuan-hua a dit : *« La seule façon de traiter avec l'hégémonisme est de lutter du tac au tac. Se baser sur des illusions, prendre ses désirs pour des réalités et agir en conséquence ne peut qu'encourager les ambitions de l'expansionnisme et avoir des conséquences graves. La dure réalité n'est pas que la détente se développe, mais que le danger d'une nouvelle guerre mondiale croît sans cesse. »*

Pour les Américains cependant, les Chinois ne sont pas en fait préoccupés outre mesure par la politique de « détente ». M. Kissinger a, dans son discours, insisté sur l'importance des relations sino-américaines (*« notre tâche n'est pas d'accuser nos différences, mais de développer nos relations sur la base de nos intérêts mutuels »*), tout en défendant sa politique à l'égard de l'U.R.S.S. : *« Les Etats-Unis résisteront à l'hégémonisme comme nous l'avions déjà déclaré dans le communiqué de Changhaï* (de 1972), *mais les Etats-Unis exerceront aussi tous leurs efforts pour éviter des confrontations inutiles quand il leur sera possible de le faire sans menacer la sécurité des pays tiers. Dans cette politique, nous serons guidés par des actions et des réalités, et non par la rhétorique »*, a-t-il dit.

Dans une interview accordée à *Time*, le secrétaire d'Etat avait parlé de la question coréenne, qui sera abordée lors des entretiens de Pékin. *« Nous ne sommes pas opposés à la Corée du Nord en tant que telle,* avait-il dit, *Mais nous ne voulons pas avoir avec ce pays des conversations bilatérales excluant la Corée du Sud. Nous ne voulons pas que Séoul soit relégué dans la position d'un paria international pendant que nous réglerions l'avenir de son voisin du nord au cours de négociations avec d'autres pays. Nous serions prêts à participer à toute négociation ou conférence dont la composition serait raisonnablement équilibrée en y incluant la Corée du Sud. De même, si l'U.R.S.S. et la Chine populaire étaient disposées à reconnaître la Corée du Sud, nous serions prêts à reconnaître la Corée du Nord. »*

L'arrivée de M. Kissinger à Pékin coïncidait dimanche avec le quarantième anniversaire de la fin de la Longue Marche. *Le Quotidien du peuple* a profité de l'occasion pour mettre en garde la population contre tout *« déviationnisme »* à l'intérieur et sur le plan diplomatique. Pendant la Longue Marche, écrit-il, il y eut un *« déviationnisme de gauche »* incarné par Wang Ming, qui devint ensuite *« un chien courant du révisionnisme social-impérialisme soviétique »* (il est mort à Moscou en 1973), et un *« déviationnisme de droite »* incarné par Chang Kuo-tao, dirigeant qui se rendit ensuite aux *« réactionnaires du Kuomintang »*. — (*A.F.P.*)

A Paris

OUVERTURE DE LA 21e ASSEMBLÉE DE L'ASSOCIATION DU TRAITÉ ATLANTIQUE

Pour la première fois depuis 1959, l'assemblée annuelle de l'Association du traité atlantique (ATA) se tient à Paris du 20 au 24 octobre, sur le thème *« L'interdépendance des pays de l'alliance atlantique »*.

Créée en 1954 à La Haye, l'ATA est un organisme non gouvernemental composé des associations nationales atlantiques des quinze pays membres de l'alliance (plus l'association maltaise). Ses objectifs sont de mieux faire connaître dans le public les buts de l'OTAN et de contribuer à renforcer la coopération entre les alliés dans les différents domaines (politique, économique, militaire, etc.).

Son président actuel est le professeur Eugène V. Rostow, ancien sous-secrétaire d'Etat des Etats-Unis pour les affaires politiques. L'Association française pour la communauté atlantique (AFCA) est présidée par le professeur Georges Portmann, ancien premier vice-président du Sénat.

M. Luns, secrétaire général de l'OTAN, a fait un exposé au cours de la séance d'ouverture, qui devait être suivie d'une séance normale consacrée à la présentation d'un rapport de M. Raymond Aron sur *« les ambiguïtés de l'interdépendance »*.

La séance de mardi, qui aura lieu au centre de conférences internationales, avenue Kléber, et qui sera consacrée aux questions militaires, sera marquée par les exposés du général Alexander Haig, commandant suprême des forces alliées en Europe, et de l'amiral Sir Peter Hill-Norton, président du comité militaire de l'OTAN.

Egypte

DEVANT LE PARLEMENT

Le président Sadate s'est abstenu de toute critique à l'adresse de l'U.R.S.S.

Dans une interview publiée samedi 18 octobre par le quotidien koweïtien Al Rai Al Aam, *le président Assad a de nouveau condamné l'accord israélo-égyptien sur le Sinaï. Il a dénoncé la « campagne antisoviétique » de l'Egypte et accusé Le Caire de vouloir mettre les pays arabes « devant l'alternative :* ou l'Egypte ou le communisme ». *Le général Assad a révélé que l'U.R.S.S. avait proposé à la Syrie de signer un traité d'amitié, mais qu'il avait refusé car* « l'amitié n'avait pas besoin de traité ». *Il s'est déclaré enfin convaincu que l'U.R.S.S. avait remplacé les pertes de l'Egypte en chars après la guerre d'octobre.* « L'armée égyptienne, *a-t-il précisé en citant le général Gamassi (ministre égyptien de la guerre),* est à présent cinq fois plus forte qu'en 1973. »

De notre correspondant

Le Caire. — Surprise en Egypte : pour la première fois depuis la guerre d'octobre 1973, le président Sadate a prononcé un grand discours, le samedi 18 octobre, devant le Parlement, sans critiquer l'Union soviétique. Les pointes particulièrement acérées lancées par le Raïs contre Moscou dans ses précédentes allocutions étaient, croit-on savoir, moins destinées au Kremlin qu'à l'opinion publique et aux parlementaires américains, qui ne sont pas encore *convaincus* des bonnes dispositions du Caire à l'égard de l'Occident. Aussi bien s'attendait-on que le dernier discours prononcé par le Raïs avant le voyage officiel qu'il doit entreprendre outre-Atlantique le 26 octobre soit particulièrement acerbe à l'endroit des Soviétiques.

Il n'en a rien été, le président Sadate ayant plutôt choisi de donner à MM. Ford et Kissinger un avant-goût des propos qu'il compte leur tenir, et par la même occasion d'informer l'opinion arabe de ses intentions. Ainsi le Raïs *« espère beaucoup que 1976 sera l'année de la Palestine »*, en clair, il escompte que les Américains tiendront la promesse faite au Caire de progresser sur la voie de la reconnaissance des Palestiniens.

Abordant ensuite pour la première fois en public la crise libanaise, M. Sadate a exprimé les vives inquiétudes de son gouvernement de voir le Liban devenir le théâtre *« d'une tragédie pouvant prendre des dimensions plus grandes que celles de la tragédie palestinienne de 1948 »*. Le président a lancé un avertissement *« que tout le monde comprendra »*, et qui, selon les observateurs, s'adresse à Tripoli et à Damas. Et aussi à Moscou : *« Ne touchez pas au Liban. »*

Sur le plan intérieur, M. Sadate après avoir exalté ce qu'il a appelé *« notre socialisme »*, a demandé au gouvernement de mettre un terme au *« système fiscal actuel qui impose surtout ceux qui ont de faibles revenus et ne taxe pas assez les grosses fortunes »*.

Il a enfin ordonnée pour la énième fois que *« soient supprimés tous les obstacles à la politique d'ouverture »*. Sans doute M. Sadate avait-il été frappé par la déception des industriels américains qui viennent de visiter l'Egypte sous la houlette du président de la General Motors, et dont certains ont comparé l'ouverture économique égyptienne à *« une porte hollandaise, c'est-à-dire ouverte par le haut, près du plafond, alors que le bas demeure fermé »*. — J.-P. P.-H.

LA GUERRE DU DHOFAR.

Des forces héliportées omanaises et iraniennes auraient débarqué en zone rebelle

D'importantes forces héliportées iraniennes, britanniques et omanaises ont débarqué, jeudi 16 octobre, dans la région occidentale « libérée » d'Oman (Dhofar) a annoncé un communiqué du Front populaire pour la libération d'Oman (F.P.L.O.), publié le dimanche 19 octobre à Aden (*le Monde* daté 19-20 octobre). Ce débarquement, précise le communiqué, a été accompagné d'un bombardement aérien, terrestre et naval.

Selon le F.P.L.O., les combats se poursuivent dans le Dhofar. *« Frappé d'hystérie, l'ennemi bombarde les localités civiles car il n'a pas pu obtenir une victoire rapide face à l'intensification des opérations du front ». « Des pertes considérables sont infligées à l'ennemi. »*

Le Front a lancé un appel *« au peuple arabe et aux régimes nationaux afin qu'ils prennent leurs responsabilités à l'égard du peuple omanais, qui est menacé d'extermination ». « Les forces éprises de paix doivent dénoncer l'agression et appuyer la lutte du peuple omanais »*, affirme-t-il.

● A MASCATE, un communiqué du département de la défense, publié samedi, annonce que le quartier général du F.P.L.O. a été détruit au cours du raid de représailles effectué vendredi par des chasseurs-bombardiers omanais contre des installations militaires à Hauf, au Yemen du Sud.

Simultanément, ajoute le communiqué, les forces terrestres omanaises opérant près de la frontière du Yemen du Sud ont établi de nouvelles positions entre la localité de Sarfait et la mer, *coupant la principale ligne de* ravitaillement du F.P.L.O. allant de Hauf au sultanat.

● A LONDRES, un porte-parole du ministère britannique de la défense a démenti, dimanche, les informations selon lesquelles des troupes britanniques *auraient participé aux opérations* de débarquement dans le sud-ouest du Dhofar. On rappelle, toutefois, au ministère de la défense, qu'un certain nombre de militaires britanniques se trouvent dans le sultanat, où ils participent à l'entraînement des militaires omanais. D'autre part, plusieurs députés de la gauche travailliste ont protesté, samedi, contre l'envol dans le sultanat de trois fanfares militaires britanniques et d'un peloton de motocyclistes à l'occasion de la célébration de l'anniversaire du sultan, le 21 novembre prochain. — (*A.F.P.*)

● *Visas américains pour l'O.L.P.* — Les Etats-Unis ont accordé les visas d'entrée à la délégation de l'Organisation de libération de la Palestine (O.L.P.) qui va participer à la *trentième session* de l'Assemblée générale des Nations unies, a indiqué le samedi 18 octobre l'agence palestinienne d'information Wafa. La délégation sera dirigée par M. Farouk Kaddoumi, membre du comité exécutif et chef du département politique de l'O.L.P. — (*A.F.P.*)

[Le représentant de l'O.L.P. à Paris avait annoncé la semaine dernière (« le Monde » daté 19-20 octobre) que la délégation de l'organisation à l'ONU s'était vu refuser les visas d'entrée aux Etats-Unis.]

AFRIQUE

La crise du Sahara occidental

Le Conseil de sécurité se réunit à la demande de l'Espagne

Le Conseil de sécurité des Nations unies se réunit ce lundi à la demande de l'Espagne pour examiner la situation nouvelle créée par la marche populaire que les autorités marocaines organisent pour soutenir leurs revendications sur le Sahara occidental, administré par Madrid. La décision de saisir cet organisme avait été prise par le gouvernement espagnol lors du conseil des ministre de vendredi présidé par le général Franco. Dans la lettre qu'il a adressée samedi à M. Olaf Rydbeck (Suède), président du Conseil de sécurité, le représentant permanent de l'Espagne aux Nations unies, M. Jaime de Piniès, déclarait : « *L'invasion annoncée... tout en mettant en danger la paix et la sécurité internationale, ignore le droit du peuple du Sahara à l'autodétermination.* »

L'emploi du mot « invasion » a suscité une vive réaction des autorité marocaines, qui, dans un communiqué diffusé dimanche, ont estimé que l'Espagne « *avait utilisé ce terme à dessein* » pour trouver « *coûte que coûte* » une justification à sa démarche.

On n'excluait pas samedi soir à Rabat que l'Espagne ne se décharge sur les Nations unies de ses responsabilités de puissance administrante.

En attendant, le gouvernement marocain se félicite de l'accueil enthousiaste réservé par la population à ce qui est désormais appelé « la marche verte ». Selon l'agence Maghreb Arabe Presse (MAP), qui souligne l'« *engouement sans précédent* » des Marocains, le chiffre de trois cent cinquante mille volontaires était largement dépassé dès dimanche soir. Les bureaux de recrutement vont cependant continuer à recevoir des inscriptions, et un tri sera ensuite fait afin de sélectionner les personnes les plus à même de supporter les fatigues de l'opération. La radio marocaine a annoncé samedi soir que l'avant-garde des marcheurs atteindrait, le 23 octobre, la ville de Tarfaya, qui se trouve à une vingtaine de kilomètres de la frontière et à 100 kilomètres de la capitale du Sahara occidental, El-Aïoun.

Les dirigeants du Front populaire pour la libération de la Saguia-El-Hamra et du Rio-de-Oro (Front Polisario), mouvement qui milite pour l'indépendance du territoire, ont annoncé qu'ils organisaient une contremarche en accord avec le Parti de l'union nationale sahraoui (PUNS), seul mouvement sahraoui reconnu par les autorités espagnoles. Les participants à cette contre-manifestation prendraient le chemin de la frontière *dès le 22 octobre. Les* deux organisations estiment être soutenues par environ 75 % des quelque quatre-vingt mille habitants du territoire.

● A NOUAKCHOTT, les autorités n'ont pas commenté la décision espagnole de saisir le Conseil de sécurité. La Mauritanie est le seul des pays « concernés » à faire partie de cet organisme.

● A ALGER, les décisions du roi Hassan II n'ont fait l'objet d'aucun commentaire officiel. La presse et la radio les ont annoncées sans leur donner de relief particulier. L'initiative du souverain n'en semble pas moins soigneusement examinée par les plus hautes autorités, estiment les observateurs, qui relèvent l'arrivée, samedi, à Alger, de l'ambassadeur d'Algérie à Madrid, M. Khaled Khelladi. L'attitude du gouvernement algérien continue à faire l'objet de vives critiques dans la presse d'opposition marocaine.

Selon des informations en provenance du Maroc, des renforts auraient été acheminés par Alger au cours des dernières quarante-huit heures dans la zone frontalière, entre Oudja et Figuig, où auraient été amenés, notamment, des chars lourds de fabrication soviétique. — *(A.F.P., A.P.)*

Dahomey

DÉCOUVERTE D'UN « VASTE COMPLOT OURDI PAR LE Dr ZINSOU »

Cotonou *(A.F.P., Reuter)*. — « *Un vaste complot ourdi contre la révolution et le peuple du Dahomey par le Dr Zinsou* » a été découvert, a déclaré dimanche 19 octobre le lieutenant de gendarmerie Martin Dohou Azonhiho, ministre dahoméen de l'information et de l'orientation nationale. Le Dr Zinsou avait été chef de l'Etat en 1968 et 1969.

« *Le complot*, selon le ministre, *devait être déclenché le 18 octobre avec la participation criminelle d'une horde de mercenaires étrangers.* » Le lieutenant Azonhiho a appelé « *les militants et les militantes de la révolution* » à se mobiliser « *pour barrer la route à la réaction intérieure et extérieure et liquider sur le terrain les valets locaux et agents exécutants de ce complot et en particulier tous les suspects zinsouistes* ».

[Le 17 mars dernier, le Conseil de la révolution avait condamné à mort le capitaine Janvier Assogba, accusé d'avoir « fomenté un complot pour le compte de l'ancien président Zinsou ».]

Tchad

L'affaire Claustre

LE GÉNÉRAL MALLOUM S'ATTEND A LA VISITE D'UN NOUVEL ÉMISSAIRE FRANÇAIS

N'Djamena *(A.F.P., Reuter)*. — Dans une interview donnée, dimanche 19 octobre, à l'agence Reuter, le général Félix Malloum, chef de l'État tchadien, expose ses griefs à l'égard de Paris dans l'affaire Claustre. « *Le gouvernement français*, a-t-il dit, *s'est entêté et a fini par torpiller la négociation, qui était en bonne voie. Il a ensuite traité par-dessus la tête du gouvernement légal* », pour chercher à « *internationaliser l'affaire* ».

Le général Malloum a de nouveau accusé la France d'avoir livré des armes aux partisans de M. Hissène Habré. Mais, a-t-il dit, « *il est difficile à un tricheur de reconnaître qu'il a triché* ».

Le général Malloum a déclaré, à propos de M. Hissène Habré : « *Il a une valeur certaine. Le jour où il décidera de réintégrer la famille tchadienne pour mettre ses connaissances au service de la nation, il sera le bienvenu.* »

« *Il est question de l'envoi d'un émissaire français à N'Djamena*, a ajouté le général. *Nous attendons de savoir quelle est la qualité, le rang de ce négociateur avant de donner notre réponse.* »

Tandis que le rapatriement des militaires français se poursuit, on apprend, d'autre part, que le chef rebelle Hassan Ahmed Moussa, président du Front de libération du Tchad (F.L.T.), s'est rallié aux autorités légales. Le F.L.T. est un petit groupe de rebelles qui s'était séparé du FROLINAT de M. Abba Siddick en 1970.

Angola

Le président du Mozambique réaffirme son soutien au M.P.L.A. contre les « fantoches de l'impérialisme »

La guerre civile aurait fait vingt mille morts

Accueillie dans les zones contrôlées par le M.P.L.A. de M. Agostinho Neto aux cris de « *Non à la conciliation !* », la commission de conciliation de l'O.U.A., qui s'est entretenue la semaine dernière, dans leurs zones respectives, avec les chefs des trois mouvements de libération, n'a pu que constater l'éloignement de leurs points de vue. On estime, à Luanda, que son rapport ne permettra d'aboutir à aucun résultat.

De source militaire portugaise, on évalue à vingt mille morts le bilan de la guerre d'Angola depuis le début de l'année. On confirme, de même source, que l'armée portugaise aura complètement évacué l'Angola pour le 11 novembre, date prévue pour l'indépendance. L'armée de l'air aura, pour sa part, achevé son évacuation le 28 octobre. Les troupes portugaises, qui ont déjà quitté depuis plusieurs mois les zones contrôlées par le F.N.L.A., ont évacué récemment les villes de Lobito, Sada-Bandeira, Moçamedes et Benguela, toutes contrôlées par le M.P.L.A.

Les derniers Blancs encore présents dans cette région de la côte Sud devraient rejoindre Luanda par bateau dans les prochains jours. Le climat s'est alourdi dans la communauté blanche de Luanda, depuis que le consulat américain, sur instructions du département d'Etat et des gouvernements canadien et britannique, a prié, vendredi 17 octobre, les ressortissants de ces pays de quitter l'Angola.

● A LUANDA, le président Agostinho Neto a donné une interview au bimensuel *Afrique-Asie* (numéro du 20 octobre), dans laquelle il déclare notamment qu'il « *vaut mieux que l'O.U.A. n'intervienne pas en Angola* ». Il dénonce également le rôle de la Chine, qui « *soutient*, dit-il, *les forces réactionnaires créées, armées et financées par les Américains* ».

● A CAN-PHUMO (Lourenço-Marques), le président mozambicain, Samora Machel, a exposé également, dans une interview à *Afrique-Asie*, *les raisons du soutien que son pays* apporte au M.P.L.A. : « *En Angola, il y a deux parties qui s'affrontent ; d'une part, l'impérialisme avec ses alliés et ses fantoches ; d'autre part, les forces progressistes, populaires, qui soutiennent le M.P.L.A. Rien d'autre. (...) Ce qu'il faut comprendre, ce que l'Afrique entière doit réaliser, c'est que le sort de la révolution en Afrique se joue en Angola.* »

● A NEW-YORK, M. Paul Jorge, « ministre des affaires étrangères » du M.P.L.A., *accuse les Etats-Unis*, dans une conférence de presse faite le 17 octobre au siège des Nations unies, de fournir au Zaïre une aide qui sert, en pratique, à combattre le M.P.L.A. M. Jorge a notamment fait allusion aux efforts actuels du département d'Etat pour obtenir du Congrès qu'il vote une aide d'urgence de 60 millions de dollars au Zaïre.

● A YAOUNDE M. Jonas Savimbi, chef de l'UNITA, a déclaré, dimanche *19 octobre, après avoir été reçu par* le premier ministre camerounais, que trois bateaux — deux soviétiques et un est-allemand — ont débarqué, la semaine dernière, sur la côte Sud « *10 000 tonnes de matériel de guerre et sept cent cinquante combattants cubains qui serviront dans les rangs du M.P.L.A.* ». M. Savimbi devait se rendre lundi au Togo, puis en Côte-d'Ivoire et au Libéria.

● A PRETORIA, M. John Vorster a déclaré samedi que le gouvernement sud-africain agira « *avec une énergie impitoyable* » pour défendre la frontière septentrionale de la Namibie contre les infiltrations de « terroristes » venus du territoire angolais. La veille, le ministère sud-africain de la défense avait annoncé que deux camps du SWAPO (organisation des peuples du Sud-Ouest africain) ont été détruits en riposte à un raid nationaliste au cours duquel sept policiers ovambos ont été tués. La presse sud-africaine estime que, tous les camps du SWAPC se trouvant hors du territoire namibien, Pretoria exerce un « *droit de poursuite* » en territoire angolais. — *(A.F.P., A.P., Reuter, U.P.I.)*

Kenya

Après l'arrestation de deux députés

LE CHEF DE L'ÉTAT MENACE DE PRISON TOUS LES PARLEMENTAIRES DISSIDENTS

Au lendemain de l'arrestation de deux députés, le président Jomo Kenyatta a déclaré, jeudi 16 octobre, que les parlementaires qui refuseront de soutenir le point de vue du gouvernement seront également appréhendés. « Certains semblent oublier que le faucon est toujours dans le ciel, prêt à fondre sur les poulets », a-t-il dit.

(De notre correspondant.)

Nairobi. — Deux députés kenyans ont été arrêtés mercredi 15 octobre à la fin d'une séance du Parlement. M. John Marie Seroney, speaker adjoint de l'Assemblée, et M. Martin Shikuku ont été emmenés par des policiers en civil.

La rentrée parlementaire avait été houleuse. La semaine dernière, M. Arap Moi, vice-président de la République, et les membres du gouvernement avaient quitté la salle de séances quand M. Shikuku avait dit que la KANU (parti unique) était « *morte* ». M. Seroney, président de séance, n'avait pas jugé nécessaire de le rappeler à l'ordre. Depuis cette incartade, M. Shikuku a été chassé de la KANU dont, comme tous les députés, il était membre.

Une crise politique couve à Nairobi depuis l'assassinat mystérieux, au printemps dernier, de M. J.M. Kariuki, alors leader de la minorité hostile au régime au sein du parti unique. Depuis lors, le gouvernement du président Kenyatta et la direction de la KANU ont mené une puissante campagne pour reprendre en mains sa situation et imposer une discipline dans les rangs du parti.

J.-C. P.

EUROPE

Portugal

[La] crise est compliquée par la lutte pour le pouvoir en Angola

(Suite de la première page.)

[L]e général Pinto Pereira devait [en] outre préparer la fusion de [la] P.S.P. et de la G.N.R. (garde [nati]onale républicaine), mais il [a] été finalement écarté et les [deu]x forces militarisées placées [sous] la responsabilité directe du [min]istre de l'intérieur.

[Il] est encore trop tôt pour [con]naître les conséquences de la [pub]lication de cette enquête. On [peu]t penser néanmoins que l'ini[tiat]ive de l'état-major général ne [dét]endra pas l'atmosphère alors [que] se multiplient les rumeurs [d']un possible « pronuncia[mie]nto ».

[D]ans une interview accordée à [l'h]ebdomadaire *O Jornal*, l'ancien [min]istre de l'intérieur, M. Costa [Br]as lui-même, dénonce un projet [vis]ant à remplacer par la force [l'ac]tuel gouvernement. A l'en[tend]re, l'amiral Rosa Coutinho [dev]iendrait premier ministre, le [gén]éral Fabiao ou le général [Ote]lo de Carvalho chef d'état-[ma]jor général des forces armées, [et] le général Vasco Gonçalves [ser]ait appelé à présider le Conseil [de] la révolution.

[L']objectif du « coup » serait de [pré]parer les conditions permet[tant] au M.P.L.A. (Mouvement [po]pulaire de libération de l'An[gol]a) d'accéder seul au pouvoir [le] 11 novembre, jour prévu pour [la] proclamation de l'indépen[da]nce.

A plusieurs reprises, les autori[té]s portugaises actuelles ont [m]anifesté leur intention de recon[na]ître en Angola tous les mouve[m]ents qui se battent sur le [te]rrain : le M.P.L.A., l'UNITA et le [F].N.L.A. Le ministre des affaires [ét]rangères, le commandant Melo [A]ntunes, avait même envisagé [l']intervention des Nations unies [f]ace à l'aggravation du conflit. [P]lusieurs tentatives ont été fai[t]es pour convoquer une réunion à [l]aquelle participeraient, à côté [d]es dirigeants des trois mouve[m]ents, les représentants des pays [af]ricains les plus directement [co]ncernés par l'évolution du pro[ce]ssus de décolonisation.

Ces initiatives n'ont pas plu [au]x amis de M. Agostinho Neto, [lea]der du M.P.L.A., qui refusent [de] partager le pouvoir. « *Nous [so]mmes disposés à lutter contre [tou]s : Portugais, Nord-Améri[cai]ns, Zaïrois et Sud-Africains* », [a] déclaré le ministre de l'in[...]

formation du gouvernement provisoire de Luanda.

A Lisbonne, on suit attentivement ce qui se passe en Angola. Dans certains milieux de gauche, on considère que la victoire du M.P.L.A. est l'une des conditions nécessaires à la poursuite de la révolution portugaise. D'où les « opérations » qui seraient en cours pour accélérer la chute du sixième gouvernement et écarter les officiers les plus « modérés » des forces armées.

Plusieurs indices relevés dans l'entourage de certaines personnalités au pouvoir depuis deux mois permettent de prendre au sérieux cette éventualité :

L'interview accordée par le général Otelo de Carvalho à des publications latino-américaines et reprise par le quotidien *A Capital* et l'hebdomadaire *O Jornal*. Dans cette interview, le chef du Copcon prévoyait le retour à court terme du général Vasco Gonçalves.

La réapparition publique de l'ancien premier ministre à l'occasion d'une interview accordée au journal belge *Hebdo 75* et reproduite par le *Diario de Lisboa*, proche du P.C. ;

Les préparatifs de lancement d'un livre contenant des témoignages d'appui au général Vasco Gonçalves, dont le nom est d'ailleurs de plus en plus souvent acclamé au cours des manifestations hostiles au sixième gouvernement.

Tout cela serait étroitement lié à l'intensification récente des luttes revendicatives dans le milieu ouvrier et dans le milieu paysan, très agité en cette période de semailles. La mobilisation des soldats autour des SUV (Soldats unis vaincront) devrait également s'interpréter dans cette perspective. Utilisant au début des mots d'ordre corporatifs : (*A bas les soldes misérables !* », « *Transports gratuits pour tous !* »), cette organisation militaire clandestine est rapidement devenue l'élément catalyseur d'un grand nombre de conflits surgis dans les casernes.

Le cinquième gouvernement « de passage » avait duré trente-cinq jours. Celui que préside l'amiral Pinheiro de Azevedo en est à son trente et unième jour de travail. Survivra-t-il encore bien longtemps ?

JOSÉ REBELO.

● *Le général Antonio de Spi[nol]a*, qui se trouve en exil au Bré[sil], n'a nullement l'intention de [se] rendre en Espagne ce mois-ci, [ind]ique-t-on dans l'entourage de [l'ex]-président portugais, à Rio-de-[Jan]eiro. Cette mise au point fait [sui]te à une information publiée [par] l'hebdomadaire *Expresso*, de [Lisb]onne, indiquant que le général [Spin]ola se rendrait à Madrid le [.. o]ctobre prochain, pour y ren[con]trer des membres du Mouve[men]t démocratique de libération [du] Portugal (M.D.L.P.), qu'il pré[side]. — (A.F.P.)

● *Le Portugal et la Yougoslavie* souhaitent renforcer leurs relations par une « *coopération dans les domaines politique, économique, technique et culturel* », déclare le communiqué commun publié mardi 14 octobre à la suite de la visite officielle de M. Milos Minic, ministre yougoslave des affaires étrangères, venu préparer la visite que le président Costa Gomes doit faire en Yougoslavie avant la fin du mois. — (*Reuter.*)

● *Un collectif de quarante-deux prêtres-ouvriers français* dénonce dans un communiqué le comportement des responsables de l'Eglise au Portugal et « *les silences ou les paroles ambiguës* » des évêques de France. « *Bon nombre d'évêques, de prêtres et de chrétiens utilisent le christianisme pour s'opposer au processus révolutionnaire, qui se réalise déjà difficilement au Portugal depuis le 25 avril 1974* », écrivent les prêtres-ouvriers, tous actuellement résidant dans la région parisienne. « *Nous ne pouvons rester muets devant ces attitudes qui nous paraissent en contradiction avec l'Evangile et la foi en Jésus-Christ.* » « *Par les garanties de liberté et de pouvoir qu'elle en reçoit, l'Eglise demeure liée aux structures politiques et aux formes d'autorité sociale qui ne sont pas celles du peuple* », poursuivent-ils.

(*) Bernard Levallois, 46, rue Louis-Calmel, 92230 Gennevilliers.

L'« Audition Sakharov » à Copenhague demande l'amnistie de tous les prisonniers politiques en U.R.S.S.

De notre correspondante

Copenhague. — Un forum consacré aux violations des droits de l'homme en Union soviétique depuis 1963, appelé « audition Sakharov », s'est tenu, du 17 au 19 octobre, dans la capitale danoise. Cette réunion, organisée par le Comité des réfugiés de l'Est résidant au Danemark, avait pour principal objectif de répondre à un souhait exprimé il y a deux ans par le physicien André Sakharov.

La préparation de ces assises a été longue et compliquée. Les fonds nécessaires ont été recueillis surtout en Norvège, grâce à des collectes faites par les églises protestantes. Ensuite, le présidium du Folketing s'est longtemps fait prier pour prêter l'ancienne salle de la Chambre haute (supprimée en 1953). Enfin — et c'était là sans doute le plus important, — il était indispensable de pouvoir faire venir à cette occasion des personnalités marquantes et des témoins dignes de foi.

Le déroulement des débats suivant un triple schéma, persécutions idéologiques, religieuses et ethniques, ne devait pas aller sans mal. A plusieurs reprises, les enquêteurs s'accrochèrent entre eux ou s'opposèrent parfois vivement à quelques-uns des témoins convoqués. Tous ces participants, de croyances et d'origines souvent très différentes, avaient apparemment du mal à « accorder leurs violons ». Ainsi, l'écrivain Eugène Ionesco posa une question transmise par la Ligue des homosexuels à propos de la répression de l'homosexualité en U.R.S.S. Un représentant d'une secte évangélique chrétienne répondit qu'il s'occupait de la persécution des croyants et non des problèmes juridiques des « criminels ». Ionesco quitta la salle, y voyant de l'« intolérance ».

Le principal sujet de contestation entre les témoins fut l'évaluation du nombre des prisonniers politiques en U.R.S.S., les chiffres avancés allant de dix mille à un ou même deux millions...

Les dépositions de témoins se révélèrent assez inégales. Il y eut quelques bavards qui firent de longs exposés abstraits ou débordèrent les cadres imposés aux discussions, irritant passablement l'assistance.

En revanche, des émigrés plus récents ou plus jeunes surent bouleverser les auditeurs en évoquant des épisodes dramatiques et concrets de leur passé. Tel a été le cas de Mme Maria Siniavski, épouse de l'écrivain, laquelle parla des épreuves des familles des prisonniers des camps de travail, ou celui de M. Victor Fainberg, ce Juif de Léningrad qui fut condamné à six ans d'internement psychiatrique pour avoir manifesté sur la place Rouge de Moscou en août 1968 contre l'invasion de la Tchécoslovaquie.

La jeune chimiste Luba Markich fit aussi une forte impression en dénonçant les expériences que, selon elle, certains professeurs ou chercheurs de chimie et de biologie feraient actuellement sur des cobayes humains et dont, affirma-t-elle, elle faillit elle-même être la victime.

Les participants au colloque se sont séparés en demandant aux dirigeants de l'U.R.S.S. de décréter une amnistie générale de tous les prisonniers politiques et de respecter davantage les accords d'Helsinki.

Il semble que du côté soviétique on ait suivi cette réunion avec attention. Au début de la semaine dernière, une délégation d'experts est venue à Copenhague à l'invitation de l'Association d'amitié dano-soviétique pour tenir une réunion destinée à contrecarrer à l'avance les effets de « *l'Audition Sakharov* ». Cette délégation tiendra une conférence de presse avant de repartir à Moscou.

CAMILLE OLSEN.

● *Le consul d'U.R.S.S. à Rome* a adressé un avertissement à Mme Elena Sakharov, lui rappelant que, conformément à une loi de 1949, un citoyen soviétique n'a pas à prendre l'initiative de faire des déclarations à la presse, apprend-on dans l'entourage de l'épouse du prix Nobel de la paix. L'entrevue a eu lieu, samedi 18 octobre, au consulat de Rome où Mme Sakharov était venue demander une prolongation d'un mois de son visa de sortie d'U.R.S.S. expirant le 15 novembre.

● *Cinq cents Tatars de Crimée* ont adressé aux participants de l'« audience Sakharov », qui avait lieu à Copenhague, un appel en faveur de leur compatriote Moustafa Abdouldjemil (Djemiliev), qui fait une grève de la faim depuis cinq mois à la prison d'Omsk (Sibérie). Une nouvelle procédure a été entamée contre lui au printemps, à deux jours de l'expiration de la peine qu'il purgeait. Il lutte en faveur du retour en Crimée de ses compatriotes exilés en Sibérie en 1944 par Staline. — (A.F.P.)

Italie

Selon un sondage

M. BERLINGUER SERAIT L'HOMME EN QUI LES ITALIENS ONT LE PLUS CONFIANCE

M. Enrico Berlinguer, secrétaire général du parti communiste italien, est « l'homme politique auquel les Italiens font le plus confiance », si l'on en croit un sondage fait par l'institut Demoskopea parmi un échantillon de mille Italiens.

La majorité des personnes interrogées estiment que le parti communiste italien est l'organisation politique qui a le plus fait pour les libertés publiques.

Quelque 46 % des personnes interrogées ont aussi répondu qu'elles croyaient fermement qu'une vaste rénovation de la scène politique était nécessaire, notamment grâce à de nouveaux partis et à de nouveaux hommes.

Au nombre des personnalités qui ont été le plus citées, on ne relève qu'un seul démocrate-chrétien, M. Aldo Moro, qui recueille 39,9 % de choix favorables, alors que M. Berlinguer en totalise 48,8 %. — A.P.)

● *Les « coupes » faites par la télévision italienne* dans une interview de l'écrivain exilé russe André Siniavski, diffusée le 5 septembre dernier, suscitent une polémique en Italie. Cinquante sénateurs démocrates parlent de « *censure favorable à la gauche* ». Le responsable de l'interview répond qu'il a dû condenser un entretien de deux heures et demie pour une émission de quarante-cinq minutes. — (A.P.)

Espagne

L'attentat de Zarauz porte à huit le nombre de policiers tués depuis le mois de septembre

Madrid (*A.F.P., A.P., Reuter*). — Un garde civil, Manuel Lopez Trivino, a été tué de trois balles dans la tête samedi soir 18 octobre à Zarauz près de Saint-Sébastien, au Pays basque espagnol. C'est le vingt et unième policier tué en Espagne depuis le début de l'année et le huitième depuis les exécutions du 25 septembre. Dans les milieux proches de l'organisation basque ETA on affirme que Manuel Lopez Trivino, *responsable de nombreux interrogatoires de militants basques*, était inscrit sur la liste noire de l'organisation. Par ailleurs, Zarauz est la ville natale de Juan Paredes Manot, l'un des cinq révolutionnaires récemment exécutés. Quelques heures avant ce nouvel assassinat, deux gardes civils qui patrouillaient le long de la Bidassoa ont essuyé des coups de feu venant *de Biriatou, sur la rive française de* la rivière.

A Madrid, le général Angel Campano, qui avait signé trois des cinq condamnations à mort de septembre, a pris ses nouvelles fonctions de commandant en chef de la garde civile. Au cours d'une cérémonie il a lancé à ses subordonnés un appel à la « *sérénité, à la discipline* et à *la fermeté* » tout en dénonçant une nouvelle fois le « *terrorisme et la subversion* ». Rappelant que l'armée devait rester « *en dehors de la politique* », le général Campano a ajouté : « *Le terrorisme concerne toute l'Espagne et c'est toute la société espagnole qui doit le combattre.* » Il a invité les Espagnols à « *apporter leur aide et leur collaboration à la garde civile* ».

A Palma-de-Majorque, le rédacteur en chef du journal *Diario de Mallorca* a fait l'objet d'un attentat. Sa voiture a été endommagée par une bombe incendiaire. Selon un coup de téléphone reçu au siège du journal, il s'agissait d'un « *avertissement* ». Depuis quelques semaines plusieurs journalistes espagnols — *dont le correspondant du Monde* — font l'objet de menaces de la part des milieux d'extrême droite.

Selon « Newsweek »

FRANCO SERAIT GRAVEMENT MALADE

Les milieux proches du gouvernement espagnol ont confirmé, samedi 18 octobre, que le général Francisco Franco, « légèrement grippé », *se reposait au palais du Pardo mais que son état* « n'était pas considéré comme sérieux ». *Ces mises au point font suite à des révélations du magazine américain* Newsweek, *qui affirme dans son dernier numéro que le général Franco est victime d'une rechute des troubles circulatoires qui l'avaient contraint à déléguer provisoirement ses pouvoirs au prince Juan Carlos l'année dernière.*

D'après Newsweek, *les collaborateurs du Caudillo se sont efforcés de dissimuler la gravité de son état. Le magazine ajoute que le général Franco était déjà alité et inconscient la semaine dernière, alors qu'on annonçait à Madrid qu'il présidait un conseil des ministres.*

Dans la capitale espagnole, on déclarait samedi que la famille du Caudillo avait été mise au courant de cette nouvelle maladie, mais qu'il s'agissait là l'une « formalité habituelle ». *Le général Franco, ajoutait-on, a présidé le 17 octobre un conseil des ministres. Il est parti avant la fin, apparemment parce qu'il ne se sentait pas bien.*

POLITIQUE

M. Papon : le budget 1976 marque la reprise d'une politique budgétaire classique

M. Maurice Papon, député U.D.R. du Cher, estime dans le rapport général sur le projet de loi de finances pour 1976, dont il est l'auteur, que « *pour 1976, si les prévisions font état d'une certaine reprise, elles sont entachées d'une incertitude plus grande que par le passé* ».

Après avoir relevé que le projet de budget « *marque un retour à la politique traditionnelle d'équilibre et de relative neutralité observée depuis de longues années* », il indique que « *le collectif de septembre et le budget 1976 doivent se lire ensemble, et le second n'est intelligible que dans cette perspective* » ; en effet, explique le rapporteur général, « *ce n'est pas dans la loi de finances pour 1976 qu'il faut chercher des correctifs à une conjoncture dépressive, mais davantage dans le collectif qui la précédait* ».

Pour M. Papon, la comparaison entre les budgets antérieurs et celui pour 1976 amène à ne constater qu'une différence : « *Les chances de voir se vérifier les hypothèses avancées pour la croissance en volume de la P.I.B. pour les exportations et les importations, voire pour les prêts, sont plus aléatoires que par le passé.* » Toutefois, ajoute-t-il, « *cette impression est démentie si l'on se réfère aux objectifs que s'assigne le gouvernement et à la politique qu'il entend suivre pour y parvenir* ».

En ce qui concerne les recettes, M. Papon souligne qu'il n'y a aucune innovation mais regrette que « *le gouvernement, pour la présentation de l'équilibre, ait encore recours à une affectation implicite de certaines recettes à certaines dépenses* ».

Après avoir noté le nombre « élevé » de créations d'emplois, M. Papon signale le dispositif conjoncturel contenu dans la loi de finances et affirme : « *Le financement des dépenses publiques semble devoir être atteint dans des conditions mal assurées. Les équilibres économiques qui conditionnent l'équilibre comptable du budget n'apparaissent, en outre, que dans une perspective assez floue.* »

Ainsi, M. Papon estime notamment que les conditions de financement du budget annexe des P.T.T. « *ne sont pas encore définies* », mais qu'elles « *ne semblent pas devoir être compensées autrement que par une augmentation des tarifs postaux* ». Il constate d'autre part que « *le solde consolidé des trois principales caisses de sécurité sociale atteint, de son côté, un montant négatif de l'ordre de 10 milliards de francs, sans que les moyens d'un rééquilibrage soient, pour le moment, perceptibles* ». En ce qui concerne les entreprises nationales, M. Papon affirme que leur situation met en évidence « *un autre besoin de financement important* », en particulier à l'E.D.F., où la poursuite du programme d'équipement « *conduit à inscrire une somme de 9,3 milliards de francs sous la rubrique « Autres emprunts et ressources à dégager »*. Pour ce qui est des collectivités locales, il prévoit que celles-ci, malgré les mesures prises, seront amenées « *soit à relever une position fiscale déjà lourde, soit à aggraver leur endettement* ».

M. Papon affirme, d'autre part : « *Si le budget doit jouer un rôle moteur dans l'économie, on trouvera que celui de 1976 manque singulièrement de puissance. S'il doit en être considéré comme le reflet, l'image qu'il en donne ne paraîtra sans doute pas absolument fidèle.* »

Après avoir procédé « *à l'inventaire et à la description des phénomènes d'une économie et même d'une société en mutation accélérée* », en matière de politique monétaire et budgétaire, de transferts sociaux, le rapporteur consacre un chapitre à la croissance. Il conclut ainsi : « *Croître mieux, pour mieux vivre. Pour être plus qu'un sujet de discours, un tel programme suppose des choix difficiles et une solidarité effective, un Etat rénové et des citoyens responsables. Or nous avons désappris la rigueur, et on ne mobilise pas un pays en gérant le quotidien. L'histoire a laissé derrière elle tant de civilisations vieillies qui s'étaient acheminées lucidement vers leur fin, faute de vouloir renoncer aux douceurs de la résignation.* »

● *M. Michel Rocard*, membre du secrétariat national du P.S., a estimé samedi 18 octobre à Dole (Jura) que « *le vrai problème de notre époque est l'inflation, le chômage n'étant qu'une stratégie pour ralentir les échéances* ».

« *Les vraies inquiétudes des Français*, a-t-il poursuivi, *sont la sécurité de l'emploi, l'avenir des enfants, l'égalité dans le droit à la santé (...). C'est dans la qualité des services qu'elle se rend elle-même que la société peut vivre. La population française a besoin d'une certaine joie de vivre que le capitalisme lui enlève.* »

● *M. Jules Moch*, ancien ministre (S.F.I.O.), a été hospitalisé vendredi 17 octobre à Grasse. M. Moch, qui est âgé de quatre-vingt-deux ans, souffre d'une affection cardiaque.

L'ÉLECTIO

Le succès de M. Abelin

(Suite de la première page.)

On ne peut généraliser à partir d'une circonscription où le candidat de la « majorité présidentielle était un converti de 1974, dont le ralliement lui a valu de perdre — on l'a vu le 19 octobre aussi bien que le 12 — une partie de son électorat habituel. Les électeurs ont fait un petit saut, mais n'ont pas sauté la barrière, et que le mot « dérive » employé par le président-directeur général de *l'Express* ne s'applique pas totalement au second tour.

Il y a dérive dans la mesure où le ministre de la coopération retrouve son siège avec 52,60 % des suffrages exprimés, score qui est exactement identique à celui de 1967, mais inférieur de près de huit points à celui de 1973 (60,81 %) (1). Il n'y a pas dérive, et le gagnant s'est empressé de le souligner, puisque M. Abelin « fait » mieux dans la circonscription que M. Giscard d'Estaing lors du second tour de l'élection présidentielle de mai 1974 (51,09 %). Et ses amis politiques les plus proches d'en conclure, un peu abusivement, que le courant réformateur détient une « *part déterminante* » dans la majorité présidentielle.

La progression de l'opposition qui s'inscrit dans un courant plus général, est incontestable et spectaculaire puisque Mme Edith Cresson, membre du secrétariat national du parti socialiste, recueille 47,39 % des suffrages exprimés alors que le 11 mars 1973 le candidat unique de la gauche, M. Fromonteil (P.C.) n'en avait totalisé que 39,06 %. Dans la mesure où la forte diminution des abstentions entre le premier et le second tour (de 36,28 % à 23,45 %) ne rend pas impossible une analyse sérieuse des transferts de voix, il semble bien que le corps électoral du P.C. n'ait pas rechigné à reporter ses voix sur la candidate du P.S., mais il aurait fallu, pour provoquer un raz de marée, un enthousiasme auquel on pouvait s'attendre : les comm nistes avaient refusé aux soc listes le meeting commun ceux-ci proposaient, et leurs l ders nationaux et locaux s'éta tenus à l'écart de la réun contradictoire de jeudi.

S'il y avait eu au second t dérive du « *pouvoir nonchal et lointain* », et protestat massive contre ce pouvo Mme Cresson aurait recu toutes les voix qui ne s'étai pas portées au premier tour M. Abelin, voix dont le t représentait 59,58 % des suffra exprimés. Tel n'a pas été le et il s'en faut de plus de t points. L'adversaire du mini de la coopération mérite que rende hommage au bon sens à la modestie dont elle preuve en se bornant à conc que la consultation de la Vie lui a permis de mettre en p « *une plate-forme de départ* »

RAYMOND BARRILLON

(1) Il n'y a pas lieu d'établir comparaison avec les résultats second tour de juin 1968, qui a laissé en présence trois candida M. Abelin, Centre dém. (46,65 M. Rochenoir, U.D.R. (32,90 % M. Fromonteil, P.C. (20,44 %).

M. FOUQUETEAU SIÉGER A L'ASSEMBLÉE NATIONAL

M. Pierre Abelin ayant m festé son désir de conserver fonctions de ministre de la péralion c'est son supplé M. Jean-Jacques Fouqueteau, dans un mois, siégera à l'Ass blée nationale.

[Né le 13 octobre 1922 à Lou M. Fouqueteau est conseiller nicipal de cette ville. Gérant société — il assure le commerce porcs, — administrateur de la C d'épargne, il est également président de l'Union commercial Loudun.]

M. Servan-Schreiber : l'immobilisme gouvernemental nous conduit au socialism

Le numéro de *l'Express* daté du 20 octobre, pose en couverture la question suivante : « *La France socialiste ?* » La rubrique politique de l'hebdomaire s'ouvre sur un éditorial de M. Jean-Jacques Servan-Schreiber intitulé « La dérive ».

Le député réformateur de Meurthe-et-Moselle écrit notamment : « *Derrière l'apparence du calme, du sang-froid, du raisonnable et du méthodique, c'est l'attentisme.*

» *Délais de réflexion, nouvelles commissions techniques, actions ponctuelles prioritaires pour parer à la crise, crainte engourdissante de perdre encore un demi-point dans l'électorat — on remet, on remet... (...)*

» *Depuis le début de « l'ère nouvelle dans la politique française », depuis cinq cent vingts jours, on évoque la réforme de l'impôt. Et, chaque fois qu'une occasion se présente de l'amorcer, sur un point quelconque, on recule. (...)*

» *L'erreur politique commise sur l'impôt foncier est préoccupante. Elle signale une dérive entre le gouvernement et le pays.* »

Après avoir relevé que — « contresens » — le service d'ordre « *envoyé de Paris à Chât rault pour étouffer le déba du 20 octobre, criait : « Mit rand, Portugal ! »*, l'ancien nistre des réformes note : « *vie quotidienne, les fins de l'embauche des jeunes, l'inc tude sur l'emploi, et l'impres ressentie d'un pouvoir noncha et lointain ne laissent guèr temps de faire du tourisme p tique au Portugal. (...)*

» *Dans six mois, dans un On n'attendra pas 1978 constater, ne serait-ce cantonales de mars prochai l'électorat a fait le saut. Où alors, la légitimité, ou du l'autorité, du pouvoir ?*

» *L'immobilisme gouverne tal, l'emprise de la bureau et la démission politique conduisent ainsi au socialis*

M. Servan-Schreiber conc « *Cette société apeurée, donne d'elle-même une ima recroquevillée, et cassante, tribune du Parlement, sur tréteaux de Châtellerault, les colonnes de ses journaux prendra encore de vrais ris personnels pour la défendre*

» *Les C.R.S., eux aussi, des enfants...* »

Dans la presse parisienne

L'AURORE : test négatif pour la gauche.

« *Qu'on ne nous dise pas que le score final marque un progrès appréciable de la gauche dans la paisible circonscription de Châtellerault et de Loudun.*

» *La gauche a voulu faire de cette élection un « test nation*

» *Le test est négatif (...).*

» *Pas plus que les Fran d'autres départements, les gen la Vienne n'éprouvent d'exu tion devant les premiers résu du septennat. Pas plus qu' autres, les voies actuelles de l'a nir ne leur paraissent radieu*

(JOSÉ VAN DEN ESCH

LE FIGARO : une opéra payante.

Il reste que, si l'opération pas été aussi payante qu' avait pu l'espérer pour la gau prise dans son ensemble, se sera révélée extrêmement r table pour le parti social pris en particulier. Il est, en ef parvenu à inverser dans ce circonscription le rapport forces avec le P.C., ce qui ét son objectif principal. Sans do a-t-il cru, un moment, pouv emporter de surcroît la victo finale, mais il se consolera as aisément de cette déception égard au succès obtenu sur s allié. Ce qui ne manquera pourtant de poser des problème

(PIERRE THIBON.

LIBERATION : une « figure ».

« *Le parti socialiste a trou dans cette élection le personna féminin qui lui faisait défa jusqu'à maintenant, ne serait que pour contrebalancer Giro et Veil. L'avancée du P.S. Châtellerault est due peut-êt autant qu'à sa politique à personnalité de sa candidate Edi Cresson. Quoique handicapée p son « parachutage », celle-ci su mener une campagne activ et surtout se démarquer du sty « politicien » de la plupart de principaux leaders du P.S. venu lui apporter leur soutien. (...) El est devenue en quelques jou une « figure ».* »

DEUX ÉLECTIONS CANTONALES

LOIRE-ATLANTIQUE : canton de Riaillé (1er tour).

Inscr., 4 509 ; vot., 3 385 ; suffr. expr., 3 327. Mlle Isabelle Le Guales de Mézaubran, sans étiq., 2 085 voix, ELUE ; MM. Michel Ragueneau, P.S., 552 ; Jean Ferré, sans étiq., m. de Riaillé, 353 ; Alexandre Pouvreau, sans étiq., 337.

[Il s'agissait de pourvoir au remplacement de Yves Le Guales de Mézaubran, sans étiq., décédé, qui, en septembre 1973, avait été réélu au premier tour avec 2 182 voix, contre 616 à M. Ragueneau, P.S., et 107 à M. Le Gac, P.C., sur 4 174 inscrits, 2 954 votants et 2 905 suffrages exprimés.]

YONNE : canton de Cruzy-le-Châtel (1er tour).

Inscr., 2 550 ; vot., 1 791 ; suffr. expr., 1 754. MM. Michel Delprat, R.I., 795 voix ; Dutartre, sans étiq., 563 ; Mme Jeannette Henry, P.C., 396. *Il y a ballottage.*

[Il s'agit de pourvoir au remplacement de Paulin Delprat, R.I., récemment décédé, et dont le fils est arrivé en tête du scrutin de ballottage. Paulin Delprat avait été réélu au premier tour des élections cantonales de mars 1970 avec 1 136 voix contre 366 à M. Alain Henry, P.C., sur 2 347 inscrits et 1 502 suffrages exprimés.

M. Michel Delprat avait déjà été élu le 5 octobre maire des communes associées de Tanlay, Commissey et Saint-Vinnemer.]

L'ÉLECTION LÉGISLATIVE PARTIELLE DE LA VIENNE

La « majorité présidentielle » ne retrouve pas son potentiel de voix de 1973

De notre correspondant

Poitiers. — En bonne logique arithmétique, il fallait, dimanche 19 octobre, pour le second tour de l'élection législative partielle de la Vienne, à M. Pierre Abelin, candidat de la majorité présidentielle, l'apport d'électeurs qui étaient abstenus au premier tour du scrutin pour pouvoir l'emporter sur Mme Edith Cresson, membre du secrétariat du parti socialiste. Le candidat du parti communiste, M. Paul Fromonteil, celui du Mouvement des démocrates, M. André Roussel, et celui de Lutte ouvrière, M. Robert Cerisier, avaient respectivement invité leurs 9 339, 1 982 et 683 électeurs à joindre leurs voix aux 9 775 obtenues par Mme Edith Cresson. Mais le raisonnement politique obéit à d'autres règles que les mathématiques. Les électeurs de la circonscription ont voté en plus grand nombre, dimanche (76,55 %, contre 63,72 % au premier tour). La température était beaucoup plus clémente. Les bureaux de vote, depuis leur ouverture jusqu'au moment du dépouillement du scrutin, ont été protégés par d'importantes mais discrètes forces de police (deux compagnies républicaines de sécurité et deux escadrons de gendarmerie mobile, soit plus de quatre cents hommes au total). Les autorités locales craignaient en effet d'intempestives interventions des prostituées venues la veille rencontrer M. Abelin à Châtellerault. Mais aucun incident n'a été signalé au cours de cette journée.

CANDIDATS ET PARTIS	19 OCTOBRE 1975 Inscrits : 69 789 Suff. expr.: 52 118 Abst. : 23,45 %		12 OCTOBRE 1975 Inscrits : 69 838 Suffr. exp. : 43 442 Abst. : 36,28 %		11 MARS 1973 Inscrits : 64 404 Suffr. exp.: 49 183 Abst. : 20,11 %		4 MARS 1973 Inscrits : 64 408 Suffr. exp.: 50 322 Abst. : 19,56 %		30 JUIN 1968 Inscrits : 62 098 Suffr. exp.: 46 468 Abst. : 24,13 %		23 JUIN 1968 Inscrits : 62 115 Suffr. exp.: 47 921 Abst. : 21,23 %		12 MARS 1967 Inscrits : 62 996 Suffr. exp. : 47 072 Abst. : 23,84 %		5 MARS 1967 Inscrits : 63 006 Suffr. exp.: 48 268 Abst. : 20,77 %	
	Voix	%	Voix	%	Voix	%	Voix	%	Voix	%	Voix	%	Voix	%	Voix	%
M. ABELIN (Centre dém.)	27 418	52,60	21 467	49,41	29 909	60,81	18 571	36,90	21 677	46,65	21 555	44,98	24 761	52,60	24 070	49,87
Mme CRESSON (P.S.)	24 700	47,39	9 775	22,50	—	—	7 559 (1)	15,02	—	—	—	—	—	—	—	—
MM. FROMONTEIL (P.C.)			9 339	21,49	19 215	39,06	11 674	23,19	9 502	20,44	10 139	21,15	14 473	30.74	14 424	29,88
ROUSSEL (Mouv. des dém.)			1 982	4,56	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
CERISIER (L.O.)			683	1,57	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
HOUBEQ			196	0,45	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
U.D.R.					59 (2)	0,12	12 518 (2)	24,87	15 289 (2)	32,90	14 179 (2)	29,58	7 838 (2)	16,65	9 772 (2)	20,24
P.S.U.					—	—	—	—	—	—	2 048 (3)	4,27	—	—	—	—

(1) M. Henri Charrieau ; (2) MM. Michel Montenay, U.R.P.-U.D.R., en 1973 ; Victor Rochenoir, U.D.R., en 1968 ; Charles Gombault, U.N.R.-Ve Rép., en 1967 ; (3) M. André Chabane.

D'un tour à l'autre, M. Abelin gagne près de six mille voix, pour la plus grande part des abstentionnistes du premier tour. Sa progression de trois points est à peu près régulière dans l'ensemble des communes de l'arrondissement, y compris à Naitié, commune dont le maire, M. Sauvion, était le suppléant du candidat communiste. Là, M. Abelin passe de 544 voix à 712, et le candidat socialiste obtient 1 013 suffrages, soit 92 de plus que l'ensemble des voix de gauche du premier tour, alors que les suffrages exprimés augmentaient de 200 d'un dimanche à l'autre.

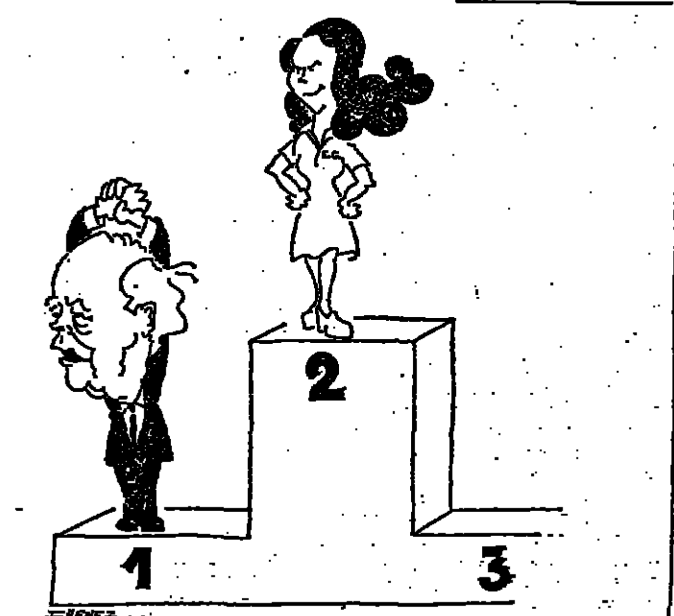
A Loudun, où M. Abelin avait enregistré un très net recul le 12 octobre tout en obtenant la majorité absolue dès le premier tour, Mme Cresson rassemble plus de suffrages que ne le permettait le total des voix d'opposition. Au premier tour en effet la gauche obtenait 1 319 voix, et le candidat de M. Jobert 138, or Mme Cresson a totalisé dimanche 1 606 voix, mordant donc elle aussi sur les abstentionnistes du premier tour.

Les résultats confirment qu'une partie de son électorat n'a pas suivi M. Abelin lorsque celui-ci a rejoint la majorité à l'occasion de l'élection présidentielle.

La comparaison avec les résultats du deuxième tour de 1973 est, à cet égard, significative, mais il est vrai qu'il s'agissait à l'époque d'élections générales et que l'adversaire du maire de Châtellerault était communiste et non socialiste. Dimanche, les suffrages exprimés étaient supérieurs de quatre mille à ceux du 11 mars 1973, mais M. Abelin en obtient deux mille cinq cents de moins. Dans ses commentaires, le ministre de la coopération a préféré confronter les résultats à ceux de l'élection présidentielle de 1974 et noté qu'il y avait « *un progrès considérable pour la majorité même dans une conjoncture plus difficile* ». Il a ensuite indiqué : « *Je pense rester ministre, j'en ai le désir.* »

Depuis deux ans, le maire de Châtellerault a sur sa droite un adversaire U.D.R. coriace, M. Michel Montenay, qui aspire toujours à la députation et ne fait pas mystère de sa candidature lors des prochaines élections législatives. M. Abelin a maintenant sur sa gauche un autre adversaire qui pourrait se manifester dès les élections cantonales de 1976 puis lors des élections municipales de 1977. Mme Edith Cresson a en effet clairement indiqué qu'elle allait s'installer à Châtellerault. Son score dans cette ville l'encourage en effet à rester : elle obtient, de peu il est vrai, la majorité dans la ville (50,56 % des voix). Mais de sérieux problèmes se poseront aux socialistes et aux communistes s'ils veulent faire une liste commune. La répartition des sièges et surtout la désignation de la tête de liste est loin d'être acquise car lors du premier tour Mme Cresson avait été devancée de cinq cent cinquante et une voix dans la ville de Châtellerault par le candidat communiste, M. Paul Fromonteil.

JEAN-MICHEL AUDINEAU.



(Dessin de CHENEZ.)

M. ABELIN : le P.S. est le parti des mécontents.

M. Pierre Abelin a commenté, dimanche 19 octobre, sa réélection, en notant :

« *Le parti socialiste a fait une poussée qui est incontestable dans toute la France, parce qu'il expose de temps en temps des thèses socialistes, y compris celles que personne ne comprend, comme l'autogestion, et que, par ailleurs, c'est le rassemblement des mécontents, comme l'ont été, dans le passé, un certain nombre de partis que je ne voudrais pas citer, mais qui, en toutes circonstances, groupaient l'ensemble des mécontents. Le parti communiste, oui, ayant des positions plus tranchées, rassemble moins de mécontents à l'heure présente que le parti socialiste.* »

M. PONIATOWSKI : un succès pour la France.

M. Michel Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, président de la Fédération nationale des républicains indépendants, a adressé à M. Abelin un télégramme de félicitations dans lequel il note :

« *Votre succès à l'élection de Châtellerault montre, une fois de plus, comme dans les partielles précédentes, la solidité et la cohésion de la majorité présidentielle que vous avez représentée. Vos électeurs ont refusé la voie dangereuse que leur proposait la coalition socialo-marxiste. L'échec de François Mitterrand, qui a souhaité donner à votre élection les caractères d'un test national, devrait le conduire à en méditer les résultats. Votre succès, c'est celui de la France qui refuse l'aventure et qui, résolument, veut accompagner le président de la République dans sa politique de progrès et de réformes.* »

M. JOBERT : un succès relatif.

M. Michel Jobert, fondateur du Mouvement des démocrates : « *Pour une fois encore, l'ambiguïté a pu paraître payante. D'une part, un homme qui s'est opposé depuis plus de quinze ans à la Ve République, en particulier à ses institutions et à sa politique d'indépendance, a été soutenu sans réserve par une majorité qui se prétend en même temps l'héritière du général de Gaulle et de Georges Pompidou. D'autre part, un gouvernement qui a été impuissant à éviter l'aggravation de la crise a pu continuer d'afficher sa satisfaction et ses certitudes diverses en cachant ses insuccès à coups d'artifices et d'anathèmes. Mais que la majorité ne s'y trompe pas. Son succès relatif risque d'être un sursis.* »

M. NEUWIRTH : une preuve indiscutable.

M. Lucien Neuwirth, porte-parole de l'U.D.R. : « *L'opposition a voulu un test national. Elle l'a eu. La majorité qui soutient le président Valéry Giscard d'Estaing a été confirmée. L'élection de M. Abelin démontre tout d'abord que l'électorat U.D.R. a répondu à l'appel que lui a lancé à Châtellerault M. Jacques Chirac.* »

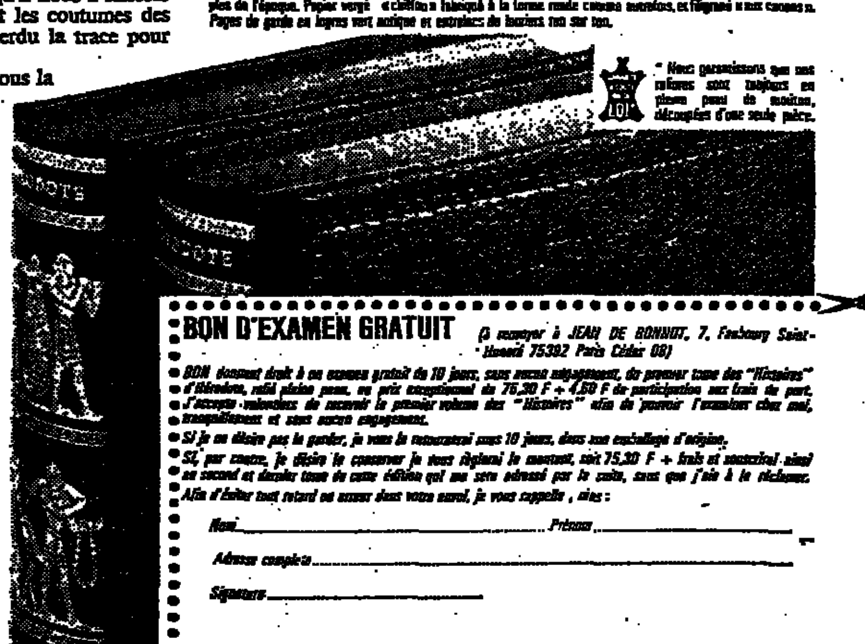
Mme CRESSON : une plate-forme de départ.

Mme Edith Cresson, membre du secrétariat du P.S., a souligné dimanche soir 19 octobre :

« *L'ensemble de la gauche a progressé d'une façon très nette par rapport au score précédent de 1973. On a pu constater la progression très nette du parti socialiste à l'intérieur de la gauche. Donc, nous pensons que le résultat d'aujourd'hui est une plate-forme de départ pour un très grand succès de l'ensemble de la gauche dans cette circonscription et c'est ce à quoi nous nous attacherons, nous socialistes, et ce à quoi je m'attacherai personnellement. Ce que nous voulions, c'était faire une démonstration que la gauche était en progression et nous y sommes parvenus.* »

● *M. Mitterrand*, premier secrétaire du P.S., a déclaré dimanche 19 octobre à Saint-Mathieu-de-Tréviers (Hérault) : « *La majorité pourtant si fortement enracinée a été mise en péril à Châtellerault. Si la vague monte là-bas, jusqu'où montera-t-elle dans le reste de la France ?* »





LE TRENTENAIRE DE L'ENA

« Les fonctionnaires ont un devoir de loyauté envers le gouvernement » rappelle M. Chirac

Le trentième anniversaire de la fondation de l'Ecole nationale d'administration, créée par l'ordonnance du général de Gaulle du 9 octobre 1945, a été officiellement célébré, lundi 20 octobre, à Paris, à l'occasion du quatrième congrès international des responsables de la formation des fonctionnaires supérieurs, qui réunit pendant une semaine les représentants d'une trentaine de pays. Au cours de la séances d'ouverture de ce congrès, M. Jacques Chirac, lui-même ancien élève de l'ENA, a, pour la première fois depuis qu'il est premier ministre, indiqué quelle conception le gouvernement se fait de son administration. N'évoquant à aucun moment une éventuelle réforme de l'ENA, M. Chirac a uniquement traité des problèmes généraux de l'administration en s'adressant à l'ensemble de la fonction publique pour dissiper le malaise qu'elle connaît. Rappelant le principe de la liberté d'opinion des fonctionnaires, il a souligné qu'ils avaient aussi envers l'Etat un devoir de loyauté. Il a annoncé la restauration de la notion de responsabilité grâce, notamment, à une plus grande déconcentration du pouvoir de décision. Invitant les fonctionnaires à ne plus être seulement des « technocrates », il leur a demandé de marquer plus de considération envers les administrés et de pratiquer davantage la « participation ».

Le premier ministre n'annonce donc aucune remise en cause fondamentale de l'Ecole. Le gouvernement ne souhaite pas s'interroger sur les finalités de celle-ci ni sur ses moyens. Le problème de la réforme de l'ENA demeure donc toujours posé. En effet, si l'école unique de formation des hauts fonctionnaires de l'Etat a dans une mesure certaine fait la preuve de son utilité, bien des tares de ce système sont apparues à l'usage. Les principes généreux et novateurs posés par M. Michel Debré il y a trente ans, au moment où il a « inventé » l'ENA, ne se sont pas épanouis autant qu'il le souhaitait.

Les réformes partielles qui sont intervenues ont révélé les hésitations du pouvoir politique et n'ont pallié les inconvénients du système que de façon bien imparfaite.

Toutefois, depuis peu d'années, à défaut d'une réforme réelle de l'Ecole, une modification progessive s'opère. Le moule qui, au fil des promotions, avait fait des énarques les agents uniformes et multiples de la technostructure de l'Etat, craque peu à peu. Les origines sociales, géographiques et universitaires des élèves sont plus diversifiées que par le passé. Le recrutement des candidats au sein de la fonction publique elle-même s'accroît. Ainsi, depuis trois ans, le nombre des candidats-fonctionnaires au concours interne est-il passé de deux cent quatre-vingt à cinq cents, alors que celui des candidats-étudiants est resté étale (un millier).

Cette promotion interne au sein de l'administration sera favorisé par le nouveau directeur de l'école, M. Pierre-Louis Blanc. On note aussi un très sensible effort d'amélioration de la qualité de l'enseignement donné à l'école. Enfin, les choix opérés par les élèves à l'issue de leur scolarité pourront, à terme, s'ils se confirment, bouleverser la traditionnelle hiérarchie des emplois dans la fonction publique. L'attirance des postes assurant rapidement des responsabilités dans le domaine de la gestion et la séduction de la province peuvent remettre en cause la prééminence réelle des « grands corps ».

Parmi les reproches essentiels que les anciens élèves adressent à leur école et que formulent aussi les praticiens de la fonction publique, on peut relever le caractère trop parisien et trop peu démocratique du recrutement, la course au classement et le « bachottage » qui se déroulent pendant la scolarité, la compétition cruelle qu'imposent aux élèves le choix entre les « grands corps » et les autres débouchés administratifs. Ces reproches sont exprimés dans les deux « points de vue » publiés ci-dessous qui constituent une réponse à la « Défense de l'ENA » que M. Jean Carrière, président de l'Association des anciens élèves, avait présentée dans nos colonnes (« le Monde » du 11 octobre).

Ecole d'application, école de formation, école de répétition ou école de classement, l'ENA n'a pas vraiment choisi l'une de ces vocations. En refusant de s'attaquer réellement à ce problème, le gouvernement semble redouter d'avoir à remettre en cause l'ensemble de l'organisation de la fonction publique. La complexité de celle-ci, sa rigidité, l'imbrication des statuts, le corporatisme infini qui s'y est développé, le fait qu'elle soit toujours soumise au statut général des fonctionnaires de la loi du 19 octobre 1946 et que les agents de l'Etat soient répartis en plus de neuf cents corps distincts, tout cela constitue un édifice à la fois enchevêtré et fragile, soudé par la défense des intérêts acquis et la protection des privilèges.

La modification de cet ensemble a jusqu'à présent rebuté les réformateurs les plus hardis, même ceux qui proclamaient l'avènement d'une « ère nouvelle », celle du changement.

ANDRÉ PASSERON.

« Aucune allégeance n'est exigée »

M. Chirac a notamment déclaré :

« Aucun équilibre durable ne peut s'instaurer dans un pays où existerait une coupure entre le gouvernement ou le régime et les corps administratifs.

» Dans un pays démocratique et pluraliste comme la France, il est bien clair qu'aucune allégeance politique n'est exigée des fonctionnaires, à quelque niveau qu'ils se situent. Pas davantage ne leur demande-t-on de renier une opinion, quelle qu'elle soit. Parmi les attaques dont l'ENA fait l'objet, on trouve souvent le reproche d'une politisation excessive dans le sens du gouvernement. Toute personne un peu informée sait que ce reproche n'est nullement fondé : il suffit de connaître les responsables de l'opposition pour s'en apercevoir.

» Je reprendrai volontiers à mon compte la « théorie du fonctionnaire sous un régime républicain », que Jaurès esquissait en ces termes : « Comme fonctionnaire, il ne relève que de la nation ; comme homme, il ne relève que de sa conscience. » Les hommes de l'administration reflètent la pluralité des opinions qui s'expriment dans la nation : il n'y a rien là que de normal.

» Cependant, la nation a librement confié à un président de la République et à des Assemblées parlementaires le soin de la diriger et de la représenter. Les agents de l'Etat, en tant que fonctionnaires, ont un devoir de loyauté à l'égard du gouvernement — je dis loyauté, et non pas loyalisme — qui est une simple conséquence du respect de la souveraineté nationale. Aux citoyens, qui n'ont pas forcément les mêmes idées qu'eux, ils doivent une neutralité qui se traduit dans l'obligation de réserve. Je m'en voudrais de rappeler ces notions bien connues si l'on ne percevait pas aujourd'hui les signes d'une certaine dégradation des vertus traditionnelles de l'administration. L'administration doit renouveler son état d'esprit, c'est vrai. Mais elle doit aussi conserver intacts les principes qui ont fait sa force. Elle doit demeurer avant tout impartiale, indépendante à l'égard des pressions politiques, économiques ou syndicales. Elle doit conserver le souci d'agir dans le cadre des lois à une époque où beaucoup récusent la législation en vigueur sous prétexte qu'elle ne correspond pas à leur idéal de société. Le principe de supériorité de la loi, qui doit imprégner tout le comportement social dans les démocraties, s'impose d'abord à l'administration. »

Qui fait quoi ?

M. Chirac expose ensuite les obligations du gouvernement envers ses fonctionnaires en disant :

« On fait souvent à l'administration le reproche de ne pas « suivre ». Mais c'est peut-être parce qu'on ne lui a pas dit où on allait. Le gouvernement obtiendra d'autant plus de ses fonctionnaires qu'il se sera efforcé de conférer à chacun une zone de responsabilité propre, même si elle est étroite. Il faudrait de nouveau savoir, dans l'administration, qui fait quoi. Je songe à une déconcentration cohérente, qui porte sur des blocs de compétence, qui donne aux autorités déconcentrées non pas des attributions éparses, mais de véritables missions, et leur fournisse aussi les moyens de les exercer. La notion de responsabilité, qui implique à la fois liberté et sanction, serait restaurée. Ainsi conçue, la déconcentration permettrait sans doute aussi d'améliorer les rapports entre l'administration et les citoyens. Elle devrait faciliter l'association des intéressés à la conduite des affaires publiques. En tout cas, elle mettrait en face d'eux des agents ayant pouvoir de décision. Il existe un malaise. L'administration s'attire de la part du public des critiques contradictoires et qui, pourtant, se cumulent. Certains disent, en accusant le trait, un organisme paralysé et paralysant.

» Je considère le modèle technocratique comme aussi dépassé que le modèle napoléonien. Les fonctionnaires doivent prendre en compte les données psychologique et sociologique de leur action, dont elles conditionnent le succès. Les administrés ont droit à la considération. La simplicité des procédures et des démarches, la courtoisie dans l'accueil, sont des objectifs essentiels. La notion de service public dans le monde contemporain ne peut plus se dissocier de celle de service du public.

La concertation se détruirait elle-même si elle prenait un caractère purement rituel ou si, à l'inverse, elle se traduisait par un transfert de responsabilité. L'administration ne doit pas hésiter à confier à des associations, sous certaines conditions, des tâches d'intérêt général qu'elle ne peut convenablement assumer elle-même. »

LE PROGRAMME DU CONGRÈS

Le IV[e] congrès international des responsables de la formation des fonctionnaires supérieurs se déroule à la Maison de la chimie, 28 bis, rue Saint-Dominique, à Paris (VII[e]), du 20 au 24 octobre, sous la présidence de M. Pierre Racine, ancien directeur, et M. Pierre-Louis Blanc, actuel directeur de l'ENA. Les congressistes seront reçus, jeudi 23 octobre, à Amboise, par M. Michel Debré, maire de la ville, ancien premier ministre. Quatre thèmes seront étudiés :

— Détermination des besoins de formation permanente des fonctionnaires nationaux, et notamment pour leur participation à des négociations internationales ;

— Possibilités d'utilisation création d'une école d'administration européenne ;

— Possibilités d'utilisation dans l'administration publique des principes de gestion des entreprises privées et formation des fonctionnaire à ces méthodes ;

— La formation des cadres administratifs chargés de la gestion des ouvriers d'Etat.

L'ORIGINE SOCIALE DES ÉLÈVES

En réponse à une question écrite que lui avait posée en octobre 1975 M. Jacques Duclos, sénateur communiste de la Seine-Saint-Denis, M. Gabriel Péronnet, secrétaire d'Etat chargé de la fonction publique, précise ainsi quelle est l'origine sociale des élèves de l'ENA (Journal officiel, *Sénat, 5 mars 1975) :*

CATEGORIES socio-professionnelles des parents	PROMOTIONS 1947-1954	1955-1962	1963-1969	1970-1975
Agriculteurs	4,3	2,6	5,6	3,6
Ouvriers	1,9	4,9	2,8	5,6
Employés	15,3	12,4	10,7	9,7
Artisans, commerçants	9,3	6,3	6,4	5,9
Industriels, gros artisans et commerçants	9,7	7	7	6,8
Cadres moyens	27	27,8	20,6	19,7
Professions libérales	8,2	6,8	13,2	11,3
Cadres supérieurs	24,3	32,1	33,8	37,2

DEUX POINTS DE VUE

Machine à classer

par PATRICK GAUTRAT (*)

POURQUOI ne souffler mot des vagues de contestation successives qui, depuis 1968, secouent l'Ecole ? Projet de réforme présenté par la promotion Jean-Jaurès en 1969, demi-échec de la commission Bloch-Lainé, réunie en 1968-1969, manifeste « antirépression » de la promotion Thomas-More en 1970 et, surtout, la fameuse lettre de la promotion Charles-de-Gaulle en octobre 1971 dénonçant le système du classement final et la prépondérance excessive des « grands corps » (Inspection des finances, Conseil d'Etat et Cour des comptes) sur le reste des administrations civiles. Pourquoi ne pas avoir rappelé que soixante-huit des élèves de cette promotion refusèrent, en juin 1972, de se soumettre aux critères habituels de choix à la sortie de l'Ecole et délaissèrent systématiquement les trois grands corps ?

Ces différentes actions provoquèrent une « mini-réforme » de l'Ecole à partir de 1972, qui eut surtout pour mérite d'assurer une meilleure formation aux futurs fonctionnaires grâce à la création de deux « voies » de recrutement (administration générale et administration économique). Mais aucun des autres problèmes, posés depuis près de dix ans, n'a trouvé le moindre début de solution et le geste généreux de la promotion Charles-de-Gaulle a été sans lendemain.

L'ENA reste avant tout une « machine à classer » les futurs hauts fonctionnaires, le « bachottage » et la répétition de notions mille fois apprises étant l'unique moyen de décrocher à la fin du parcours les quelques points décisifs. Parler de « professionnalisme » des jeunes énarques est donc bien illusoire, car l'ENA n'est en rien l'école d'application et de formation qu'elle devrait être.

Les privilèges des « grands corps » sont intangibles : carrières plus rapides, traitements et primes plus élevés dans des proportions allant parfois du simple au double et, surtout, « vivier » inépuisable pour les cabinets ministériels dans lesquels s'élaborent toujours davantage les décisions, la seule exécution étant laissée aux services. Quant à un recrutement des grands corps autre que par le concours de sortie de l'Ecole, aucun effort sérieux de réflexion n'a jamais été entrepris ; il ne suffit pas de dire que toute désignation sur dossier de fonctionnaires ayant quelques années de carrière favoriserait les manipulations politiques ; mieux vaudrait rechercher une formule équitable et ne plus se contenter du système scolaire, qui consiste à laisser aux aléas du concours de sortie et des quarts de point la séparation définitive des « super-énarques » et des autres.

Bien des voies sont à explorer pour rendre l'ENA à sa vocation originelle : démocratisation et régionalisation réelles du concours d'entrée, qui n'est aujourd'hui que l'application inexorable des « recettes » apprises à l'Institut d'études politiques de Paris ; choix des carrières dès l'entrée à l'Ecole au sein d'un corps unique d'administrateurs de l'Etat à l'intérieur duquel la mobilité serait une réalité ; véritable formation professionnelle pendant la scolarité à l'Ecole, osmose avec l'Université et le secteur privé ; promotion réelle au sein de la fonction publique, les lauréats du concours « interne » de l'ENA n'étant pas, comme à l'heure actuelle, presque toujours condamnés aux postes de moindre importance.

Enfin et surtout, les « énarques » devraient élargir quelque peu leur champ de réflexion : ainsi que le rappelait une section syndicale de l'Ecole en 1971, il ne faut jamais oublier que « dans le reste de l'administration, les méfaits de la hiérarchie excessive se font sentir avec plus d'acuité : mettre en cause les divisions actuelles existant entre catégories de fonctionnaires et entre ministères, c'est poser un problème d'ensemble qui requiert une action de tous les fonctionnaires ».

* *

Une Ecole nationale d'administration fidèle aux objectifs de ses fondateurs à de quoi effrayer les conservateurs de tous poils : le ministère de l'Intérieur en instituant, en 1973, un recrutement parallèle pour les sous-préfets, a témoigné aussi clairement que le ministère de la justice plus récemment vis-à-vis de l'Ecole nationale de la magistrature, de la méfiance de certaines administrations face à des institutions dont le but est d'assurer l'indépendance et le renouveau de la haute fonction publique. Après trente ans d'existence, l'ENA est à certains égards un succès, mais ce n'est pas en passant sous silence ses problèmes les plus aigus que l'on contribuera à présenter sa défense en termes convaincants.

(*) Ancien élève de l'ENA, promotion Robespierre.

Instrument de sélection sociale

par PHILIPPE BRAUD (*)

QUATRE ans après une réforme qui s'assignait un objectif de démocratisation du recrutement, le concours de décembre 1974 permet les constatations suivantes : pour le concours externe (étudiants) : 89 admis, 42 sont nés dans la région parisienne et 74 y ont leur résidence. Pour le concours interne (fonctionnaires) : sur 53 admis, 17 sont nés dans la région parisienne et 41 y ont leur résidence. Sur le plan de l'origine sociale, 8 des 89 admis du concours externe et 22 des 53 admis du concours interne sont des enfants de « commerçants et artisans », de « fonctionnaires de catégories C et D », d'« agents de maîtrise », d'« ouvriers » et d'« employés du commerce et de l'industrie non cadres ».

Non seulement la démocratisation est dérisoire mais il n'y a pas d'amélioration de la ventilation géographique des élèves. Le nombre des candidats admis, issus des centres de province, stagne rigoureusement depuis trois ans. (Avant la réforme de 1971, il y a même eu de meilleures performances !) En outre, de 1974 à 1975, les étudiants inscrits dans les centres de province voient leur nombre diminuer fortement. Au rythme actuel des changements, il faudra, en l'an 2000, examiner à la loupe les « progrès » réalisés.

Reste la fameuse démocratisation par les concours internes ! Je passe d'abord sur la question de savoir quels « fonctionnaires » peuvent préparer le concours : ceux qui ont des responsabilités effectives et accaparantes ou les autres ? Très souvent, ce sont en réalité de faux étudiants, maîtres d'externat ou d'internat. Mais l'essentiel est ailleurs : dans les classements de sortie, les élèves issus des concours internes sont très rarement placés en un rang tel qu'ils puissent accéder aux grands corps. Certes les tribunaux administratifs, les ministères sociaux se démocratisent peut-être... Mais l'inspection des finances, le Conseil d'Etat, le Quai d'Orsay, et, partant, les cabinets ministériels ?

L'ENA est, en réalité, le plus formidable instrument de sélection sociale, géographique et, de ce fait, culturelle des catégories dirigeantes.

Les conséquences en sont très graves.

Je glisserai ici sur le problème politique. Une haute fonction publique recrutée dans un milieu social étroit peut-elle être neutre et servir avec la même loyauté n'importe quel régime légal, réellement différent du régime politique actuel ?

De toute façon, il est malsain, sur le plan administratif, que le recrutement des cadres administratifs dirigeants soit en excessive distorsion, du point de vue sociologique comme du point de vue géographique, avec la réalité du pays. Cela signifie inévitablement que se creuse un fossé d'incommunicabilité et d'incompréhension entre ceux qui décident ou simplement préparent et inspirent les décisions, et les administrés de toute condition. Il n'est pas exagéré de dire que la haute fonction publique leur devient étrangère, « étrange » même. Les uns nourrissent un sentiment d'admiration révérentielle naïf, entretenu par les medias ; les autres une impatience qui ira croissant ; mais dans l'un et l'autre cas, les flux d'informations ne passent plus et le dialogue est inexistant ou caricatural.

Ajoutons que, dans une optique de décentralisation administrative territoriale, il est inévitable qu'un recrutement trop parisien aggrave ces pesanteurs qui, dans les faits, font échouer les moindres transferts de pouvoirs.

La nécessaire démocratisation de l'ENA suppose des concours d'entrée « autres ».

Devrait être mise au premier rang l'exigence de « représentativité », car la haute fonction publique doit refléter d'aussi près que possible les réalités sociologiques. Cela suppose cinq ou six grands concours régionaux où le nombre de places offert serait proportionnel au poids démographique de la zone considérée.

Pour recruter les « meilleurs » dans des couches sociales réellement diversifiées, les concours d'entrée puis la scolarité à l'école, ne devraient plus valoriser exclusivement les connaissances abstraites (ou les contacts avec les sphères dirigeantes), mais faire une large part, au niveau des épreuves de classement, aux expériences concrètes de vie sociale : stages dans des exploitations agricoles, des usines, des bureaux, à tous les niveaux hiérarchiques et connaissance effective des divers milieux sociaux. Nul doute qu'alors on recruterait, « au meilleur niveau », d'autres candidats aux langages plus diversifiés.

(*) Professeur à l'université de Rennes, directeur (démissionnaire) du Centre de préparation aux concours d'entrée à l'ENA.

DÉFENSE

Aux Pays-Bas

UN CROISEUR LANCE-MISSILES EST DÉSARMÉ PAR MESURE D'ÉCONOMIE

La Haye (*A.F.P.*). — Un croiseur lance-missiles néerlandais a été désarmé le vendredi 17 octobre en application de la décision prise par le gouvernement des Pays-Bas de réduire les dépenses militaires. Le *De Zeven Provincien*, un bâtiment de 12 160 tonnes, était en service depuis vingt-trois ans. Les réductions apportées aux forces armées ont provoqué les protestations des partenaires des Pays-Bas au sein de l'OTAN et les forces armées néerlandaises elles-mêmes.

Devant ce mécontentement, le gouvernement a décidé récemment de maintenir temporairement en service quinze avions de reconnaissance de type Neptune, qui pourraient rester opérationnels jusqu'à leur éventuel remplacement par des Breguet-Atlantic achetés à l'Allemagne de l'Ouest et à la France. Mais il ne semble pas que des négociations proprement dites soient en cours à ce sujet.

Par ailleurs, le ministre de la défense, M. Henk Vredeling, a indiqué, dans une lettre adressée à l'ensemble du personnel de la défense, que les économies prévues pour 1977 et 1978 pourraient être reconsidérées « *si elles devaient avoir des conséquences inacceptables* ». Il a néanmoins rappelé le point de vue du gouvernement selon lequel les Pays-Bas éprouveraient de plus en plus de difficultés à maintenir leurs forces à leur niveau actuel « *en l'absence d'une meilleure répartition des tâches entre alliés* ».

Le Maroc commande des patrouilleurs à la France

De notre correspondant

Cherbourg. — La marine marocaine a commandé à la France des patrouilleurs rapides, dont la livraison commencera dans quelques jours. Des négociations ont lieu actuellement entre les deux pays pour la construction d'autres types de bâtiments de guerre.

Aux Constructions mécaniques de Normandie à Cherbourg, c'est une série de six petites vedettes déplaçant 88 tonnes qui fait l'objet du contrat : il s'agit d'un nouveau type de patrouilleur dérivé des Albatros construits il y a quelques années pour l'Espagne, définis et étudiés par les Chantiers avec la collaboration des services de la Direction technique des constructions navales (D.T.C.N.).

D'une longueur de 32 mètres, ces patrouilleurs peuvent soutenir une vitesse continue de 25 nœuds.

Armé de deux canons de 20 millimètres, le prototype *El Wacil* sera livré dans quelques jours au Maroc ; *El Jail* a été lancé la semaine dernière, et les quatre autres unités seront mises à l'eau d'ici à mi-76.

A la Société française de constructions navales de Villeneuve-la-Garenne (Hauts-de-Seine), c'est le prototype d'une grosse vedette PR-72, étudié en collaboration avec la Direction technique des constructions navales et l'Electronique Marcel Dassault, qui a été commandé à deux exemplaires par la marine marocaine. C'est un PR-72 sans missile qui sera livré. Le PR-72 déplacera environ 450 tonnes à pleine charge et il sera armé d'un canon de 76 millimètres italien et d'un canon de 40 millimètres suédois. Ultérieurement, il pourra devenir un patrouilleur doté de quatre missiles surface-surface Exocet, de la Société nationale industrielle aérospatiale (S.N.I.A.).

D'autres négociations sont actuellement en cours, entre la France et le Maroc, qui souhaite également signer un contrat sur la construction par les arsenaux français de bâtiments de transport légers du type Batral. Actuellement étudié par la D.T.C.N., le Batral déplace 1 300 tonnes. Il est destiné à assurer des missions d'intervention dans les zones où l'équipement portuaire est faible, et peut transporter jusqu'à douze véhicules et des commandes. — R. M.

MÉDECINE

A cause d'une manifestation

LE CONSEIL RÉGIONAL DE L'ORDRE N'A PU JUGER TROIS MÉDECINS CONTESTATAIRES A RENNES

(De notre correspondant.)

Rennes. — Dimanche 19 octobre dans la matinée, à l'appel de diverses organisations, dont l'Association pour une médecine au service de la population de l'Ouest (A.M.S.P.O.), deux cent cinquante manifestants ont empêché le conseil régional de l'ordre des médecins de Bretagne de se réunir à Rennes. MM. Dominique Chevet, professeur agrégé de néphrologie, Bernard Le Marec, professeur agrégé de génétique, et Guy Caro, psychiatre à Rennes, devaient être jugés pour non paiement de leur cotisation à l'Ordre. Ils font partie d'un groupe des cinquante médecins d'Ille-et-Vilaine signataires du manifeste du Groupe information santé (GIS) demandant la suppression du conseil de l'ordre.

Ils reprochent à celui-ci de porter une grande part de responsabilité « *dans le maintien d'une organisation rétrograde de la médecine, en particulier dans la permanence d'obstacles qui empêchent qu'elle ne soit au service de la population* ». Ils estiment que, en se faisant défenseurs exclusivement de la médecine libérale et en restant silencieux devant le pouvoir des trusts pharmaceutiques sur les prescriptions de médicaments, « *l'ordre cautionne la dénaturation de la fonction médicale par la recherche du profit* ».

Empêcher les membres du conseil de siéger à huis clos

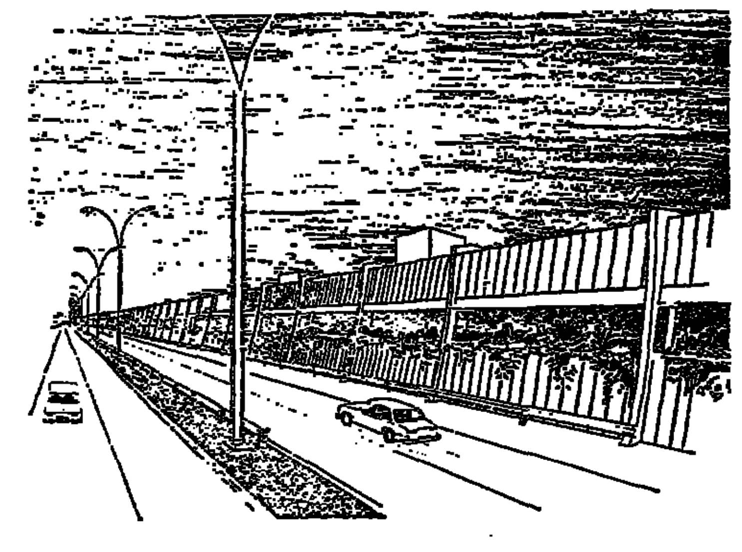
Interpellé et gardé à vue dans le cadre d'une opération de police effectuée dans les milieux autonomistes bretons (lire d'autre part nos informations), le docteur Guy Caro n'était pas aux côtés de ses confrères. Ceux-ci étaient accompagnés par des manifestants qui se sont introduits d'abord dans les locaux du conseil de l'ordre, malgré l'opposition de la police. Un commissaire a été quelque peu malmené. L'objectif de cette occupation était d'empêcher les membres du conseil de siéger à huis clos. Devant une telle situation, le président du conseil de l'ordre, le docteur Mollaret, a décidé de lever une séance qui n'avait pu se tenir. La manifestation s'est ensuite disloquée sans incident. L'apparition tardive de gendarmes mobiles armés de lance-grenades a été cependant unanimement critiquée par les médecins contestataires ou non.

DANIEL MORNET.

La région parisienne

AGRESSIONS

80 décibels qui fracassent la vie de 1500 familles



Le Niagara automobile de L'Hay-les-Roses

VU du quinzième étage de la tour qui domine, à L'Hay-les-Roses (Val-de-Marne), les autoroutes A 6 et B 6, le trafic automobile donne le vertige. C'est un torrent assourdissant comparable pour le bruit, selon les experts, aux chutes du Niagara : 80 décibels qui fracassent la vie de mille cinq cents familles. Un mur antibruit y est en cours de construction pour limiter les conséquences intolérables de l'ensemble autoroutier le plus large d'Europe.

« *Je ne dors qu'à coup de somnifères*, raconte une ménagère. *Le bruit est devenu insupportable lorsqu'a été mise en service, en 1971, l'autoroute B 6, doublement de l'autoroute du Sud. En 1957, il n'y avait que quatre voies. Aujourd'hui, on en dénombre douze. Le pire, c'est que le silence à la campagne m'est devenu pénible, lui aussi.* » Une poussière noirâtre s'accumule sur les vitres des pavillons « Castors ». Les fleurs crèvent. Il est impossible d'ouvrir les fenêtres pendant l'été.

Pourquoi continuent-ils d'habiter en bordure des autoroutes ? Réponse des locataires : « *Parce que c'est moins cher qu'ailleurs à cause du bruit. Essayez de trouver, en banlieue, un appartement F4 qui ne coûte que 700 F par mois, charges comprises !* » Réponse des propriétaires de pavillons : « *Avant, on était bien ici.* »

Les pouvoirs publics ont tardé à remédier à cette situation et, lorsqu'ils s'y sont décidés, leur démarche n'a pas été très cohérente. En 1971, un mur antibruit de 4,5 mètres de haut et de 450 mètres de long a été mis en service sur le talus ouest des autoroutes. Il devait abaisser de 20 décibels le niveau de bruit. Coût : 1 million. Un riverain sur deux n'a pas constaté de différence appréciable. Bien plus, les habitants situés à l'est ont l'impression que cet écran de béton leur renvoie un surcroît de bruit.

Gradins à fleurs

Deuxième solution de l'administration : racheter les appartements « sinistrés ». Des négociations sont en cours entre l'administration et seize propriétaires pour le rachat d'un immeuble « Castor ». « *Nous demandons que l'administration ne tienne pas compte des nuisances dans son estimation*, déclare M. Gatel, président du comité de défense contre les nuisances dues aux autoroutes A 6 et B 6. *Un appartement de trois pièces devrait être payé 110 000 francs, même si un quatre pièces n'a pas trouvé acquéreur à 80 000 francs à cause des nuisances.* »

Lorsque des riverains excédés ont barré l'autoroute, le vendredi 13 décembre 1974, à 18 h. 30, les services de l'équipement ont décidé la construction d'un nouveau mur sur le talus est. Cet ouvrage, dont la construction a commencé en août, sera traité avec soin pour que ses 8,5 mètres de haut et ses 862 mètres de long n'écrasent pas les alentours. Notamment des gradins y ont été prévus pour recevoir des fleurs et des arbustes. Les résultats, attendus au printemps 1976 par les techniciens, sont les suivants : le bruit devrait baisser de 74 à 65 décibels au rez-de-chaussée et de 78 à 69 décibels au cinquième étage. Les étages plus élevés ne bénéficieront pratiquement d'aucune amélioration. Le coût de l'opération s'élève à 10 millions de francs.

Vident-ils la Seine ?

Une couverture partielle paraît être une meilleure solution, mais les ingénieurs la rejettent, car sa mise en place obligerait, disent-ils, à interrompre la circulation. Mais, comme le fait remarquer un propriétaire, « *quand ils font un pont, vident-ils la Seine ?* »

En réalisant le doublement de l'autoroute du sud, les pouvoirs publics ont perturbé gravement les conditions de vie des habitants de cette partie de L'Hay-les-Roses. Le rétablissement du niveau de bruit de 1971 représente une revendication légitime qui n'a pas encore été vraiment prise en compte. Les riverains excédés se déclarent prêts à arrêter à nouveau la circulation si les promesses de l'administration ne sont pas tenues ou si le mur se révèle impuissant à leur rendre le sommeil. Devront-ils en arriver là ?

ALAIN FAUJAS.

QUOTIDIEN

Des départements pas tout à fait comme les autres

Hauts-de-Seine

VIVRE A CLICHY

LES banlieusards se plaignent de vivre dans des cités-dortoirs où ils doivent loger, où ils ne peuvent travailler. Il faudrait créer sur place les emplois dont ils ont besoin. Les choses ne sont pas si simples, comme le montre l'exemple de Clichy dans les Hauts-de-Seine.

La commune compte 28 000 habitants actifs. Chaque jour 20 000 d'entre eux vont travailler à Paris ou dans les départements périphériques. Mais chaque jour aussi 20 000 personnes viennent de l'extérieur travailler à Clichy. Bonne illustration de l'inadaptation entre les offres et les demandes d'emplois. Ceux qui sont employés à l'extérieur le sont dans des activités de service ; les usines installées sur place, comme Citroën ou les Câbles de Lyon, proposent surtout des emplois secondaires.

Val-de-Marne

LES RÉVOLTÉS D'ORMESSON

« *SI vous voulez provoquer une émeute ici, sortez un samedi matin et parlez aux deux premières personnes que vous rencontrerez de la rocade A 87. Une heure après, tout le monde sera dans la rue* » C'est ainsi qu'un habitant d'Ormesson (Val-de-Marne) résume l'ambiance qui règne dans sa commune depuis qu'il est officiellement question qu'une autoroute la traverse.

Les habitants de ce secteur sont venus s'installer ici, séduits par « *l'aspect balzacien du paysage, la vie paisible de la commune* »,

Ils se sont regroupés le 6 juin 1972 en une association de défense qui compte aujourd'hui 3 500 adhérents. « *Nous avons tout d'abord voulu savoir pourquoi ce tracé avait été retenu*, explique leur président. *La rocade passera sur l'emprise de l'ancienne A.E.I.S.O. qui devait relier à Versailles les agglomérations principales de l'ancienne Seine-et-Oise. Or, depuis la première esquisse de cette voie, l'urbanisation a couvert une bonne partie du secteur intéressé et la construction de la rocade, sur son emprise actuelle, ferait passer en tissu urbain serré un important collecteur de trafic lourd.* »

Autre motif d'indignation : Valenton (Val-de-Marne) et Bonneuil-sur-Marne (Val-de-Marne), au sud, Champigny (Val-de-Marne) au Nord, sont des communes fortement urbanisées qui réclament l'A 87 pour leurs habitants. La rocade traversera ces agglomérations en tranchée couverte. Mais les habitants des coteaux situés en zone moins dense devront sacrifier une emprise large de 50 mètres à la voie construite au niveau du sol. « *Pourquoi*, interrogent-ils, *ne pas repousser la rocade de quelques kilomètres, où elle passerait en rase campagne ?*

Au ministère de l'équipement, on commence à étudier d'éventuelles modifications sur le projet initial, mais le scepticisme est de rigueur, puisqu'un nouveau tracé provoquera inévitablement une levée de boucliers chez les municipalités victimes du report. Sans doute la rocade A 87 ne sera-t-elle construite que dans dix ou quinze ans. « *Nous subissons dès aujourd'hui les conséquences de cette rocade, puisque nos pavillons perdent de leur valeur. La remise à jour du schéma directeur est pour nous l'occasion de demander une modification de ce tracé. C'est peut-être une question de l'an 2 000, mais il faut la résoudre aujourd'hui.* »

En somme, il vaut mieux crier avant d'avoir mal que de souffrir en silence quand il n'y a plus rien à faire... Mais c'est là le « programme commun » de toutes les associations qui naissent au même rythme que les projets autoroutiers. On comprend dès lors le scepticisme des pouvoirs publics, qui finissent par croire qu'il est impossible de construire une autoroute en région parisienne.

Paris

PETIT MÉTIER

« JOURS, plissés, boutons », la pancarte est un peu jaunie, mais le visage finement maquillé, les yeux bleus, rieurs, de la marchande, donnent envie d'entrer dans la cahute. Curieux habitacle. Une grande caisse en planches robustes, peintes de bonne peinture ; à mi-hauteur, des vitres qui permettent de voir l'intérieur du réduit. La place pour deux personnes : marchande et cliente, la porte s'ouvrant sous la voûte de l'immeuble qui abrite cette maisonnette-boîte.

C'est l'un des derniers commerces utiles dans cette rue d'un quartier résidentiel où les négoces de piscines, d'objets sacerdotaux disputent aux encadreurs ou aux agences immobilières les prosaïques boutiques d'autrefois.

La marchande si joliment coiffée range dans des cartons les enveloppes où les clientes ont glissé collants ou bas à remmailler. Il faudra attendre quinze jours avant de pouvoir les retirer, mais si l'on déplore qu'elle n'ouvre pas avant 10 heures ou 10 h. 30, elle répond si gentiment : « Je suis là jusqu'à 19 heures tous les jours... », qu'on regrette d'avoir eu un mouvement d'impatience.

On la connaît, et personne ne sait rien d'elle, si ce n'est qu'elle est là depuis trente ans et que tout le monde l'aime bien.

Et puis un jour apparaît tout en haut de la maisonnette-boîte une grande pancarte : « A vendre. » On s'étonne, on s'informe, on s'inquiète. « Il faut libérer la voûte », pourquoi ? Pendant un mois, les cartons se vident, mais personne ne veut acheter la cabane, qui disparaît bientôt avec son occupante.

Elle est morte quelques semaines après. Elle avait quatre-vingts ans.

CATHERINE DELALOY.

Yvelines

UNE VILLE SANS RIDES

UNE ville où un homme sur deux a de vingt-cinq à trente ans et l'autre de zéro à dix, ans, une ville où les adolescents sont moins de 10 %, où le taux de natalité crève le plafond des 2 % mais où on ne rencontre presque jamais de corbillards : 3 % de la population a plus de cinquante ans. C'est à Saint-Quentin-en-Yvelines, la ville nouvelle qui porte bien son nom.

Les trente-cinq mille nouveaux habitants s'y sont spontanément classés dans les divers habitats qui leur étaient proposés. Dans les pavillons, les cadres, les familles « terminées », avec deux enfants ; dans les « collectifs en accession à la propriété », les jeunes ménages, âgés de vingt-cinq à trente ans, s'installent, la famille se constitue. Dans les H.L.M., les familles nombreuses, les immigrés, les tout jeunes parents.

Une telle population et ses besoins en équipement (maternelles, crèches ; 60 % des femmes travaillent) n'est pas sans causer des difficultés à l'établissement public d'aménagement. Saint-Quentin inaugurera, pas seulement avec ses « officiels », mais avec ses habitants et tous ceux qui ont participé à sa construction, le mardi 21 octobre, son centre culturel, qui ici portera le nom de « Maison pour tous ».

POLÉMIQUE

Les Bicornes veulent rester à Paris

L'INSTALLATION de l'Ecole polytechnique à Palaiseau, dans l'Essonne, prévue pour octobre 1976 (*le Monde* du 7 octobre), provoque de vives réactions de la part des membres de la Société amicale des anciens élèves.

M. Louis d'Orso, président de l'Amicale, a adressé, le 9 octobre, une lettre au président de la République pour lui rappeler la position des anciens : « *L'environnement que l'X trouverait à Palaiseau*, écrit-il, *n'a cessé de s'amoindrir, au point qu'elle serait, seule, transférée dans une zone « rurale », non urbanisée, abandonnant, sans contrepartie, un site historique, exceptionnel du point de vue culturel et humain (...).*

» *L'administration n'a pas le droit, au regard des générations futures, de faire un « pari » sur l'une des grandes écoles françaises en risquant de la désorganiser et de lui faire perdre son identité,*

» *L'A.X. a pris soin de vous présenter des solutions précises et chiffrées à la fois pour la rénovation de l'Ecole sur son site actuel, et pour la réutilisation à des besoins prioritaires de l'état des bâtiments construits à Palaiseau.* »

M. Jean Vincotte, membre du conseil d'administration de l'Amicale, rappelle le résultat de la consultation réalisée parmi les anciens élèves, au printemps dernier, sur le principe du transfert : « *Cette consultation avait sur les précédentes le double avantage de porter sur un objet (êtes-vous pour (ou) contre le transfert de l'Ecole) et d'être organisée à bulletin secret. Les résultats méritent d'être rappelés : avec une participation inégalée (5 724 enveloppes-réponses reçues), une majorité de 75 % des suffrages exprimés s'est dégagée contre le transfert de l'Ecole (4 107 voix contre, 1 356 voix pour).*

» *Aucune référence n'est faite à la consultation des élèves de l'Ecole organisée en mai dernier par le groupe X Montagne-Sainte-Geneviève (G. X M), également à bulletin secret : avec une très forte participation, les élèves se sont prononcés contre le transfert à des majorités variant entre 85 % et 95 % selon les promotions. Et il s'agit d'un avis objectif : les élèves à l'Ecole, en juin dernier, n'iront pas à Palaiseau.* »

D'autre part, un habitant du quartier, M. Pierre Andreu, nous fait part de ses réflexions sur l'aménagement de la Montagne-Sainte-Geneviève proposé par l'Atelier parisien d'urbanisme : « *De quoi s'agit-il ? De savoir si, à l'exception de quelques éléments historiquement et artistiquement intéressants, l'on va raser les bâtiments actuels de l'Ecole pour bâtir à la place un ensemble nouveau, ou si l'on conserve l'essentiel des constructions actuelles en leur donnant une destination universitaire différente. (...)*

» *Comment soutenir, en effet, décemment, que l'on va « créer un véritable quartier vivant et populaire », alors que celui qui existait spontanément ne cesse depuis trente ans de se détruire sous nos yeux par le jeu, précisément, de la spéculation foncière ? (...)*

» *L'autre solution, conserver les bâtiments actuels, a pour elle le bon sens et aussi, dans une période difficile, le souci d'un emploi raisonnable des crédits publics et privés. Si certains de ces bâtiments ne se recommandent pas par l'esthétique, il faut constater aussi que ces bâtiments, de construction récente, sont dans un excellent état de conservation. Ils peuvent, demain, moyennant certains aménagements intérieurs, outre les locaux que l'Ecole conserverait à Paris, accueillir n'importe quel établissement universitaire à l'étroit (Collège de France, Bibliothèque Sainte-Geneviève, etc.).*

FUTURISME

La capitale chauffée à l'atome ?

LES Parisiens vont-ils se chauffer à l'atome ? C'e[...] du moins le projet qu'ét[...] dient actuellement la Compagn[...] parisienne de chauffage urba[...] (C.P.C.U.) et le Commissariat [...] l'énergie atomique (C.E.A.).

Créée en 1927, la C.P.C.[...] assure à Paris le quart d[...] calories qui lui sont nécessaire[...] Un gigantesque chauffage ce[...] tral formé de 175 kilomètres [...] canalisations innerve la capita[...] pour livrer aux abonnés l[...] « tonnes vapeur » fournies p[...] les neuf centrales thermiqu[...] qui jalonnent Paris et sa pé[...] phérie.

Jusqu'à présent, l'incinératio[...] des ordures (30 % de l'énerg[...] fournie) et le fuel permettai[...] à la C.P.C.U. de maintenir s[...] taux de croissance à 10 % p[...] an. La part des ordures a atte[...] aujourd'hui un « plafond » tand[...] que le prix du fuel ne cess[...] d'augmenter. Pour assurer so[...] développement, la compagni[...] doit donc rechercher de nouvelle[...] sources d'énergie : par exempl[...] l'atome.

Mais après avoir résolu plu[...] sieurs difficultés techniques. L[...] dimension du réseau, un de[...] plus grands du monde, impose l[...] choix d'un réacteur à haute puis[...] sance. C'est sur l'un d'eux, d'un[...] puissance de 1 100 Mégawatts [...] fonctionnant à eau pressurisée[...] que portent actuellement le[...] études. Dérivé de ceux qu[...] équipent les sous-marins nuclé[...] aires, il a derrière lui plusieur[...] années de bons et loyaux ser[...] vices. La logique impose l[...] choix du site : Saclay (Essonne)

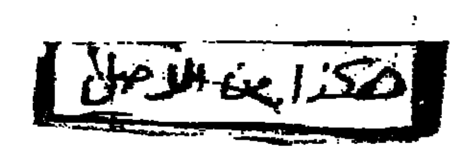
D'autre part, le réseau actuel du chauffage urbain est conçu en fonction de petites centrales. A l'avenir, ce serait une canalisation de 2,5 à 3 mètres de diamètre qui parcourrait en sous-sol les 20 kilomètres qui séparent Saclay du centre de Paris.

Enfin, comme tout fournisseur d'énergie, la C.P.C.U. doit garantir à ses clients un service régulier ; or, on ne stocke pas facilement la vapeur.

Certes, même dans l'hypothèse la plus pessimiste, le choix de la vapeur nucléaire sera rentable pour la C.P.C.U. Mais comme le réseau parisien ne consommera pas toute la production du réacteur, la C.P.C.U. s'interroge sur ses perspectives de développement. En effet, si la compagnie a dû répondre à une forte demande dans les années 60, lors des grandes rénovations et de l'urbanisation intensive, elle ne peut prévoir à quel rythme elle va se développer désormais, d'autant plus que l'habitat individuel, qui demande un long et coûteux réseau de canalisations, se développe beaucoup en région parisienne.

Un chauffage urbain assuré, et pas seulement à Paris, mais en banlieue ou en « proche » province, par l'énergie nucléaire ? C'est en fait un choix national coûteux : une centrale atomique coûte quatre à cinq fois plus cher qu'une centrale thermique classique.

M.-C. ROBERT.



LE GOUVERNEMENT ET LES REVENDICATIONS AUTONOMISTES

CORSE : les tarifs ferroviaires seront appliqués aux liaisons maritimes

L'occupation par les agriculteurs des ...aux de l'ancienne conserverie fruitière ...Casamozza, dans la plaine orientale, ...tinue, ce lundi 20 octobre. Elle avait ...mmencé le samedi après-midi 17 octobre. ...préfecture de la Haute-Corse a fait ...oir que les procédures pour l'indemnisa...n des arboriculteurs lésés par la ferme...e de la conserverie étaient en cours.

D'autre part, c'est le lundi 20 octobre ...e M. Guillery, juge d'instruction à la ...ur de sûreté de l'Etat, devait statuer sur ...demande de mise en liberté de M. Ed...ond Simeoni. Celui-ci avait dirigé le com...ndo d'Aléria. Détenu depuis le 28 août, ...est inculpé de prise de commandement ...ne bande armée, tentative d'homicides ...lontaires sur des agents de la force ...blique dans l'exercice de leurs fonctions, arrestations illégales, séquestrations de personnes et prise d'otages.

Le conseil régional et le comité économique et social examinent, ce lundi matin, 20 octobre, à Ajaccio, un projet gouvernemental qui porte « création d'un service public de transports maritimes et mise en œuvre de la continuité territoriale entre les ports français de Corse et du continent ». Dans une lettre adressée au premier ministre, le 12 septembre dernier, le président de la République ayant demandé qu'il soit fait droit à cette revendication. Celle-ci figure, en effet, dans la « charte du développement économique » de l'île, adoptée à l'unanimité, au début du mois de juillet, par les assemblées régionales.

Le gouvernement propose la mise en place d'un établissement public chargé d'organiser les transports maritimes, il suggère la création d'une compagnie nationale à laquelle participerait la S.N.C.F. Pour M. Jacques Chirac, la solution à venir doit reposer « sur un engagement clair et définitif de l'Etat et sur une association étroite des partenaires locaux ». Le premier ministre attend que les responsables insulaires lui fassent connaître leurs conclusions avant le 31 octobre prochain.

Déjà, le conseil général de la Corse du Sud, réuni le samedi 18 octobre à Ajaccio, a repoussé à l'unanimité le projet gouvernemental. L'assemblée départementale souhait que la desserte maritime de la Corse soit confiée à la seule S.N.C.F., qui appliquerait purement et simplement les tarifs nationaux.

Lever le handicap de l'insula...é : cette revendication traine, ...puis des années, dans le cahier ...doléances des Corses. Paris a ...ngtemps hésité à la prendre en ...nsidération tant elle lui parais...it coûteuse à réaliser. Le prin...pe de la *continuité territoriale* ...pose, en effet, sur une fiction : ...ire comme si l'usager ne devait ...iliser qu'un seul moyen de ...ansport entre l'île et le conti...ent, comme si la mer n'existait ...s. Cette analyse conduit à exo...érer le client de toute dépense ...pplémentaire, due, notamment, ...ux ruptures de charge por...aire : elle oblige à lui facturer ...a traversée de la Méditerranée ...niquement sur la base des barè...es kilométriques de la S.N.C.F.

A l'évidence, les transporteurs ...maritimes ne peuvent assurer un ...el service que s'ils perçoivent une subvention pour compenser les pertes de recettes dues à l'application d'un tarif obligatoire inférieur au prix de revient. de coût financier de la *continuité territoriale* sera donc très lourd pour les finances publiques : environ 200 millions de francs par an.

Le plan du gouvernement comporte trois volets, qui doivent être mis en place très rapidement, si possible avant la fin du premier trimestre 1976.

● MESURES IMMEDIATES.

Trafic des voyageurs et des véhicules accompagnés

Le secrétaire d'Etat aux transports a demandé à la Compagnie générale transméditerranéenne (C.G.T.M.) et à la S.N.C.F. d'étudier la création — pour les prochaines vacances scolaires de Pâques — d'un service commun qui permettrait aux usagers de réserver leur passage et d'acheter leurs billets, non seulement dans les agences de la C.G.T.M. mais encore dans les gares S.N.C.F.

Trafic des marchandises

En avril dernier, voulant mettre en pratique *le principe de la* continuité territoriale, le gouvernement avait ouvert, pour 1975, un crédit de 32 millions de francs. Une part de cette somme — 13 millions — a été versée aux compagnies maritimes, pour compenser des obligations de service public : limitation des hausses tarifaires et desserte de ports secondaires. « *Les conditions d'emploi du reliquat — 19 millions — doivent être précisées dans les meilleurs délais et couvrir dès maintenant un abaissement des tarifs de fret.* » Le conseil régional, unanime, avait refusé, le 17 juin dernier, *de toucher à cet* argent aussi longtemps que Paris ne prendrait pas ouvertement position pour la création d'un « *service public maritime* ».

Autre objectif : aller « *aussi loin que possible* » dans la voie d'une harmonisation du tarif maritime — jugé trop compliqué — avec le tarif ferroviaire ; cette réforme devra être achevée avant la fin de cette année. Le secrétaire d'Etat aux transports a, dès maintenant, demandé aux compagnies maritimes de s'entendre avec la S.N.C.F. et les « routiers », *afin d'offrir* aux usagers des tarifs de bout en bout clairs et connus à l'avance. « *Le gouvernement a d'ores et déjà décidé d'appliquer, le 1er janvier 1976, la tarification routière obligatoire* » aux transports routiers effectués, sans rupture de charge, entre la Corse et le continent.

● MISE EN PLACE D'UN SYNDICAT DES TRANSPORTS MARITIMES.

Pour garantir que le « *service public maritime* » sera assuré en permanence en fonction de l'intérêt général, le gouvernement propose la mise en place — avant le 31 décembre 1975 — d'un « *syndicat des transports maritimes entre la Corse et le continent* ». Il est constitué entre l'Etat, la région et les deux départements de la Corse et, éventuellement, les chambres de commerce et d'industrie de l'île. Il est administré par un conseil que préside le préfet de région et au sein duquel les représentants de l'Etat et ceux des collectivités insulaires siègent à égalité.

Le syndicat définit les relations à assurer, les moyens à mettre en œuvre pour desservir l'île dans les meilleures conditions. « *Il fixe les tarifs, qui doivent obligatoirement respecter le principe de la continuité territoriale, basée sur l'application des barèmes de la S.N.C.F.* » Il traite avec les armements par la voie de conventions dont l'Etat garantit l'exécution. Les subventions qu'il verse à ces transporteurs au titre de service public sont couvertes par une dotation globale des pouvoirs publics et par des concours éventuels des collectivités locales.

Le syndicat peut susciter la création d'un service public de commissionnaire de transport qui ne jouirait cependant d'aucun monopole. Il servirait utilement *de référence* aux usagers qui conserveront le libre choix de leur commissionnaire.

● CREATION DE LA COMPAGNIE MARITIME CORSE-CONTINENT.

Parce que les relations entre la puissance publique et les transporteurs doivent, pour d'évidentes raisons de souplesse et d'efficacité, s'inscrire dans un cadre contractuel, il est nécessaire de disposer, sur les liaisons continent-Corse, d'une compagnie du secteur public solidement structurée. « *C'est à la fois la garantie que le service public continuera d'être assuré dans les meilleures conditions, même en cas de défaillance d'un armement privé, et la certitude que le principe de la continuité territoriale sera structement respectée. A cet égard, la participation directe de la S.N.C.F. à une compagnie du secteur public est de nature à répondre à cette double considération.* »

Le gouvernement propose donc la création — à compter du 28 mars 1976 — d'un nouvel armement du public. Filiale de la Compagnie générale maritime, — issue elle-même du rapprochement de la Compagnie générale transatlantique et des Messageries maritimes, — ce nouvel armement pourrait prendre le nom de Compagnie maritime Corse-continent. La S.N.C.F. participera, « *de façon appréciable* », à son capital, et siégera à son conseil d'administration.

Cette nouvelle compagnie reprendra les activités et les moyens en personnel et en matériel de l'actuelle C.G.T.M. Elle assurera donc le service public du transport des voyageurs, dont elle sera l'unique concessionnaire. En revanche, elle recevra une concession de service public pour le transport de marchandises, concurremment avec les concessions accordées aux armements du secteur privé : la Compagnie méridionale de navigation et la Société méditerranéenne de cabotage.

JACQUES DE BARRIN.

M. ARRIGHI DE CASANOVA : l'assemblée sous le contrôle de l'opinion ?

M. Emile Arrighi de Casanova, président du comité économique et social de la Corse, propose, ...ans un article paru dans *la Nou...elle Revue des Deux Mondes* ...octobre 1975), de « *mettre en ...hantier, sans plus attendre, la ...fonte de la loi de 1972* » sur les ...gions. « *Une certaine audace ...est-elle pas une forme supé...eure de la prudence* », demande ... Arrighi, qui écrit notamment :

« *... Le suffrage universel, à ...ndition que le mécanisme choisi ...vorise une bonne expression de ...us les courants d'opinion, per...ettrait de mesurer leur force ...spective et offrirait, à ceux qui ...considèrent présentement ...mme des exclus, l'occasion d'une ...tégration institutionnelle. Elle ...acerait, en outre, l'assemblée ...gionale sous le contrôle direct ...l'opinion, puisqu'elle en serait ...ue...*

» *... A tout le moins, dans une ...emière étape qui ménagerait ...e transition, le conseil régional ...urrait-il être élu, selon un ...stème sénatorial qui en ferait ...xpression de toutes les collecti...és locales de la région ?*

» *Quant à l'exécutif, il devrait ...ter de la compétence du préfet ...région, contrôlé par les assem...ées. On pourrait, toutefois, ima...ner qu'il soit assisté de trois ou ...atre délégués choisis par les ...semblées régionales et faisant ...fice auprès de lui de conseillers ...ur les principaux secteurs de ...ctivité économique et culturelle ...gionale.*

» *Il ne faut cependant pas se ...rrer : une réforme de cet ...dre ne peut être improvisée en ...elques semaines. C'est pourquoi, ...ns l'immédiat, le changement ...climat en Corse dépendra sur...ut de la spécificité des mesures ...onomiques qui seront mises en ...uvre et de la manière dont les ...rces vives seront associées à ...ur exécution...* »

Faits et projets

Circulation

● SUCCES POUR LE NOUVEAU PONT DE SAINT-NAZAIRE. — On estime à plus de cent mille le nombre des personnes qui, durant le week-end du 18 octobre, sont venues « visiter » le nouveau pont qui relie Saint-Nazaire à Saint-Brévin.

Des incidents s'étaient produits vendredi entre des représentants de la C.G.T. et de la C.F.D.T. et les forces de l'ordre. Samedi, de nouvelles manifestations — avec pour thème le coût trop élevé du péage — se sont déroulées, mais sans qu'on signale d'affrontements avec les C.R.S. — *(Corresp.)*

Région parisienne

● LES FAÇADES DE LA CITE MORLAND. — Ainsi que l'indique un mémoire du préfet de Paris, la Ville de Paris a introduit, le 24 juin 1975, devant le tribunal administratif, une instance contre l'entreprise Société Oger et MM. René Fontaine et Albert Laprade, architectes. La demande tend au paiement d'une somme de 6 304 810,66 F, en réparation du préjudice résultant des dégâts constatés dans le revêtement des façades de l'immeuble de la cité administrative, 17, boulevard Morland, Paris (4e), dont la construction fut terminée en 1965.

L'instance a été introduite à titre conservatoire, compte tenu de l'expiration proche du délai de la garantie décennale (30 juin 1975).

Suivant l'avocat de M. Albert Laprade, l'expert désigné par le tribunal administratif a conclu qu'il fallait améliorer l'accrochage des pierres et non refaire toute la façade. La somme nécessaire pour ces travaux se situerait aux alentours de 1 million de francs.

● LA K.L.M. AVEC LE CLUB. Le Club Méditerranée et Intel Corporation, chaîne hôtelière filiale de la compagnie aérienne néerlandaise K.L.M., s'associeront pour gérer et commercialiser l'hôtel que le Club a mis en service à Neuilly voici quatre ans. L'établissement, classé quatre étoiles, totalise trois cent cinquante chambres.

● NUISANCES A ITALIE. — Rien ne va plus dans le quartier Italie, à Paris, dans le treizième arrondissement. Les habitants ont contesté la rénovation; aujourd'hui ils se plaignent des nuisances de la vie quotidienne. Le samedi 18 octobre, *les résidents de l'ensemble* Masséna ont manifesté contre la présence d'un compresseur à ordures installé dans un local donnant sur les accès aux immeubles d'habitation et contre la circulation incessante de véhicules utilitaires sur les voies piétonnes.

Transports

● EL AL NE VOLE PLUS. — La *compagnie* israélienne El Al a décidé, le dimanche 19 octobre, de suspendre ses activités jusqu'au règlement du conflit qui oppose la direction aux six cents ouvriers des ateliers et des services de maintenance. Ceux-ci sont en grève depuis quatre jours pour appuyer leurs revendications salariales. De source proche de la direction, on indique qu'une partie du personnel sera vraisemblablement licenciée. De son côté, la centrale syndicale Histadrouth a déclaré qu'elle n'acceptera plus parmi ses membres les grévistes qui n'auront pas repris le travail avant le lundi 20 octobre. — *(A.F.P.)*

BRETAGNE : une quarantaine de personnes ont été interpellées

De nos correspondants

Le vaste coup de filet effectué samedi 18 octobre au début de la matinée par les services de police dans les milieux autonomistes bretons, n'a pas constitué une totale surprise. Après la succession d'attentats visant notamment des parlementaires (1) et des lettres de menaces reçues par d'autres personnalités, l'absence de réactions, du moins à Paris, des pouvoirs publics, suscitait de plus en plus de questions. *(Le Monde* du 29 août 1975). Des porte-parole autorisés laissaient entendre que les enquêtes, menées dans le plus grand secret, devaient permettre de découvrir des « *preuves formelles* » qui ont, semble-t-il, *fait défaut* lors des précédentes interventions à grande échelle. Samedi, avec d'importants renforts, le S.R.P.J. de Rennes a voulu frapper un grand coup dans les quatre départements de la région Bretagne (Ile-et-Vilaine, Côtes-du-Nord, Finistère, Morbihan) et dans le département de Loire-Atlantique.

Sur une quarantaine de personnes interpellées, en particulier dans le Finistère, trente étaient encore gardées à vue dans les locaux de la C.R.S. 9 à Rennes dans la nuit du dimanche 19 octobre. Parmi celles-ci, le Dr Guy Caro, psychiatre rennais, conseiller général P.S.U. de Plouguenast (Côtes-du-Nord) et porte-parole du Front autonomiste socialiste et autogestionnaire breton (FASAB). Le FASAB avait récemment dénoncé « *tous les amalgames qui pourront être faits entre le FASAB et le F.L.B.* ». Le Dr Caro a entrepris une grève de la faim.

Des perquisitions ont également eu lieu dans sept églises ou chapelles desservies par les recteurs Antoine Le Bars (recteur de Tréglamus), Arthur Le Bars (recteur de Duault, de Saint-Servais et de Plusquellec) et Lebreton (recteur de Gommenec'h). Seul ce dernier, interpellé chez une amie à Perros-Guirec, est gardé à vue. Plusieurs fois interpellé dans le passé, il aurait été détenteur d'une importante quantité de « mèches lentes ».

Un inspecteur du Trésor en poste dans le Finistère-Sud, M. Kerrous, est également gardé à vue. D'importants documents auraient été trouvés à son domicile.

Parmi les personnes gardées à vue, figurerait aussi un paysan écologiste, M. Raymond Le Borgne, lié au Mouvement des paysans-travailleurs.

L'initiative de l'action spectaculaire du samedi 18 octobre — accompagnée d'une « opération coup de poing à Rennes dans la nuit de samedi à dimanche, — reviendrait au procureur général près la Cour de sûreté de l'Etat, M. Jean Jonquères. En effet, M. Roger Le Taillanter, commissaire divisionnaire, chef du service régional de police judiciaire, n'a pas caché, samedi en fin d'après-midi, dans une conférence de presse de pure forme, que les ordres lui étaient venus de Paris. Désir d'intimidation ou aboutissement d'une enquête minutieusement menée à terme ? La question trouvera peut-être réponse au terme des six jours de garde à vue, délai propre aux procédures relevant de la Cour de sûreté de l'Etat. De source officieuse, on apprenait, dimanche après-midi, que six inculpations seraient déjà envisagées. On sait que parmi les personnes interrogées figurent de « nouvelles têtes », par rapport au coup de filet précédent.

(1) Dans la nuit du 25 au 26 août, deux attentats avaient été commis dans la région de Rennes, l'un contre le domicile de M. Henri Fréville (Centre démocrate), maire de Rennes, président du conseil général d'Ile-et-Vilaine, vice-président du conseil régional ; l'autre contre le domicile de M. François Le Douarec, député de la circonscription de Rennes-Sud, ancien vice-président de l'Assemblée nationale. Il n'y avait pas eu de victimes mais des dégâts très importants.

DU FSAB AU FASAB

(De notre correspondant.)

Saint-Brieuc. — Appelé FSAB (Front socialiste auto-gestionnaire breton), lors de sa création le 8 juin dernier (1), le mouvement est devenu récemment le FASAB (Front autonomiste et socialiste auto-gestionnaire breton). En ajoutant cet adjectif « autonomiste », les dirigeants du FASAB ont voulu lui donner une dimension nouvelle.

Pour eux, le mouvement sera le moyen d'une action située sur le seul plan politique et légal. « Nous dénonçons d'avance, disent les dirigeants, tous les amalgames qui pourraient être faits entre le F.L.B. et le FASAB. » En participant aux contre le remembrement ou luttes sociales sur le terrain contre « un certain tourisme », en réclamant « une bretonnisation des emplois en Bretagne », le FASAB a aussi un autre objectif, celui de devenir « le mouvement politique breton le plus important qualitativement et quantitativement ».

Il pourrait d'autant mieux alors réclamer la reconnaissance du fait breton — « une identité collective que nous appelons nationale » — et le statut d'autonomie dont il affiche l'ambition. Autonomie : un terme qui, en Bretagne et ailleurs, prête à bien des interprétations. Et c'est pour s'en défendre encore que les responsables du FASAB le définissent « a contrario » : « Ni l'indépendance, ni une régionalisation qui n'est que déconcentration, ni un repli sur soi. »

Quelle autonomie alors ? « Celle que l'autodétermination des Bretons définira dans ses limites. »

(1) Le Front socialiste autogestionnaire breton avait été créé le 8 juin 1975 à l'issue d'une démarche commune entamée fin novembre 1974 entre le parti breton SAV, les comités d'action bretons, Stourm Breiz, le parti communiste breton (P. C. B.) et la revue « Sav Breiz » Toutefois, ces deux dernières organisations ont pris depuis une certaine distance avec le Front.

M. GUY CARO

M. Guy Caro est devenu en quelques années une des figures les plus en vue du courant autonomiste breton.

Il a d'abord animé les instances locales du P.S.U. des Côtes-du-Nord et fut membre, en 1971 et 1972, de la direction politique nationale de ce parti, auquel il avait adhéré en 1968. La section de Saint-Brieuc était alors particulièrement active. Majoritaire au conseil municipal, elle comptait dans ses rangs le maire, M. Yves Le Foll, député des Côtes-du-Nord (la majorité des conseillers P.S.U. et M. Le Foll lui-même ont, depuis, rejoint le P.S.). M. Caro avait porté les couleurs de sa formation lors des élections législatives de 1968, contre Mlle Marie-Madeleine Dienesch, devançant même le candidat communiste. Il devait être élu conseiller général (canton de Plouguenast) en 1970.

M. Guy Caro a aussi milité activement en faveur de la « psychiatrie libérale », *sur laquelle il avait publié un certain nombre de réflexions dont l'une était intitulée :* « Vers une insoumission de la psychiatrie ? » *Il devait être licencié en 1971 de son poste de directeur médical de la clinique des étudiants de Rennes, ce qui donna lieu à une vive controverse locale. Son opposition politique à Mlle Dienesch, devenue secrétaire d'Etat à l'éducation nationale puis aux affaires sociales, après avoir été réélue contre lui, avait valu à M. Caro, assurait-on à Rennes, bien des difficultés dans sa carrière.*

Enfin, le conseiller général s'est déclaré de plus en plus partisan des thèses autonomistes. Il a pris part « à titre personnel » *à la première réunion publique du F.L.B. à Paris, en novembre 1969. Au cours de la conférence nationale du P.S.U. sur les minorités ethniques, en août 1971, il a exprimé le désir que son parti devienne à cet égard* « un tournant politique pour le mouvement ouvrier français ». *A partir de cette date, M. Caro a consacré* ses efforts à mieux associer celui-ci au mouvement breton. Il a notamment animé les comités de soutien aux détenus bretons et différentes associations régionales.

En novembre 1973, l'écart entre ses positions et celles de son parti devint tel que M. Caro quitta le P.S.U. en assurant qu'il ne ferait désormais partie d' « aucune organisation politique hexagonale », *et en déplorant* « le colonialisme institutionnel et un certain centralisme bureaucratique parisien » *qu'on trouvait même, selon lui,* « dans les partis d'extrême gauche ». *Il passait, depuis, pour compter de nombreux amis dans les rangs du F.L.B., même depuis la dissolution de ce dernier et sa transformation en mouvement clandestin.*

Il s'interrogeait cependant (le Monde *du 28 décembre 1973) sur* « la contradiction qui existe, mais peut être surmontée » *entre la violence et l'isolement politique de ceux qui y ont recours.*

B. B.

JEUNESSE

L'AVENIR DE L'O.F.Q.J.

Le gouvernement québécois est inquiet du manque d'intérêt de la France

Le conseil d'administration de l'Office franco-québécois pour la jeunesse (O.F.Q.J.) s'est réuni jeudi 16 et vendredi 17 octobre à Poitiers. Un des principaux thèmes de discussion aura été l'attribution des crédits de l'Office. Environ 60 % du budget de l'O.F.Q.J. proviennent de subventions paritaires des gouvernements français et québécois, le solde (40 %) étant couvert par la participation des stagiaires. Cette participation, qui était encore de 1 400 F par personne en 1975, s'élève aujourd'hui à 1 570 F. Elle comprend un hébergement de trois semaines, le vol aller-retour Paris-Montréal, une assurance et les frais de déplacement par transports locaux.

L'Office franco-québécois pour la jeunesse va sur ses sept ans et se porte bien. Il ne demande même qu'à accroître ses activités, estime-t-on du côté québécois. Côté français, au secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports, on cite très volontiers en exemple l'Office comme symbole de coopération. Mais les chiffres parlent : en 1975, aucune augmentation de crédits (1) n'a été accordée, ce qui revient à une régression par rapport à l'année précédente si l'on tient compte de l'inflation qui a sévi pendant cette même période. Et l'élévation prévue pour 1976 ne représente même pas l'augmentation du coût de la vie (7,5 % contre 8 %). Certes, le secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports a signalé vendredi dernier, lors de la réunion du conseil d'administration, qu'il « espérait » pouvoir obtenir un supplément de subvention au moment de la répartition du collectif budgétaire, à la fin de l'année, mais il ne s'agit que d'un « espoir »...

Est-ce le signe d'un relâchement de l'intérêt français pour le Québec ? On est enclin à le croire, et on le redoute fort à Montréal, où les moindres actes en faveur du Canada sont comptabilisés, épiés, comparés... M. Jean-Paul L'Allier, ministre québécois des affaires culturelles, préfère donner une autre explication : « *Sentimentalement, le Français se moque de l'Office franco-québécois qui n'est qu'un point mineur dans ses préoccupations. La part du budget de la jeunesse dans le budget français est très mince, cette tendance générale ne fait que se répercuter sur l'O.F.Q.J.* »

Rapprochement franco-canadien

Il faut cependant reconnaître que l'on est loin, en France, des grandes déclarations du général de Gaulle en faveur du Québec. Le ton est au rapprochement avec le Canada et l'on cherche à ne pas froisser le gouvernement fédéral.

L'intensité de l'attention portée à l'Office est, d'autre part, disproportionnée en-deçà et au-delà de l'Atlantique. A l'ouest, cinq millions de francophones vivent isolés parmi dix-sept millions d'anglophones et ont l'impression de se faire chaque jour un peu plus dévorer par une culture directement importée des Etats-Unis. « *Notre attachement pour la France répond à un besoin de retrouver notre identité*, explique M. Jean-Paul L'Allier. *Chaque année, grâce à l'O.F.Q.J., mille cinq cents jeunes Québécois, dont 80 % de travailleurs, viennent en France pour des stages d'études, apprennent ce qu'est la vie d'un agriculteur, d'un ouvrier, et surtout ils découvrent que l'on peut utiliser un vocabulaire technologique français.* »

A l'Est, les cinquante-deux millions de Français répondent à l'intérêt québécois par des attentions ressenties comme paternalistes. Au Québec, on attend autre chose que des sourires et des cris d'admiration pour l'accent québécois. On croit que l'on peut apporter quelque chose à la France : la technique, par exemple.

Les exigences québécoises ne sont pas démesurées ; il faudrait parvenir à échanger en 1976 deux mille jeunes stagiaires, ce qui correspond à la pleine capacité de chacun des pays d'accueil, sans modifier les structures actuelles. Pour cela, il faut augmenter les crédits accordés à l'Office. Le gouvernement québécois y est prêt, le gouvernement français est plus réservé. Or tous deux veulent le respect de la parité. Si la France ne fait pas un effort, le Québec se résignera pour un an encore, tout en offrant aux associations québécoises, comme à l'Office de la langue française l'an passé, la possibilité d'utiliser les services d'accueil et les vols à tarif réduit de l'Office. « *Mais cela ne peut être une solution à long terme* », explique M. L'Allier. « *Ce qui est certain, c'est que, si le nombre de stagiaires devait tomber en dessous de mille cinq cents, il faudra mettre la clé sous la porte...* »

Les Québécois craignent que la France n'envisage de transformer l'Office franco-québécois en un office franco-canadien. « *Ce serait alors*, explique M. L'Allier, *la mort des relations culturelles franco-québécoises.* »

CHRISTIANE CHOMBEAU.

(1) Les subventions du gouvernement français ont été depuis cinq ans : 1970 et 1971 : 3,825 millions de francs ; 1972 : 4,025 M F ; 1973 : 4,330 M F ; 1974 et 1975 : 4,825 M F ; 1976 : 5.189 M F.

SCIENCES

Une certaine idée du talent des natior

(*Suite de la première page.*)

La répartition des prix Nobel de la paix ne correspond guère pour sa part à l'idée que l'on peut se faire, en 1975, du caractère belliqueux ou pacifique de chaque nation. Les Etats-Unis arrivent au premier rang avec 17 prix, dont 10 depuis 1943, contre 5 à la Suisse, 1 au Canada, mais 9 à la France et 8 à la Grande-Bretagne. Il aura fallu attendre le prix de Sakharov pour que l'Union soviétique sauve, malgré son gouvernement, l'honneur. Certes, ce sont des individus et non des pays qui sont couronnés. Sans doute faut-il en conclure que la politique des nations ne s'appuie guère sur les idées de leurs citoyens les plus sages.

Dans le domaine scientifique en revanche, les statistiques reflètent largement la réalité. La remarquable évolution de la science américaine depuis la guerre se traduit par 91 prix Nobel, contre 13 de 1901 à 1940, tandis que le déclin relatif de l'Europe apparaît clairement. La Grande-Bretagne fait cependant exception et le haut niveau de sa recherche scientifique se traduit par un accroissement du nombre des prix Nobel depuis la guerre. On serait presque tenté de dire que la bonne recherche scientifique est un don anglo-saxon. D'une manière plus générale, les pays latins, l'Espagne, la France et l'Italie, sont largement battus par les pays du nord et du centre de l'Europe. Depuis 1901, les Pays-Bas ont obtenu 10 prix Nobel, la Suisse, l'Autriche et la Suède 9 prix chacune, le Danemark 5, la Belgique 4, mais l'Italie 4 aussi et l'Espagne 1.

Plusieurs raisons ont été avancées pour expliquer, au moins en partie, la médiocre place des latins : le peu de contacts i nationaux que ces pays av jusqu'à une date récente ; la émigration européenne aux E Unis au début du siècle et, en entre 1935 et 1940, l'effet traînement qu'ont toujours les laboratoires sur leurs cherch un phénomène marqué aux E Unis. Presque la moitié des Nobel américains ont distingu travaux de chercheurs nés en rope et naturalisés ensuite. Pou plupart, ces travaux avaient faits aux Etats-Unis, et il n'est certain que, s'ils étaient resté Europe, ces chercheurs auraien les mêmes facilités pour mene bien leurs recherches. Peut-faut-il ajouter que la Suède oi décerne les prix — sauf celui la paix attribué en Norvège connaît sans doute mieux la scie anglo-saxonne que latine, pour raisons de langue essentiellem Il est probable aussi que l'hist tourmentée de l'Europe depuis début du siècle et l'absence démocratie dans certains pays n' guère favorisé le développem d'une activité de longue hale comme la recherche scientifiq

D'autres explications peuv être avancées : le rôle joué out Atlantique par le travail d'équi et la concurrence des laboratoi entre eux, ainsi que l'influence c préoccupations de défense. En pl sique et en médecine en particuli il est fréquent qu'un prix No soit simultanément attribué à de ou trois chercheurs américains même temps, alors que ce phé mène est rare en Europe. Tan ces chercheurs américains trav laient ensemble, tantôt ils appa naient au contraire à des labo toires concurrents. Les statistiq montrent aussi que, globalem les pays européens conservent place honorable en médecine, qu'ils gardent en partie leurs lents propres, peut-être à cause l'effet d'entraînement. L'Allema fédérale, par exemple, conse mieux sa position en chimie qu physique depuis 1943. Mais d le domaine de la physique, le dé des pays européens est général. dans ce secteur, les progrès surtout été marqués dans domaine atomique et nucléaire, en physique du solide, et ce s les préoccupations militaires ar ricaines qui les ont largement fa risés. Des milliers de cherche américains ont disposé d'un fin cement considérable jusqu'à dernières années, et les prix No ont été multiples dans ces secteu L'Europe n'a fait que suivre son effort a été plus restreint.

En additionnant les prix obte par les neuf pays du Marc commun, par la Suisse, l'Autric et la Hongrie, l'Europe ne f cependant pas si mauvaise figur côté des États-Unis. Quant l'Union soviétique, le nombre ses prix Nobel paraît bien fai pour un pays qui se veut rival c États-Unis. Tout se passe comr si l'émergence d'une recherc scientifique de qualité était t lente dans les pays où la révoluti industrielle a commencé plus ta divement. Le Japon aussi n'a ob nu son premier prix Nobel (physique) qu'après la guerre, 1949, et la Chine en 1957.

Il ne fait guère de doute que barrière de la langue joue un ce tain rôle et que la difficulté a pays socialistes à diffuser l'info mation ne leur est guère propic Il est certain enfin que le mon occidental connaît mieux sa prop culture que celle des pays de l'E et surtout d'Asie.

DOMINIQUE VERGUESE.

LA RÉPARTITION DES PRIX NOBEL PAR DISCIPLINES SCIENTIFIQU

(*Nombre de lauréats*)

	PHYSIQUE			CHIMIE			MEDECINE			TOTAL	
	Av. 1940	Apr. 1943*	Tot.	Av. 1940	Apr. 1943*	Tot.	Av. 1940	Apr. 1943*	Tot.	Av. 1940	Apr. 1943*
FRANCE	6	2	8	6	0	6	3	3	6	15	5
GRANDE-BRETAGNE	11	8	19	6	13	19	6	10	16	23	31
ALLEMAGNE	11	3	14	16	7	23	9	5	14	36	15
AUTRES PAYS EUROP.	12	3	15	9	6	15	15	13	28	36	22
TOTAL POUR L'EUROPE	40	16	56	37	26	63	33	31	64	110	73
ETATS-UNIS	6	23	29	3	17	20	4	38	42	13	78
UNION SOVIETIQUE	0	6	6	0	1	1	2	0	2	2	7

(*) Les prix Nobel n'ont pas été décernés entre 1940 et 1943.

SOCIÉTÉ

RÉUNI EN ASSISES A NICE

Laissez-les vivre veut provoquer une contestation civique de l'avortement légal

De notre correspondant régional

Nice. — « L'avortement sera la guerre d'Algérie de Giscard d'Estaing », a déclaré Mᵉ François Delibes, secrétaire général de Laissez-les vivre, aux assises nationales de ce mouvement, qui se sont déroulées à Nice, au cours du week-end, sur le thème « Le monde de la santé respecte la vie humaine ».

Cette vigoureuse formule résume la stratégie de harcèlement que les adversaires de la loi sur l'interruption volontaire de la grossesse ont décidé de mettre en œuvre dans les prochains mois.

Laisez-les vivre se propose notamment d'« isoler les avorteurs de la nation en recommandant au public de s'adresser aux médecins respectant la vie humaine et veut provoquer, d'autre part, une contestation civique consistant à demander jusque devant les tribunaux le remboursement de la fraction de l'impôt et des cotisations sociales correspondant au financement de l'avortement légal ».

Si l'on en croit les chiffres qu'il avance lui-même en parlant d'un rythme annuel de trois cent mille avortements — sans commune mesure avec les statistiques publiées récemment par le ministre de la santé, — le mouvement Laissez-les vivre aurait en grande partie échoué auprès de l'opinion publique dans la bataille qu'il a menée contre la loi du 17 janvier 1975. Il souligne cependant que par le biais de l'association S.O.S. futures mères, à laquelle il est uni statutairement depuis sa création en 1971 (1), de 5 % à 6 % des enfants dont les mères projetaient de se faire avorter sont nés. En fait, estiment ses responsables, si les avortements se sont accrus, ils ne sont pratiqués que par un tout petit nombre d'avorteurs, « *guère plus étendu que le noyau des trois cent sept signataires d'un manifeste datant de 1973* », sur les soixante mille médecins qui exercent en France. Il convient donc, en premier lieu, pour Laissez-les-vivre, d'isoler de la nation ces praticiens en évitant, toutefois, l'écueil déontologique.

Il existe désormais pour « *distinguer, dans la pratique et pour le public, le médecin hypocratique, qui soigne et qui guérit, de la médecine du meurtre* » l'Union syndicale des médecins respectant la vie (U.S.M.R.V.), dont les positions ont été défendues aux assises de Nice par son fondateur, le docteur Tremblay, d'autre part secrétaire général de Laissez-les vivre. Une autre organisation a vu le jour très récemment : Hospitalisation pro-vita, présidée par un juriste, M. Billet, dont le but est de regrouper les établissements d'hospitalisation privée qui se refusent à voir pratiquer dans leurs murs l'interruption de grossesse, l'euthanasie et l'expérimentation humaine. Plus de deux cents établissements de chirurgie et obstétrique, sur deux mille existant en France, auraient déjà donné leur adhésion. Laissez-les vivre se propose ainsi de publier prochainement un annuaire intitulé : *Préférence pour la vie*, qui comportera une première liste de médecins qui sont opposés à l'avortement (environ mille cinq cents) et celle des établissements adhérant à Hospitalisation pro-vita.

« *A partir du procès de Rouen et de certains attendus de la décision du Conseil constitutionnel du 15 janvier 1975* (qui rejetaient le recours introduit contre la loi Veil par quatre-vingts parlementaires), *il apparaît*, a d'autrepart déclaré Mᵉ Delibes, *que chacun a le droit et le devoir de refuser à son niveau sa participation au processus d'avortement.* »

« *Des moyens civiques de contestation existent également*, a ajouté Mᵉ Delibes. *Nous invitons tout le monde, notamment tous les contribuables et assurés sociaux, à demander le remboursement de 10 % de leurs impôts et de leurs cotisations de Sécurité sociale pour ne pas participer au financement de l'avortement légal. Un refus leur sera opposé, mais nous irons alors devant les tribunaux administratifs.* »

Laissez-les vivre va également entreprendre une campagne auprès des parlementaires pour qu'ils refusent de voter le budget de la santé et de la justice.

GUY PORTE.

(1) Laissez-les vivre revendique aujourd'hui vingt et un mille membres.

Deux journées de réflexion des femmes du parti socialiste

Différence physiologique et intégration dans le monde du travail

Une soixantaine de fédérations départementales du parti socialiste étaient représentées aux « journées de réflexion » réunies les 18 et 19 octobre à Paris par les responsables féminines du P.S. L'absence de certaines fédérations a été critiquée. Tel secrétaire fédéral a été dénoncé comme « misogyne » parce qu'il aurait tenu sous le boisseau les informations sur une telle rencontre. L'absence de membres du secrétariat national du parti a aussi été regrettée. Les participantes ont souhaité qu'un des secrétaires nationaux du P.S., c'est-à-dire un responsable doté d'un budget, soit plus particulièrement chargé des problèmes de la femme. Cette formule est préférée à celle, actuelle, d'une délégation qui n'a de ces problèmes qu'une approche sectorielle.

Les problèmes de la femme, ont estimé les participantes, ne sont pas limités à un secteur particulier de la vie sociale. On les retrouve dans l'entreprise comme dans la famille. Ils ont un caractère spécifique mais non particulier.

Dans l'entreprise, la formation insuffisante, la sous-qualification, les possibilités limitées de promotion, les rémunérations inférieures à celles des hommes, font des femmes un véritable « sous-prolétariat », particulièrement vulnérable en période de crise. Mais cette constatation ne conduit pas les participantes à ces journées à réclamer des mesures de protection propres aux femmes, au contraire. Le travail à mi-temps, la retraite anticipée réservée aux femmes, sont rejetés car ils maintiennent la discrimination dans le travail et perpétuent l'idée que le salaire féminin n'est qu'un salaire d'appoint. La notion de salaire maternel est, elle aussi, dénoncée. Elle risque — a-t-on estimé — de « marginaliser » davantage les femmes.

Les femmes socialistes proposent, en revanche, une déduction fiscale pour frais de garde et le versement d'une allocation de garde à celui des parents qui a la charge effective des enfants. Elles réclament aussi que des autorisations d'absence de l'entreprise soient accordées aux hommes comme aux femmes pour s'occuper de leurs enfants.

Famille et autogestion

C'est à propos des enfants et de leur socialisation qu'est remise en cause la conception de la famille classique. Ils souffrent, ont estimé les participantes, d'une situation dans laquelle la vie sociale est représentée par le père, tandis que la vie affective repose sur la mère.

L'idée de société autogérée passe, a-t-on estimé, par la disparition de la hiérarchie qui existe actuellement dans la famille, car elle est fondée sur le respect des différences. Les femmes socialistes revendiquent le droit à la différence fondée sur une réalité physiologique. Mais elles savent que ce slogan peut être facilement retourné contre elles. Le féminisme a été accusé de maintenir les femmes en dehors du champ d'action politique.

Se méfier du féminisme tout en revendiquant une place dans les luttes sociales en tant que femmes, insister sur l'intégration des femmes dans la vie économique tout en affirmant que la seule modification des rapports de production ne suffit pas, telle est la voie étroite qu'ont choisie les militantes socialistes.

ÉDUCATION

L'aide de l'État aux établissements privés

LE CONSEIL D'ÉTAT RECONNAIT LA SOUS-ÉVALUATION DU « FORFAIT D'EXTERNAT »

Le Conseil d'Etat a annulé l'arrêté du ministère de l'éducation du 12 février 1974 qui fixait la contribution de l'Etat aux dépenses de fonctionnement des classes placées sous contrat d'association (« forfait d'externat ») pour l'année scolaire 1973-1974.

Le chanoine Lequimeneur, président du Syndicat national des chefs d'établissements de l'enseignement libre, a, en tant que directeur de l'Externat des enfants nantais, à Nantes, déposé en mai 1974 un recours en Conseil d'Etat pour constater l'insuffisance du forfait d'externat. Réuni le 3 octobre, le Conseil d'Etat a estimé que le « forfait d'externat » — qui représente la part par élève de cette subvention — était inférieur au coût moyen de l'entretien d'un élève externe dans les établissements publics de l'Etat, de catégorie « correspondante ».

Le Conseil d'Etat reconnaît ainsi la sous-évaluation du forfait d'externat et s'aligne sur les conclusions du rapport de la commission mixte ministère-enseignement privé qui, pour l'année 1973-1974, estimait le retard à 33 %. Théoriquement, le ministère de l'éducation devrait prendre un nouvel arrêté pour réévaluer le forfait 1973-1974 et du même coup ceux de 1974-1975 et 1975-1976.

D'autres recours en contentieux ont été déposés récemment par près de deux mille établissements d'enseignement catholique, pour réclamer à l'Etat 1 milliard de francs supplémentaires, qui représentent les retards accumulés depuis quatre ans.

● RECTIFICATIF. — M. Pierre Albarède, recteur de l'académie de Versailles, nous prie de préciser que, contrairement à ce que nous avons écrit dans *le Monde* du 17 octobre, il n'a pas fait part à la délégation syndicale qu'il a reçue le 15 octobre, « *de sa volonté de payer à partir du 13 septembre les maîtres-auxiliaires nommés entre le 13 et le 30 septembre* ». Selon le recteur de Versailles, cette mesure serait « *en contradiction formelle avec les règles de la comptabilité publique* ». M. Albarède nous a cependant confirmé que ses services étudiaient un moyen légal de compenser le manque à gagner dû à ces nominations tardives.

CORRESPONDANCE

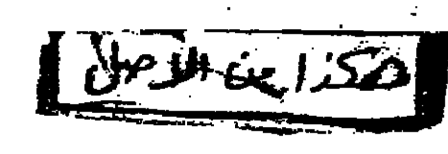
Peau noire et nationalité française

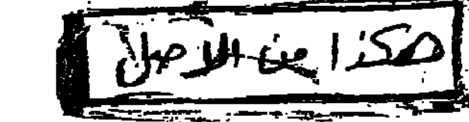
Après la publication, dans le Monde *daté 12-13 octobre, du témoignage d'un lecteur de Mery-sur-Oise, intitulé « Peau noire et nationalité française », mettant en cause les employés du magasin le Discobole, la gérante de cet établissement nous a adressé la lettre suivante :*

M. Dextreit, auquel vous avez récemment ouvert vos colonnes, nous avait auparavant écrit une lettre à laquelle nous avons aussitôt répondu par téléphone ; nous lui avons exposé longuement les raisons qui nous avaient fait refuser le C.C.P. de son fils, au même titre que nous en refusons des quantités d'autres dans la journée — à des Blancs, — car nous ne faisons pas de racisme à rebours. Nous lui avons aussi proposé une rencontre afin de lui produire les preuves matérielles de ces impayés qui motivent notre prudence. Il n'a pas donné suite à notre offre, mais a envoyé, à notre magasin des clients de couleur pour y faire des achats payables par chèques bancaires (ces chèques n'ont pas été repoussés, car contrairement au C.C.P., ils permettent de procéder à une vérification téléphonique préalable). Ces personnes alors — sans acheter — ont pris congé en disant : « *Merci beaucoup, c'était pour faire un test.* »

M. Dextreit avait donc tous les apaisements voulus quant à notre prétendu racisme. Mais il lui a semblé tentant d'exploiter cet incident pour sensibiliser l'opinion. Nous serions très favorables à une telle campagne si un nous y distribuait d'office le rôle de victime expiatoire !

Je précise que le Discobole existe depuis cinquante ans, qu'il se flatte d'avoir une clientèle assez vaste pour y comprendre des gens de toutes couleurs. S'il s'exerçait ici un quelconque racisme il n'aurait pas fallu cinquante ans et M. Dextreit pour le démasquer ! J'ajoute que le Discobole emploie ou a employé des israélites, un musulman de teint foncé, des maris ou femmes de Jaunes, Noirs ou Arabes. Son « racisme » ne s'exercerait-il pas tout d'abord dans la sélection de ses collaborateurs ! De plus, notre clientèle étant en majorité composée de « visages pâles », c'est plutôt elle qui, se voyant refuser davantage de chèques, pourrait nous taxer d'un nouveau racisme ! Si des siècles de réel racisme motivent encore de telles réactions, nous n'entendons pas, pour autant, en subir les injustes contrecoups.





Le Monde DE L'ÉCONOMIE

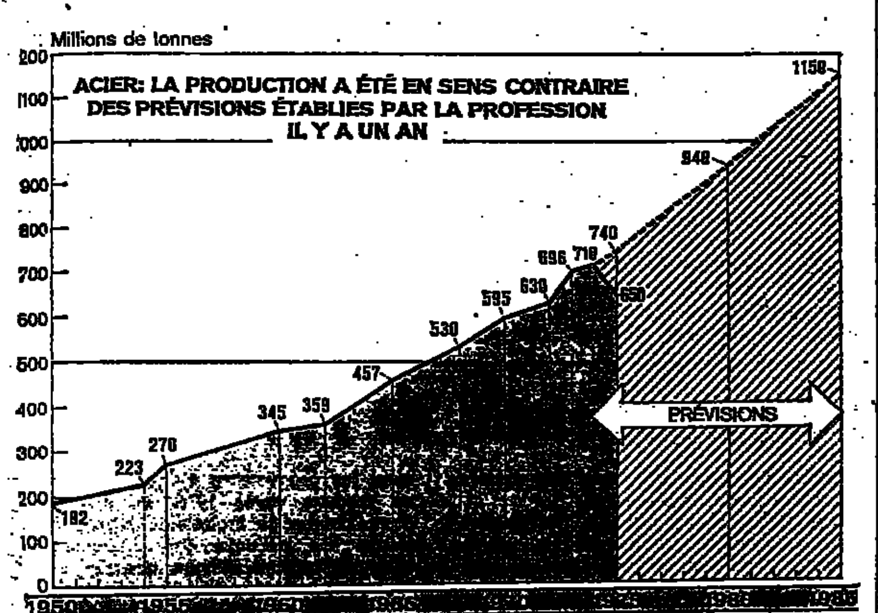
LE CONGRÈS DE MEXICO

ne entente internationale de l'acier pour atténuer la crise ?

De notre envoyé spécial

Mexico. — *Au creux de la plus grave dépression qu'elle ait subie depuis quarante ans, la sidérurgie mondiale, tout en tenant pour acquise une reprise conjoncturelle, se préoccupe davantage d'une révision de ses objectifs à long terme après la faillite de ses prévisions. Au-delà de ces « aggiornamento » industriel et économique, le résultat le plus notable enregistré à l'issue du congrès de Mexico est bien l'obligation de recourir à l'entente qualifiée de « concertation planétaire », sous peine de retomber dans un protectionnisme aux conséquences catastrophiques.*

« *La faillite de l'industrie de la prévision été l'une des plus remarquables de celles registrées dans tous les secteurs ces rniers temps.* » Cette citation du *Finan-al Times* a servi de préambule au rapport secrétaire général de l'Institut interna-



E TONNAGE PRODUIT PENDANT LES HUIT PREMIERS MOIS DE 1975 A PRESQUE BAISSÉ D'UN CINQUIÈME AUX ÉTATS-UNIS ET EN EUROPE (par rapport à la même période de 1974)

−29 % ELGIQUE · −21 % R.F.A. · −18 % FRANCE · −18,9 % C.E.C.A. · −18 % ÉTATS-UNIS · −11,6 % JAPON · −12,8 % RESTE DU MONDE

nal du fer et de l'acier, qui ouvrait le uvième congrès mondial de la sidérurgie, ml à Mexico au cours de la seconde quinne d'octobre. Le propre de ces congrès, re l'intérêt, parfois inégal, des communications qui y sont présentées et des nversations informelles mais souvent ictueuses qui s'y tiennent entre initiés, t de donner, une fois l'an, le pouls de ndustrie de l'acier et de révéler les états âme de ses dirigeants.

En 1973, à Johannesburg, c'était le boom. Far-West, avec, comme souci majeur, le ancement des énormes investissements cessaires à une production en progression rtigineuse jusqu'à l'horizon 1985. A l'aumne 1974, à Munich, les premiers craements dans l'économie occidentale se isaient entendre, et la réaffirmation cougeuse d'une croissance « inéluctable » se intait d'inquiétude. Cette fois-ci, c'est l'état de crise manifeste », avec la plus olente chute de consommation et de proiction qui ait été observée depuis les inées 30, prenant au dépourvu analystes, dustriels, négociants... et gouvernements.

En outre, les cycles de la sidérurgie inscrivent toujours avec un certain retard ir rapport à ceux de la conjoncture génée. La dernière à être frappée, elle est jalement la dernière à bénéficier d'une prise. Alors que, partout dans le monde, production d'automobiles commence à redresser, que l'économie américaine trouve — à petits pas — le chemin de xpansion et que de légers « frémissements » sont observés en Europe et au pon, l'industrie de l'acier est encore dans 1 état lamentable : hauts fourneaux éteints, ciéries et laminoirs fonctionnant à 60 ou % de leur capacité dans l'Europe des euf, mises en chômage technique, et très urdes pertes des entreprises, qui, pour rtaines d'entre elles, notamment en rance, en subiront les conséquences pendant deux ou trois ans du fait d'un endetment record (*le Monde* du 16 septembre 975).

Dans la sidérurgie, diront certains, les rises sont périodiques, et le retour à l'expansion devrait signifier également un retour au calme. Tel n'est point le cas cette fois-ci.

FRANÇOIS RENARD.

(*Lire la suite page 14, 3e colonne.*)

Le prix Nobel de sciences économiques

UN AMÉRICAIN ET UN RUSSE qui poursuivent des recherches voisines

La Banque de Suède a décerné cette année son prix destiné à honorer la mémoire d'Alfred Nobel à deux économistes mathématiciens : un Soviétique, M. Leonid Kantorovitch, et un Américain (d'origine néerlandaise), M. Tjalling Koopmans, dont les recherches et les conclusions sont très voisines. Nous avons demandé à M. Edmond Malinvaud, actuellement directeur général de l'INSEE et économiste, dont les travaux sont aussi suivis à l'étranger qu'en France, de commenter ce double choix.

par EDMOND MALINVAUD

CE sont deux carrières scientifiques parallèles qui sont honorées cette année, deux carrières présentant des similitudes tout à fait exceptionnelles et marquées par d'importantes contributions à ce qu'il est convenu d'appeler « la théorie de l'allocation optimale des ressources ».

Né en 1912, le Russe Léonid Kantorovitch se distingua d'abord comme un mathématicien faisant des travaux remarqués notamment dans le domaine de l'analyse fonctionnelle. Né en 1910, le Hollandais Tjalling Koopmans débuta comme physicien, et publia même deux articles de physique théorique. Comme son compatriote Jan Tinbergen, lui aussi physicien et lauréat du premier prix Nobel des sciences économiques, il s'orienta vers l'étude des questions économiques quand la crise des années 1930 attira vers elles l'attention des nombreux savants.

Les premières recherches de Koopmans portèrent alors sur les méthodes statistiques de l'économétrie qui préoccupaient à l'époque une jeune génération d'économistes quantitativistes : comment fallait-il traiter les données statistiques pour découvrir grâce à elles les lois des phénomènes économiques ? Travaillant d'abord en Hollande puis aux Etats-Unis, Koopmans et quelques-uns de ses collègues élaborèrent toute une méthodologie grâce à laquelle l'économétrie franchit un véritable saut qualitatif qui eût mérité en son temps d'être signalé par un prix Nobel si un tel prix avait existé pour les sciences économiques.

Mais l'effort de guerre des Alliés et l'affectation que reçut alors Koopmans l'amenèrent à examiner comment pouvait être organisé au mieux l'emploi de la flotte de transport américaine sur les océans. Il comprit rapidement que, formulé en termes rigoureux, le problème exigeait la détermination simultanée d'un certain nombre de grandeurs liées par des inégalités linéaires et que l'objectif consistait alors à minimiser un coût global de transport s'exprimant comme une fonction linéaire des grandeurs en cause. Le problème constituait un cas de ce qui fut ensuite dénommé « programmes linéaires ». Pour le résoudre, il devenait commode d'imaginer une procédure de calcul s'appliquant à ces programmes, de même qu'existaient depuis longtemps des procédures pour la solution des systèmes d'équations linéaires. A la question générale ainsi posée par Koopmans, une réponse fut donnée peu après par G. Dantzig.

Or, depuis déjà plusieurs années et sans que le monde occidental l'ait su, Kantorovitch travaillait sur l'organisation des transports de produits pondéreux dans le vaste territoire de l'Union soviétique. Il avait formulé le programme linéaire correspondant et imaginé une procédure de calcul pour le résoudre. Il avait donc traité complètement une catégorie particulière de programmes linéaires, ceux dits « de transport ».

Encore dans l'ignorance de leurs travaux respectifs, Kantorovitch et Koopmans ont poursuivi leurs recherches ; car ils avaient l'un et l'autre conscience d'avoir abordé, sur un cas particulier, un problème beaucoup plus général : celui de la bonne organisation de la production et de la distribution des biens dans les sociétés industrielles, en d'autres termes, celui de l'allocation optimale des ressources. Pour traiter de l'organisation des productions, Koopmans élaborait « l'analyse des activités » et collaborait à une reformulation visant à rendre rigoureuses des propositions théoriques ayant eu une longue genèse en économie. Kantorovitch examinait comment fonder des règles de calcul économique qui soient valables pour de multiples questions et comment les appliquer à divers cas particuliers.

C'est vers le milieu des années 50 que Koopmans et Kantorovitch prirent connaissance du fait qu'ils poursuivaient depuis de nombreuses années des recherches voisines. On se doute de l'excitation intellectuelle qu'ils y trouvèrent comme du plaisir qu'ils eurent ensuite à se rencontrer et à apprécier, malgré la barrière de la langue, la similitude de leurs caractères : derrière une grande affabilité et une certaine discrétion naturelle se cachent non seulement de grandes exigences scientifiques mais aussi la détermination d'aboutir dans ce qu'ils entreprennent.

Des chefs de file

Ces qualités expliquent que l'un et l'autre soient des chefs de file. Dans le monde soviétique une jeune école, formée de nombreux mathématiciens s'étant orientés vers l'économie, reconnaît Kantorovitch comme son inspirateur. Dans le monde occidental, Koopmans est considéré comme un exemple à suivre par beaucoup d'économistes qui, à un moment ou à un autre, séjournèrent dans le centre de recherche où il travaille depuis plus de trente ans, la « Cowles foundation ».

On peut toutefois distinguer par quelques nuances ces deux grands théoriciens qui, depuis vingt ans, ont continué leurs travaux souvent sur les mêmes questions, par exemple sur l'étude des croissances optimales. La plus nette de ces nuances tient à l'attitude qu'ils ont adoptée vis-à-vis de la politique économique de leurs pays.

Tout en restant dans les limites imposées par son rôle de théoricien, Kantorovitch s'est engagé dans le débat concernant la réforme économique, c'est-à-dire la réforme des méthodes de planification et de gestion appliquées en Union soviétique. Son livre principal (1) comporte de nombreuses appréciations critiques sur le fonctionnement effectif du système productif de l'U.R.S.S. tel qu'il existait au moment où l'ouvrage fut écrit.

Par contraste, Koopmans ne s'est guère exprimé sur les difficultés économiques du monde occidental. Il a respecté dans ses écrits une réserve croissante envers les opinions variées que ses collègues économistes pouvaient manifester. La raison doit en être trouvée dans la fidélité qu'il s'est imposée à l'égard d'une ligne de conduite constituant en quelque sorte sa devise : appliquer à l'étude des phénomènes économiques les mêmes exigences de rigueur que celles prévalant aujourd'hui pour l'étude des phénomènes physiques. Si une telle attitude permet de dégager des réponses à certaines questions précisément posées, elle lui interdit des prises de position publiques qui ne pourraient pas être objectivement justifiées dans tous leurs détails.

(1) *Calcul économique et utilisation des ressources*, traduction française, Dunod, Paris 1963.

BULLETIN

Encore des prévisions

L'ETUDE que la Trésorerie américaine vient de publier sur « la capacité d'absorption (de biens et de services) des pays de l'OPEP » et que le secrétaire adjoint, M. Gerald Parsky, a récemment présentée à la presse parisienne, soulève quelques importantes questions. La première concerne la légitimité intellectuelle, si l'on peut dire, d'un tel travail.

Les experts américains n'hésitent pas à chiffrer quel pourrait être en 1980 et en 1985 le volume des importations des pays producteurs de pétrole membres du cartel. Exercice qui n'engage à rien, dira-t-on. Voire. C'est souvent sur la base de pareilles extrapolations que les Etats, et parfois même les entreprises (heureusement plus prudentes), fondent leur politique : par exemple, il y a quelques mois, les ministres des finances des pays de l'O.C.D.E. ont consacré beaucoup de temps et d'énergie à négocier la création d'un mécanisme financier nouveau préconisé par M. Kissinger, et cela pour financer les gros déficits de balances paiement prévus par les experts. Les experts se sont trompés : les pays de l'O.C.D.E. ont globalement rétabli l'équilibre de leur compte vis-à-vis du monde extérieur, au prix d'une récession dont l'ampleur avait pareillement échappé aux mêmes experts.

En dépit, donc, des grossières erreurs d'appréciation commises depuis quelques années, les économistes de la Trésorerie évaluent à quelque 195 milliards de dollars le total des surplus accumulés d'ici à la fin de la présente décennie par les membres de l'OPEP et à 13 milliards de dollars le surplus de la seule année 1980. Ils supposent qu'au cours de cette période les prix du pétrole ne seront guère modifiés. Ce qui, il y a encore deux ans, aurait paru totalement inconcevable, à savoir le baril de brut à plus de 10 dollars, est aujourd'hui considéré comme un fait quasi intangible ! Pourtant, la fixation d'un prix par un cartel introduit, par définition même, le règne de l'arbitraire dans le monde économique.

L'arbitraire est de toutes les choses la moins prévisible. Il est, en outre, impossible de savoir si et quand la pression exercée par les forces du marché sera assez forte pour affaiblir, sinon disperser, l'OPEP. Le rapport de la Trésorerie américaine, par une brève allusion, laisse apparaître que l'on n'a pas tout à fait perdu l'espoir, à Washington, de son démantèlement. Il y est dit que l'expérience dont on dispose déjà semble indiquer qu'individuellement la plupart des pays de l'OPEP sont prêts à faire des sacrifices de prix pour essayer de maintenir leur propre production.

Les pays producteurs de pétrole devraient continuer à fortement augmenter leurs importations, quoique à un rythme ralenti. L'accroissement a été globalement de 45 % en 1974 et il sera encore de 33 % cette année. D'après les experts américains, le pourcentage de progression devrait être de l'ordre de 16 % d'ici à la fin de la décennie, pour tomber à 8 % de 1980 à 1985. Mais cette moyenne recouvrira, selon eux, des situations particulières très différentes d'un pays à l'autre. Seul du groupe, l'Iran sera capable de maintenir, pendant la période considérée, un rythme d'accroissement annuel de ses achats à l'extérieur d'environ 20 %.

Pendant les deux ou trois années à venir, la capacité d'absorption de l'Arabie Saoudite restera encore limitée, mais, au contraire de l'évolution générale, elle devrait fortement progresser par la suite (et porter surtout sur... du matériel militaire). Une raison supplémentaire qui incline à accueillir avec beaucoup de scepticisme ces estimations est que les experts, à propos de pays comme l'Algérie et le Nigéria, par exemple, fondent en grande partie leurs prévisions sur l'évolution probable des balances de paiements. Ils semblent ainsi ignorer que l'équilibre extérieur dépend, en fin de compte, des politiques économiques internes dont il est impossible de savoir par avance le contenu.

En revanche, le document américain paraît mieux inspiré lorsqu'il affirme à son tour, mais d'une façon particulièrement nette, que, de toute façon, le transfert de ressources réelles des pays industrialisés vers les pays producteurs de pétrole se traduira par une perte du bien-être pour les premiers. On est également enclin à l'approuver lorsque, après avoir notamment fait remarquer l'incertitude qui pèse sur la réalisation des ambitieux plans de développement élaborés par les Etats intéressés, il préconise de s'en remettre avant tout au libre jeu du marché pour organiser ce transfert de ressources.

LE MONDE

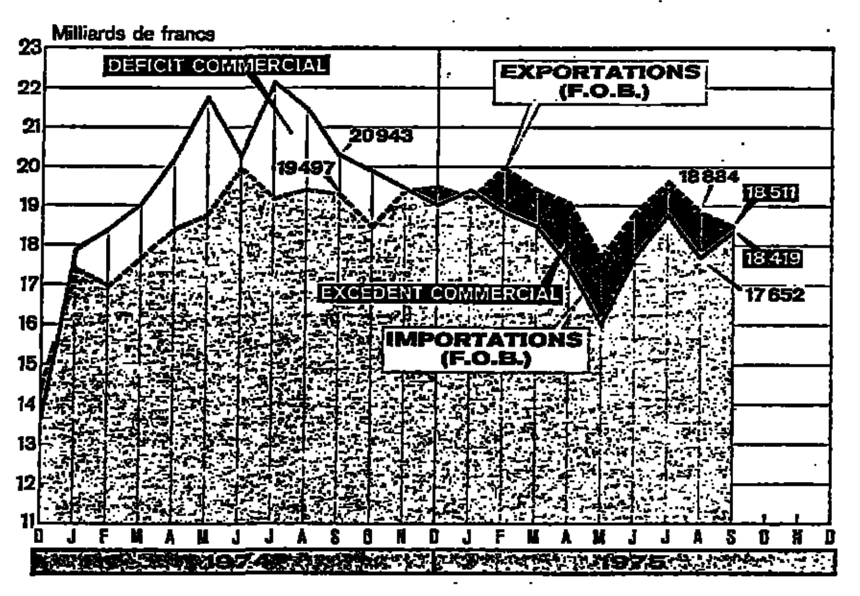
FAITS ET TENDANCES

COMMERCE EXTÉRIEUR : la remontée des importations

APRES six mois d'excédent, le déficit a fait sa réapparition dans les statistiques du commerce extérieur présentées en chiffres bruts. Les importations ont, en septembre, été supérieures aux exportations de 358 millions de francs, et le taux de couverture se situe à 96 % (102,1 % en août). Toutefois, après correction des variations saisonnières (C.V.S.), la balance reste légèrement excédentaire : 92 millions, contre 1 232 millions le mois précédent. Le dernier déficit commercial remontait à janvier : — 617 millions en chiffres bruts, — 150 millions après C.V.S.

Ce résultat de septembre est dû, dans une large mesure, à la baisse des ventes françaises des produits agricoles (— 800 millions depuis juillet). Mais — plus intéressant, parce que ceci peut constituer une indication de la reprise — les importations, qui sont passées par un minimum en mai, ont ensuite augmenté en valeur et en volume. Les achats de bien de consommation ont été, en septembre, supérieurs de 15 % en valeur à leur niveau d'il y a six mois. De même le recul des importations de semi-produits a fait place à une remontée le mois dernier.

Dans le même temps, les exportations françaises continuent à plafonner.



Un redéploiement préparé de longue date

Plus que le résultat d'un mois, c'est la tendance de fond qui importe.

Le dynamisme du commerce extérieur de la France depuis 1969 ne résulte pas de circonstances particulières. Il est la conséquence « *logique* » d'un *processus* de transformations économiques — les secteurs exportateurs prélevant une part croissante des ressources nationales — ponctué par les dévaluations de 1957-1958 et de 1969, « *à partir desquelles les échanges commerciaux français ont pu progressivement s'appuyer sur des bases solides* ».

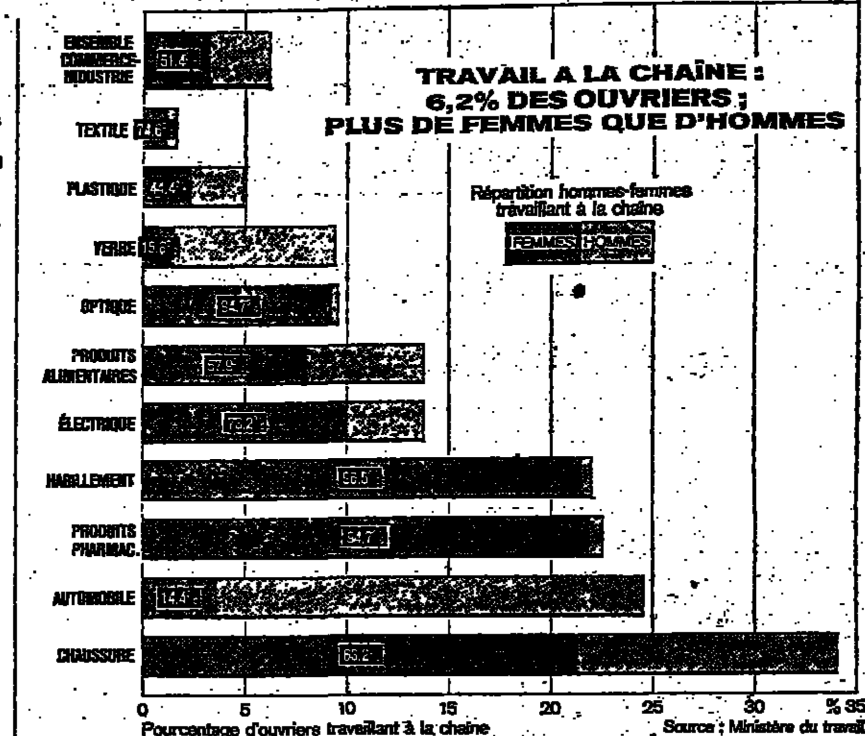
Telles sont les conclusions qui ressortent d'un article de M. Jacques Mistral, chargé de mission à la direction de la prévision du ministère de l'économie et des finances, publié dans le numéro d'octobre de la revue mensuelle de l'INSEE, *Economie et Statistique* sous le titre : « *Vingt ans de redéploiement du commerce extérieur* ». Cet article est lui-même tiré d'une étude publiée dans *Statistiques et Etudes financières* de la Rue de Rivoli, qui analyse les modalités de l'adaptation « *extrêmement rapide* » de l'économie française à la concurrence internationale. La présentation d'un modèle macro-économique doit notamment permettre d'apprécier l'amélioration de la capacité concurrentielle de la France.

Toute une mutation du commerce extérieur français s'est, selon M. Mistral, effectuée de 1960 à 1969, alors même que les performances du commerce extérieur semblaient médiocres. Au cours des années 60 « *on ne constate pas de gains décisifs de parts de marché et le taux de couverture des importations par les exportations se dégrade* » En fait, derrière ces résultats peu brillants, s'est réalisée une transformation en profondeur : réorientation géographique des échanges, reconversion sectorielle de la structure des ventes à l'étranger limitée toutefois par la rapidité et la régularité plus grandes de la croissance française.

Deux événements « *majeurs* » se sont inscrits en ouverture et en clôture de cette décennie. La double dévaluation de 1957-1958 a « *effacé* » le handicap en terme de prix ou de charges supporté par les entreprises françaises sur les marchés extérieurs et donc « *restauré* » la compétitivité des produits nationaux. Le changement de parité monétaire, opéré en août 1969 et renforcé par les mesures d'accompagnement, a, quant à lui, joué le rôle de « *catalyseur* » et « *puissamment stimulé les entreprises exporatrices de produits élaborés* ».

La modification des structures productives de la France qui s'est opérée ces dernières années peut expliquer en partie le redressement rapide du commerce extérieur après l'augmentation brutale des prix du pétrole. « *La chute des importations en est la cause principale, mais il faut remarquer également le maintien à un niveau élevé des exportations... malgré l'environnement international difficile* », souligne de son côté la Banque française du commerce extérieur (B.F.C.E.) dans son dernier examen des résultats du commerce international.

La B.F.C.E. fait notamment ressortir l'élargissement de l'éventail des clients de la France et l'amélioration « *très marquée* » de la structure des ventes au profit des biens d'équipement. Pour le proche avenir, malgré l'intensification de la concurrence, la compétitivité des exportations françaises ne semble pas à la Banque « *fondamentalement remise en cause.* »



POUR la première fois, une statistique officielle vient d'être publiée sur le nombre de personnes qui travaillent à la chaîne : selon une enquête réalisée par le ministère du travail, en avril 1974, dans les établissements du secteur privé occupant plus de dix salariés (1), 6,2 % des ouvriers travaillent à la chaîne ; ce pourcentage est beaucoup plus élevé dans certaines branches industrielles, pour dépasser les deux tiers ou les trois quarts des effectifs employés, comme le montre le graphique ci-dessus.

Autre résultat significatif de cette enquête : plus de la moitié des salariés travaillant à la chaîne sont des femmes. Ces données ne sont pas d'une exactitude totale puisque le ministre indique qu' « Il se peut que les entreprises aient interprété de manière restrictive » *la définition du travail à la chaîne qui leur a été proposée (2). Mais on peut cependant considérer que les résultats donnent une image très proche de la réalité.*

Bien que le ministère ne donne aucun chiffre mais seulement des pourcentages, on peut, sur ces bases, estimer à quelque trois cent trente mille le nombre des salariés travaillant à la chaîne.

(1) Travail informations. Notes du ministère du travail n° 31-13-19, octobre 1975.

(2) Les salariés travaillant à cadences imposées, sans qu'il y ait véritablement « chaîne », n'ont pas été comptabilisés.

Une entente internationale de l'acier ?

(Suite de la page 13.)

Outre que l'ampleur et la soudaineté du phénomène n'ont pratiquement pas de précédent, même en 1930 où le processus fut plus lent, il est en passe de provoquer un véritable bouleversement, non seulement dans les prévisions d'investissements à moyen et long terme, mais aussi dans les rapports entre pays producteurs, sans compter l'instauration très nécessaire de relations nouvelles entre les détenteurs de matières premières et les consommateurs.

Le véritable écroulement de la consommation a placé les sidérurgistes devant un dilemme terrible : arrêter une bonne part de leurs installations, licencier du personnel ou continuer à produire, à cadence plus réduite. La faim faisant sortir le loup du bois, la concurrence s'est exacerbée au point de faire voler en éclats l'équilibre fragile qui s'était instauré précédemment au moyen d'accords tacites ou contractuels. Ainsi, depuis le début de 1975, le protocole limitant les exportations japonaises à destination de l'Europe est devenu caduc, et, en l'absence de renouvellement, les industriels nippons s'en donnent à cœur joie dans un marché devenu ultra-sensible.

Les Espagnols, bénéficiant de privilèges sans réciprocité, ont cherché des compensations à l'intérieur de la CECA, sans compter les offres en provenance des pays de l'Est. En conséquence, les importations représentent actuellement près de 28 % de la consommation intérieure pour l'Allemagne fédérale par exemple ; la sidérurgie française est obligée de recourir à l'aide publique pour éviter des licenciements, et certains industriels se résolvent à casser les prix, ce qui ne fait qu'aggraver la situation.

La Commission de la C.E.E. ayant, jusqu'à présent, refusé de prendre les mesures de sauvegarde prévues dans le traité de la CECA en cas de « crise manifeste », les pressions les plus vives sont exercées pour faire jouer les dispositions « ad hoc », les Français soutenus discrètement par leur gouvernement se montrant les plus agressifs par la voix de M. Jacques Ferry, président de leur Chambre syndicale. En dramatisant, on parle même de menaces sur le traité de la CECA, certains allant jusqu'à proposer de ne plus acquitter le prélèvement sur les productions levé au titre dudit traité.

La volte-face américaine

Si les thèses de M. Ferry sur une concertation planétaire, développées depuis plusieurs années et notamment en juillet, sont déjà connues, le coup de théâtre des derniers mois a été la volte-face des Américains. Fin juillet, par la voix d'un de leurs grands patrons, et, en ce mois d'octobre, par celle de M. Stinson, autre patron d'outre-Atlantique et nouveau président de l'Institut international de l'acier, ils semblent se rallier au projet de concertation.

Sans doute arrivent-ils à cette convergence après avoir, au nom du libre-échange et du libéralisme le plus traditionnel, dénoncé longuement et vigoureusement la discrimination dont ils estiment être victimes de la part des « autres » : stimulants directs à l'exportation, subventions ou aide financière des Etats dans le cadre de leur participation grandissante dans les sidérurgies nationales (44 % pour l'ensemble du monde). Mais la crainte d'un retour au protectionnisme et l'espoir de maintenir le libre-échange les conduisent à bien des concessions.

Ce faisant, et tout en brandissant la menace du Trade Act de 1974, qui autorise le président des Etats-Unis à prendre toute mesure conservatoire « *en cas de trouble grave causé à l'économie* », les Américains recommandent que des discussions multilatérales soient engagées immédiatement au sein du GATT ou en dehors de ce dernier, mais uniquement au niveau des gouvernements, par peur de la législation antitrust. On peut évidemment s'interroger sur les moyens à mettre en œuvre : le cœur du problème est bien la discipline des échanges, de façon à éviter que des mouvements désordonnés, à la hausse ou à la baisse, n'amplifient les crises. Selon M. Ferry, l'une des meilleures approches serait la négociation multilatérale de contingents, plus appropriée qu'une taxation, bien que la protection tarifaire soit jugée par lui trop faible.

A Mexico, le petit jeu consistait à recueillir successivement les avis des intéressés quant à la longueur de la crise et à la date de la reprise. Bien qu'aucune amélioration ne soit perceptible dans l'immédiat, les plus optimistes situent cette reprise au début de l'année, les plus pessimistes avançant qu'elle ne serait pas assurée véritablement avant l'automne 1976. Sans doute les prix de vente continuent-ils à se dégrader, les acheteurs éventuels se préoccupant avant tout d'obtenir des rabais encore plus considérables. Ceux-ci, rappelons-le, atteignent déjà près de 30 % sur le marché de la CECA et plus de 60 % à la grande exportation.

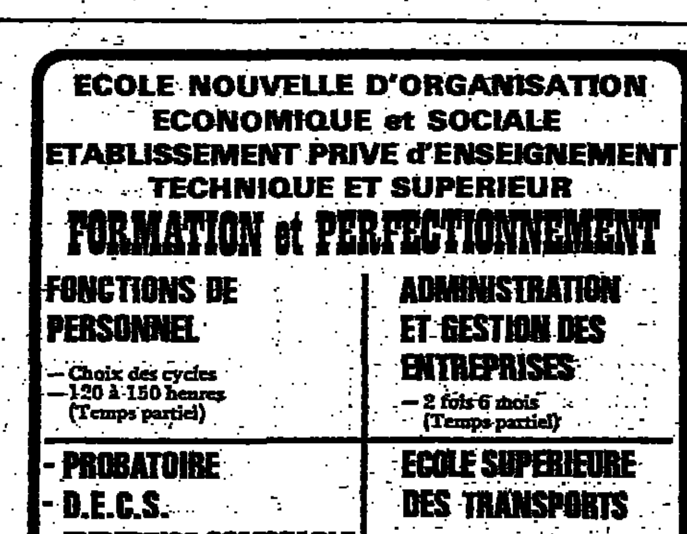
Ce nonobstant, tous s'accordent à estimer que, la fin du déstockage aidant, la reprise aura lieu en tout cas en 1976, d'abord sur les tonnages, ensuite sur les prix, avec peut-être une brutale montée en fin de processus. Mais, au-delà de ces spéculations à court terme, ce qui préoccupe profondément les producteurs d'acier, c'est ce qui se produira après 1977, et la définition d'une courbe de croissance susceptible de guider leur politique d'investissement. En sidérurgie comme ailleurs, quelque chose a changé depuis un an. Les extrapolations ambitieuses fondées sur une croissance de 5 % et plus sont abandonnées, sans qu'un consensus véritable se soit dégagé à l'issue de ce congrès sur un chiffre de progression.

Deux choses sont certaines néanmoins. La première est la nécessité d'une coordination des investissements à l'échelle mondiale, faute de quoi les reports ou annulations de projets constatés actuellement risquent de provoquer à terme de nouvelles pénuries, selon le processus bien connu du « *stop and go* ». Cette coordination des investissements est théoriquement un problème sans issue : M. Ferry, encore lui, envisage bien une Banque internationale de l'acier, avec notification préalable des projets et octroi d'un aval. Mais qui définira les critères et quels seront les membres du comité d'attribution ? On peut noter cependant que le traité de la CECA prévoyait une telle procédure, sans qu'aucune suite ait été donnée toutefois.

La seconde est un accord indispensable entre producteurs de matières premières et consommateurs, à la fois pour assurer une rémunération équitable aux premiers et une garantie d'approvisionnement aux seconds : dans dix ans, une pénurie de minerai de fer risque de se produire, faute d'investissements suffisants. La constitution d'un cartel de producteurs n'est pas une panacée, d'autant qu'il n'est pas possible, à l'instar de l'OPEP, de regrouper l'ensemble des capacités de production, tant s'en faut. Pour le minerai de fer, par exemple, les pays consommateurs détiennent encore d'importantes réserves.

Définition d'une nouvelle croissance, concertation obligée, sélection des investissements : toutes ces idées sont les filles de la crise.

FRANÇOIS RENARD.



L'enfer où souffre New-York était pavé de bonnes intentions fiscales

La ville de New-York a échappé de justesse (« le Monde » daté 19-20 octobre) à la faillite, grâce à la décision prise à la dernière minute par le Syndicat des instituteurs de permettre que son Fonds de pension prête 150 millions de dollars à la cité. Ce dernier épisode a encore accru le malaise que fait peser sur les Etats-Unis la désastreuse situation dans laquelle se trouve le budget de la « *capitale des affaires* ».

De notre correspondante

New-York. — Alors que les banquiers ı préoccupent des conséquences immé- ates de la quasi-faillite de la ville de ɜw-York, les spécialistes de la fiscalité ɔurraient, eux aussi, tirer des enseigne- ents utiles de cette triste situation. En fet, les circonstances de la crise new- ɔrkaise, pour qui se donne la peine d'y ıgarder d'un peu près, mettent en évidence ɜs problèmes et les dangers de la décen- alisation et de l'autonomie fiscale au sein 'une nation moderne où les hommes et ɜs capitaux circulent librement.

New-York-City est au bord de la faillite arce que la ville vit depuis des années u-dessus de ses moyens, et que ce mode de vie n'est plus possible dans la conjoncture économique actuelle.

Précisément, le budget de New-York-City pour l'exercice 1975-1976 se monte, côté dépenses, à 12,3 milliards de dollars, et l' « impasse » est de l'ordre de 6 milliards.

Comment et pourquoi a-t-on pu en arriver là ?

Sous un régime qui lui accorde une large autonomie administrative et financière, alors que ses recettes fiscales sont contrôlées par l'Etat de New-York (capitale : Albany), la ville doit assurer ses propres besoins en capitaux à court et à long terme en plaçant des obligations — « *notes* » à moins d'un an d'échéance, « *bonds* » à plus d'un an — sur le marché financier.

Jn privilège extraordinaire

Normalement, ces obligations municipales evraient subir la concurrence des autres ɔrmes d'*emprunts sur le marché, ce qui* ɔrcerait les villes à pratiquer une certaine iscipline budgétaire pour mériter des taux d'intérêt *favorables. En réalité*, tout se asse comme s'il existait deux marchés.)ans l'intention louable de permettre aux ɔllectivités locales d'emprunter dans de onnes conditions, le législateur a totale- nent exonéré de l'impôt *sur* le revenu les ntérêts payés aux détenteurs d'obligations desdites collectivités. Respectueux des principes fédéraux, il n'a exigé en retour aucuns contrôles, aucunes limitations, comme c'eût été le cas si l'aide aux collectivités locales avait pris la forme d'une garantie du gouvernement fédéral.

Il faut aussi noter que l'exonération fiscale s'applique aux « *notes* » aussi bien qu'aux bons des Etats, comtés, municipalités et autres subdivisions politiques, et qu'elle concerne l'impôt sur les sociétés aussi bien que celui qui frappe les personnes physiques.

Au début, alors que le taux de l'impôt ur le revenu était modeste et que le seul gouvernement fédéral levait cet impôt, 'exonération constituait une aide appréciée nais d'importance secondaire.

Avec l'augmentation rapide de l'impôt édéral, qui peut atteindre des taux confis- atoires sur les tranches supérieures du ɜvenu des personnes physiques, et la super- osition dans un nombre croissant d'Etats 'un impôt d'Etat *sur* le revenu, sur lequel e greffe dans certaines villes (c'est le cas de New-York) un impôt municipal sur le revenu, l'exonération dont bénéficient les *obligations des collectivités locales* est devenue un privilège extraordinaire.

Un résident de la ville de New-York, par exemple, ne paie sur les *intérêts* qu'il reçoit de l'Etat de New-York, ou de la ville elle-même, ni impôt fédéral (environ 50 % pour les sociétés et la moyenne des gros revenus privés), ni impôt d'Etat, ni impôt municipal. Un résident d'un autre Etat qui reçoit des intérêts de New-York paie seulement ses *impôts locaux, s'il en existe, autres que* l'impôt fédéral (de loin le plus pesant).

Cette aide fiscale a permis aux collectivités d'emprunter à bon compte pour la construction d'équipements sociaux, hôpitaux, écoles, de voirie, par exemple ; ou pour des grands projets dont les capitaux sont récupérables, telles les autoroutes à péage ; ou pour faire des prêts subventionnés à des entreprises privées afin de stimuler l'implantation d'usines (« *industrial revenue bonds* », émis principalement par les Etats du Sud) ; ou encore pour aider les industriels à s'adapter aux nouveaux règlements de la protection de l'environnement (« *pollution control bonds* »). Mais les allègements fiscaux ont aussi servi à encourager les municipalités à la dépense en *leur donnant la tentation d'emprunter en* anticipation et même, si l'on peut dire, en « surantİcipation » de leurs rentrées d'impôts ainsi que pour camoufler leurs déficits.

Il y aurait aujourd'hui au total 210 milliards de dollars de ces bons en circulation, plus environ 25 milliards de *notes* à court terme. Le faible volume actuel de celles-ci reflète la crise, car nombre de municipalités n'ont pu placer de nouvelles *notes* depuis le mois de juin dernier

Les « *tax exempts* », terme qui désigne en jargon de Wall-Street l'ensemble des émissions exonérées d'impôts, ont peu à peu créé leur propre marché, composé principalement des investisseurs dont l'impôt sur le revenu est égal ou supérieur à 50 %, c'est-à-dire les banques commerciales et les gens riches.

La montée des taux

Puisque les « *tax exempts* » permettent à leurs détenteurs de conserver la totalité d'un dollar de revenu, au lieu de moins de la moitié, il serait permis de penser que ces valeurs, à risques égaux, paient un intérêt égal à *peu près* à la *moitié* du rendement des obligations des entreprises industrielles les mieux cotées — du moins était-ce là l'intention du législateur. Il n'en est rien. L'écart entre le rendement des « *tax exempts* » et celui des obligations industrielles émises concurremment est toujours demeuré aux environs de 2 ou 3 points. Même avant la crise de New-York, *si les « industrielles » offraient un* rendement de 8-9 % cela n'empêchait pas les « *municipals* » de devoir payer 6 % et plus.

Résultat : l'aide fiscale est allée principalement aux riches, secondairement aux municipalités.

A *New-York*, la détérioration du crédit est à un stade si avancé que les obligations émises le mois dernier par la MAC (Municipal Assistance Corporation), organisme créé en juin dernier pour « refinancer » les dettes de la cité, pour aider la ville, et *garanties* par les recettes de l'impôt de 8 % sur la consommation, ont dû être cédées à des prix tels qu'elles rapporteront 11 % exonéré de tous impôts sur le revenu. Toutefois, les investisseurs devront sans doute être patients...

La crise new-yorkaise se répercute sur l'ensemble du marché des « *tax exempts* ». Les maires de cinquante-deux villes, depuis La *Nouvelle-Orléans jusqu'à Anchorage* (Alaska), font appel au président Ford pour que le gouvernement fédéral intervienne afin de rendre leurs emprunts moins coûteux, Detroit doit payer 9,8 % libéré de tous impôts, ce que le maire qualifie d'extorsion.

Quels emplois la ville de New-York trouvait-elle pour tous ces fonds ?

En majorité démocrate, dominée par ses émigrants — de l'intérieur et de l'étranger — New-York a toujours eu des besoins extraordinaires dans le domaine social. L'assistance publique, en particulier, y est accordée plus généreusement que dans la plupart des autres Etats américains. L'éducation y est gratuite au niveau universitaire dans les établissements de la CUNY (City University of New York) alors qu'elle est payante ailleurs. La ville est à l'avant-garde de la lutte contre la drogue et pour la réhabilitation des drogués.

Un million d'assistés

La *migration* des *pauvres* et des inemployables vers New-York, aggravée par une décision de la Cour suprême qui interdit l'imposition d'une *période* de résidence minimum avant l'ouverture du droit à l'assistance publique, ne pouvait cesser qu'avec une crise. Lorsque la crise s'est produite, un million de personnes vivaient de l'assistance publique de New-York.

La ville a trois cent cinquante cinq mille employés municipaux — un pour vingt-deux habitants. Leur salaire *moyen* est de 13 000 dollars, soit un peu moins de 60 000 F par an, ce qui explique qu'ils n'aiment pas se faire licencier. New-York City verse chaque année 900 millions de dollars à ses caisses de retraites. Ses fonctionnaires sont *solidement organisés* au sein de *syndicats* qui ont obtenu des conditions de travail et de *retraite exceptionnelles*.

Malgré la présence de ces *trois* cent cinquante cinq mille employés, les services fournis par la ville — transports, voirie, police, etc., — sont si *mauvais*, au *regard* du niveau des charges fiscales et autres, que bien des entreprises, et un grand nombre de familles des classes moyennes, sont parties pour *s'installer* ailleurs.

Que va-t-il maintenant se passer à brève échéance ?

Au 1er octobre, l' « impasse » avait été réduite à 5,1 milliards de dollars qu'il s'agissait de trouver pour boucler l'exercice qui se terminera le 30 juin 1976.

Le placement des obligations MAC a d'ores et déjà rapporté, dit-on, 1,1 milliard.

Restent à trouver 4 milliards de dollars qui manqueront à l'appel entre décembre et juillet. Le maire de New-York prépare des coupes sombres pour alléger son budget de 200 millions en dépenses courantes et 300 millions en dépenses d'investissement. Ce qui laisserait une « impasse » de 3,5 milliards.

Au total, 3,2 milliards sont requis pour le service de la dette à court terme pendant cette période. On pourrait donc pratiquement éliminer l'impasse en convertissant cette dette en obligations à long terme ; faute de quoi, ce serait la faillite par défaut de paiement de la dette.

Mais quoique l'on continue de faire allusion de certaines sources, la possibilité d'une vraie faillite judiciaire semble devoir être écartée, ne serait-ce que parce que *cela reviendrait* à remettre tous les pouvoirs de décision à des tribunaux dont l'antipathie pour les bailleurs de fonds est bien connue. Les créditeurs feront tout pour l'éviter. D'autre part, l'organisation d'un moratoire, assorti d'un report d'échéances, s'avère également difficile du fait que l'identité des détenteurs des quelque 3,7 milliards de « *notes* » à court terme encore en circulation est inconnue. Ces obligations, négociables et libres d'impôts, sont en effet émises au porteur.

Les banques de New-York ont volontairement révélé qu'elles en détenaient, entre elles, pour 550 millions de dollars, et seraient prêtes à négocier. Mais le reste est entre les mains de banques situées dans d'autres Etats et d'individus non-résidents que les autorités de New-York n'ont pas le *pouvoir d'interroger. Là encore*, le régime fédéral érige un obstacle : seul, le Système de réserve fédéral (FED), pourrait intervenir pour aider à l'identification de la *majorité des créditeurs qui pourraient* alors consentir à un moratoire.

Il est clair que le gouvernement fédéral, républicain et conservateur, a jusqu'ici joué le jeu politique en n'intervenant pas précipitamment pour tirer de ses difficultés une ville démocrate, libérale et dépensière. Il est *également de plus en plus clair que, du* jour où *la* ville aura *prouvé* ses bonnes intentions de réduire ses dépenses et aura, comme on dit ici, « goûté à la tarte de l'humilité », les *autorités* fédérales se montreront plus souples et les solutions commenceront à apparaître.

C'est ainsi que le secrétaire au Trésor et ses collègues viennent de suggérer un *réexamen de l'effet de l'exonération fiscale*, et peut-être *de la substitution d'une garantie* fédérale pour les emprunts des collectivités... Il a aussi parlé d'une prise en charge possible par Washington du coût intégral de l'assistance publique.

Ces décisions sont extrêmement importantes pour les Etats-Unis, non pas seulement pour son *marché* financier qui, selon *les optimistes, pourrait classer bientôt l'affaire* de New-York parmi les autres accidents (ou corrections) amenés par la récession de 1975, mais encore plus pour son système de gouvernement, car elles aboutissent inévitablement à un transfert des pouvoirs des villes aux Etats, et des Etats à Washington.

JAY McCULLEY.

DÉBAT Comment interpréter les transformation de l'appareil productif français depuis quinze an

L'ANALYSE que nous avons publiée le 9 septembre des dernières études de l'INSEE et de la Rue de Rivoli sur l'évolution de l'appareil productif français nous a valu un abondant courrier. Faute de pouvoir publier intégralement l'ensemble des lettres reçues nous en donnons des extraits significatifs.

Tantôt nos lecteurs ont contesté l'analyse elle-même des statisticiens : sur la substitution accélérée du capital au travail entraînée par l'accroissement des investissements, par exemple ; ou bien sur la baisse de productivité du capital employé. Tantôt, au contraire, c'est la signification attachée par l'INSEE ou par nous-même aux phénomènes décrits que contestent nos lecteurs : sur les conséquences de la baisse du taux de profit notamment, ou l'importance des allégements fiscaux pour rétablir la rentabilité du capital. L'analyse du rôle des transferts de productivité d'une branche à l'autre pour modifier les taux de rentabilité respectifs des divers secteurs soulève en revanche moins de commentaires. Comme si ce sujet, pourtant de grand intérêt sur le plan politique, venait seulement d'être découvert. — G. M.

La substitution accélérée du capital au travail

La première des questions soulevées par nos correspondants concerne les conséquences sur l'emploi de l'accélération des investissements, constatée de 1950 à 1972. Pour M. Michel Piquard :

« Il est vrai qu'en 1972 — date des ultimes statistiques prises en compte — l'investissement par travailleur était beaucoup plus élevé qu'en 1957; mais il n'est pas vrai — contrairement à ce qu'affirme l'INSEE — qu'il y ait eu substitution du capital au travail, c'est-à-dire que, globalement, cet accroissement de capital ait eu pour effet une diminution du nombre des travailleurs; au contraire, le nombre d'emplois était plus élevé. Ce qui est sensible à l'échelon d'un atelier et pour un volume de production donné n'est pas vérifié à l'échelon national, parce que de nouveaux emplois ont été créés ailleurs — à commencer par les fabricants des machines — et parce que le volume de la production s'est accru.

» L'effet essentiel de la croissance de l'équipement ne se retrouve pas dans les chiffres; il est pourtant bien tangible : c'est le fait que chaque travailleur dispose d'un outil de travail plus perfectionné... L'instituteur a une salle de classe plus grande, mieux chauffée, mieux aménagée, davantage de livres et la disposition partielle d'un gymnase et d'un poste de télévision; il utilise davantage de capital que son homologue d'il y a vingt ans; le conducteur de métro surveille seul une rame automatique, puissante, bien suspendue et bien éclairée; il utilise davantage de capital que ses deux collègues qui conduisent une rame d'ancien modèle ; l'ouvrière qui contrôle une machine moderne à alimentation automatique et éjection automatique des pièces usinées utilise plus de capital que celle qui prend une pièce dans une caisse, la positionne sur la machine, appuie sur une pédale et retire la pièce; de même la dactylo dans un bureau moderne devant une machine électrique par rapport à sa collègue des années 1950.

» ...L'économie française n'a pas connu la substitution du capital au travail, elle a connu la mise à la disposition de chaque travailleur d'un outil de plus grande valeur. Et ce n'est pas en renversant cette évolution, c'est-à-dire en créant des postes de travail pourvus de machines rudimentaires dans des locaux sommaires — donc nécessitant peu de capital — que l'on retrouvera une situation de plein emploi structurel satisfaisante pour les travailleurs. »

La baisse de productivité du capital employé

L'INSEE avait montré que depuis quinze ans la productivité du capital tendait à diminuer, chaque unité supplémentaire de capital investie donnant naissance — en moyenne — à une fraction de valeur ajoutée supplémentaire.

« Pour connaître la productivité apparente du capital, définie comme le rapport de la valeur ajoutée au capital productif fixe, il est indispensable de pouvoir mesurer les deux termes du rapport, *écrit M. Bernard Calvet, directeur des services économiques de la Shell française.*

» L'estimation de la valeur ajoutée ne pose pas trop de problèmes en comptabilité nationale, mais le capital fixe productif ne peut, lui, être évalué qu'en formulant à l'origine l'hypothèse d'une durée de vie moyenne constante des équipements valable pour toutes les branches de l'économie. Les auteurs de l'étude en cause remarquent très justement que l'on dispose de peu d'informations pour mesurer ces durées. La variation de ces dernières au cours du temps est encore plus mal connue. Or une diminution de la durée de vie des investissements pourrait, au moins partiellement, expliquer l'évolution à la baisse de la productivité du capital, les retraits pratiqués en réalité étant supérieurs à ceux admis dans le calcul du capital fixe productif. »

Admettant cependant comme hypothèse une baisse de la productivité du capital fixe, M. Calvet demande que la signification du phénomène soit « interprétée avec prudence, en évitant toute généralisation hâtive ». *Un examen par branche montre, en effet, sur la période de 1952-1972 une amélioration de la valeur ajoutée par unité de capital fixe pour l'ensemble des branches industrielles et une diminution de ce rapport pour l'agriculture, les travaux publics, les services et commerces :*

VARIATION ENTRE 1952 ET 1972 DE LA VALEUR AJOUTEE PAR UNITE DE CAPITAL FIXE

	En %	Par an en %
Agriculture	— 29,1	— 1,7
Ind. agricole et alimentaire	+ 17,8	+ 0,8
Energie	+ 54,6	+ 2,2
Industries intermédiaires	+ 30	+ 1,3
Industries d'équipement	+ 35,1	+ 1,5
Industries de consommation	+ 10,4	+ 0,5
Transports et télécommunications	+ 35,4	+ 1,5
Bâtiments et travaux publics	— 18,8	— 1
Services	— 12	— 0,6
Commerces	— 11,1	— 0,5
Ensemble des branches	+ 12,4	+ 0,6

« Dans certains secteurs, *ajoute M. Calvet,* le glissement est dû à la salarisation de la population active, puisque le revenu d'un entrepreneur individuel est considéré par convention comme un revenu du capital et non comme un revenu du travail. »

Rentabilité du capital et diminution du taux de profit

Sur ce sujet, la controverse est plus générale. D'abord parce qu'elle évoque la « loi » marxiste de la baisse tendancielle du taux de profits, qui a fait l'objet d'innombrables discussions depuis cinquante ans. Ensuite parce que l'interprétation du phénomène et de ses conséquences prête à réflexions contradictoires. Nos lecteurs abordent le sujet sous quatre angles différents :

1) *Y A-T-IL BAISSE DE LA RENTABILITE DU CAPITAL, le rendement du capital investi baissant avec le temps ? Oui, répondent avec l'INSEE la plupart de nos correspondants. Cela* « ne soulèverait des problèmes, *ajoute cependant M. Piquard,* que si la rentabilité avait baissé au point de freiner l'investissement, puisque celui-ci est, directement ou non, créateur d'emplois. Or, jusqu'en 1972, il n'en a rien été.

» Le vrai problème est un problème de seuil : il n'importe guère que la rentabilité du capital en 1972 ait été inférieure à celle de 1960, cette dernière ayant peut-être été — mais les séries de longue durée manquent — exceptionnellement élevée ; ce qui compte est qu'elle apparaisse suffisante pour qu'une fraction assez importante de l'épargne choisisse de s'investir dans l'industrie.

» Au-delà de la période couverte par l'enquête, en 1974 et 1975, il en va différemment ; mais c'est le taux d'emploi des équipements qui en est la cause ; rares sont les usines ou les services tournant à 60 % de leur capacité qui demeurent rentables ».

2) *COMMENT ET POURQUOI CETTE BAISSE DU TAUX DE PROFIT A-T-ELLE ETE ACCEPTEE par les dirigeants du monde des affaires ?* Parce que, *écrit M. Jean-Louis Voglioni, membre de la commission économique du parti socialiste,* « le taux de profit semble bien avoir perdu beaucoup de son importance aux yeux des dirigeants actuels de la grande industrie capitaliste. L'analyse de Marx s'appliquait parfaitement à l'économie de son temps où le propriétaire était lui-même le dirigeant de son entreprise, où l'impôt sur les sociétés était quasiment inexistant, et où, en conséquence, le surplus dégagé par l'entreprise comparé au capital investi dictait logiquement au capitaliste-dirigeant sa conduite en matière d'investissement..

» Aujourd'hui, en revanche, si l'on peut encore prétendre maintenir cette analyse pour décrire la réalité de certaines petites entreprises, il paraît plus difficile de vouloir l'appliquer telle quelle au cas des plus grandes, c'est-à-dire de celles qui forment (ou qui dominent) l'essentiel de notre appareil productif, Car, pour ces dernières, la politique générale et les investissements apparaissent désormais dictés bien moins par le « propriétaire-dirigeant », qui ne subsiste en l'état que dans des cas limites, que par ces deux autres catégories sociales à l'importance nouvellement accrue : les banquiers et les « managers ». Or laquelle de ces deux catégories de personnes, déterminantes pour l'évolution économique, se soucie encore du taux de profit ?

» Pas les « managers », qui n'ont souvent qu'un minimum de capital investi dans l'entreprise et qui se préoccupent bien davantage de remplacer les hommes par des machines pour s'épargner les délicats problèmes humains auxquels ils sont souvent mal préparés, ou encore d'accroître la taille de la firme qu'ils dirigent de façon à augmenter leur prestige personnel et la valeur marchande de leur travail. De plus, lorsqu'ils sont intéressés aux résultats de l'entreprise, ils le sont généralement par rapport au profit en valeur absolue, et non par rapport au taux de profit, qui leur importe finalement assez peu...

» L'importance du profit dans le financement des investissements s'est trouvé considérablement réduit ces derniers temps sous l'effet de trois phénomènes particuliers :

» — Un recours de plus en plus massif à l'endettement à l'égard des banques qui nous ramène au second type de procédé de financement dont on verra plus loin les conséquences ;

» — Le gonflement artificiel des amortissements déductibles des bénéfices, ce qui permet aux entreprises d'accroître considérablement leur capacité de financement autonome à profit constant ;

» — Le camouflage, dans les comptes d'exploitation des entreprises, de sommes importantes, répertoriées sous des appellations diverses (redevances, commission, honoraires, etc.), et qui sont en fait assimilables à des profits mis en réserve, souvent directement proportionnels aux ventes et non imposables à l'impôt sur les sociétés. Il est d'ailleurs très significatif que, désormais, les directions générales, notamment des multinationales, mettent l'accent bien plus sur des objectifs de progression des ventes ou des bénéfices d'une année sur l'autre (+ 15 %, + 20 %) que sur l'ancien et traditionnel « Return on Assets », aujourd'hui quelque peu négligé...

» De leur côté, les banquiers ne s'intéressent guère davantage, semble-t-il, à l'évolution des taux de profit. En effet, même lorsqu'ils possèdent une partie du capital et ne se bornent pas à représenter des petits porteurs leur ayant délégué leurs pouvoirs, ils s'attachent plus aux bénéfices qu'ils peuvent retirer en exerçant leur fonction de banquier de l'entreprise (notamment en prêtant à 15 % des fonds rémunérés par la banque à 6 % ou 7 %) qu'à la rémunération du capital qu'ils auront investi. Dans ces périodes de taux d'intérêts élevés et de faible rémunération de l'épargne, on comprend que c'est bien là, en effet, que se situe la source essentielle du profit des banques, et non dans les revenus retirés des capitaux investis dans les entreprises. L'idéal dans ces conditions serait même, du point de vue de la banque, d'investir le minimum de capitaux dans l'entreprise tout en ayant suffisamment d'influence (par délégations de pouvoirs de petits actionnaires) pour imposer la politique d'investissement et d'endettement qui lui soit le plus profitable.

» On peut effectivement déceler dans les petites entreprises une baisse du taux de profit qui conduit logiquement à une régression de leurs investissements et qui peut, dans certains cas, aller jusqu'à leur disparition, *ajoute M. Voglioni.* Mais il n'est certainement pas raisonnable de fonder l'hypothèse de déclin du système capitaliste sur la disparition des petites entreprises. Au contraire, ce serait là plutôt un élément objectivement favorable à... la concentration du capital qui reste son but essentiel. Ainsi conviendrait-il de se demander si, fort paradoxalement, loin d'être un facteur de décomposition du système capitaliste, la baisse constatée des taux de profit ne pourrait pas être, à la limite, un élément objectif de son renforcement. C'est là une question qui mériterait d'être posée, en dépit de tout ce qu'elle peut avoir de paradoxal. »

3) *COMMENT « LE SYSTEME » SE DEFEND-IL contre la baisse de la rentabilité du capital ?* « En dévalorisant celui-ci », *répond M. Jean-Pierre Bequet, professeur de sciences économiques, qui, fidèle à l'analyse marxiste, estime que la chose peut* « se réaliser par différents moyens (fiscalité, rôle du secteur public, inflation...) et se traduit, en France, par la diminution de la durée de vie du capital productif. En 1951, elle était de 14,8 ans ; en 1974 : 9,1 ans. Pour le seul matériel en 1951 : 8,4 ans ; en 1974 : 6 ans. Or nous savons que plus la vitesse de rotation du capital est grande plus le taux de profit augmente. La dévalorisation se manifeste aussi dans sa phase actuelle par la « mise en friche » des secteurs les plus arriérés (textiles, industries extractives, une partie des P.M.E., etc.), afin de déplacer des capitaux vers les secteurs nouveaux [en] expansion (électronique, chimie...). C[e]... ce que le capitalisme appelle la restr[uc]turation, qui se fait au prix du chôm[age].

» La deuxième réponse du capitalis[me], *selon M. Bequet,* est le déplacement [du] capital des pays capitalistes vers [les] pays sous-développés à économie [pré]capitaliste ou même vers d'autres [pays] capitalistes où la composition organi[que] du capital est différente. Le déve[lop]pement des firmes multinationales [per]met donc aux sociétés capitalistes [de] résister à la baisse des taux de profi[t]. »

4) *LE ROLE DES ALLEGEMEN[TS] FISCAUX POUR FREINER LA BAI[SSE] DU TAUX DU PROFIT. — L'IN[SEE] avait souligné que, si la rentabilité [du] capital* après *impôt ne fléchissait* [...] *(au moins jusqu'en 1972), alors que [la] rentabilité* avant *impôt diminuait de[puis] 1960, cela s'expliquait par l'interven[tion] de l'Etat : allégements fiscaux et [sub]ventions accrues.*

« Il est probable, *estime M. Piqu[ard]*, que, pour sauvegarder sa compétitiv[ité], l'industrie française continuera à [...] certaines charges fiscales ou parafisc[ales] reportées du stade des facteurs de p[ro]duction à celui du produit fixé. Il [y] a là, dans les limites de la norme eu[ro]péenne, rien qui puisse choquer. »

Au demeurant, « l'allégement net [qui] résulte [de la suppression de la taxe [sur] les salaires] n'a profité qu'à l'achet[eur] étranger de produits français : l'achet[eur] français a retrouvé le poids de ce[tte] taxe dans la T.V.A., qui frappe éga[le]ment les produits français et les p[ro]duits étrangers vendus en France, fau[te] d'accepter que l'impôt sur le revenu [—] le plus modulable en fonction de [la] capacité contributive de chacun — s[oit] porté à un niveau équivalent à ce[lui] de la plupart des pays européens dév[e]loppés ».

Qui a bénéficié des transferts de productivité d'une branche à l'autre

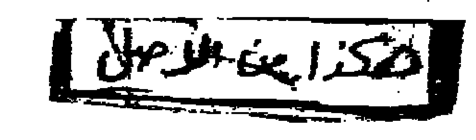
L'une des constatations de l'INSEE était que les branches les plus productives (par rapport au capital investi) étaient loin d'être toujours celles où le capital était le plus rentable. Nous avions publié le 9 septembre, à ce sujet, un tableau du « grand jeu des transferts industriels », certains secteurs profitant — pour des raisons diverses — de la productivité des autres sans en avoir beaucoup eux-mêmes, les branches publiques pâtissant du phénomène plus qu'elles n'en profitent.

« Pour des branches comme l'énergie (qui ne relève pas d'ailleurs que du secteur public), *observe M. Calvet,* contrôle et fixation arbitraire des prix ont faus[sé] bien évidemment les résultats financie[rs] en provoquant des transferts de surplu[s] considérables estimés à près de 5 mi[l]liards de francs (en francs 1962) pou[r] la période de 1959-1969 et pour la seul[e] branche énergie. Cette action a frei[né] l'évolution souhaitable pour un pa[ys] développé vers une certaine spécialisa[]tion dans les branches à haute techno[]logie et haute valeur ajoutée, mais [en] modérant le rythme de l'évolution [l'a] peut-être rendu plus acceptable. [On] peut y voir le souci d'éviter la disp[a]rition d'activités employant une mai[n-]d'œuvre abondante et celui de mainte[nir] les disparités de salaires entre branch[es] à un niveau aussi faible que possib[le].

» Ces transferts de surplus se produ[i]ront-ils toujours dans le même sen[s] ? La productivité du capital dans la bra[n]che énergie va décroître dans les anné[es] à venir. Les conséquences de la crise [de] l'énergie, la nécessaire diversificati[on] des sources d'approvisionnement [en] pétrole brut, le développement [du] nucléaire entraînant une sous-utilis[a]tion des capacités de production d[es] raffineries, vont provoquer une for[te] détérioration de la productivité du cap[i]tal. En effet, l'effort d'investisseme[nt] sera très peu productif puisqu'il s'agi[t] de substituer une énergie à une aut[re] pour laquelle la majorité des investiss[e]ments lourds sont déjà réalisés. Il fau[]dra bien que la branche énergie, apr[ès] avoir été pourvoyeuse de surplu[s], devienne à son tour bénéficiaire [de] transferts. »

M. Calvet relie d'ailleurs ce problèm[e] à un autre, déjà évoqué. « On peut vo[ir], *selon lui,* dans une diminution de [la] productivité du capital la preuve d'u[n] transfert de surplus en faveur [du] consommateur final. Il y a eu, au cou[rs] de ces dernières années, transfert [de] surplus des branches primaires vers d[es] branches produisant des biens de plu[s] en plus élaborés, puis de celles-ci ve[rs] des activités de service, cela aboutissa[nt] à une diminution relative des marg[es] des producteurs de biens et de service[s].

» Le consommateur, qui est de plu[s] en plus aussi le salarié et l'épargnan[t], est amené à consacrer une part crois[]sante de son revenu à l'épargne pou[r] que soient produits avec moins de tra[]vail incorporé des produits manufactu[]rés de plus en plus complexes à un pri[x] relativement plus faible. De surcroî[t], les améliorations des conditions de tra[]vail et la défense de l'environnemen[t] contribuent au fléchissement de la pro[]ductivité du capital puisque les avan[]tages sociaux ne sont pas comptabilisé[s] aujourd'hui. »



Les universités américaines à la mode « rétro »

A en croire certains observateurs, la crise morale que traverse aujourd'hui les Etats-Unis s'accompagnerait d'une ...saffection pour l'analyse économique dont ...s premiers symptômes seraient sensibles ...ns les universités. La tentation de l'ana...gie aidant, les prophètes de la rétrospec...e ne sont pas loin de penser que la ...ience économique voie aujourd'hui en ...lats sous le coup de réalités qu'elle n'a ... ni prédire ni maîtriser, comme aux mau...is jours de 1929.

Une observation plus fine de la vie des ...partements économiques de quelques-unes ...s plus importantes universités américaines ...nduit cependant à un jugement plus ...ancé. Certes, les mises en garde ne ...anquent pas depuis ci- ans, en prove...nce des économistes les plus prestigieux, ...ontief, Kuznets et même Arrow, tous les ...ois prix Nobel de sciences économiques. ...ais de nombreux signes portent à penser ...e leurs admonestations commencent au...urd'hui à être entendues. Que reprochaient...s dans leurs adresses officielles répétées ...x plus jeunes chercheurs ? De privilégier, ...n premier lieu, la méthode abstraite de ...ature exclusivement hypothético-déductive ...l'encontre de recherches partant de résul...ts empiriques. Or, la majorité des travaux ...cents relatifs à des questions aussi impor...ntes que le marché du travail et l'analyse ...e la répartition des revenus se trouvent ...enouvelés aujourd'hui par une réflexion ...éthodologique sur les conditions d'obser...ations et de mesures du chômage et de ...inégalité, dans les recherches actuellement ...n cours à Chicago aussi bien qu'au MIT ...u à Harvard.

On pourrait être tenté d'interpréter ce retour à l'empirisme qui coïncide fortuitement avec l'élimination des économistes radicaux des grandes universités américaines comme un symptôme de subtile récupération de la contestation, si les chefs de file de certaines de ces recherches avaient renié leur passé « radical » et abandonné toute ambition de renouvellement théorique. Mais c'est le contraire que l'on observe de la part de jeunes économistes comme, par exemple, Piloré et Doeringer (MIT) qui s'efforcent d'intégrer leur analyse du marché du travail dans un schéma ambitieux rendant compte des différentes phases du procès d'industrialisation.

Plutôt qu'une révolution, la science économique aux Etats-Unis connaît aujourd'hui une évolution dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

1) Extension de l'analyse micro-économique à des domaines nouveaux jusqu'ici hors du champ de l'économique (comportements sociaux, éthiques ou religieux) dans une perspective explicitement normative.

2) Intégration des facteurs institutionnels dans une analyse formalisée des mécanismes économiques (marché du travail, inflation, répartition des revenus).

3) Regain d'intérêt pour les recherches historiques portant à la fois sur les faits, avec l'aide des méthodes économétriques de classement et d'interprétation des données, et sur les idées, par un effort de réinterprétation des auteurs anciens (Marx, Veblen).

La recherche de l'optimisme

1) Sous l'impulsion de G. Becker et de l'école de Chicago, le raisonnement d'optimisation sur un horizon temporel long se trouve aujourd'hui appliqué à des questions aussi variées que le choix d'un conjoint ou la fréquentation des églises. Cette extension va même jusqu'à prendre des formes caricaturales comme la détermination du brossage des dents optimal (c.f. un article récent de Blinder, de Princeton, publié dans le très sérieux Journal of Political Economy). De manière peut-être plus sérieuse, les études économiques se multiplient sur des questions relevant traditionnellement de l'éthique et du droit. Ainsi se développe aujourd'hui une investigation économique des régimes juridiques (Coase, Galabresi de Chicago, ...oskow de MIT).

Au lieu de considérer le régime de la propriété privée comme une donnée théorique d'allocation des richesses, comme le faisaient la majorité des économistes néo-classiques (et Debreu, Arrow), certains économistes se proposent aujourd'hui de déterminer quel peut être le meilleur système juridique, en se plaçant du point de vue de l'efficacité ou de l'équité. Cela les conduit parfois à démontrer de façon rigoureuse, sur la base du second critère, la supériorité des systèmes d'allocation collective (Weitzman du MIT). Dans le même ordre d'idée, une analyse serrée, d'abord, des déviations des régimes de marché et de plan et, ensuite, de leurs conséquences du point de vue du bien-être de la collectivité peut aboutir à une critique théorique des deux systèmes qui n'est pas sans rappeler par sa portée le fameux théorème d'impossibilité d'un choix démocratique établi par Arrow (Hurwicz du Minnesota).

Les aspects institutionnels

A travers ce type de recherches, la ...ience économique renoue avec une tra...ion très ancienne, puisque Adam Smith ...jà avait fait précéder sa Richesse des ...tions par la publication d'un Traité des ...ntiments moraux. Elles soulèvent cepen...nt une objection majeure. La théorie des ...oix économiques est exclusivement utili...iste et se fonde sur une logique élémen...re du tiers exclu. Elle fournit par ...nséquent un cadre trop étroit pour traiter ... exemple des relations entre « inter...e », « permettre », « tolérer », « recom...nder », qui sont au centre des débats ...iques contemporains. C'est pourquoi son ...ouvellement passe obligatoirement par ... élargissement de ses fondements logi...es qui reste encore à faire.

2) La tendance précédente est à rap...cher du souci qui anime beaucoup ...tudes macroéconomiques récentes qui ...rchent à prendre en compte directe...nt certains facteurs institutionnels. C'est ...si que l'analyse de l'emploi et de la ...in-d'œuvre privilégie de plus en plus le ...rché interne dominé par les poli...ues de main-d'œuvre des entreprises qui ...rient en fonction de leur position et de ...rs dimensions (Piloré et Doringer).

De même, ceux que l'on appelle les ...ouveaux keynésiens », c'est-à-dire Clower, ... l'université de Californie, et Leijonhufvud, ... l'université de Los Angeles, insistent ...jourd'hui sur l'aspect institutionnel de ...nflation lié au rôle particulier des inter...édiaires financiers ainsi qu'aux conditions ...anticipation propres aux économies de ...rché.

Tous ces travaux ont en commun de ...chercher dans le comportement des ...ités individuelles le fondement des phéno...ènes macroéconomiques analysés (emploi, ...lation). Cette présupposition qui tire son ...igine de l'école autrichienne (Menger, ...ses et, plus près de nous, Hayek) n'est ...s, cependant, exempte de critiques. Tout ...rte à penser, en effet, qu'il n'existe pas ... continuité entre la perspective micros...pique qui part de l'analyse des compor...ments individuels, et privilégie par consé...ent le choix des agents, et la perspec...e macroscopique qui s'intéresse au ...ctionnement du système, indépendamment ...s choix individuels. C'est pourquoi les ...ouveaux keynésiens » entreprennent aujour...hui de renouveler l'analyse microécono...ique en la dégageant de ses références ...aditionnelles à la rationalité et au calcul ...timal. Ce faisant, ils rencontrent sur ce ...rrain l'opposition de la nouvelle école de ...icago, précédemment présentée.

3) Il est des signes qui ne trompent pas. ...ans un pays comme les Etats-Unis, où ...s revues scientifiques ne disposent pas, ... général, de subventions gouvernemen...les, le succès croissant de la nouvelle ...vue History of political economy témoi...e d'un intérêt renouvelé pour une disci...ine un peu hâtivement enterrée : l'histoire de la pensée économique. Certes, cette spécialité reste encore l'apanage des universités du Sud (Duke, North-Carolina), mais les débats suscités par la traduction récente de Pareto en anglais prouvent que ce mouvement dépasse les frontières locales, et il n'est pas indifférent d'observer que l'une des dernières notes de travail rédigées par Arrow porte sur T. Veblen. Choix qui est en lui-même déjà significatif.

Cette curiosité récente pour les origines des concepts de l'analyse économique contemporaine n'est pas facile à interpréter : désir d'enraciner une forme de raisonnement vieille d'un siècle seulement dans une tradition culturelle plus vénérable (d'Aristote à Edgeworth), volonté de réintégrer dans la grande famille des théoriciens de l'économie le message des dissidents de génie (Marx) ou des hétérodoxes de talent (Veblen), mise en perspective d'auteurs oubliés à force d'avoir été trop cités et sollicités (J. Stuart Mill et A. Marshall) ; il n'est pas facile de donner une signification unique à cette démarche.

Certes, ces trois tendances ne sont pas exclusives, et les travaux d'économie pure se poursuivent, notamment à Berkeley, sous l'autorité de G. Debreu et de ses disciples, qui scrutent en particulier les interprétations économiques de nouvelles théories mathématiques aux noms suggestifs, telle la « théorie des catastrophes », dont le créateur est le mathématicien français R. Thom. Mais d'ores et déjà, une certaine redistribution des efforts de recherche se dessine aux Etats-Unis entre les différents domaines de l'analyse économique qui va de l'amont vers l'aval. Cette évolution doit peut-être être rapprochée du fait que les universités américaines ne disposent plus aujourd'hui du quasi-monopole de la recherche fondamentale dont elles jouissaient il y a encore cinq ans. Mais elle ne peut suffire à fonder tous les anti-économismes qui fleurissent avec tant de succès de ce côté-ci de l'Atlantique.

CHRISTIAN SCHMITT.

LA VIE DIFFICILE DES CADRES AU PORTUGAL

Lisbonne. — Alvaro Barreto, quarante-cinq ans, président-directeur général de LISNAVE depuis le mois d'août 1974, vient de donner sa démission. Avec ses onze mille ouvriers, ses dix cales sèches le long du Tage, dont l'une, longue de 520 mètres, est prête à recevoir les futurs pétroliers d'un million de tonnes, LISNAVE est le premier chantier de réparations navales du monde et aussi, la plus grande entreprise portugaise. Pourquoi son directeur, A. Barreto, calme mesuré, rompu aux techniques de gestion les plus modernes, a-t-il déclaré forfait ?

L'histoire de LISNAVE depuis le 25 avril ressemble à celle des autres grandes entreprises du pays à ceci près : avec 40 % du capital suédois et hollandais, le chantier n'a pas été nationalisé. Dès le mois de mai 1974, les délégués syndicaux étaient élus et le comité des travailleurs chargé de contrôler la gestion et aussi de procéder aux épurations. En fait la direction générale, une quinzaine de cadres supérieurs et un ouvrier, qui renseignait la PIDE (l'ancienne police salazariste), ont été « saneados » (renvoyés) au fil des mois, non par le comité des travailleurs, mais par des assemblées générales de deux cents personnes qui les déclaraient sans autre forme de procès fascistes ou réactionnaires.

Confusion des rôles

En juillet dernier, devant une assemblée de six mille personnes, M. Barreto s'est élevé contre l'arbitraire de ces renvois sans critères précis et sans droit de réponse, qui prenaient parfois l'allure de règlements de comptes. Quelques jours après ce discours, un nouveau comité des travailleurs communistes a remplacé le premier comité d'extrême gauche accusé de favoriser le spontanéisme. Les épurations semblent avoir cessé.

Dès le début de son mandat, il y a un peu plus d'un an donc, M. Barreto s'était plié aux nouvelles lois syndicales portugaises. Il négociait les salaires, les retraites, et même les investissements et les promotions avec le syndicat et le comité des travailleurs. A partir du mois de juin, il a dû aussi compter avec l'avis d'un délégué du gouvernement, qui avait droit de veto sur toutes ses décisions. Pour cet homme habitué à tout décider avec quelques collaborateurs, cette concertation a été nouvelle. Sans démagogie, il la juge très positive. « L'intention est bonne. Mes interlocuteurs sont honnêtes, et le nouveau contrat de travail raisonnable. » A LISNAVE, d'ailleurs, il n'a pas changé grand-chose. Les retraites, la formation permanente, les avantages sociaux étaient déjà acquis. Seul, le salaire minimum est passé de 6 500 à 8 000 escudos.

A. Barreto ne remet donc pas en cause les principes. Ses rapports permanents avec les entreprises étrangères l'ont familiarisé avec le pouvoir des syndicats. C'est la mise en œuvre ou plutôt l'absence de mise en œuvre portugaise qu'il ne veut plus supporter. Il veut des règles précises qui définissent clairement les rôles du syndicat, du comité des travailleurs, du délégué du gouvernement, du P.D.G. Il refuse que le comité des travailleurs qui doit être élu par l'ensemble du personnel soit désigné à main levée par cinq cents personnes ; que le délégué du gouvernement, qui n'a qu'un droit de veto, procède à des promotions ; que le syndicat refuse les augmentations de salaires négociées avec le comité des travailleurs et qu'ils se renvoient la balle indéfiniment ; que le comité rejette des propositions de promotion et l'augmentation des ouvriers chargés du contrôle de qualité sans explication. Et surtout, que les ouvriers empêchent d'entrer dans le chantier le premier ministre danois qui arrive nanti d'une commande de réparations de deux pétroliers, et... accompagné de M. Soares.

Deux jours après, un télex annule les deux commandes, et M. Barreto, qui vient de passer trois mois à l'étranger pour convaincre les clients américains et nordiques d'envoyer leurs bateaux sans se soucier des événements politiques, perd toute crédibilité.

Le nécessaire changement, mais...

Ce professionnel compétent, soucieux d'efficacité, est prêt à accepter un contrôle de sa gestion que beaucoup de patrons français refusent, mais il veut un exécutif fort et n'accepte pas la confusion. Il restera à Lisbonne, mais comme ingénieur conseil.

Les exemples de désordre et de perte de temps sont légion. Les travailleurs qui ont été muselés pendant quarante-huit ans sont pris d'une véritable fièvre de réunions et de paroles, mais c'est sans doute la peur des cadres devant leurs responsabilités qui provoque le plus de désorganisation. Crainte des épurations, manque d'habitude des négociations avec les travailleurs, les cadres moyens ou supérieurs prennent souvent le minimum de décisions. A la télévision, les chefs de service n'osent refuser aucun reportage, même si l'idée est évidemment mauvaise, au ministère de l'éducation. Alice, quarante ans, médecin, se fait contredire par des éducatrices incompétentes en matière de mobilier scolaire et ne peut pas compter sur l'appui de ses supérieurs. A la C.P.E. (Compagnie portugaise d'électricité), Gilles C.P., ingénieur, vit quotidiennement cette démission des responsables. « Je passe la moitié de ma journée à essayer de maîtriser les difficultés financières et l'autre à régler une série de petits problèmes qu'aucun chef de service ne veut traiter. Aujourd'hui j'ai passé une heure et demie avec le comité des travailleurs pour régler le problème d'une secrétaire énervée par sa voisine et qui voulait changer de place. »

Tous ces cadres de trente à quarante-cinq ans, sont souvent désemparés. Ils doivent exercer leur métier dans des conditions incertaines et pourtant la plupart d'entre eux préfèrent leurs difficultés présentes à l'immobilisme « d'avant ». Après une jeunesse étudiante souvent contestataire, pendant laquelle ils avaient été eux-mêmes, ou leurs proches amis, maltraités, parfois même emprisonnés par la police, l'âge, le métier et le mariage aidant ils s'étaient assagis dans leurs entreprises respectives. Ils dénoncent maintenant les tares de l'ancien système qu'ils n'ont jamais cessé de voir. Même à la C.P.E. ou aux Chemins de fer portugais, où l'Etat avait respectivement 68 et 90 % du capital, les postes-clés étaient tenus à vie par quelques gros actionnaires privés.

Un peu partout, les cadres supérieurs étaient trop nombreux, âgés, surpayés et cumulant plusieurs fonctions. Nombreux étaient ceux aussi qui « rentraient par la porte du cheval ». C'est ainsi qu'on appelle à Lisbonne les pistonnés qui rentrent par la porte cachée, à l'arrière de la maison. Malgré leur brutalité, les épurations ont souvent mis fin à des abus flagrants ou à des incompétences notoires. A la C.P.E., en mai 1974, six directeurs sur huit ont été renvoyés lors d'une assemblée générale. Trois ingénieurs de la compagnie sont d'accord pour dire que les deux qui sont restés étaient les deux seuls capables. Sans formation permanente, avec des promotions internes rares, des responsables intouchables et souvent sclérosés, des directeurs du personnel-agents de renseignements de la police, l'entreprise portugaise d'avant le 25 avril offrait peu de chances de promotion et d'expression à ses travailleurs.

La majorité des jeunes responsables, par opportunisme ou par conviction, ne remettent pas en cause la nécessité du changement. Pour l'instant ils acceptent même sans trop rechigner le blocage de leurs salaires et le plafond fixé à 35 000 escudos.

Trente mille d'entre eux sont pourtant partis pour le Brésil. C'est le chiffre avancé par le parti socialiste. Dans les milieux plus conservateurs on parle de chiffres plus élevés. Quel que soit leur nombre, ceux qui ont quitté le Portugal sont ceux qui étaient compromis politiquement, ceux qui tenaient à un niveau de vie élevé, mais aussi certains diplômés sûrs de leurs compétences, souvent pères de deux ou trois enfants. Ceux-là étaient inquiets du désordre dans l'entreprise, mais aussi dans les écoles. Ils n'étaient plus très sûrs dans l'instabilité économique actuelle d'élever leurs enfants comme ils le voulaient.

Rodolfo Crespo, proche collaborateur de M. Soares, regrette cette hémorragie des compétences qu'il attribue, en partie, aux maladresses de l'Intersyndicale. Un texte publié par la 5e division a traité un peu hâtivement tous les cadres de laquais du grand capital. Pour Domingo Lobes, ingénieur, permanent au P.C., la situation n'est pas encore préoccupante. Le gouvernement prendra des mesures pour associer les cadres à ses projets, et la loi sur le salaire maximum, par exemple, sera appliquée avec souplesse.

Un pouvoir divisé

Les professions libérales, les artistes ne sont pas à l'abri des remous non plus. Les commandes des peintres, par exemple, ont enregistré une véritable chute et ils sont eux aussi en butte aux caprices d'un pouvoir divisé et changeant.

Nikias Skapinakis, un des peintres connus de Lisbonne, vient d'avoir, avec quarante de ses confrères, une rude déception. Il y a trois mois, tous les peintres qui le désiraient ont apporté leurs œuvres à la Fondation Gulbenkian, où une commission d'experts a choisi les tableaux de quarante d'entre eux. Ces cent soixante toiles devaient être exposées au Musée d'art moderne à Paris, à la Tate Gallery, et dans de nombreux musées d'Europe de l'Est. Neuf artistes, liés à l'ancienne 5e division, ont envoyé un télégramme au ministère de la communication sociale, reprochant à l'exposition de n'être pas assez révolutionnaire. Les experts étaient indiscutés, les artistes avaient tous un passé de résistance antifasciste, le directeur général de la culture — un lieutenant de marine — avait donné son accord. Il l'a tout simplement retiré, annulant l'exposition sans que les représentants des artistes aient été consultés.

Pour beaucoup, le choc n'a pas été aussi brutal, mais le désarroi s'est infiltré par petites touches au cours des mois. Anna Maria, trente-quatre ans, traductrice de films, est sympathisante communiste depuis quinze ans. Maintenant elle ne sait plus très bien où elle en est. « Avant, c'était si facile d'être antifasciste. Mon père, un vieux professeur d'université, a été appelé trois fois par la PIDE pour avoir parlé à ses élèves des colonies et des bidonvilles dans des termes qui ne plaisaient pas. Maintenant, devant la contestation de ses étudiants, il se surprend à regretter l'ordre du 24 avril ! » Quand elle parle du 1er mai 1974, les larmes lui montent aux yeux. « C'était inoubliable. Tout le monde s'embrassait. Même les automobilistes oubliaient de se disputer. » Maintenant c'est l'incertitude. « Les socialistes et les communistes se prennent pour Benfica et le Sporting » (les deux équipes de football portugaises).

ZOÉ LAURE.

RADIO-TÉLÉVISION

— VU —

Les ficelles et les pantins

On venait de voir Gabriel Cattand — quel bon comédien ! — jouer samedi soir, sur l'A 2, les hommes d'affaires super-débordés, Pierre Fresnay dans Grand patron. *Il fume, il tousse, il dicte, il téléphone, « Appelez-moi Chambord », « Réunissez le conseil d'administration. Il dîne dehors, il néglige sa femme. Il tousse, il dicte, il appuie sur des boutons : « Passez-moi Poitard. » Il tousse encore, il consulte un spécialiste. Le cancer. Il ne dit rien. Il dîne en famille, il sort sa femme, il vit enfin. Cette histoire (de Pierre Moutiers, réalisation Yannick Andréi) s'appelle* la Mort d'un pantin.

On était bien content ou bien embêté pour lui, c'est selon. Et on s'apprêtait à aller se coucher, laissant Bouvard tirer les ficelles de ceux, de celles qui se croient obligés — ou honorés — d'aller faire le guignol à son émission, quand on a vu s'inscrire en gros plan au premier rang de ses invités le visage d'Arlette Laguiller.

On avait l'impression de voir écorner, froisser, abîmer, sous le rouleau compresseur de la récupération, une certaine image de la lutte politique et syndicale.

Arlette Laguiller passant à « Dix de der », avec un Jean Yanne, un travesti, un Jacques Chazot, un responsable de l'Almanach Vermot, et un faussaire. Arlette Laguiller à qui l'on demande si sa candidature à la présidence de la République lui a valu des offres, des propositions du cinéma ou de l'édition. Arlette Laguiller que l'on taquine — quel effet ça vous fait ? — au sujet des millions vite gagnés, mal gagnés et largement étalés à l'écran par Fernand Legros. Arlette Laguiller priée de résumer sa vie et son combat entre une pirouette, une plaisanterie et un coup bas.

Oui, Arlette Laguiller, et alors, dira-t-on ? Pourquoi pas ? Toute occasion est bonne à prendre. Pourquoi l'extrême gauche ferait-elle la fine bouche ? Pourquoi refuser de ramasser les miettes de ces dîners de têtes, où ne dédaignent pas de s'asseoir des comédiens, des savants et des académiciens. Tout le monde y va, y compris Henri Krasucki de la C.G.T., pourquoi n'irait-elle pas ? — C. S.

TRIBUNES ET DÉBATS

LUNDI 20 OCTOBRE

— *M. Jean-Claude Colli*, délégué aux énergies nouvelles, est l'invité d'Antenne 2 à 17 h. 30.

— *Présence socialiste* expose son opinion à la tribune libre de FR 3 à 19 h. 40.

MARDI 21 OCTOBRE

— *M. André Malraux* est l'invité d'Yves Mourousi sur TF 1 à 13 heures.

— *M. Jacques Chaban-Delmas* répond aux questions de Jean-Pierre Elkabbach sur France-Inter à 13 h., et à celles de Jacques Chancel pour « Radioscopie » à 17 h.

— *Renaissance celtique* exprime son point de vue à la tribune libre de FR 3 à 19 h. 40.

— *MM. Régis Debray* et *Jean-Pierre Faye* dialoguent sur France-Culture à propos de *l'Ecrivain et la révolution*, à 20 h. 5.

— *MM. P.-O. Lapie, O. Lutaud, P. Jeannin, R. Marx* participent au débat des « Dossiers de l'écran » dont le thème est *l'Angleterre aussi a décapité son roi*, sur Antenne 2 vers 22 h.

— *MM. M. Droit, F. Chalais, M. Meignant et Mme R. Desforges répondent à la question « Faut-il admettre la pornographie ? »* au cours du magazine littéraire « De vive voix » sur TF 1 à 22 h. 20.

LES PROGRAMMES

« Le Monde » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

LUNDI 20 OCTOBRE

CHAINE I : TF 1

20 h. 30 (R.), La caméra du lundi : « la Vie de château », de J.-P. Rappeneau (1965), avec C. Deneuve, P. Brasseur, Ph. Noiret, H. Garcin, C. Thomson.

En mai 1944, une châtelaine normande qui s'ennuie s'éprend d'un résistant français qui prépare le débarquement tandis qu'un officier allemand tombe amoureux d'elle.

22 h., Entretien avec Catherine Deneuve ; 22 h. 50, IT 1 dernière.

CHAINE II (couleur) : A 2

20 h. 30, Jeu : La tête et les jambes; 21 h. 45, Film : « Cromwell » (1970). Réal. K. Hughes. Avec R. Harris, A. Guinness, R. Morley, D. Tutin (première partie).

Dans les années 1640, en Angleterre, un fermier démocrate épouse la cause des puritains persécutés et prend la tête de l'opposition parlementaire au roi Charles Ier.

La seconde partie du film sera diffusée en prologue aux « Dossiers de l'écran » du mardi 21 octobre.

22 h. 45, Journal de l'A 2.

CHAINE III (couleur) : FR 3

20 h. 30, Prestige du cinéma : « Malpertuis », de H. Kumel (1972), avec O. Welles, S. Hampshire, M. Bouquet, M. Carrière, S. Vartan.

Un jeune marin, de retour en Flandre, est obligé de vivre, en compagnie d'étranges personnages, dans la vaste maison de son oncle mort. Cette maison est la gardienne d'un fabuleux secret.

22 h. 15, FR 3 Actualités.

FRANCE-CULTURE

20 h., Poésie ; 20 h. 5, Moralités légendaires : « Persée et Andromède », de J. Laforgue. Réalisation B. Horowicz ; 21 h. 5 (S.), Festival estival... Concert par l'Orchestre philharmonique de Radio-France. Direction A. Copland. Avec J. Thiollier, pianiste : « Candide », ouverture (L. Bernstein) ; « Decoration Day » (Ch.-E. Ives), « Concerto pour piano » (G. Gershwin), « Troisième Symphonie » (A. Copland) ; 22 h. 35, Entretiens avec Michel Deguy, par M. Chaillou ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h., Présentation du concert ; 20 h. 30 (S.), Musique de chambre : « Soron Ngo » (M. Ohana), « Cantus firmus » (Mihalovici), « Ces jeux de l'amour et du hasard » (H. Sauguet), au piano, G. Joy et Ch. Ivaldi, « Octuor en fa majeur, opus 166 » (Schubert) ; 22 h. 30, Les jeunes Français sont musiciens : C. Helffer, piano (Rameau, Schubert, Boulez, Debussy, Ravel) ; 24 h., Faisceaux, par A. Almuro.

MARDI 21 OCTOBRE

CHAINE I : TF 1

12 h. 15 (C.), Réponse à tout ; 12 h. 30 (C.), Midi première ; 14 h. 5, Emission scolaire (reprise à 15 h. 15 et à 17 h. 15) ; 18 h. 20, A la bonne heure ; 18 h. 45, Pour les petits ; 18 h. 55, Pour les jeunes ; 19 h. 40, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Feuilleton : les Compagnons d'Eleusis ;

20 h. 30, Jeu : Quoi, de qui ? ; 21 h. 20, Ces années-là, de M. Droit (1948) ; 22 h. 20, Emission littéraire : De vive voix, de J. Ferniot et Ch. Collange (Faut-il admettre la pornographie ?), voir tribunes et débats.

23 h. 5, IT 1 dernière.

CHAINE II (couleur) : A 2

13 h. 45, Magazine régional ; 14 h. 30, Aujourd'hui Madame ; 15 h. 30, Série : Janosik (Un sac d'écus) ; 16 h. 20, Les après-midi d'Antenne 2 ; 17 h. 30, Fenêtre sur : Un curé pas comme les autres ; 18 h. 45, Pour les jeunes : Le palmarès des enfants ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Y'a un truc ;

20 h. 30, Les dossiers de l'écran, d'A. Jammot. Film : « Cromwell », de K. Hughes (1970), avec R. Harris, A. Guinness (deuxième partie), voir tribunes et débats.

Cromwell mène la guerre civile contre Charles Ier qui est fait prisonnier, jugé et décapité à Londres.

23 h. 15, Journal de l'A 2.

CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h., Pour les jeunes : Improvisation sur un livre ; 19 h. 40, Tribune libre : Renaissance celtique ; 20 h., Les animaux chez eux : Terre d'Igloolik ;

20 h. 30, Westerns, films policiers, aventures : « Tick... tick... tick... et la violence explosa », de R. Nelson (1970), avec J. Brown, G. Kennedy, L. Carlin, D. Stroud.

Un Noir est élu shérif d'une petite ville du sud des Etats-Unis. Les difficultés surgissent de partout, la violence est prête à se déchaîner.

22 h. 10, FR 3 Actualités.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : L'aventure humaine et la mort ; 8 h. 32, A la rencontre du yoga ; 8 h. 50, Les soleils de la vie, par C. Mettra ; 9 h. 7, La matinée de la musique, par C. Samuel ; 10 h. 45, Un quart d'heure avec Solange Fasquelle ; 11 h. 2, Libre parcours jazz ; 12 h. 5, Parti pris : Une femme médecin, avec le docteur Claude Maillard ; 12 h. 37, Panorama ;

13 h. 30, Libre parcours variétés, par E. Grilliquez ; 14 h., Poésie ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « les Canards de Ca Mao », d'Olivier Todd ; 14 h. 45, Radio scolaire sur ondes moyennes ; 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture ; 15 h. 10, Dossier : Plozevet, par N. Skrotzky, avec E. Morin et A. Burguière ; 16 h., L'ange du bizarre ; 17 h., L'heure de pointe ; 17 h. 30, Interdit aux adultes ; 18 h. 2, Correspondance de Berlioz ; 18 h. 30, Bonnes nouvelles, grands comédiens : Denise Noël lit Maupassant ; 19 h. 30, Sciences, par N. Skrotzky : Transmutations (énergie, matière, rayonnements) ;

20 h., Poésie avec Alain Jouffroy ; 20 h. 5, Dialogues, de R. Pillaudin : L'écrivain et la révolution, avec Régis Debray et Jean-Pierre Faye ; 21 h. 20, Musiques de notre temps, par G. Léon, avec Marius Constant ; 22 h. 35, Entretiens avec Michel Deguy ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique, par Ph. Caloni ; 8 h. 50, Bicorne et tricycle ; 9 h. 7, Pittoresques et légères ; 9 h. 30, La règle du jeu ; 10 h. 30, Cours d'interprétation ; 11 h., La règle du jeu ; 11 h. 55, Sélection-concert ; 12 h., La chanson, par M. Legras ; 12 h. 45, Jazz classique ;

13 h., Micro-facteur ; 14 h., Mélodies sans paroles. Mensonges héroïques : « Deuxième concerto brandebourgeois » (Bach) ; « Deuxième Symphonie » ; « les Créatures de Prométhée » (Beethoven) ; 15 h., Miroirs à deux masques... Savant/populaire : Haydn, Schubert, Schumann, Brahms ; 17 h. 30, Ecoute, magazine musical ; 18 h. 30, Le club des jazz : Dernières nouvelles du jazz ; 19 h. 25, Instruments et solistes... Pour le cinquième anniversaire de la mort de Samson François. Récital Ravel : « Sonatine en fa dièse mineur » ; « Valses nobles et sentimentales » ; « Menuet sur le nom de Haydn » ; « Prélude » ; « A la manière d'Emmanuel Chabrier » ;

20 h., Présentation du concert ; 20 h. 30 (S.), En direct de l'auditorium 104... Orchestre philharmonique de Radio-France. Direction Z. Macal. Avec B. Rigutto, pianiste : « Ouverture de Russlan et Ludmilla » (Glinka) ; « Concerto pour piano en sol majeur » (Dvorak) ; « Ma patrie », extraits (Smetana) ; 22 h. 30, Les dossiers musicaux ; 24 h., Musiques non écrites ; 1 h., Plans sur plans.

« Sur le Fil » pour l'Espagne

La Théâtre de l'Atelier donnera le lundi 20 octobre à 21 heures la 40e représentation de « Sur le Fil » d'Arrabal, mise en scène de Jorge Lavelli, avec Daniel Ivernel, Bernard Giraudeau, Pierre Constant, au bénéfice des prisonniers politiques et des victimes du fascisme en Espagne. Pour cette représentation exceptionnelle, prix unique : 25 F. Location : 606-49-24.

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Odéon, 20 h. : Lear.

Les autres salles

Biothéâtre-Opéra, 21 h. : l'Interprétation.
Bouffes-Parisiens, 20 h. 45 : la Grosse.
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre du Soleil, 20 h. 30 : l'Age d'or.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : Pique-Soleil; 23 h. : Attendons la fanfare.
Daunou, 21 h. : Monsieur Masure.
Espace Cardin, 20 h. 45 : Lorenzaccio.
Fontaine, 20 h. 45 : la Balance.
Huchette, 21 h. : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Madeleine, 20 h. 30 Peau de vache.
Michel, 21 h. 10 : Duos sur canapé.
Plaisance, 20 h. 30 : la Grande Fête.
Ranelagh, 20 h. 30 : la Pieuvre.
Théâtre Campagne-Première, 19 h. : La pipelette ne pipe plus ; 20 h. 30 : Vie et mort d'une concierge ; 22 h. : Pit à part ; 23 h. : Angels of Light.
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Marcel Marceau.
Théâtre de Dix-Heures, 20 h. 30 : Et les petits cailloux sont contents.
Théâtre Oblique, 18 h. 30 : la Forêt sacrilège ; 21 h. : le Pélican (film).
Théâtre de la Péniche, 20 h. 30 : Un Farré peut en cacher un autre.
Troglodyte, 22 h. : Xâhât.

Les théâtres de banlieue

Versailles, Théâtre Montansier, 21 h. : Prix.
Vincennes, Théâtre Daniel-Sorano, 21 h. : Woyzeck.

Les concerts

Cité internationale, Grand Théâtre, 18 h. 30 : Kantorei an der Ruhr (Brahms, Schumann).
Théâtre Présent, 20 h. 30 : Ensemble Bernard Escavi (Vivaldi, Britten).
Le Lucernaire, 20 h. 30 : Scorpio Consort (musique contemporaine improvisée).
Théâtre Essaïon, 20 h. 30 : Trio Deslogères, avec A. Meillant, récitant (Koechlin, Lachartre, Meir).

La danse

Voir Théâtre Campagne-Première.
Théâtre de la Porte-Saint-Martin, 20 h. 45 : Ballets Roland Petit (Coppelia).

Le music-hall

Elysée-Montmartre, 20 h. 45 : Histoire d'oser.
Palais des congrès, 21 h. : Show Sylvie Vartan.

Vidéo

Vidéostone, permanent à partir de 14 h. : Espagne : la Manifestation des femmes à Hendaye.

Festival d'automne

Cartoucherie de Vincennes Théâtre de l'Epée-de-Bois, 20 h. 30 : Toro.
Parc floral, hall de la Pinède, 20 h. : Utopia.

Lundi 20 octobre

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

Les exclusivités

AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., vers. angl.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).
LA BETE (Fr.) (**) : Balzac, 8e (359-52-70), Omnia, 2e (231-39-36), Cinoche de Saint-Germain, 6e (633-10-83).
BLACK MOON (Fr.) : Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02), Bonaparte, 6e (326-12-12), Vendôme, 2e (073-97-52), Studio Médicis, 5e (633-25-97), Biarritz, 8e (359-42-33).
CHARLIE ONE EYE (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
LE CHAT ET LA SOURIS (Fr.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Caméo, 9e (770-20-89), Miramar, 14e (326-41-02), Murat, 16e (288-99-75), Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90).
CHILE (Chil., v.o.) : Le Seine, 5e (325-92-46) (de 12 h. 15 à 17 h.).
LA COURSE A L'ECHALOTE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-80), Richelieu-Gaumont, 2e (233-56-70), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Wepler, 18e (387-38-07), Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont-Madeleine, 8e (073-04-22), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), Gaumont-Bosquet, 7e (551-44-11), P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42).
LE DROIT DU PLUS FORT (All., v.o.) : (**) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Pagode, 7e (551-12-15).
L'ENFER POUR MISS JONES (A., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40), Balzac, 8e (359-52-70).
FLIC-STORY (Fr.) : Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Magic-Convention, 15e (828-20-32), Ermitage, 8e (359-15-71), Rex, 2e (236-83-93), Mistral, 14e (734-20-70), Murat, 16e (288-99-75), Boul-Mich', 5e (033-48-29), Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).
FOLLE A TUER (Fr.) (*) : Français, 9e (770-33-88), Marignan, 8e (359-92-82), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
LES GALETTES DE PONT-AVEN (Fr.) (*) : Miramar, 14e (326-41-02), Biarritz, 8e (359-42-33), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Royal-Passy, 16e (527-41-16), Capri, 2e (508-11-69), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19).
GORGE PROFONDE (A., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40). — V.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16), Balzac, 8e (359-52-70), Omnia, 2e (231-39-36), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48).
GUERRE ET AMOUR (A., v.o.) : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
HISTOIRE D'ADELE H (Fr.) : Biarritz I et II, 8e (359-42-33), Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Mistral, 14e (734-20-70), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19).
HISTOIRE D'O (Fr.) (**) : Ambassade, 8e (359-19-08), Berlitz, 2e (742-60-33), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Nations, 12e (343-04-67), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
HU-MAN (Fr., vers. angl.) : Quintette, 5e (033-35-40). — V.f. : Colisée, 8e (359-29-46), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
IL FAUT VIVRE DANGEREUSEM[ENT] (Fr.) : Concorde, 8e (359-[…] Athena, 12e (343-07-48), Fauv[ette], 13e (331-60-74), Gaumont-Sud (331-51-16), Cluny-Palace, 5e [(033-]07-76), Gaumont-Lumière, 9e [(770-]84-64), Montparnasse-Pathé, (326-65-13).
L'INDE FANTOME (Fr.) : Olym[pic-]Entrepôt, 14e (783-67-42).
INDIA SONG (Fr.) : Le Sein[e] (325-92-46) (à 14 h. 45 et 20 […]
LE JARDIN DES DELICES ([…] v.o.) : Studio Galande, 5e [(…-]72-71).
J'ETAIS, JE SUIS, JE SERAI [(… v.o.)] : la Clef, 5e (337-90-90).
LE JOUR DE L'AMOUR (Mex., v[.o.)] : Studio de l'Etoile, 17e (380-19[…]
LA KERMESSE DES AIGLES [(… v.o.)] : Marignan, 8e (359-92-[…]
LEÇON D'HISTOIRE et MACHO[RKA-]MUFT (Fr.) : Olympic, 14e [(783-]67-42), t.l.j. à 18 h.
LENNY (A., v.o.) : Hautefeuille […] (633-79-38).
MADE FOR EACH OTHER (A., v.[o.)] : Action-Lafayette, 9e (878-80-50).
MANDINGO (A., v.f.) (**) : G[au]mont-Théâtre, 2e (231-33-16).
MOISE ET AARON (Fr.) : Olym[pic-]Entrepôt, 14e (783-67-42).
LE MYSTERE DES DOUZE CHAI[SES] (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e ([…-]39-47), Paramount-Elysées, 8e ([…-]49-34) ; v.f. : Paramount-G[alaxie], 14e (326-99-34), Paramount-Op[éra], 9e (073-34-37).
NUMERO DEUX (Fr.) : Hau[te]feuille, 6e (633-79-38), 14 Juillet, (700-51-13).
PARFUM DE FEMME (It., v.o[.)] : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-[…], Quartier-Latin, 5e (326-84-[…], Quintette, 5e (033-35-40), Mayf[air], 16e (525-27-06), Marignan, 8e ([359-]92-82) (v.f. sam. et dim.) ; v.[f. :] Nations, 12e (343-04-67), Montp[ar]nasse-83 6e (544-14-27) Français (770-33-88), Clichy-Pathé, 18e ([522-]37-41), Fauvette, 13e (331-56-[…], Gaumont-Convention, 15e ([828-]42-27)
LE PARRAIN No 2 (A., v.o.) (*[…] : Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f[. :] Bretagne, 6e (222-57-97), Haussm[ann] (770-47-55).
PAS DE PROBLEME (Fr.) : Ma[ri]gnan, 8e (359-92-82), Montparnas[se-]Pathé, 14e (326-65-13).
PHASE IV (A., v.o.) : Elysées-Poi[nt-]Show, 8e (225-67-29), Luxembou[rg], 6e (633-97-77), Saint-Germain-V[il]lage, 5e (633-87-59). V.f. : Sai[nt-]Lazare-Pasquier, 8e (387-56-1[6]), Haussmann, 9e (770-47-55).
PIROSMANI (Georg) v.o. : Stu[dio] Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
ROLLERBALL (A., v.o.) (*[…] : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Ga[u]mont-Rive-Gauche, 6e (548-26-[…], Gaumont-Champs-Elysées, 8e ([…-]04-67), v.f. : Gaumont-Gambet[ta], 20e (797-02-74), Max-Linder, 9e ([…-]40-04), Gaumont-Madeleine, 8e ([…-]56-03), Clichy-Pathé, 18e (522-37-[41]).
LE SHERIF EST EN PRISON [(…] v.o. : Elysées-Point-Show, 8e ([…-]67-29), Studio-Contrescarpe, 5e ([…-]78-37).
SOUVENIRS D'EN FRANCE (Fr.[) :] Elysées-Lincoln, 8e (359-36-[…], Saint-Germain-Huchette, 5e ([…-]87-59).
TARZOON, LA HONTE DE LA JU[N]GLE (Bel.) (*) (v. Am.) : Er[mi]tage, 8e (359-15-71), Bilboquet, [6e] (222-87-23). V.f. : Studio Rasp[ail], 14e (326-38-98), Saint-Lazare-P[as]quier, 8e (387-56-16), La Clef, [5e] (337-90-90).
TREMBLEMENT DE TERRE ([A.)] (Stéréo-Sensurround), v.o. : Ki[nopanorama], 15e (306-50-50).
LE VIEUX FUSIL (Fr.) (*) : Ge[or]ges-V, 8e (225-41-46), Gaumo[nt-]Convention, 15e (828-42-27), Pl[…], 8e (073-74-55), Paramount-Maill[ot], 17e (758-24-24), Marivaux, 2e (7[42-]83-90) Paramount-Montparnas[se], 14e (326-22-17), Paramount-Orlé[ans] (14e) (580-03-75).
VIVA PORTUGAL (All., v.o.) : 14-Juillet, 11e (700-51-13).

Les films nouveaux

LA BABY-SITTER, film français de René Clément, avec Sydney Rome. — Cambronne, 15e (734-42-96), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Liberté-Studio, 12e (343-01-59), Murat, 16e (288-99-75), Images, 18e (522-47-94), Biarritz, 8e (359-42-33), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Capri, 2e (508-11-69), Rotonde, 6e (633-08-22), Saint-Michel, 6e (326-79-17).
LE TELEPHONE ROSE, film français d'Edouard Molinaro, avec Mireille Darc, Pierre Mondy. — Le Paris, 8e (359-53-99), Impérial, 2e (742-72-52), Maxéville, 9e (770-72-87), Caravelle-Pathé, 18e (387-50-73), Nations, 12e (343-04-67), Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Panthéon, 5e (033-15-04).
LE FAUX-CUL, film français de Roger Hanin, avec Bernard Blier. — Mercury, 8e (225-75-90), ABC, 2e (236-55-54), Danton, 6e (326-08-18), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
B MUSIC, film américain sur Jimi Hendrix et Santana. — V. o. : Grands-Augustins, 6e (633-22-13), Action-République, 11e (805-51-33).
HESTER STREET, film américain de Joan Micklin Silver. — V. o. : 14-Juillet, 11e (700-51-13), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Quintette, 5e (033-35-40).
CACHE-CACHE PASTORAL, film japonais de Shuji Terayama. — V. o. : Pagode, 7e (551-12-15), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
LA DERNIERE TOMBE A DIMBAZA, film collectif. — Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
HISTOIRE DE PAUL, film français de René Féret. — La Clef, 5e (337-90-90).
OTRO-CINE (trois films argentins), de Julio Cuduena, Edgardo Cozarinsky, Miguel Bejo. — V. o. : Le Seine, 5e (325-92-46) (à 18 h. 30, 20 h. 20, 22 h. 10).
L'INCORRIGIBLE, film français de Philippe de Broca, avec Jean-Paul Belmondo. — Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Magic-Convention, 15e (828-20-32), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Bretagne, 6e (222-57-97), Normandie, 8e (359-41-18), Rex, 2e (236-83-93), Publicis-Matignon, 8e (359-31-97), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80).
MY CHILDHOOD-MY AIN FOLK, films anglais de Bill Douglas. — V. o. : Olympic, 14e (783-67-42).

ARTS ET SPECTACLES

héâtre

« Suréna » au Petit-Odéon

uréna est la dernière pièce a écrite Corneille, dix ans nt de mourir en 1684. Ecri- ns et professeurs ont souvent iqué les qualités de cette œu- . Peine perdue : elle n'est ais jouée. Le colonel Jean- rre Miquel, qui commande la nison de l'Odéon sous le re- d froid du général Dux, a idé d'interrompre cette injus- e. Il a mis lui-même en scène *réna*, il interprète lui-même le mier rôle ; c'était peut-être, sa part, voir un peu *grand*, is l'essentiel est là : la pièce jouée.

uréna est un militaire de ent : il gagne bataille sur ba- lle, asseyant ainsi le pouvoir son souverain civil, Orode, roi Parthes.

ans Suréna, cet oiseau rare, ode *ne serait pas grand-chose*. réna le sait. Plusieurs rois des ntours lui suggèrent de venir uinquer un peu leurs armées, mme ça, pour quelques jours, extra. Mais Suréna est fidèle son pays. Et, dans son pays, les olétaires s'impatientent, aime- ient voir en Suréna un général uvaise tête, à la portugaise. réna se tâte. Il dispose déjà n corps franc de dix mille mmes qui fait trembler le roi. *Vous traînez en tous lieux dix lle âmes à vous : le nombre t peu commun pour un train mestique* », dit Orode à Suréna, ce ton mi-figue mi-raison ns quoi Corneille excelle.

Le roi Orode est trop méfiant. uréna ne se donne pas corps et me à la politique. Il a l'esprit ccupé avant tout par une créa- ure de rêve : Eurydice, fille du oi d'Arménie. Il l'aime depuis ssez longtemps. Elle l'aime aussi. r elle est là : le roi Orode l'a ait venir, il veut la marier à on fils, Pacorus, afin d'arranger vec l'Arménie un traité de dé- ense mutuelle.

Un mariage diplomatique de Pacorus conviendrait à Suréna. n effet, Suréna a une sœur, u'il aime beaucoup, Palmis. Et almis couche avec Pacorus, ce ue Suréna supporte assez mal. ais si, pour récupérer sa sœur, uréna doit voir s'étendre dans lit du même Pacorus, bon- mme antipathique et assez ranoïaque, son Eurydice, la mme dont il est fou, rien ne va s.

Voyant Suréna de plus en plus sombre, le roi fait une faute d'interprétation : il croit que Suréna prépare un coup de chien avec ses dix mille affreux et les mécontents des faubourgs. Il propose alors à Suréna sa fille, Mandane, en mariage.

Suréna est coincé. Il sait que s'il refuse Mandane le roi va le faire abattre d'une flèche par un de ses tireurs d'élite. Suréna refuse, choisissant ainsi un quasi-suicide. Suicide à double effet qui lui *évite de voir Eurydice* dans les bras d'un autre et qui du même coup va mettre en marche le peuple, furieux qu'on lui ait abattu son chef d'armée républicain. C'est la sœur de Suréna, Palmis, qui, semble-t-il, prendra la tête des dix mille hommes et des cohortes populaires : du moins la pièce s'achève-t-elle sur cet espoir imprécis.

Avec ce schéma politique et passionnel, Corneille a écrit une pièce d'une richesse inaccoutumée. L'amour y est exprimé par des situations et des vers d'une force inouïe. L'analyse que Corneille y fait de la passion sort tout à fait des routes communes, il exprime des anomalies, des *déviations*, et même, chez le fils du roi, des perversions singulières, qui, en 1674, n'étaient pas connues. L'analyse politique, notamment du rôle révolutionnaire de l'armée, est remarquable. Tout cela prend un relief stupéfiant, du fait que Corneille ne tombe à aucun instant dans une manivelle, une ritournelle, de tragédie ou de musique : il maintient d'une main ferme l'action et les vers dans un terrain franc, dégagé, où chaque protagoniste, d'un caractère très personnel, abat sincèrement ses cartes. *Suréna* est assurément un chef-d'œuvre de notre théâtre, et d'une extrême pureté d'écriture.

Il y a deux choses *que* Jean-Pierre Miquel a bien vues. La première, c'est l'humour sous le manteau, que Corneille exerce avec un doigté curieux. Corneille, dans *Suréna*, dégage carrément les éléments de la tragédie, car rien n'est plus net, plus librement crié, que l'amour d'Eurydice, par exemple, *ou* de Suréna, ou que la schyzophrénie du fils du roi, et rien n'est plus net que cette montée de la révolte populaire qui cherche l'appui de l'armée ; mais jamais Corneille ne laisse cette tragédie tremper dans la tragédie, où, bon an mal an, elle risquerait de se dissoudre en elle-même ; dès que le tragique approche du paroxysme (et un paroxysme *de quelle intuition*, de quel *génie* !), Corneille rompt en douceur le ton et incline vers une qualité très singulière non pas de comique mais presque de gaieté, d'humeur alerte, comme si déjà le seul fait de se dire ses quatre vérités les yeux dans les yeux mettait, dans l'horreur, une joie. Et c'est ce qui est si beau : cette gaieté du tragique cornélien n'est ni une satire ni une échappatoire, c'est l'expression claire d'une composante cachée de l'esprit. Sans aucune concession poétique ou dramaturgique, Corneille crée là une dimension particulière de la tragédie. Il est seul à l'avoir fait. La mise en scène de Miquel, pour une *fois*, *révèle* cette dimension, quoiqu'elle *soit* donnée peut-être ici d'une *façon* un peu « bourgeoise ».

La seconde chose que Miquel a sentie, c'est la netteté et la richesse rares des personnalités que Corneille dessine dans chacun de ses personnages. Car, s'agissant de la tragédie classique, la machine théâtrale met souvent en marche, lorsqu'on joue, un petit ton unanime, une sorte de voix soutenue qui gagne d'un acteur à l'autre, si bien que chaque individualité perd pas mal de sa nature. Dans *Suréna*, Miquel, agissant en portraitiste, a laissé leur caractère complet en *tout cas à deux personnages* : le roi et son fils. Pourquoi alors a-t-il délibérément choisi de faire interpréter, et d'interpréter lui-même, Eurydice, Palmis, Suréna, d'après un moule uniforme ? Marqués par une certaine mode, ces trois protagonistes se présentent comme des récitants hibernés, inhabités, qui projettent hors d'eux-mêmes, loin d'eux-mêmes, un fantôme de ce qu'ils sont, qui psalmodient leurs vers sur un ton d'hypnose, comme des prête-voix, comme les intermédiaires *décédés* et surgelés des êtres vivants dont ils représentent l'image. Alors l'œuvre si secrète, si organiquement orchestrée, de Corneille se décompose en ce qu'elle n'est pas : d'une part une comédie de caractères, d'autre part un psaume halluciné. Le fil est perdu.

Regrettons enfin que Jean-Pierre Miquel n'ait pas voulu, ou peut-être pas obtenu, de jouer cette grande pièce dans la grande salle de l'Odéon. *Suréna* est donné dans le petit Odéon, moins qu'un théâtre de poche, tout juste un mouchoir, un placard, où telles œuvres de chambre parviennent à se caser, où des acteurs casse-cou parviennent à interpréter au mieux des oratorios scéniques, mais où une tragédie comme *Suréna* ne peut en aucune façon respirer, étendre les jambes. Toute la mise en scène de Miquel est d'ailleurs le refus imaginaire de cette asphyxie. « *Fichez-moi ces murs par terre* », semble-t-il avoir dit aux acteurs, qui, en effet, passent leur temps à cogner dans les murs, des poings, des pieds, de la tête. Mais les murs tiennent bon. Il fallait leur donner des marteaux-piqueurs, au moins.

Dans le rôle du prince psychotique, Pierre Romans ne s'ennuie pas ; il en fait des montagnes ; elles sont pittoresques. Dans le rôle du roi cynique, paternaliste, pas tranquille, Hubert Gignoux fait rire. Nicole Garcia (Eurydice) et Jean-Pierre Miquel (Suréna) miment les statues du Commandeur dans un garde-à-vous polaire. Annie Bertin (la sœur de Suréna) est peut-être bonne, mais son tempérament, seul à s'exprimer à cru parmi ces demi-clowns *et ces demi-banquises*, gêne comme un bifteck trop saignant.

MICHEL COURNOT.

★ Petit-Odéon, 18 h. 30.

ulture

rassemblement organisé par « Rouge » réuni des dizaines de milliers de personnes

L'hebdomadaire Rouge, *organe de la Ligue communiste révolu- nnaire (trotskiste) a organisé, samedi 18 et dimanche 19 octobre, Paris, une fête, qui a rassemblé des dizaines de milliers de parti- ants (soixante mille selon les premiers pointages des organisa- urs). Cette manifestation était principalement destinée à faire nnaître et à financer le lancement du quotidien que la L.C.R. bliera à partir de janvier prochain. M. Alain Krivine, membre du reau politique, a estimé, à l'issue de la fête, que celle-ci constituait n succès pour l'ensemble de l'extrême gauche française ».*

L'autre fête

uand l'hebdomadaire *Rouge*, ane de la Ligue communiste olutionnaire, convie dans les an- ns abattoirs de La Villette à un semblement de deux jours, quand même affiche réunit le cirque njour, Roger Siffer, Jacques Hige- , Guy Bedos, Catherine Sauvage, délégation de soldats portugais, and cohabitent sous le même pla- d de ballons multicolores des tons, des Corses, des Irlandais, des Italiens, des Mauriciens, des femmes en lutte, des journalistes de *Libération*, des éditeurs en révolte, des psychiatres en désaccord avec le système et des infirmières en colère, on y va. Qui ? Plutôt les moins de trente ans que les plus de quarante. Plutôt les lycéens du sixième arrondissement que les « loulous » de Ménilmontant. Beaucoup de groupes masculin-féminin, vêtus de peaux marocaines, de châles afghans, de capes chiliennes — jupes longues, pantalons serrés, cheveux longs, longues silhouettes, — que l'on rencontre indifféremment dans les couloirs de métro et les « souks » d'universités. Oui, ceux-là sont venus. Et d'autres : les badauds du quartier *Latin (mais pas* ceux des grands boulevards) ; les sympathisants de Tarbes ou de Caen, qui trônent sur des piles de sacs de couchage. Les désœuvrés du week-end, un peu perdus, un peu déçus — la garderie prévue pour les enfants semble sinistre ; — et que faire si l'on n'a pas faim de noix, de tripes, de raviolis ou de merguez ? Les curieux aussi, les habitués, qui fouinent d'un stand à l'autre, d'un podium à l'autre, et comparent. Mieux ou moins bien que la fête de *l'Huma* (on ne parle guère des concurrents rivaux comme le P.S.U., *Lutte ouvrière ou Politique-Hebdo*) ? « *Aussi bien* », entend-on dire ici et là. Différent, en tout cas. Car l'auditoire qui s'agglutine devant Romain Bouteille, Catherine Ribeiro ou le Quarteto Cedron n'occupe qu'une petite surface, au fond des halles de La Villette. Et l'on a vite fait le tour des chapiteaux, où il fait chaud et où des groupes font un long somme, tête contre épaule. On a vite fait le ntour, alors certains s'en vont. Autres dimensions, autre ambiance. — A. R.

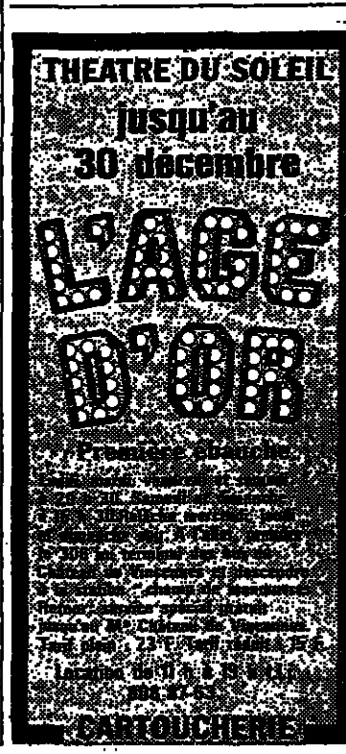
BERATION : la concurrence.

« *Cette fête (...) semblait avoir particulier pour souci d'éviter face-à-face avec cet autre quo- lien de la contestation qui a intenant plus de deux ans et mi d'existence :* Libération. Li- ration *était certes invité, il ait son stand, il avait la possi- ité de participer au débat sur quotidiens communistes, mais au-delà. En particulier* Libé- tion *n'était pas invité à l'un des incipaux forums de la fête, lui consacré à la presse et aux assmedia. (...) Pourquoi* Rouge *ite-t-il d'emblée* Libération *mme un concurrent ?* »

(S. J.)

■ Le Centre culturel canadien organise du 20 au 25 octobre cinq journées consacrées aux « Femmes du Canada ». Expositions, tours de chant, conférences, débats et projections de films auront lieu 5, rue de Constantine, 75007 Paris, tél. 551-35-73.





Cinéma

« L'INCORRIGIBLE »

Prince de l'esbroufe, champion de la poudre aux yeux, Frégoli de la carambouille, tel apparaît Jean-Paul Belmondo — omniprésent, protéiforme — dans ce film réalisé par *Philippe de Broca*. *Entortillant les* uns et séduisant les autres (les dames et les demoiselles de préférence), ratant ses coups, mais ne perdant jamais espoir, cet incorrigible, imprévisible et irrésistible aventurier a pour père spirituel un clochard sentencieux, instigateur d'opérations *plus fumeuses que fumantes* (Julien Guiomar), pour copain un braqueur timoré (Charles Gérard) et pour ange gardien la jolie Marie-Charlotte (Geneviève Bujold), assistante sociale à qui les frasques de son protégé font rapidement tourner la tête.

Les sketches se succèdent sur le ton et le rythme de la commedia del arte. *L'Incorrigible* mène dix affaires de front. Avec la complicité involontaire de sa Marie-Charlotte (et au prix d'un fiasco très stendhalien), il subtilise un Greco et confond la police parisienne. Puis il est confondu à son tour par Marie-Charlotte, *plus rouée qu'elle en a* l'air... Tout cela va très vite. Philippe de Broca réussit pourtant à glisser au milieu de ses gags un joli moment de poésie (la soirée chez les gitans). Jean-Paul Belmondo bondit, virevolte, explose. Il s'en donne à cœur joie et l'on devine qu'il a pris grand plaisir à jouer son personnage caméléonien. Ce plaisir est contagieux.

J. B.

★ Cluny-Ecoles, Magic-Convention, U.G.C.-Gobelins, Bretagne, Normandie, Rex, Publicis-Matignon, Paramount-Maillot, Passy, Paramount-Opéra, Paramount-Bastille, Paramount-Montmartre, Paramount-Orléans, Publicis-Saint-Germain.

« Hester Street »

Une rue du quartier juif de New-York, en 1896, reconstitué — en noir et blanc — avec un réalisme photographique rappelant les premières actualités, les premiers reportages du cinématographe. *Un lieu* géographique où aboutissaient alors les émigrés juifs d'Europe de l'Est en quête de liberté. La première étape de l'assimilation.

Cette assimilation à la société américaine fin de siècle est le sujet du film — un premier film — de *Joan Micklin Silver (quarante ans)*, elle-même fille de juifs russes autrefois émigrés. C'est de Russie qu'est donc arrivé Yankel, ouvrier tailleur. Il a rejeté son particularisme et ses traditions, se fait appeler Jake, s'habille comme les « goys » et fréquente les bals où dansent les juives « américanisées », telle cette Mamie devenue sa maîtresse, qui lui prête de l'argent pour meubler un logement.

Or Yankel-Jake a laissé au pays une femme, Gitl, et un petit garçon dont il n'a jamais parlé et qu'il fait venir à New-York (scène étonnante des retrouvailles au bureau de l'émigration). *Tête de Mamie, début d'un* conflit conjugal que Joan Micklin Silver développe avec pittoresque et humour pour en venir tout naturellement à la question fondamentale. Gitl parle yiddish, reste farouchement attachée au judaïsme et déçoit Jake déjà mal à l'aise. Il en vient à rejeter cette « bouseuse ».

Gitl, *pourtant — c'est toute la* finesse, tout le charme de ce film féminin, — gagne la partie contre le mari qui voulait la priver de son identité. Au prix des économies de Mamie, elle accepte le divorce juif. Tandis que Jake va se fondre dans un milieu standardisé, elle se remarie avec un juif religieux, change sa perruque traditionnelle contre un chapeau à plumes et ouvre un petit commerce.

Pour peindre l'américanisation subtile de Gitl, la réalisatrice a choisi le style de la chronique romanesque. Mais, en s'adressant à la sensibilité du public, elle révèle les deux aspects historiques de l'intégration juive aux Etats-Unis : se jeter tête baissée dans une société libérale qui garde d'invisibles frontières entre ses autochtones et les immigrés, ou adapter le judaïsme aux lois économiques de la réussite américaine. Les acteurs, inconnus ici, sont *excellents*.

JACQUES SICLIER.

★ Quintette, Elysées-Lincoln, les 14-Juillet (v. o.).

« Le Téléphone rose », d'Édouard Molinaro

Lui est un brave homme, un peu pataud, un peu naïf, malgré la cinquantaine. Il s'appelle Benoît Castejac et habite la région toulousaine où il dirige une usine au bord de la faillite, que guigne une société américaine

Elle exerce le plus vieux métier du monde. *Belle, intelligente, raffinée*, élégante, elle appartient à l'élite de la profession. Elle est une de ces prostituées trois étoiles que l'on appelle les « call-girls ».

Comment ces deux êtres qui évoluent à des années-lumière l'un de l'autre en arrivent-ils à se rencontrer ? *Simplement parce que*, selon un usage devenu courant, paraît-il, dans les milieux d'affaires, les représentants de la firme américaine font appel à Christine pour amadouer Castejac. Présentée comme une parente de province, la call-girl bouleverse le cœur, les sens et le bon sens du P.D.G., qui émerge de l'aventure éperdu d'amour et prêt à toutes les sottises pour s'attacher sa conquête.

L'histoire de ce capitaliste aux abois, coincé entre les revendications de son personnel, les bouderies de son épouse et les exigences d'une passion que la découverte de la vérité ne parvient pas à éteindre, aurait pu inspirer un film complaisant, tirant vers le vaudeville rigolard ou le mélo douteux. Or la comédie écrite par Francis Veber et réalisée par Edouard Molinaro est vive, aiguë, ironique, souvent drôle, parfois émouvante. Sur le fil du rasoir, les auteurs ont su maintenir l'équilibre entre les artifices de l'intrigue et la véracité des sentiments. Le P.D.G. s'emballe, mais ce n'est pas seulement un jobard aveuglé par le démon de midi ; l'homme est sensible, sincère, courageux. Et si Christine garde la *tête froide, elle n'en offre pas moins* à Castejac un peu plus que ne le stipulait le contrat.

C'est cette justesse de ton qui fait la qualité du film et lui communique un charme assez inattendu. Edouard Molinaro est parfaitement à l'aise dans ce marivaudage programmé par *des experts en marketing. Sa mise en* scène souple et légère s'efface devant la performance de ses interprètes. Carré, massif, Pierre Mondy défend sa chance avec une fougue de rugbyman et une candeur de premier communiant. Il est remarquable. Quant à Mireille Darc, plus séduisante *que jamais, elle exprime à la* perfection la dureté foncière de son personnage et les élans de gentillesse que Castejac fait naître en elle... Michel Lonsdale, businessman implacable, Daniel Ceccaldi, conseiller narquois, André Valardy, syndicaliste amical, sont également excellents.

En rose et en mineur, une réussite.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Le Paris, Impérial, Maxéville, Caravelle-Pathé, Nations, Saint-Germain-Studio, Montparnasse-Pathé, Gaumont-Sud, Cambronne, Panthéon.

Jazz

Les Rencontres internationales de Massy

Le Festival de Châteauvallon est resté exemplaire en France. Et sans successeur. Il paraît qu'il va revivre en août, l'an prochain. Acceptons-en l'augure. Châteauvallon, en même temps qu'il faisait perdre au jazz un goût de renfermé, éliminait à peu près le filtrage par l'argent et tendait vers la « convivialité » en deçà et au-delà des concerts, vers une satisfaction d'être ensemble à propos de la musique, bien que celle-ci ne fût pas contractée à la dimension du prétexte. Cet été, en Suisse, le village de Willisau offrait aux voyageurs six cents lits pour pas un franc, alors qu'en Italie les cités d'Ombrie ouvraient leurs rues et leurs places, lors de sept concerts gratuits, à des foules considérables. Des aspirations nées dans les années 60 cherchent un peu partout à se satisfaire. Le festival de Massy, pour sa part, y répond.

Les rencontres de Massy — du 25 au 26 octobre — seront le fruit de volonté convergentes, celles d'une ville, de plusieurs associations culturelles, et du collectif « Paris Jazz Action », animé par Gérard Terronès. Ces trois instances, avec du courage, et de l'optimisme, ont relevé d'innombrables défis et vont laisser trancher par l'expérience les problèmes que toutes les manifestations de ce genre ont connus et continueront de connaître quel que soit le verdict local. La décentralisation sera-t-elle autre chose que le déplacement, selon de nouveaux parcours, d'une même population d'habitués ? Les difficultés de rejoindre le lieu de rencontre et de s'en retourner chez soi pour ceux qui travaillent et qui vivent au loin seront-elles suffisamment aplanies ? La modicité des droits d'entrée pourra-t-elle compenser le handicap qui résulte des habitudes auriculaires, handicap dont souffrent les gens de l'après-bop plus encore que d'autres ?

A toutes ces questions des réponses seront apportées au Festival de l'Essonne et, notamment, par l'audience qu'il aura. Ce qui compte, pour l'instant, c'est qu'une municipalité ouvrière donne au jazz, et à ce qu'il incarne de liberté, l'occasion d'exister en de nouveaux circuits, à la façon nouvelle, et sans que le prix des billets — c'était la coutume jusqu'ici de l'Opéra et de quelques temples de la culture — corresponde à l'effort financier réel de l'organisme qui le propose. Rendez-vous à Massy.

L. M.

★ Concerts de 21 h. : Arvanitas Trio ; Ted Curson - Chris Woods ; Berry Hayward ; Horace Parlan and Co. ; Saint-Germain Big Band (23 oct.). *Cortex* ; *Sartan* ; *Archie* Shepp, avec Dave Burrell et Beaver Harris; Jef Gilson Big Band (24 oct.). Mag Trio ; Trijoums ; Triode ; Max Roach, avec Billy Harper, Reggie Workman, Cecil Bridgewater ; Henry Cow ; Peter Van Ginkel (25 oct.). Musik Ensemble ; Michel Portal, avec Daniel Humair, Roswell Rudd, Barre Phillips, Hans Dulfer ; Ornette Coleman Sextet ; I.C.P. Big Band (26 oct.).





JUSTICE

La nouvelle affaire de fausses factures à Lyon

LES PERSONNES ÉCROUÉES SONT INCULPÉES DE FAUX ET USAGE DE FAUX, D'ABUS DE BIENS SOCIAUX ET D'ESCROQUERIES.

En plaçant sous mandat de dépôt quatorze personnes, négociants en ferraille ou métaux non ferreux et petits industriels de la région lyonnaise (*le Monde* du 18 octobre), le parquet de Lyon et les services économiques et financiers de la police judiciaire montrent qu'ils n'ont pas l'intention de s'arrêter en chemin dans la recherche des fraudeurs de cette nouvelle affaire de fausses factures. Les enquêteurs se montrent cependant très discrets sur les mécanismes utilisés par les dirigeants des diverses sociétés visées ; il semble bien que ces derniers aient, comme dans l'affaire précédente, travaillé avec des « *taxis* » qui leur ont procuré les factures de complaisance.

Les quatorze personnes inculpées par M. Henry Blondet, juge d'instruction, de « faux et usage de faux » ou « abus de biens sociaux » ou encore d'escroqueries, sont trois membres de la famille Caruso, Elio, trente-quatre ans, René, vingt-quatre ans, Richard, vingt-trois ans, de la société Chaudronnerie et tuyauterie Rhône-Alpes ; trois de la famille Chauvy, Roger, trente ans, Solange, vingt-quatre ans, Noëlle, trente-cinq ans, occupant des fonctions également dans une entreprise de chaudronnerie ; deux de la famille Fiorini, Anselmo, quarante-neuf ans, et Marie-Jeanne, quarante et un ans, de la Société dauphinoise d'oxycoupage et cisaillage ; deux de la famille Gioviniazzo, Augustino, trente-neuf ans, et Liliane, vingt et un ans, de la Société de mécanique générale ; et enfin MM. René Gemmiti, quarante-deux ans, Patrick Faedda, vingt-neuf ans, Lucien Virgillio, trente-huit ans, et Roger Tinet, trente-neuf ans.

● *La mort de M. Patrice des Moutis.* — Le parquet de Nanterre a ouvert, samedi 18 octobre, une information « *pour rechercher les causes de la mort de M. Patrice des Moutis* ». Le dossier a été confié à Mme Richier, juge d'instruction.

De son côté, Mme des Moutis a affirmé à R.T.L. que son mari n'avait jamais été menacé : « *J'en suis la propre preuve*, a-t-elle dit, *puisque je peux témoigner de vive voix de ce que je ne l'ai jamais quitté et que je n'ai jamais subi aucune menace.* »

● RECTIFICATIF. — L'ingénieur de Polytechnique qui a inventé le tiercé n'est pas M. Pierre Carrus, comme nous l'indiquions dans *le Monde* du 18 octobre, mais M. André Carrus.

A la Cour de cassation

L'indemnisation des accidents du trajet

La jurisprudence constante de la chambre sociale de la Cour de cassation, en matière d'indemnisation des accidents de travail, a finalement prévalu à l'assemblée plénière de la Cour suprême, réunie vendredi 10 octobre, pour la première fois sous la présidence de M. Monguilan, le nouveau premier président.

Il s'agissait de statuer sur le cas d'une couturière, employée dans une entreprise de la rue des Petits-Carreaux, à Paris, victime, le 19 avril 1968, d'une chute dans l'escalier de l'immeuble où elle habitait dans le dix-huitième arrondissement, chute ayant entraîné une fracture du bras, alors qu'elle rentrait de son travail. Mais, ce jour-là, elle n'avait pas suivi son chemin habituel par le métro, car partie un quart d'heure plus tôt (avec l'autorisation de son employeur), elle s'était rendue dans un centre de soins mutualiste, situé non loin de la place d'Italie, pour y subir une séance de massage et de rééducation, nécessitée par des douleurs vertébrales chroniques.

Au lieu de passer par la station Montparnasse-Bienvenüe en direction de l'hôpital pour descendre à la station Passy, proche de son domicile, elle avait pris la direction opposée vers la Nation pour descendre à la station Place-d'Italie.

La caisse primaire centrale d'assurance refusa de prendre en charge l'accident comme un accident de trajet au sens de l'article 415 (paragraphe I du code de la Sécurité sociale), qui considère, comme accident du travail, l'accident de trajet survenu entre le lieu de travail et la résidence principale, dans la mesure où le parcours n'a pas été interrompu ou détourné pour un motif dicté par l'intérêt personnel et étranger aux nécessités essentielles de la vie courante ou indépendantes de l'emploi.

La commission de première instance avait décidé qu'il y avait lieu de considérer l'accident comme un accident de trajet. La cour d'appel de Paris fut du même avis, mais son arrêt du 30 mars 1971 fut cassé le 14 juin 1972 par la chambre sociale de la Cour de cassation. La cour de Reims, devant laquelle l'affaire avait été renvoyée ne s'étant pas inclinée devant la doctrine de la chambre sociale dans son arrêt du 20 juin 1973, le dossier a dû être soumis à l'appréciation de l'assemblée plénière, sur pourvoi de Mᵉ Desaché au nom de la caisse primaire de sécurité sociale de la région parisienne, les intérêts de la couturière étant défendus par Mᵉ De Grandmaison.

La cour de Reims avait fait motiver sa décision en déclarant, d'une part, que les soins reçus étaient indispensables à l'exercice de la profession de cette ouvrière et n'étaient donc pas étrangers aux nécessités habituelles de la vie courante et indépendantes de l'emploi ; d'autre part, qu'il n'y avait pas eu un véritable changement de trajet, mais adjonction d'un petit trajet supplémentaire pour reprendre ensuite le chemin du domicile.

Mais l'assemblée plénière statuant sur rapport du conseiller Lemercier et conclusions conformes de M. Orvain, avocat général, au terme d'un long délibéré qui fut très animé, a cassé l'arrêt de la cour de Reims.

Elle a estimé, en effet, que la victime de l'accident n'avait pas effectué un détour mais des trajets distincts et différents de son parcours normal.

7 000 F D'INDEMNISATION POUR QUARANTE JOURS D'EMPRISONNEMENT

Barman âgé de quarante-six ans, domicilié à Strasbourg, M. Albert Stora vient d'obtenir l'octroi de 7 000 francs de la commission d'indemnisation des prisonniers ayant bénéficié d'un non-lieu, d'une relaxe ou d'un acquittement après avoir effectué de la détention préventive.

Soupçonné d'avoir utilisé un chéquier volé pour effectuer des achats en 1970, il avait subi quarante jours de détention en février et mars 1972 avant d'être libéré, sous caution de 8 000 F, par la chambre d'accusation de la cour de Paris et d'être relaxé le 21 décembre suivant par le tribunal correctionnel de Paris.

Les magistrats réunis dans les locaux de la Cour de cassation sous la présidence de M. Lancier ont estimé, après avoir entendu la plaidoirie de Mᵉ Denoyez, du barreau de Strasbourg, le rapport du conseiller Devismes, les conclusions de M. Boutemail, avocat général, et les observations de Mᵉ Sourdillat, au nom du Trésor public, que M. Stora avait subi un préjudice « *manifestement anormal et d'une particulière gravité* » qu'ils ont chiffré à 7 000 F, alors que le demandeur réclamait 55 227,80 F.

● RECTIFICATIF. — Une double erreur typographique s'est glissée à la fin de l'article paru dans *le Monde* du 17 octobre, et intitulé « *Un professeur est écroué après avoir reconnu être le meurtrier de son épouse* ». La bonne version était : « *Le professeur Richard est le fondateur de la Société française d'éthologie* » et non « *étologie* » (première édition) et non « *écologie* » (deuxième édition). Rappelons que l'éthologie est la science des comportements des espèces animales.

A Toulouse

UN MÉDECIN EST CONDAMNÉ A VERSER 77 500 F DE DOMMAGES ET INTÉRÊTS

(De notre correspondant.)

Toulouse. — Un ophtalmologiste toulousain a été condamné vendredi 17 octobre à 77 500 francs de dommages et intérêts par le tribunal de grande instance de Toulouse au terme d'un procès en responsabilité médicale.

M. Louis Tarbouriech, professeur d'enseignement technique à Castanet-Tolosan, près de Toulouse, s'adressa le 30 juin 1971 à un ophtalmologiste de Toulouse, le docteur Baronet, pour remplacer ses lentilles de contact par de grands verres scléraux et ceci afin de pratiquer la plongée sous-marine.

Le moulage oculaire de l'œil gauche se fit normalement mais, après le moulage de l'œil droit, M. Tarbouriech ressentit de vives douleurs. Son acuité visuelle — pour cet œil — fut réduite à 1/20 sans espoir d'amélioration à la suite d'une plaie cornéenne ulcéreuse ayant entraîné une taie centrale dense. Les experts ont estimé que les coques de moulage devaient être laissées une à deux minutes sur chaque œil. Or, le médecin ayant été appelé au téléphone, le moulage posé resta beaucoup plus longtemps sur l'œil. D'autre part, le praticien aurait dû, selon les même experts, conseiller à son client de ne pas se rendre au bord de la mer au Maroc alors que son affection de la cornée n'était pas encore guérie.

FAITS DIVERS

● *Attentats contre Mathieu Galley et Georges Charensol.* — Des engins incendiaires, qui n'ont pas explosé, ont été déposés pendant la nuit du 18 au 19 octobre devant la porte de l'appartement de l'écrivain Mathieu Galley, 48, rue Madame, à Paris-6ᵉ. L'attentat a été revendiqué dans un tract laissé sur place par un groupe qui s'intitule Presse-Editions-Justice.

Dans la nuit de jeudi à vendredi, deux autres engins incendiaires, qui eux aussi n'avaient pas explosé, avaient été placés, 11, quai aux Fleurs, dans le 4ᵉ arrondissement, devant le domicile de M. Georges Charensol, ancien rédacteur en chef des *Nouvelles littéraires*. Cet attentat n'a pas été revendiqué.

● *Pierre Pourrat, l'un des membres du « gang des Lyonnais »*, qui était incarcéré à la maison d'arrêt de Valence (Drôme), a réussi à s'évader dans la matinée du dimanche 19 octobre, vers 8 h. 30, en compagnie de deux autres détenus ; il semble que les trois hommes aient bénéficié de complicités extérieures.

RAPATRIÉS

L'ultimatum de M. Eugène Ibagnès pour la libérati[on] des rapatriés détenus

« S'il y a des troubles graves...

De notre correspondant régional

Marseille. — Ainsi qu'il l'avait annoncé, M. Eugène Ibagnes, président de l'Union syndicale de défense des intérêts des Français rapatriés d'Algérie (USDIFRA), a lancé, le dimanche 19 octobre, depuis sa propriété de Tourves (Var), un « ultimatum » aux pouvoirs publics pour que tous les rapatriés inculpés et écroués après les plasticages commis en particulier dans la région varoise par le comité Justice pieds-noirs soient remis en liberté « *d'ici à une semaine* ».

« *Avant que l'irréparable n'intervienne*, a déclaré M. Ibagnès, *il faut que le gouvernement analyse les conséquences d'une situation qu'il a lui-même contribué à créer, en poussant, par son incompréhension, le monde des rapatriés à des actes de désespoir. Si, à la fin de la semaine, les rapatriés emprisonnés, dont la plupart son chefs de famille et ne peuvent être assimilés à des délinquants de droit commun, demeurent détenus, alors nous considérerons que l'on veut l'épreuve de force. S'il y a des troubles graves, les pouvoirs publics en porteront l'entière responsabilité.* »

Le président de l'USDIFRA a précisé que la mise en liberté du vice-président de son association, M. Gabriel Mène, serait déjà de nature « *à apaiser considérablement les esprits* ». M. Guy Bellocq, premier juge d'instruction au tribunal de Draguignan, qui a inculpé M. Mène de non-dénonciation de crime, doit statuer jeudi sur la demande formulée par le défenseur de celui-ci.

D'autre part, deux personnes soupçonnées d'appartenir à Justice pieds-noirs, MM. Jules Arias, soixante-cinq ans, menuisier à Saint-Raphaël, et Jean Pierron, cinquante-quatre ans, directeur de société dans cette même ville, ont été inculpés samedi, à Draguignan, de destruction d'édifice public par explosif et écroués.

Une centaine de personnes étaient présentes au domaine de Billardier, à Tourves — gardé par des hommes en armes, — au moment où M. Ibagnès a lancé son « ultimatum ». Aucun responsable des autres associations de rapatriés ne s'était déplacé, mais, selon le président de l'USDIFRA, celles-ci se sont manifestées par des télégrammes adressés au président de la République. M. Ibagnès a, d'autre part, indiqué que le contrôleur général de la p[olice] Mathieu, chef du service régi[onal] de police judiciaire de Mars[eille], lui avait exprimé, samedi, [par] téléphone, le désir de l'entend[re au] sujet des « *événements actu[els]* ». Le président de l'USDIFRA, [que] le parquet de Draguignan a r[efusé d'entendre après] l'inculpation pour complicité [dans] l'attentat contre le palais de [jus]tice de l'ancienne préfectur[e du] Var, le 8 octobre 1974, a rép[ondu] qu'il se considérait comme « [pri]*sonnier des pieds-noirs* » et [ne] pouvait prendre de décision [per]sonnelle.

« *En tout état de cause*, a précisé, *je n'envisage pas [de] répondre à la convocation [que] l'on m'adressera, et je ser[ai à] Paris le 29 octobre pour ass[ister] à la « table ronde » qui [doit] regrouper les délégation[s de] l'ensemble des associations [de] rapatriés.* » Décidée le 4 oct[obre] à Montpellier, cette « table ro[nde] » est destinée à établir un [pro]gramme d'action.

GUY PORT[E]

LES FRANÇAIS MUSULMA[NS] PROJETTENT D'ORGANISE[R] UNE MARCHE SUR PARI[S]

Une centaine de harkis ont [ma]nifesté, samedi 18 octobre, [dans] l'après-midi sur l'esplanade [des] Invalides à Paris. Brandissant [des] banderoles sur lesquelles on [li]sait : « *Treize ans, ça suffi[t]* » « *Plus de promesses, des acte[s]* » dialoguant avec les passants [ils] apportaient leur soutien à l[eurs] six camarades qui font la g[rève] de la faim dans la chap[elle] Saint-Bernard, à Montparn[asse] depuis le 6 octobre, pour t[rois] d'entre eux.

M. Mohamed Laradji, pr[ési]dent de la Confédération fr[an]çaise des musulmans rapat[riés] d'Algérie, a déclaré samed[i] : « *Cette grève de la faim est [un] avertissement de plus. Les p[ro]messes que nous avaient fa[ites] M. Poniatoski ne sont pas [te]nues par l'administration. N[ous] irons jusqu'au bout. S'il n'y [a] rien de concret d'ici vingt jo[urs] nous mobiliserons toutes les [fé]dérations de Français mu[sul]mans et nous ferons une marc[he] sur Paris avec femmes et e[n]fants.* »

ANCIENS COMBATTANTS

AU CONGRÈS DES ANCIENS PRISONNIERS DE GUER[RE]

M. Mitterrand : je crois que dans notre socié[té] nous avons besoin de retrouver une communau[té]

De notre correspondant

Toulon. — Parlant des anciens combattants, Georges Clemenceau disait : « Ils ont des droits sur nous ». C'était aussi leur opinion et aux heures difficiles de notre histoire, ils le firent savoir, mais aujourd'hui, ceux qui pendant cinq ans ont vécu derrière les barbelés sont d'abord conduits à la réflexion, comme dans ce vingt-quatrième Congrès national de la Fédération des combattants-prisonniers de guerre, réuni pendant trois jours à Toulon.

M. André Bord, secrétaire d'Etat aux anciens combattants, avait jeudi 16 octobre, ouvert le débat par cette promesse : « *Il faut une revalorisation globale de l'Office national des anciens combattants.* »

En attendant, les congressistes avaient à examiner « *l'influence de la captivité sur la contribution des anciens prisonniers de guerre à la vie nationale et au rayonnement de la France dans la société contemporaine* ».

Dans la salle, des hommes politiques, des artistes, des écrivains. On entendit ainsi Marcel Baboulène, ancien directeur de *Témoignage chrétien*, Louis Devaux, qui fut le fondateur de la F.N.C.P.G., Mgr Gilles Barthe, évêque de Toulon, le pasteur Marchand, représentant la fédération protestante de France, le peintre André Fougeron, le ministre des forces armées du Sénégal, qui donnera lecture du message de l'ancien prisonnier de guerre Léopold Senghor. A la tribune, M. Triboulet, ancien ministre, dénonça « *l'absurdité des guerres, qui sont fondées sur l'hypocrisie et le mensonge de trop de vies politiques* ».

L'intervention la plus marquante devait être celle de M. François Mitterrand. Evoquant sa captivité, le député de la Nièvre, qui fut après la Libération ministre des anciens combattants, devait déclarer : « *Rien de ce que j'avais connu dans le milieu de la petite bourgeoisie de l'Ouest de la France à laquelle j'appartenais n'a résisté à la captivité. Aucune des valeurs sociales qui m'avaient été enseignées n'a tenu au choc. Seules les qualités de courage, d'élégance et de discipline [ont] émergé, mais elles n'avaient [p]aucun rapport avec la hiérarc[hie] existante.* »

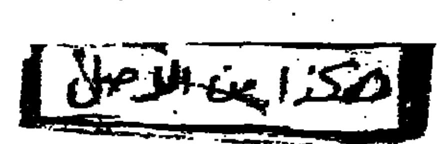
« Un pessimisme actif »

Cette succession de témoigna[ges] est révélatrice : la captivité, s[ans] bouleverser la vocation premi[ère] des A.C.P.G., a entraîné de p[ro]fondes transformations des m[en]talités. Le pasteur Marchand d[it] qu'il est devenu « *un pessim[iste] actif* » et qu'il a appris « *la [va]leur du concret* ». Mgr Barthe [est] sorti de cette épreuve « *ba[igné] d'un véritable esprit œcumé[ni]que* ». Tous rejetteront avec [vi]gueur le racisme et M. Mitterra[nd], intervenant à nouveau, précise[ra] : « *Après avoir été détenu, jam[ais] je n'aurais pu m'accommoder [de] quelque sentiment raciste que [ce] soit. J'ai aussi appris à récu[ser] l'unanimisme. Aujourd'hui, [je] crois que, dans notre société, n[ous] avons besoin de retrouver [une] communauté. La communa[uté] pastorale a volé en éclats et n[ous] ne sommes pas encore parvenu[s à] créer une société urbaine. En c[ap]tivité, nous avons ressenti l'i[m]mense besoin de nous retrou[ver]. La vie des prisonniers de gue[rre] a été celle de véritables comm[u]nautés où l'on pouvait parler, [se] rencontrer. Nous avons, cer[tes,] vécu une même souffrance, m[ais] nous avons aussi découvert [ce] qu'était la conscience collect[ive] sans pour autant mépriser [la] conscience individuelle.* »

Pour M. Pierre Racine, anc[ien] directeur de l'Ecole nation[ale] d'administration, la captivité [fut] une ouverture humaine extra[or]dinaire au cours de laquelle [des] hommes venus d'horizons socia[ux] différents ont appris à se supp[or]ter, à s'aider, à s'aimer ; auta[nt] d'éléments positifs qui ont per[mis] de mieux connaître les jeunes.

C'est donc sur une note hum[a]niste que prit fin ce forum [où] l'on suggéra la promulgati[on] d'une véritable charte du priso[n]nier. D'autre part, l'élection [du] bureau fédéral devait confir[mer] dans leurs fonctions le préside[nt] M. Lepeltier, le secrétaire géné[ral] M. Beaudouin, le secrétaire gén[é]ral adjoint M. Paumier et le tr[é]sorier M. Bugeaud.

CHARLES GALFRÉ.



JEU A XIII

...équipe de France en mal de victoire

Marseille. — Après des débuts victorieux ...ntre le pays de Galles, battu 16 à 7, le 2 mars, ... Toulouse, le premier championnat du monde ... jeu à treize s'est transformé en calvaire pour ...quipe de France, défaite 20 à 2, le 16 mars, à ...eds, contre l'Angleterre, 27 à 0, le 14 juin, à ...ristchurch, contre la Nouvelle-Zélande, 26 à 6, ... 21 juin, à Brisbane, contre l'Australie et ... à 2, le 11 octobre, à Bordeaux, contre l'Angle...rre. Cette dernière défaite, qui est la plus ...vère enregistrée à domicile par la sélection nationale française, a été ressentie comme un signal d'alarme dans ce petit « royaume d'ovalie », où le jeu à treize végète désormais dans l'ombre du florissant rugby. Pour recevoir la Nouvelle-Zélande, le 17 octobre à Marseille, les treizistes français se trouvaient devant l'alternative : « vaincre ou mourir ». Un sursaut d'orgueil des joueurs et un match nul, 12 à 12, ont offert un sursis. Encore, la Fédération française de jeu à treize devra-t-elle en profiter pour faire son autocritique et chercher un plan de sauvetage.

...ctime de l'heureuse évolution du niveau de vie dans les campagnes

De notre envoyé spécial

Même moulés comme leurs com...triotes « All Blacks » dans ces ...aditionnels maillots noirs qui ...finent leur silhouette, les « Ki...s » néo-zélandais dissimulent ...al une stature beaucoup plus im...sante que celle de leurs homo...gues français. Pour la plupart ...rgers ou fermiers, les treizistes ...o-zélandais sont restés des fils ... la terre, qui, forts de leur ...issance et sans trop poser de ...estions, parcourent les champs ... jeu comme ceux de culture ... traçant des sillons longs et ...oits.

On imagine dès lors les doses ... courage et d'abnégation né...ssaires aux treizistes français ...ur abattre sans relâche cette ...ute d'aurochs propulsés comme ...s obus, et l'ingéniosité ou l'in...nscience indispensables pour ...iter leurs charges et s'aventu...r à son tour dans leur camp, ...ni du précieux bout de cuir ...ale. Les deux essais français ...arqués en coin par le trois ...arts aile Chauvet après deux ...perbes manœuvres de décalage ... les deux essais néo-zélandais ...crits entre les poteaux par ... première ligne Proctor et le ...mi d'ouverture Jarvis, après ...mpressionnants déboulés, sym...isèrent d'ailleurs à merveille les forces en présence et les méthodes *employées de part et* d'autre.

Si la Fédération française de jeu à treize, qui regroupe treize mille licenciés, augmente régulièrement ses effectifs de 3 ou 4 % par an, l'équipe de France enregistre pourtant une inquiétante pénurie de gabarits hors série, indispensables pour les affrontements internationaux. « *A cet égard*, estime le sélectionneur national André Carrère, *un entraînement ou deux par semaine et un emploi sédentaire ne remplaceront jamais toute une vie au grand air, à effectuer les durs travaux des champs.* »

La petite guerre des deux rugbys

Sport du terroir catalan et languedocien, le jeu à treize est sans conteste victime de l'heureuse évolution du niveau de vie dans les campagnes. De plus en plus privé de ses vraies racines, il a peut-être eu le tort de ne pas avoir réussi sa mutation en s'implantant dans les grands centres urbains comme son cousin germain le rubgy.

Si la petite guerre des deux rugbys, menée depuis le schisme treiziste de 1934 à coups d'excommunications, d'appuis politiques ou financiers et accessoirement de résultats sportifs, a abouti en 1972 à la signature d'un protocole d'accord qui interdit désormais tout transfert de joueurs d'un sport à l'autre, certains se demandent aujourd'hui si le jeu à treize n'a pas signé là son abdication.

Moins sourcilleux sur les défrayements de *joueurs* que leurs homologues du rugby, surveillés par l'International Board, les trois ou quatre grands clubs treizistes français ont longtemps assuré leur prospérité en recrutant les vedettes quinzistes. Par un juste retour des choses, les petits clubs treizistes — y compris ceux qui opèrent en première division — perdaient leurs meilleurs éléments, attirés depuis quelques annés par le succès populaire croissant du rugby. C'est pour arrêter cette hémorragie et protéger les petits clubs sans ressources que M. Mauries, le président de la Fédération française de jeu à treize, fut amené à signer le protocole d'accord.

Pour son malheur présent, le jeu à treize n'avait pas alors eu le temps d'assurer son avenir en se reposant sur des bases qualitativement et quantitativement solides. Condamné désormais à vivre en autarcie, le jeu à treize, de par son implantation plus rurale qu'urbaine, ne peut adopter, comme en Angleterre ou en Australie, la solution du professionnalisme pour améliorer son élite.

C'est en trouvant rapidement une solution à ses problèmes que le jeu à treize, qui ne supporte pas la médiocrité puisqu'il supprime les temps morts du rugby et nécessite un embrasement constant du terrain, assumera cet avenir que prédisent certains sociologues aux sports violents ou à défaut devra végéter.

GÉRARD ALBOUY.

CLASSEMENT DU CHAMPIONNAT DU MONDE

Après la victoire de l'Australie contre le Pays de Galles par 18 à 6, le 19 octobre à Swansea, toutes les équipes ont disputé six matches.

1. Australie, 11 pts (+ 93) ; 2. Angleterre, 8 pts (+ 64) ; 3. Nouvelle-Zélande, 6pts (— 12); 4. France, 3 pts (— 104) ; 5. Pays de Galles, 2 pts (— 41).

Le prochain match de ce championnat se disputera le 26 octobre à Perpignan, où l'équipe de France recevra celle d'Australie.

AUTOMOBILISME

PORTRAIT

Jacques Laffite à l'heure de la réussite

Le championnat d'Europe de formule 2 réussit fort bien aux pilotes français. Après Jean-Pierre Jarier, après Patrick Depailler, voici que Jacques Laffite remporte à son tour un titre dont personne ne conteste la qualité. On pourra simplement regretter que les pilotes étrangers, faute de moyens financiers comparables à ceux dont disposent les pilotes français, n'aient pu s'intéresser autant qu'il serait souhaitable à ce championnat.

Jacques Laffite a trente-deux ans. Ce n'est donc pas un débutant, mais sa carrière est assez récente pour qu'il entretienne encore toutes les ambitions y compris — pourquoi pas — la plus grande : devenir champion du monde des conducteurs. C'est ce à quoi tendent tous les pilotes qui ont pu trouver une place dans une écurie de formule 1, mais chacun sait que la concrétisation de ce vœu dépend pour l'essentiel des circonstances et de l'habileté qu'a chacun de mener ses affaires. A cet égard, l'exemple a été donné par l'Autrichien Niki Lauda, champion du monde en 1975. Après avoir fait ses classes dans des écuries de second plan, Lauda a eu la chance et le mérite d'être remarqué par Ferrari. Et d'être appelé au moment où les voitures italiennes redevenaient les meilleures de toutes.

La loi du marché

En 1975, la saison de Jacques Laffite en formule 1 a été extrêmement discrète, excepté une deuxième place au grand prix d'Allemagne, due aux éliminations successives des voitures et des pilotes les plus en vue. Il ne faut pas s'en étonner. Le constructeur de Laffite, le Britannique Frank Williams, ne bénéficie que de moyens financiers réduits, et les voitures confiées au pilote français ne sont jamais compétitives. En somme, Jacques Laffite, est soumis à la loi du marché. Il gagne en formule 2 puisqu'il a une bonne voiture (Martini) tout comme en prototype où il a contribué, par ses victoires, à donner le titre mondial des marques à Alfa Romeo. Mais tout change en formule 1 dès lors que la concurrence est mieux armée et que la réussite passe forcément par un bon châssis, un bon moteur, de bons pneus et une bonne organisation. Il reste donc à Jacques Laffite à faire en sorte de ne plus jouer les utilités en formule 1 à cause de son matériel. Ce sera le plus difficile compte tenu du petit nombre de bonnes places disponibles.

Un regard en arrière et l'examen du chemin parcouru montrent cependant qu'il garde toutes les raisons d'espérer. C'est que, il y aquelques années, Laffite, mécanicien de course, regardait les autres en découdre sur les circuits. Voilà qu'aujourd'hui, à force de détermination, il compte parmi ceux dont le talent est reconnu. Un grand pas encore et Jacques Laffite accédera peut-être à cette élite dont sort, chaque année, le meilleur de tous, le champion du monde des conducteurs.

Il dit volontiers qu'il aime aller à la pêche et vivre au calme. Que s'il devait renoncer à la compétition, il p o u r r a i t vivre heureux dans la simplicité. Mais il a aussi les dents longues et, à tout prendre, l'habitude aidant, il se verrait bien mieux aujourd'hui dans le personnage du champion comblé et honoré.

FRANÇOIS JANIN.

RUGBY

LA DIXIÈME VICTOIRE DE L'ÉQUIPE DE FRANCE SUR LES PUMAS ARGENTINS

Trois mille cinq cents spectateurs seulement ont assisté, à Lyon, dimanche 19 octobre, à la victoire de l'équipe de France de rugby sur celle des Pumas d'Argentine (29 à 6). Cet écart de vingt-trois points ne reflète qu'imparfaitement la supériorité d'un quinze de France qui n'a pas trouvé devant lui des adversaires aussi métamorphosés qu'on avait voulu le laisser entendre.

Encore faut-il noter que le demi d'ouverture de l'équipe de France, Romeu, n'a réussi à transformer qu'un seul essai et une seule pénalité sur sept qu'il tenta. Les commentateurs sportifs eurent tôt fait de dire que ces Pumas n'étaient en définitive que des tigres de papier, voire de gros matous.

C'était la dixième fois — depuis 1949 — que le quinze de France était opposé en test-match aux Argentins, et ce fut sa dixième victoire. L'équipe argentine, dont la tournée a débuté il y a deux semaines, avait remporté deux de ses trois premiers matches contre des *sélections régionales*. Sa dernière victoire devant les joueurs du Midi-Languedoc avait suffi à faire croire que les Pumas avaient enfin sorti leurs griffes et n'étaient plus ce qu'ils étaient.

En fait, le rugby français se trouve à l'aube d'une saison internationale à laquelle souhaitent participer plus de joueurs qu'il n'en faut dans une équipe. On ne s'étonnera donc pas des déclarations qui ont suvi le match de Lyon, et selon lesquelles la rencontre aurait été plus difficile qu'il n'y paraît, qu'il faut maintenant s'attendre à un sursaut d'orgueil de la part de ces Pumas dont on vante l'élégance.

Le deuxième et dernier test-*match* aura *lieu* samedi 25 octobre au Parc des Princes, à Paris.

TENNIS

UNE MISE AU POINT DE LA SOCIÉTÉ TOP TEN

La société Top Ten, mise en cause dans un article intitulé : « *Georges Goven, champion de France par forfait* » (*le Monde* du 7 octobre), nous a adressé une mise au point dans laquelle elle précise que « *le procédé qu'elle met en œuvre fait l'objet d'un brevet, dont l'une des caractéristiques est de pouvoir plus ou moins « charger » en fillers minéraux la résine synthétique souple destinée à réaliser le revêtement. Cette caractéristique permet de rendre la surface plus ou moins rapide, au choix du client.*

» *Il s'avère que pour dix de leurs courts du Cap d'Agde — dont le central — et à l'occasion du National de tennis, les responsables du club Pierre-Barthès ont choisi, après essais, une surface plus rapide, pour favoriser le jeu offensif.*

» *La société Top Ten a, par ailleurs, réalisé dans d'autres ensembles — à la demande des clients — des courts à surface lente ou très lente, ce qui montre que, par opposition, la rapidité des courts du Cap d'Agde est bien la conséquence d'un choix.*

» *Il est à noter, enfin, qu'aucun des joueurs présents au National n'a émis de réserves quant au principe de jouer sur une telle surface.* »

BASKET-BALL

Un championnat de France où l'étranger est roi

Au terme de la sixième journée du championnat de France de basket-ball, deux équipes se trouvent en tête du classement général : Villeurbanne et Tours. La première n'ignore pas cette situation, puisque depuis 1949 elle a remporté treize fois le titre. La seconde a connu des fortunes diverses, mais son accession à la seconde place, la saison passée, derrière Villeurbanne précisément, suffit à dire quelle fut son évolution.

Derrière ces deux leaders momentanés, deux autres équipes, Berck et Le Mans, ont subi leur première défaite samedi 18 octobre. L'une et l'autre, il est vrai, n'ont perdu que de deux points et leur réputation n'est pas pour autant mise en cause. Cependant, leur vulnérabilité relance l'intérêt du championnat.

D'autres clubs comme Caen, Antibes ou Bagnolet peuvent parfaitement venir, par la suite, déjouer les plans du quatuor de tête. Il reste difficile d'établir un pronostic quand les données de base reposent sur des valeurs encore mal connues. Plus que jamais, le championnat de France sera le fait des joueurs étrangers. Qu'ils soient cinquante-trois sur cent soixante-dix-neuf licenciés en Nationale I situe mal leur influence due surtout à leur capacité, souvent supérieure à celle des basketteurs français. De ce fait, on les retrouve en permanence sur les terrains, et l'on a pu constater que chaque match commençait pratiquement à six contre quatre : six joueurs d'origine étrangère pour quatre d'origine française.

Certes, les règlements prévoient qu'une équipe ne peut engager que deux étrangers par match, mais les naturalisations ont été nombreuses ces derniers temps, de sorte qu'une douzaine d'Américains, de Hongrois ou de Yougoslaves peuvent se dire Berckois ou Tourangeaux à part entière.

L'action forcenée des agents recruteurs a été rendue nécessaire, dit-on, par les compétitions européennes ; c'est, en effet, la solution qu'ont trouvée les clubs des pays de l'Ouest, à commencer par le Real de Madrid, pour lutter à armes égales avec les pays de l'Est, dont on se garde de souligner qu'ils restent plus forts que jamais sans pratiquer cette course aux mercenaires. En payant des joueurs américains de 8 000 à 10 000 F par mois, sans compter le logement et, éventuellement, la voiture, certains clubs ont, certes, réussi à aller en finale de la Coupe d'Europe. Ils ont du même coup contraint les autres clubs, y compris les plus récalcitrants à la formule comme *Villeurbanne ou Bagnolet, à se lancer dans une surenchère* coûteuse. Les plus riches et les mieux organisés seront les plus forts, le déclin étant promis à ceux qui prétendraient former leurs joueurs seulement sur *place*.

A ce titre, Tours, qui bénéficie des services de l'entraîneur national Pierre Dao, peut affirmer ses ambitions, même s'il ne peut prétendre avoir puisé dans le terreau du Val *de Loire des basketteurs comme* Williams Andreas, Randle Bowen, Dewith Menyard ou R a y m o n d Reynolds.

C'est affaire d'argent, et les municipalités ou les firmes publicitaires sont là pour assurer l'appoint des recettes. Sans citer à nouveau les exemples de Berck ou de Nice, la modeste Alsace de Bagnolet, qui tient boutique dans une salle paroissiale de faible contenance, ne peut espérer équilibrer son budget avec les seuls billets d'entrée. En plus des frais d'entretien de la salle, il lui faut verser des primes à ses joueurs — réputés amateurs — et payer ses deux inévitables Américains. On comprend qu'elle ait fait appel à un fabricant de peinture, qui couvre pudiquement une partie des dépenses *(180 000 F par an), et qu'elle accepte* une subvention municipale de l'ordre de 20 000 F. L'appel simultané aux fonds publics et privés est devenu monnaie courante.

Voilà le spectacle assuré pour une saison encore, seize troupes animant ce show du basket. Les coupes européennes, notamment avec Villeurbanne et Tours, attireront certainement beaucoup de monde. Quant aux rencontres internationales, elles continueront de se faire sans la France, mais cela est une autre histoire.

FRANÇOIS SIMON.

LES RÉSULTATS

Basket-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIÈRE DIVISION

(sixième journée)

*Roanne b. Berck	87-85
*Villeurbanne b. Caen	80-64
*Antibes b. Denain	105-79
Nice b. *Graffenstaden	96-78
*Clermont b. Challans	85-73
*Jœuf b. Lyon	79-64
*Orthez b. Le Mans	90-88
*Tours b. Bagnolet	106-72

Classement. — 1. Tours et Villeurbanne, 18 pts ; 3. Berck et Le Mans, 16 ; 5. Nice et Challans, 14 ; 7. Orthez, Antibes, Roanne et Caen, 12 ; 11. Bagnolet et Jœuf, 10 ; 13. C.R.O. Lyon et Clermont, 8 ; 15. Denain et Graffenstaden, 6.

Cyclisme

Le Néerlandais Roy Schuiten a gagné le Grand Prix de Lugano, épreuve disputée contre la montre, en couvrant les 77,5 kilomètres en 1 h. 43 min. 49 sec., soit à la moyenne de 44,787 km-h. Il a devancé de 45 secondes l'Italien Francesco Moser et de 1 min. 31 sec. le Belge Freddy Maertens.

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE DEUXIÈME DIVISION

(neuvième journée)

GROUPE A

*Caen et Rennes	2-2
*Laval et Hazebrouck	1-1
*Amiens b. Boulogne	4-0
Lorient b. *Angoulême	2-1
*Tours b. Châteauroux	2-1
*Paris F.C. b. Rouen	2-0
*Sedan b. Malakoff	6-0
*Dunkerque b. Malakoff	6-0
*Dunkerque b. Fontainebleau	2-0
*Brest et Cholet	1-1

Classement. — 1. Rennes, 18 pts ; 2. Laval, 15 ; 3. Amiens, 14 ; 4. Hazebrouck, 12 ; 5. Paris F.C. et Sedan, 11 ; 7. Angoulême, Châteauroux, Caen et Lorient, 10 ; 11. Boulogne et Rouen, 9 ; 13. Tours et Malakoff, 8 ; 15. Brest et Cholet, 6 ; 17. Dunkerque et Fontainebleau, 5.

GROUPE B

*Angers et Sète	3-3
*Béziers b. Toulouse	1-0
*Mulhouse et Besançon	0-0
*Gueugnon b. Chaumont	3-1
*Red Star b. Toulon	1-0
*Epinal b. Auxerre	3-1
*Nevers et Montluçon	2-2
*Cannes b. Saint-Dié	3-1
*Ajaccio et Martigues	2-2

Classement. — 1. Cannes, 16 pts ; 2. Angers, Red Star, Béziers et Gueugnon, 14 ; 6. Toulouse et Besançon, 13 ; 8. Ajaccio, 11 ; 9. Toulon et Martigues, 10 ; 11. Auxerre, 9 ; 12. Sète, Epinal et Chaumont, 7 ; 15. Nevers et Montluçon, 5 ; 17. Mulhouse et Saint-Dié, 3.

Handball

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIÈRE DIVISION

(deuxième journée)

POULE A

*P.U.C. b. Nantes	34-19
*Toulouse U.C. b. Nancy	14-13
*Metz b. A.S.E.A. Toulouse	22-21
Billy-Montigny b. Ivry	25-21
Saint-Maur b. A.P.A.S. Paris	22-21

Classement. — 1. Metz et Saint-Maur, 6 pts ; 3. P.U.C., 5 ; 4. A.S.E.A. Toulouse, Billy-Montigny, Ivry, Nancy, Toulouse U.C., A.P.A.S. Paris, 4.

POULE B

*Stade Marseillais U.C. b. Saint-Egrève	22-9
A.S.U. Lyon b. *S.S. Voltaire	19-17
*Dijon b. Gagny	21-12
Strasbourg b. *Altkirch	21-18
Mulhouse b. *Sochaux	26-16

Classement. — 1. Stade Marseillais U.C., Dijon et Strasbourg, 6 pts ; 4. Lyon, Gagny, Altkirch et Mulhouse, 4.

Hippisme

Le prix du Conseil de Paris, disputé à Longchamp et retenu pour les paris couplés gagnant et tiercé, a été gagné par Kamaraan *suivi de* Beau Buck *et de* Saquito. *La combinaison gagnante est 2-3-18.*

Jeux panaméricains

Le jeune Américain Roy Bay (vingt et un ans) a réalisé, avec 44 sec. 45/100, dans la finale du 400 mètres des Jeux panaméricains, la meilleure performance mondiale sur cette distance depuis les Jeux olympiques de 1968 disputés sur ce même stade de Mexico.

Volley-ball

Aux championnats d'Europe disputés en Yougoslavie, l'équipe de France a perdu ses deux premiers matches, en trois sets, contre l'Allemagne de l'Est (15-3, 15-11, 15-4) et contre l'Union soviétique (15-4, 15-10, 15-7).

CARNET

Naissances

— Dan Alexandre,
Marie-Claude Lebuisson, née Lafontaine,
Et Alix,
ont la joie d'annoncer la naissance d'Agathe.
Paris, le 30 septembre 1975.

Mariages

— Philippe Chazelle
et
Annie-France Durand
sont heureux de faire part de leur mariage, qui a eu lieu le samedi 11 octobre, à Paris, dans la plus stricte intimité familiale.

— M. et Mme Marc Paix,
Le docteur et Mme Landolt-Sandoz,
sont heureux de faire part du prochain mariage de leurs enfants
Christine
et
François.
4, avenue Sully-Prudhomme,
Paris (7e).
171, boulevard du Montparnasse,
Paris (6e).

— Jean-Bernard Raimond,
ambassadeur de France au Maroc,
et
Monique Chabanel,
sont heureux de faire part de leur mariage, qui a été célébré dans l'intimité, à Cannes, en l'église Notre-Dame-des-Pins, le 18 octobre 1975.
Ambassade de France à Rabat.
203, avenue Daumesnil,
75012 Paris.
« Castelrose »,
135, route de Genève,
69140 Rillieux-la-Pape.
La Reale,
82, La Croisette,
06400 Cannes.

Décès

Jean TRARIEUX

Nous apprenons la mort de notre confrère
Jean TRARIEUX,
chroniqueur hippique au « Figaro », décédé le 17 octobre à l'âge de quatre-vingt-seize ans. Ses obsèques auront lieu dans la plus stricte intimité.

[Ancien directeur du journal « Auteuil-Longchamp » en 1921, Jean Trarieux devient collaborateur du « Figaro » dès 1924. Il y tiendra la rubrique hippique pendant cinquante ans.
En dehors de ses articles, il a consacré plusieurs ouvrages au sport hippique, notamment le « Journal d'un homme de course » en deux volumes.]

— Mme Antony de Bascher,
Ses enfants et sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Antony de BASCHER,
survenu à La Chapelle-Basse-Mer (44), le 14 octobre 1975.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
44450 La Chapelle-Basse-Mer.
45, bd du Commandant-Charcot,
92200 Neuilly-sur-Seine.

— Mme Louis Clément,
Mme Yves Clément,
Mme Catherine Clément, Michel et Cécile Backès,
M. et Mme Jérôme Clément et Sarah,
M. et Mme Pierre Clément et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Marc Levy-Leblond et leurs enfants,
Mlle Marguerite Deschamps,
ont la douleur de faire part de la mort du
docteur Yves CLÉMENT,
docteur en médecine,
pharmacien,
lauréat des facultés de médecine et de pharmacie de Paris,
ancien secrétaire général de l'ordre des pharmaciens,
survenue le 15 octobre 1975, dans sa soixante-deuxième année.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité, le 18 octobre 1975, au Thoureil (Maine-et-Loire).
Le Vieux-Castel,
49 Le Thoureil.
7, rue Léonard-de-Vinci,
75016 Paris.

— Le personnel des Laboratoires Wellcome a la tristesse de faire part du décès subit, le mercredi 15 octobre, de leur collègue et ami,
le docteur Yves CLÉMENT,
pharmacien,
docteur en médecine,
ancien secrétaire général de l'ordre des pharmaciens,
directeur médical des Laboratoires Wellcome.
Les obsèques se sont déroulées dans la plus stricte intimité, le samedi 18 octobre 1975.

— Tlemcen - Orly - Vitry.
Mme Mardochee Farouz.
M. et Mme Marceau Deral,
M. et Mme Maurice Nahon,
M. et Mme André Benichou,
M. et Mme Serge Cachan,
M. et Mme Paul Farouz,
M. et Mme Jean-Luc Farouz,
Et leurs enfants,
Les familles Farouz, Labbouz, Benhamou, Nahon, Ben Soussan,
Les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Mardochee FAROUZ.
Les obsèques auront lieu le mardi 21 octobre, à 14 h. 30, au cimetière d'Orly-Nouveau.
72, avenue Rouget-de-l'Isle,
Vitry.

M. Roland Garros, son fils,
M. et Mme Philippe Pontaut,
M. Sébastien Garros,
Ses petits-enfants,
Mlles Marguerite, Germaine, Marie-Thérèse Garros,
M. et Mme Jacques Garros,
Ses frères et sœurs,
Mme J. Jacquotte, sa belle-sœur,
Le chef d'escadron et Mme Georges Garros, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Françoise Garros et leurs enfants,
M. et Mme Max Garros, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Pierre Delage, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Bernard Jacquotte et leurs enfants,
M. Jean Jacquotte,
M. et Mme Bernard Lecauchois,
Ses neveux et nièces,
Les familles Garros et Froidefond,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Xavier GARROS,
capitaine honoraire du personnel naviguant de l'armée de l'Air,
officier de la Légion d'honneur,
croix de Guerre,
rappelé à Dieu, muni des sacrements de l'Eglise.
La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité à Barsac (33), le 18 octobre 1975.

— Nous apprenons la mort de notre confrère
André MAUSSION,
chef des services sportifs de « Ouest France »,
décédé dans la nuit du 18 au 19 octobre à Rennes.
[Agé de soixante-deux ans, André Maussion avait été président de la section Ouest de l'Union syndicale des journalistes sportifs.]

Mme Jean Mourier, son épouse,
M. et Mme André Tchernia et leurs enfants,
M. et Mme Marc Quentier et leurs enfants,
M. Gaston Mourier,
M. et Mme Ferdinand Baloufaud,
M. et Mme Maurice Mourier,
M. et Mme André Bois,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Jean MOURIER,
survenu le vendredi 17 octobre dans sa soixante-treizième année, à Saint-Germain-en-Laye.
L'inhumation aura lieu le mardi 21 octobre, à 8 h. 45, au cimetière de Montmorency (rue de Groslay).
Le présent avis tient lieu de faire-part.
61 bis, bd de Montmorency,
95160 Montmorency.

On nous prie d'annoncer le décès de
M. Robert RAMSAY,
chirurgien F.R.C.S.,
survenu le 17 octobre à l'âge de quatre-vingt-huit ans.
Les obsèques auront lieu le mercredi 22 octobre, à 16 h. 30, en l'église Saint-Jean-du-Baly, à Lannion (22).
Ni fleurs ni couronnes.
De la part de Mme Robert Ramsay, née Renée de Miniac, et de ses enfants.

— M. Marcel Stourdzé,
son époux,
Jean-Michel et Françoise Stourdzé et Rafaele,
Yves et Marie-Noëlle Stourdzé et Samy,
Annie Stourdzé,
Ses enfants et petits-enfants,
Mme Félix Dreyfus,
sa mère,
ont la très grande douleur de faire part du décès, à l'âge de cinquante-cinq ans, de
Mme Marcel STOURDZÉ,
née Colette, Françoise Dreyfus,
chevalier dans l'ordre national du Mérite.
Les obsèques auront lieu le mardi 21 octobre, à 14 h. 30, au cimetière Montparnasse (entrée 5, rue Emile-Richard).
Ni fleurs ni couronnes, mais des dons à la Fondation Dominique-Cacoub ADC La Source 32500 99 G.
8, rue de Douai,
75009 Paris.

— La présidente,
Le bureau et les membres du Chapitre féminin Anne-Frank du B'Nai B'Rith,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Colette STOURDZÉ,
leur présidente-fondatrice.
L'inhumation aura lieu au cimetière Montparnasse, 5, rue Emile-Richard, mardi 21 octobre, à 14 h. 30.

— Le président,
Le bureau et les membres de l'association Zadoc Kahn du B'Nai B'Rith,
s'associent à la douleur de leur frère Marcel Stourdzé et prient leurs amis d'assister à l'inhumation de
Colette STOURDZÉ,
qui aura lieu au cimetière Montparnasse, 5, rue Emile-Richard, le mardi 21 octobre, à 14 h. 30.

Avis de messe

— Une messe sera célébrée le jeudi 23 octobre, à 19 heures, en l'église Notre-Dame-du-Rosaire, 194, rue Raymond-Losserand, à la mémoire de
Pierre BOBOT,
décédé le 23 août 1974.

— La Communauté des Beaux-Arts organisera une messe de requiem, mercredi 22 octobre, à 11 heures, à l'église Saint-Germain-l'Auxerrois, à la mémoire de
Jean BOUTANG.

— M. Olivier Le Bas,
Mlle Annick Le Bas,
M. Michel Le Bas et son fils François-Michel,
prient d'assister à la messe qui sera célébrée le mercredi 22 octobre, à 11 h. 15, en l'église Saint-Augustin (chapelle de la Vierge), à Paris-8e, pour le repos de l'âme de leur mère et grand-mère,
Mme Jacques LE BAS,
née Edith Finaly,
décédée le 6 août à Trouville (Calvados).
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.
Et en union d'intention avec
M. Jacques LE BAS,
médaille militaire,
croix de guerre 1914-1918,
décédé le 19 octobre 1930,
et de leur fils
Jacques-Philippe LE BAS,
mort pour la France
le 28 mai 1940, à Dunkerque.

Remerciements

— Mme Jean Boutang
et ses enfants
remercient toutes les personnes qui se sont associées à leur deuil, lors du décès de
M. Jean BOUTANG
et s'excusent de ne pouvoir répondre personnellement.

Soutenances de thèses

— Mercredi 22 octobre, à 14 heures, université de Paris-Sorbonne, salle Louis-Liard, M. Joaquim Barradas de Carvalho : « A la recherche de la spécificité de la Renaissance portugaise. L'« Esmeraldo de Situ Orbis » de Duarte Pacheco Pereira et la littérature portugaise de voyages à l'époque des grandes découvertes. Contribution à l'étude des origines de la pensée moderne. »

Communications dive

— L'Association des élève anciens élèves de l'Institut com cial supérieur tiendra une asse générale extraordinaire le 21 oc à 19 heures, à son siège, au 3, de la République. (Modificatio statuts, situation financière.)

Visites et confére

MARDI 21 OCTOBRE

VISITES GUIDEES ET PR NADES — Caisse nationale monuments historiques, 14 l monument place Fontenoy. Legregeois : « L'UNESCO ». — devant l'église, Mme Détrez : « Germain de Charonne et son tier ».
15 h., métro Charenton - E Mme Just : « Le Musée du p (Mme Hager). — 15 h., entrée : place : « Les salons de l'Hôt Ville » (Paris et son histoir

CONFERENCES. — 18 h. 30, M diocésaine, 8, rue de la Ville- que, R. P. Dalmais : « Taman et le Hoggar » (Bible et Sainte) — 20 h. 30, 21, rue I Dame-des-Victoires, Mme C Thibaut : « Civilisation : la c quête jusqu'à la prise de Gren (Peinture et civilisation espagn — 20 h. 30, 26, rue Bergère, T givane : « Influence de la I taoïste dans l'art chinois » (L'H et la Connaissance). — 21 h., 5 de la Harpe, professeur F. Sch « L'astrologie et le Zodiaque » velle Acropole). — 20 h. 15, Sal centraux, 8, rue Jean-Goujon, M Sanguinetti, J.-F. Chiappe, C.-F conte : « Le problème de la C (dîner-débat du CRIC). — 2 36, rue Jacob, Me François Sa « Le droit de vivre et le dro mourir » (Andrée Gautier, la nière).

CHASSE

● *Biologie et écologie du grand grand gibier.* — Le centre de perfectionnement de l'Institut national agronomique Paris-Grignon, dans le cadre de la « Formation permanente en écologie et biologie », propose un nouveau cycle sur la biologie et l'écologie du grand gibier, les aménagements cynégétiques et la gestion des parcs et réserves. Il aura lieu du 12 au 15 janvier 1976, au centre de Grignon de l'Institut national agronomique.

★ Renseignements au centre de perfectionnement de l'Institut national agronomique, 16, rue Claude-Bernard, 75231 Paris, Cedex 05, tél. 707-39-79 et 337-96-34.

A L'HOTEL DROUOT

Mardi

EXPOSITIONS

de 11 heures à 18 heures

S. 1. — Tableaux anciens, objets d'art et d'ameublement des 18e et 19e. MM. Touzet, Le Fuel, Praquin, S.C.P. Couturier/Nicolay.
S. 2. — Bons meubles. S.C.P. Laurin, Guilloux, Buffetaud, Tailleur.
S. 6. — Mobilier d'époque et de style Louis-XV, Louis-XVI. Me Thullier.
S. 11. — Tableaux et meubles du 18e. Mes René et Claude Boisgirard.

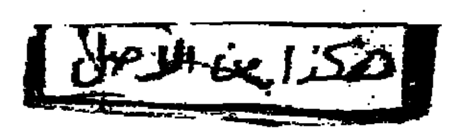
PRESSE

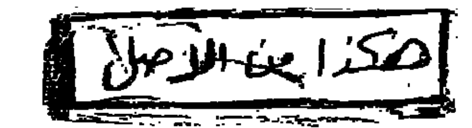
LES JOURNALISTES F.O. POUR L'APPLICATION DES GRANDS ACCORDS PARITAIRE

Les journalistes Force ouvrière ont tenu à Grenoble, le 18 et le 19 octobre, leur onzième congrès national.

Après avoir « *dénoncé le refus du patronat de la presse de s'acquitter des obligations légales ou contractuelles nées des grands accords paritaires* », les congressistes, dans une résolution finale adoptée à l'unanimité, ont notamment « *exigé la signature dans les plus brefs délais d'une véritable convention collective améliorant les dispositions légales et réglementaires compte tenu des conditions propres à la profession* ». Les journalistes F.O. ont également réclamé des nouvelles négociations avec le patronat sur les conditions d'affiliation et de cotisation aux caisses de retraites complémentaires. Le congrès a proposé plusieurs mesures p lesquelles « *la prise en main la gestion de l'information une équipe de journalistes d gnant ses responsables au de l'entreprise* ». Le congrès, d une résolution, « *s'inquiètent, s la refuser, de l'introduction l'informatique et à tous les veaux, et notamment à l'agé France-Presse* ». Le cong demande également que soit é boré un statut de la télédistril tion, technique contre laquelle déclare « *refuser de mener combat d'arrière-garde* ».

Le congrès du S.G.J.-F.O. a Jean-Michel Grunebaum pr dent national, Louis-Geo Hetier et Roger Querroy, se taires nationaux.





	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	34,00	39,70
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	65,00	75,89

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat–Vente–Location	25,00	29,19
EXCLUSIVITÉS	30,00	35,03
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	26,85



emplois internationaux emplois internationaux emplois internationaux

COUR DE JUSTICE DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

Appel de candidatures pour un emploi de

DIRECTEUR (A2)

Nature des fonctions :

Direction de l'Administration, notamment Service Financier, Service du Personnel et Service Intérieur, en étroite collaboration avec le Greffier de la Cour.

Qualifications requises :

— Formation universitaire complète, sanctionnée par un diplôme, ou *expérience professionnelle d'un niveau équivalent ;*
— Aptitude à diriger et à coordonner les travaux des services administratifs ;
— Connaissance approfondie de procédures administratives et budgétaires ;
— Expérience confirmée de l'organisation et de la gestion de services administratifs et de contacts humains.

Connaissances linguistiques :

— Connaissance approfondie d'une des langues officielles des Communautés : l'allemand, l'anglais, le danois, le français, l'italien, le néerlandais ;
— Très bonne connaissance d'une deuxième langue officielle ;
— Bonne connaissance d'une troisième langue officielle souhaitable.

Lieu d'affectation : Luxembourg.

Rémunération afférente au grade A2 du Statut des Fonctionnaires.

Candidatures à adresser avec curriculum vitae complet et photo d'identité au Greffier de la Cour de Justice des Communautés Européennes, boîte postale n° 1406, Luxembourg, avant le 20-11-1975.

Important Groupe International, ayant son siège en ALLEMAGNE R.F.A. recherche pour son département «Engins de Manutention et Travaux Publics - Service Export»

collaborateur technico-commercial

PROFIL DE NOTRE CANDIDAT
- Age *minimum* 26 ans, *formation commerciale*, si possible d'engins de manutention et T.P.
- Esprit d'initiative et sens des responsabilités
- Connaissance de l'Allemand, écrit et parlé
- Dégagé obligations militaires.

NOUS PROPOSONS
- Une situation d'avenir dans un important Groupe International
- Une formation approfondie en Allemagne R.F.A. en vue de préparer notre Candidat aux responsabilités qu'il doit prendre pour le marché de l'AFRIQUE DU NORD
- Un travail intéressant dans une équipe jeune
- Une rémunération intéressante et promotion, selon capacités.

Il sera exigé que notre Candidat travaille en Allemagne pour une durée de 12 mois afin de recevoir une formation approfondie. Ensuite et selon capacités, il effectuera des déplacements périodiques en AFRIQUE DU NORD en tant qu'Attaché Commercial Export.

Adresser C.V. avec photo récente, prétentions et date de disponibilité à No 26119 CONTESSE PUBLICITE 20, avenue Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01 - qui transmettra.

Booz, Allen & Hamilton

Nous comptons parmi les plus importantes sociétés internationales de conseil en direction. En raison de l'expansion de nos activités nous recrutons :

DES FORMATEURS EN MANAGEMENT

de tout premier plan pour concevoir et mettre en oeuvre l'ensemble des programmes de formation en management au sein de grandes industries.

Les candidats retenus devront :
- être spécialistes des techniques d'organisation et des méthodes *psycho-sociologiques*
- avoir acquis une expérience d'au moins cinq années de la formation en management dans l'industrie
- être âgés d'au moins 30 ans
- être bilingues français-anglais.

LES POSTES A POURVOIR SONT LOCALISES A L'ETRANGER.

Les rémunérations sont ouvertes en fonction des compétences et de l'expérience acquise.

Pour faire acte de candidature, prière d'adresser curriculum vitae à
ANNE MARIE CHOMTON
BOOZ, ALLEN & HAMILTON INTERNATIONAL
77, rue La Boétie 75008 PARIS.

SINGLE BUOY MOORINGS INC.
TERMINAL INSTALLATIONS INC.

sont les filiales du Groupe IHC HOLLAND, premier constructeur mondial de matériel de dragage et off-shore.

Notre département engineering à Monte-Carlo (Principauté de Monaco) assure avec près de 100 personnes la conception, la construction et l'installation de terminaux flottants pour la production et le transport du pétrole.

Pour notre Département « Projets et Estimations », nous cherchons

deux ingénieurs pour l'estimation de prix en construction off-shore

Ils prennent en charge d'importants projets, du début jusqu'à la fin : préparation des spécifications et des documents d'appels d'offres pour les sous-traitants ; choix de ceux-ci en fonction de leur capacité de production et de leur efficience technique.
Ils ont au moins cinq ans d'expérience dans des fonctions similaires, acquise dans la construction off-shore ou navale, une bonne connaissance des systèmes de transport du pétrole. La maîtrise de la langue anglaise est indispensable.
Ecrire à Y. CORCELLE ss réf. 2940 LM.



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - GENEVE - ZURICH - BRUXELLES

TRADUCTIONS DE TEXTES MÉDICAUX

(rapports expérimentaux et cliniques et informations sur les produits)

D'ALLEMAND EN FRANÇAIS

Nous attendons des candidats les qualifications suivantes :

- 1. Bonne connaissance de la langue française ;
- 2. Le Français comme langue maternelle ;
- 3. La formation de Docteur en Médecine.

Agences ou intermédiaires s'abstenir.

Prière d'envoyer les réponses au n° 133 à REGIE-PRESSE GmbH D 6 FRANKFURT Rathenauplatz 1a R.F.A.. qui transmettra.

---

administration and finance officer INDONESIA

Nous sommes une société française : parmi la dizaine de nos missions de prospection minière à l'étranger, celle établie en INDONÉSIE obtient des résultats intéressants : elle doit connaître, dans les mois à venir, un important développement.

Le chef de mission est un géologue; il attend de son adjoint une parfaite maîtrise :

- de la gestion financière *d'un important budget de recherche (comptabilité et fiscalité) incluant la réalisation d'études économiques (projets d'investissement);*
- de la mise en place de structures juridiques, *impliquant la préparation des négociations d'accords d'association (une expérience de droit anglo-saxon est indispensable);*
- de l'administration courante *des moyens mis en œuvre (hommes et matériel) nécessitant de fréquents contacts avec les autorités locales.*

L'homme que nous cherchons a 40 ans au moins : il connaît très bien le SUD-EST ASIATIQUE où il a vécu plusieurs années; *il possède une solide formation financière et de sérieuses connaissances juridiques, et a, en outre, le goût des problèmes de gestion et le sens des négociations; il désire développer sa carrière à l'étranger, au sein de petites équipes opérationnelles. Nous lui offrons d'importants avantages : rémunération et prime locale élevées, logement, prise en compte de sa situation familiale, retours en France fréquents.*

Nous avons demandé aux Conseils en recrutement d'EUREQUIP d'examiner confidentiellement les candidatures sous référence 27T/M



EUREQUIP
14, bd Dugommier, 13001 Marseille
B.P. 30 - 19, rue Yves du Manoir, 92420 Vaucresson

SCHWARTZ HAUTMONT

recherche

POUR IMPORTANT CHANTIER

au KOWEIT UN INGÉNIEUR COORDINATEUR DE TRAVAUX

Références impératives, expérience du *Moyen-Orient* 5 ans minimum souhaitée.
Anglais lu, parlé et écrit.

Adresser C.V., prétentions, photo à n° 28.197, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Dr. Helmut Neumann
Management-Beratung

Assistant de la Direction Générale

Un très important groupe allemand, secteur commerce, transport et services, avec des activités internationales et des filiales dans beaucoup de pays, composé de 20.000 employés, recherche un assistant de direction générale.

Il sera pendant quelque temps assistant d'un membre de la direction générale de la holding en *Allemagne pour* gagner des informations et pour se profiler.

Ce poste convient à un jeune cadre français, économiste avec hautes études ou juriste, avec pratique de l'allemand et un peu d'expérience professionnelle. Perspective de promotion avec l'expansion des marchés francophones.

Adresser C.V. et photo à notre consultant : Dr. Helmut Neumann Management-Beratungsges. mbH, D-433 Mülheim, Zeppelinstr. 301 (R.F.A.).

Société AFRIQUE NOIRE rech.
INGENIEUR AGRICOLE
pour création et exploitation palmeraie.
Env. C.V. et photo à n° 26.743, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

AFRIQUE FRANCOPHONE
Importante Société T.P. rech.
UN COMPTABLE 2e ECH.
pour poste d'adjoint au chef compt. d'agence de KINSHASA, ZAIRE. Sér. réf. exig. Ec. uniq. av. C.V. et photo S.G.R., 41, rue de Sèvres, 92100 BOULOGNE.

ADMINISTRATION OFFICER

FINANCE OFFICER

MANAGEMENT OFFICER

PERSONNEL OFFICER

The United Nations Relief and Works Agency for Palestine Refugees wishes to enlarge its recruitment roster and is now accepting applications for the above occupations with duty stations in Amman, Beirut, Damascus, Gaza and Jerusalem. Candidates *must be fluent* in English ; salary depends on qualifications. For details send curr. vitae as soon as possible to :

CPS, UNRWA Liaison Office
D-117, Palais des Nations,
CH-1211 GENEVA 10.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

Importante Société Française affiliée à un Groupe International Secteur «PRODUITS GRANDE DIFFUSION»

recherche

pour chacune de ses Filiales nouvellement créées en **ALLEMAGNE FEDERALE et HOLLANDE**

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Chaque titulaire prendra rapidement en charge l'ensemble des tâches administratives, informatiques et comptables, dans le cadre d'une affaire en croissance très rapide.

LA FONCTION SUPPOSE :
- la connaissance parfaite de l'allemand (pour le poste en Allemagne Fédérale) ou du néerlandais (pour le poste en Hollande).
- une pratique courante de la langue française
- une expérience des systèmes modernes d'organisation et de gestion
- une connaissance établie en comptabilité et en informatique
- un sens aigu du commandement.

Adresser curriculum vitae détaillé à No 26524 CONTESSE PUBLICITE 20, Avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01 - qui transmettra.

GÉOLOGUE DE SUBSURFACE

Afrique Occidentale

Importante société pétrolière recherche un Ingénieur-Géologue de Subsurface pour une de ses filiales en Afrique Occidentale. Une expérience de 5 à 10 ans de chantier de forage est requise, ainsi qu'une bonne connaissance des langues française et anglaise.

Une certaine pratique de la géologie de production serait également souhaitable.

Envoyer curriculum vitae en anglais, à :



CLARE HILL,
Employee Relations Department,
Gulf Oil Company - Eastern Hemisphere, Gulf House.
2 Portman Street,
London. W1H OAN,
England.

Société d'Etudes
recherche dans cadre coopération technique

ECONOMISTE PLANIFICATEUR

Poste de formation en matière de planification comportant également études et recherches.

Avec cinq ans d'expérience dans ces domaines. Envoyer C.V. à B.P. 218 - 75024 PARIS CEDEX 01.

---

emplois internationaux emplois internationaux

Le Monde *présente cette rubrique dans ses pages d'annonces le lundi et le mardi.*

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	34,00	39,70
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC	65,00	75,89

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat–Vente–Location	25,00	29,19
EXCLUSIVITÉS	30,00	35,03
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	26,85



emplois régionaux emplois régionaux

DIRECTEUR DE LA PRODUCTION CHIMIQUE EN ALSACE

Notre Société, filiale française d'un fabricant renommé de produits pharmaceutiques en République Fédérale Allemande, recherche un cadre capable d'assurer la direction de notre usine de production en Alsace : extraction d'organes d'animaux et fabrication de substances pharmaceutiques, installations annexes (alimentation en énergie, épuration des eaux usées, récupération des solvants). Ce cadre aura, au début, environ 35 collaborateurs sous ses ordres.

Il est souhaitable que le cadre ait, au moins, des connaissances rudimentaires en allemand, et qu'il soit disposé à perfectionner rapidement ses connaissances, au besoin avec notre aide. Après un stage complet effectué dans la maison-mère en Allemagne, il participera à la conception et à la réalisation de l'usine en Alsace.

Ce poste de direction exige donc un homme qui accepte de se donner entièrement à sa tâche. Il devra en outre être doué d'un solide sens pratique et d'une réelle capacité d'organisation. Ce poste sera bien rémunéré. Une aide sera apportée au cas où un changement de domicile s'imposerait.

Les intéressés, désireux de poser leur candidature, sont priés d'adresser une première lettre manuscrite, de préférence en langue allemande, avec leur curriculum vitae, et de préciser la date à laquelle ils seraient libres. Discrétion assurée.

Veuillez écrire s/ n° 128.746 REGIE-PRESSE
85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e qui transmettra.

AUCHAN

Société de distribution nationale, 16 hypermarchés.
C.A. : 280 milliards d'A.F.
Nous recherchons dans le cadre de notre expansion des :

CHEFS DE PRODUITS

pour quatre secteurs d'activités : Equipement de la maison, camping, sport, bricolage, textile - Produits périssables.

LA FONCTION

Définir l'assortiment
Etude du marché national et étranger. Le tiers de son temps est consacré à la prospection intensive des fournisseurs, pour rechercer les meilleurs circuits d'approvisionnement (grossistes, directs, importation) et à la visite de la concurrence.

Négocier la gamme
aux meilleures conditions de qualité, prix, délais, service, appréciation du rapport qualité/prix, par une bonne connaissance technique des produits et des éléments constitutifs des prix de revient rassemblés dans un cahier des charges.

Vendre la gamme aux hypers
organisation de réunions de collections.

Promouvoir la gamme de produits
Faire passer toutes les idées susceptibles de concourir au développement du produit dans l'entreprise.

L'HOMME
En raison de l'autonomie de la fonction et de l'importance du chiffre d'affaires traité (5 milliards d'A.F. par secteur), nous recherchons des candidats de haut niveau et de forte personnalité.
FORMATION SUPERIEURE COMMERCIALE ou INGENIEUR.
Nous assurons une formation commerciale et technique. Lieu de travail : Villeneuve-d'Ascq (Lille).

Ecrire avec C.V., photo, numéro de téléphone à :
P.P. - Centrale d'Achat, Auchan,
rue de la Cousinerie, 59650 Villeneuve-d'Ascq.

ORGANISME PUBLIC d'AMENAGEMENT
SUD - OUEST
recherche

— UN RESPONSABLE HAUT NIVEAU

(Directeur d'Etudes) d'une cellule, commercialisation, définition produit touristique, charge foncière, pour participation montage et réalisation d'opérations d'aménagement touristique.
Expérience souhaitée dans ce domaine : promotion privée ou secteur bancaire. Expérience secteur public.

— UN SPÉCIALISTE

conception et gestion
des équipements pour intervention dans mise en place d'opérations touristiques.
Expérience montage, gestion centre touristique ou commercial appréciée.

— UN PAYSAGISTE CONFIRMÉ

formation horti ou école similaire, ayant en outre un bonne connaissance des problèmes urbanistiques pour intervenir au niveau de la conception et de la réalisation d'opérations touristiques.

Adresser candidature manuscrite au n° 013412
BORDES, agence Havas,
136-140, avenue Charles-de-Gaulle,
92200 - NEUILLY-SUR-SEINE.

HEWLETT PACKARD

recherche pour

GRENOBLE

COLLABORATEUR (TRICE)

POUR SERVICE DU PERSONNEL

- Après formation éventuelle, il pourra être appelé à prendre en charge divers aspects de la fonction personnel et plus particulièrement le recrutement.

LE CANDIDAT AURA :
- — un niveau d'études supérieures ;
- — environ deux années d'expérience dans un service personnel ;
- — une excellente connaissance de la langue anglaise.

Adresser curriculum vitae détaillé à :

HEWLETT PACKARD GRENOBLE

Service du Personnel,
5, avenue Raymond-Chanas,
38320 EYBENS.

BEZIERS
SOCIETE MULTINATIONALE
C.A. 110 millions de francs
recherche

CHEF COMPTABLE

— 30 ans minimum.
— Bonnes notions anglais.

Adresser C.V., photo et prétentions à HAVAS LANGUEDOC, n° 380 - 34000 MONTPELLIER.

AUXERRE (89)

Importante Société
recherche

**PROGRAMMEUR
ASSEMBLEUR**

environ 18 mois
de pratique et/ou
DEBUTANT (E)
Bon niveau
(Bac. Maths ou Maths Génér.)
Souhaitant pratiquer
la programmation
dans le cadre d'une activité très formatrice offrant des possibilités de progression au sein de l'Entreprise.
Faire acte de candidature
sous la référence 2982 à
Jean PORRACCHIA
CARRIERES INFORMATIQUE
149, rue Saint-Honoré
75001 PARIS.

SOCIETE BRANCHES METALLURGIE

(Travail de l'inox)

ET PLASTIQUE

(extrusion)
appartenant à un groupe important, recherche pour son usine de l'EST

DIRECTEUR

Formation A.M. ou équivalent.

Ayant expérience grandes séries automobile.

Langue allemande appréciée.
Logement assuré.
Adresser C.V. et prétentions
n° 26.379, CONTESSE Publicité
20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

SOCIETE CHAMPENOISE
RECRUTE
pour renforcer
son réseau européen

UN AGENT COMMERCIAL

- — Formation commerciale ;
- — 30 ans minimum ;
- — Expér. des contacts étrangers ;
- — Langue allemande exigée ;
- — Connais. douanières souhait. ;
- — Poste situé à TROYES ;
- — Rémunération fixée à l'expérience.

Ecrire à :

NORD-EST CONSEILS

89, rue Notre-Dame-des-Prés,
10120 Saint-André-les-Vergers.
REPONSE ASSUREE.

Importante Société de tourisme
recherche
pour son réseau Normandie

ANIMATEUR DES VENTES

Homme 35 ans minimum,
grande expérience du tourisme
et de la promotion.
Libre rapidement. Pouvant se déplacer. Basé en Normandie.
Ecrire n° 128.625, Régie-Presse,
85 bis, r. Réaumur, Paris-2e, q.t.

GROUPE DE PRESSE
recherche pour LILLE

CHEF COMPTABLE

minimum cinq ans d'expérience dans la fonction. Familiarisé aux méthodes de gestion prévisionnelle. Titulaire du B.P. ancien régime ou D.E.C.S.
Adresser C.V. manuscrit et prétentions à Publiprint, n° 2.025,
43, boulevard Barbès,
75018 PARIS, qui transmettra.

ASSOCIATION
MEDICO-SOCIALE DU BATIM.
ET DES TRAVAUX PUBLICS
DU DEPARTEMENT DE L'AIN
recherche

MEDECIN DU TRAVAIL

à plein temps.

Adresser C. V. et prétentions
à HAVAS, n° 6.313,
01000 BOURG-EN-BRESSE.

Société recherche
pr son établissement de Toulon

INGENIEUR

ayant déjà trois ans de pratique en engineering et automatisme pour poste adjoint à ingénieur chef de projets ensembles électromécaniques spéciaux. Formation Arts et Métiers ou équival. souhaitée.
Adresser C.V. et prétentions
à METAYER,
164, rue du Faubourg-St-Honoré,
75008 PARIS, sous référ. 800.

Société de fabrication
d'appareils de conditionnement
d'air recherche
pour direction bureau d'études
(devis et recherches)

INGENIEUR

ayant quelques années d'expérience, diplôme I.F.F.I. apprécié.
Lieu de travail : PROVINCE.
Téléph. 225-00-13, M. Thibaut.



CREUSOT-LOIRE

ÉTABLISSEMENTS DU CREUSOT

recherchent

ANIMATEUR SÉCURITÉ CONDITIONS DE TRAVAIL

- Ce poste, créé pour une unité sidérurgique de 500 personnes, comportera 3 fonctions principales :
  - — détection des besoins en formation du personnel ;
  - — développement de la sécurité ;
  - — études des postes de travail.
- Il peut convenir :
  - — soit à un débutant, libéré O.M., possédant un DUT hygiène et sécurité (l'entreprise assurera sa formation) ;
  - — soit à un homme possédant une expérience industrielle de plusieurs années et formé aux problèmes d'ergonomie.
- Qualités requises :
  - — sens des contacts, de l'animation de groupe et de la négociation.
- Logement assuré.

Adr. C.V. détaillé avec références de l'annonce à :
CREUSOT-LOIRE - Service Recrutement,
B.P. 31, 71208 LE CREUSOT.

Entreprise en expansion régulière (fabrication de produits métalliques pour l'industrie et le second-œuvre bâtiment)

recherche
pour son USINE
(région Oise, 600 personnes)

INGÉNIEUR CONFIRMÉ

**ARTS ET MÉTIERS
(ENSAM, ICAM, CNAM)**

Les fonctions de

RESPONSABLE DE PRODUCTION

qu'il assumera pendant les premières années le prépareront progressivement à devenir à terme

DIRECTEUR DE L'USINE

Les candidats doivent :
- — avoir 33 ans minimum ;
- — pouvoir faire état de 8 à 10 années d'expérience en unité de production conférant compétence, maturité professionnelle, connaissance des hommes en milieu de fabrication ;
- — si possible avoir l'expérience de la technologie des métaux en feuilles ;
- — être capables de mettre en place méthodes et techniques tendant à optimiser la gestion de la production.

Adresser première lettre manuscrite avec références détaillées à n° 26.750, CONTESSE Publicité,
20, avenue de l'Opéra, Paris (1er), qui transmettra.

Gestion du Personnel Usine

Nous sommes une entreprise de 14.000 personnes possédant plusieurs usines en Province. Notre secteur d'activité : constructions mécaniques.

Le Directeur de l'une de nos usines recherche un collaborateur pour le service du personnel. Sous sa responsabilité : l'élaboration d'une politique d'emploi et de gestion des carrières du personnel Etam et ouvrier (2.500 personnes) et le suivi de sa mise en place.

Agé d'au moins 30 ans, votre formation (socio, psycho...) et une première expérience professionnelle vous ont sensibilisé aux problèmes de gestion du personnel. Vous souhaitez maintenant évoluer vers un pose plus opérationnel.
Votre prochain lieu de travail : une ville universitaire du centre.

Envoyer curr. vitae détaillé sous référence NAUL (à mentionner sur l'enveloppe) à :

EMPLOIS et CARRIERES
26, rue du Fbg-Poissonnière
75010 PARIS

SOCIETE CHAMPENOISE
recrute pour développer
son agence de l'YONNE

UN CHEF D'AGENCE

- — 30 ans minimum ;
- — Expér. des contacts étrangers ;
- — Notions d'allemand ;
- — Connaissances techniq. douanières exigées ;
- — Rémunération liée à l'expér.

Ecrire à

NORD-EST CONSEILS

89, rue Notre-Dame-des-Prés,
10120 Saint-André-les-Vergers.
(Réponse assurée.)

Recherche COLLABORATRICE 30 ans minimum pour seconder directeur, permis cond., dactylo, angl., allem. souhait. situation intéressante pour personne dynamique. Lieu de travail SAINT-ETIENNE. Possibilité déplacem. France, étranger. Se présenter mardi 21 octobre entre 15 et 16 heures P.L.M. Saint-Jacques, 17, boulevard Saint-Jacques, Paris (14e), dem. M. Michaud.

Recherchons TELETYPISTE connaissant belin., Fax et creed, capable entretien et petites réparations.
Ecrire en indiquant références et prétentions à
HAVAS NICE 0899.

offres d'emploi offres d'emploi

GROUPE INDUSTRIEL INTERNATIONAL

leader mondial dans le domaine du
SOUDAGE D'ENTRETIEN
recherche pour la FRANCE

INGENIEURS DE MAINTENANCE

- disposant d'une expérience de plusieurs années dans l'une des industries suivantes :

SIDERURGIE	CIMENTERIES
FORGES	SUCRERIES
FONDERIES	VERRERIES
PAPETERIES	RAFFINERIES

- ayant le goût des contacts et des négociations
- capables d'assurer un rôle de consultant technique pour le développement de l'entretien préventif par soudage dans l'industrie.

IL LEUR SERA OFFERT :
- un poste de responsabilité dans une équipe de marketing industriel au siège de la Société (Région Parisienne)
- une formation personnalisée axée sur la mise en oeuvre de procédés et de produits d'entretien préventif par soudage spécifiques à chaque industrie
- un développement de carrière motivant

Déplacements fréquents de courte durée.

Adresser C.V. manuscrit et photo sous le No 26275 CONTESSE Publ. 20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

PARIS — 60.000 F mini

Jeune Cadre Commercial

Responsable de la diffusion de PROGRAMMES de LANGUES dans les Grandes SOCIETES.

Organisme de diffusion de langues modernes, nous avons une excellente image de marque, de par la qualité de notre enseignement et l'organisation de nos cycles.
Souhaitant intensifier notre action commerciale, nous recherchons un jeune Cadre de Vente qui aura la responsabilité du développement de notre clientèle en milieu industriel.
Sa zône d'action : Paris, la région parisienne, dans un premier temps. Sur base d'objectifs précis, il aura une large autonomie dans l'organisation de son travail : prospection, négociation de contrats, regroupement d'informations.
Une expérience de la vente - si possible vente de services - est nécessaire; le dynamisme indispensable.
La connaissance de l'anglais est utile.
Des relations dans les milieux "Responsables de Formation" sont fortement appréciées.

sélé CEGOS — Adresser lettre manuscrite + C.V. détaillé sous référence M. 71365 à SÉLÉ CÉGOS 33, quai Galliéni 92153 SURESNES.

chefs de section comptabilité

Paris-Nord : Gonesse et Dijon

Une Société multinationale de construction de matériel de T.P. recherche pour deux de ses agences, l'une à Gonesse, l'autre à Dijon deux Chefs de section compta responsables de la comptabilité gén y compris la facturation, de la comptabi analytique et de l'établissement du comp d'exploitation et du bilan.

Les candidats devront posséder un BTS comptable, DUT, probatoire ou équivalent. Quelques années d'expérience sont nécessaires et si possible une certaine maîtrise des méthodes américaines de gestion est souhaitée.

La connaissance de l'anglais serait un atout supplémentaire.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à No 26359 CONTESSE Publ. 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, q.tr.

Pour mettre en place et suivre comptabilité générale, analytique et tableaux de bord

STE DE PROMOTION
IMMOBILIERE 9e arrond.
recherche

CHEF COMPTABLE

ayant une expérience de
GESTIONNAIRE

Adr. C.V. et prét. ss n° 619 à
LEVI-TOURNAY, 5, cité Pigalle,
75009 PARIS, Q.T.

Nous sommes une Société française de première importance

Nous recherchons

QUELQUES

PERSONNES DE CARACTERE

Capables après un
STAGE REMUNERE
d'atteindre en quelques mois
UN SALAIRE
de 4.000 à 6.000 F mensuels

Nous leurs offrons :
- — Une formation complète
- — Une activité prenante
- — Un plan de carrière précis.

Si vous pensez pouvoir faire « PEAU NEUVE »

Ecrire avec C.V. et photo, à
n° 1.286, Publicités Réunies,
112, bd Voltaire - 75011 Paris

La préférence sera donnée à candidats ayant fait :
—Soit de bonnes études
—Soit la preuve de leur personnalité

Filiale française d'un important groupe papetier finlandais rech. une collaborateur diplômé école de commerce, anglais parlé et écrit pour gestion de clientèle. Stages en Finlande prévus. Rémunérat. à débattre. Adr. lettre candidat. av. C.V. à FINAPAR, 18 bis, rue d'Anjou, 75008 Paris.

ASSOCIATION PROFESSIONNELLE

regroupant plus de 3.000 membres
à l'échelon national
crée le poste de :

SECRETAIRE GENERAL PERMANENT

LE CANDIDAT DEVRA :
- — être âgé d'au moins 35 ans ;
- — avoir une formation supérieure ;
- — posséder une expérience de gestion administrative et du personnel et avoir utilisé les techniques modernes ;
- — être capable de prendre des initiatives et d'assumer des responsabilités ;
- — avoir des qualités de représentation, le sens de contacts humains à tous niveaux.
- Le poste est basé à PARIS.
  Des déplacements sont à prévoir.

Rémunération en fonction des références et de aptitudes.

Ecrire avec C.V. détaillé et niveau de rémunération souhaité sous le n° 26.545, CONTESSE Publicité 20, av. de l'Opéra, Paris (1er), qui transmettra

BRAUN Electric France S.A.

souhaite intégrer dans son équipe informatique

2 ANALYSTES-PROGRAMMEURS

30 ans minimum

Connaissances requises IBM 3/10 disques 54/45
- — GAP II disques.
- — Problèmes de gestion d'entreprises.
- — Anglais.
- — BOMP très apprécié.

Expérience requise 6 ans minimum
Démarrage courant 1976 d'un IBM 3/15

Envoyer curriculum vitae, photo et prétentions.
Service du Personnel
Boite Postale 95. — 92110 CLICHY.

[illegible]

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	34,00	39,70
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	65,00	75,89

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat–Vente–Location	25,00	29,19
EXCLUSIVITÉS	30,00	35,03
L'AGENDA DU MONDE (chaque Vendredi)	23,00	26,85

offres d'emploi



PS Conseil

CHEF DE PRODUITS

Grande Consommation - Une importante société française fabriquant et distribuant des produits alimentaires, recherche, pour Paris un jeune cadre (femme ou homme). Sous l'autorité du Directeur de Marketing, le chef de produits se verra confier progressivement la responsabilité complète sur le plan marketing de plusieurs produits existants et nouveaux. Sa mission comprendra une partie d'études et d'analyses (statistiques commerciales, panels, études de motivations, suivi des ventes, conceptions promotionnelles...), mais surtout une activité terrain (relations avec les usines et les équipes de vente, contacts avec les acheteurs, la distribution et tests auprès des consommateurs...). Ce poste conviendrait à un cadre en début de carrière, âgé d'au moins 25 ans, de formation générale solide, ayant déjà une première expérience professionnelle soit comme assistant chef de produit (produits frais), soit comme vendeur dans les produits de grande consommation. Les qualités relationnelles seront déterminantes pour le choix de la personne retenue. La rémunération annuelle de départ de l'ordre de 55.000 francs, sera fonction des compétences. Un avenir intéressant peut être offert à un(e) candidat(e) de valeur.

Adresser C.V. sous réf. A12340 M à
PS CONSEIL
8, rue Bellini - 75782 Paris Cedex 16
Discrétion assurée

GROUPE BECOB BOIS

Exploitations forestières
8 unités de transformation
négoce international
distributions nationales
recherche dans le cadre de son développement pour son siège à PARIS

UN NEGOCIATEUR

pour une activité d'achat au niveau du groupe.
Les intéressés devront avoir une grande expérience dans les bois tropicaux, grumes et débités Afrique et Asie, ainsi que dans les résineux.
Ce collaborateur dépendra directement du responsable Négoce International et devra impérativement parler Français et Anglais.
Toutes les candidatures seront analysées avec discrétion, seuls les candidats de premier plan seront convoqués pour un premier entretien à PARIS.

Pierre Lichau s.a.

BECOB FRANCE
38, rue Brunel - 75017 PARIS.

INGENIEUR ETUDE DE PRIX

BATIMENT PARIS

La Société construit des logements collectifs, des équipements socieux et des locaux industriels dans la région parisienne et principalement en banlieue ouest. Elle emploie 150 personnes et fait largement appel à la sous-traitance.
Elle recherche un ingénieur (ou cadre autodidacte de niveau équivalent) technicien confirmé du bâtiment à l'expérience polyvalente (B.E., chantiers, métré...) pour établir études de prix gros œuvre, budgets d'exécution chantier, révisions de prix, vérification de comptes sous-traitants... Lieu de travail proche banlieue ouest.

France Cadres 26 Rue Marbeuf 75008 Paris vous adressera une note d'information et un dossier de candidature sur simple demande référencée 551M.

CENTRE DE RECHERCHES

FILIALE FRANÇAISE
GROUPE PETROLIER INTERNATIONAL

recherche :

INGÉNIEUR Grande Ecole

Formation Chimie.
ENSPM option raffinage appréciée.

Anglais parlé et écrit exigé
Envoyer C.V. et photo, n° 26.363,
CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

INSTITUT PASTEUR

PRODUCTION

recherche

RESPONSABLE Prix de Revient

pour son DEPARTEMENT PHARMACEUTIQUE

Le titulaire de cette fonction aura la Position Cadre et sera directement rattaché à la Direction Générale à Paris. Le poste ne pourra convenir qu'à un candidat confirmé par quelques années d'expérience industrielle analogue. Quelques déplacements de courte durée en province sont à prévoir.

Adresser C.V. et photo récente au Département du Personnel, 28, rue du Docteur-Roux, 75015 Paris.

Nous fabriquons et distribuons **des produits de grande consommation**

Notre chiffre d'affaires est supérieur à 1 milliard

Pour développer notre Direction Informatique

nous recherchons des

Ingénieurs Informaticiens

qui seront chargés de concevoir et diriger nos projets dans les domaines finance et distribution.

Nous estimons indispensable :
- une *formation supérieure*,
- une expérience de 3 à 5 ans de la conduite des projets dans une entreprise de grande dimension.

Adresser candidature sous référence HOLL (à mentionner sur l'enveloppe) à



EMPLOIS et CARRIERES
26, rue du Fbg-Poissonnière
75010 PARIS

ORGANISME PROFESSIONNEL

recherche :

COLLABORATEUR

possédant les aptitudes, l'expérience et la qualification nécessaires pour deux types de missions :

1) **Faire mieux connaître aux adhérents les activités de notre organisme (dont certaines correspondent à des services rémunérés).**

2) **Contrôler l'assiette des cotisations obligatoires.**

La première mission implique une aptitude à assimiler les spécificités techniques de la construction et des qualités de contact et de communication proches du commercial.

Ce poste prévoit des déplacements fréquents de courte durée en province.

Envoyer lettre manuscrite avec C.V. à n° 28.299.

cabinet lecomte 4, rue Amiral Courbet 75116 PARIS

IMPORTANTE BANQUE PRIVÉE (PARIS)

SPÉCIALISÉE
DANS LE CRÉDIT IMMOBILIER

recherche

CADRE COMPTABLE DE BANQUE

NIVEAU CLASSE V OU VI

POUR ETRE L'ADJOINT DIRECT DU CHEF COMPTABLE.

Le candidat devra justifier notamment :
— d'une bonne expérience dans un Etablissement de Crédit Immobilier,
— d'excellentes connaissances dans la préparation des situations C.O.B. et du bilan, dans la gestion comptable des crédits aux acquéreurs.

Il devra en outre posséder des aptitudes certaines au commandement.

PERSPECTIVES D'AVENIR

Adresser curriculum vitae + photo à ARCHAT, 34, bd Haussmann, 75009 PARIS, (s/référ. L.48), qui transmettra.

RAPID DATA FRANCE

recherche pour compléter son équipe Paris

ATTACHÉS COMMERCIAUX

Connaissant problèmes :
— Adressage plaque métal ;
— Application cartes plastique.

Bonne expérience Vente, excellente présentation et voiture sont nécessaires.

Envoyer C.V. manuscrit avec photo : 233, rue de Charenton, 75012 PARIS.

SOCIÉTÉ D'ASSURANCE

recherche

pour son service statistique

STATISTICIEN

— formation type I.S.U.P. (cycle court) ;
— sérieuses connaissances en informatique de gestion indispensables.

Une première expérience professionnelle est souhaitée.

Ecrire avec C.V. manuscrit + photo et prétentions à M. J. CLERET, M.A.F., 9, rue Hamelin, 75783 PARIS CEDEX 16.

UNE GRANDE BANQUE NATIONALE

recherche

pour PARIS

UN JEUNE INGÉNIEUR EN TÉLÉPHONIE

IL LUI SERA DEMANDÉ :
— Une formation supérieure sanctionnée par un diplôme d'Etat.
— Une bonne expérience de la commutation téléphonique.
— Des qualités de technicien et de gestionnaire.

IL LUI SERA PROPOSÉ :
— De prendre en charge les installations de courants faibles de nos immeubles centraux parisiens (téléphone, détection d'incendie, surveillance électronique, télévision, etc.) depuis leur conception jusqu'à leur entretien.

Ecrire avec C.V. et prétentions sous n° 42137 B à : EDIT. BLEU, 17, rue Lebel, VINCENNES 94300 QUI TRANSMETTRA.

SOCIÉTÉ DE CRÉDIT-BAIL IMMOBILIER FILIALE D'UNE DES PLUS IMPORTANTES BANQUES FRANÇAISES - RECHERCHE EN VUE DE DÉVELOPPER SON SERVICE JURIDIQUE - PARIS

JURISTE

DESTINÉ, APRÈS UNE PÉRIODE DE FORMATION A DEVENIR A TERME LE RESPONSABLE DE *L'ENSEMBLE DES PROBLÈMES JURIDIQUES* ET JUDICIAIRES (CONTRATS, RAPPORTS AVEC NOTAIRES, AVOCATS, PROCÉDURES...)

Ce poste conviendrait à candidat disposant
- d'une formation supérieure niveau doctorat en droit et ayant de bonnes connaissances en droit civil et immobilier,
- d'un début d'expérience de 5 ans environ acquise soit en cabinet juridique, soit au sein du service juridique et contentieux d'un groupe important.

POSTE INTERESSANT ET LARGES PERSPECTIVES D'AVENIR DANS GROUPE EN EXPANSION.

Ecrire ss référ. YO 214 AM, 4, rue Massenet, 75016 Paris.
DISCRETION ABSOLUE



GENERAL MANAGER-ADMINISTRATOR

ENERGY COST CONTROL

LA SOCIÉTÉ
a des activités internationales, y compris en France.
Le Contrôle des Coûts d'Energie constitue depuis 42 ans le pivot de nos activités.

LE POSTE
Nos bureaux de Paris sont promis à une croissance très importante dans un futur très proche. Ce poste convient à un General Manager-Administrator efficace qui aura pour mission de constituer une équipe de production qui s'occupera de travaux d'analyses et de statistiques. Le candidat devra effectuer un stage dans nos bureaux de Londres et de Bruxelles.

LE CANDIDAT
Français, 35 ans minimum, il devra posséder une très bonne pratique de l'anglais et être capable d'organiser et de motiver ses collaborateurs. Des connaissances comptables sont souhaitables.

LA RÉMUNÉRATION
Elle sera importante et fonction de l'expérience et des performances.
Possibilité de carrière dans une société internationale orientée vers la croissance dans un secteur d'activités à la fois important et passionnant.

Veuillez transmettre confidentiellement votre curriculum vitae en anglais avec vos prétentions, sous le n° 6.074 à «le Monde» Publicité, 5, rue des Italiens, — 75427 PARIS-9e, qui transm.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE MÉCANIQUE - Nombreux Etablissements Industriels et Commerciaux en France et dans le Monde recherche

UN CADRE

Diplômé GRANDE ÉCOLE INGÉNIEURS

pour une fonction TECHNICO-COMMERCIALE
à la Direction des **VENTES** France (PARIS)

Une expérience similaire de quelques années, acquise dans la **VENTE** de produits industriels sera appréciée. L'évolution de carrière est prévue au sein de la Direction Commerciale de la Société avec possibilités de changements de résidence dans l'avenir.

Ecrire avec curriculum vitae détaillé et photo en précisant les options d'évolution personnelle à court et à plus long terme, à n° 26.500, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transm.

DÉPARTEMENT RECOUVREMENT DE CRÉANCES

d'un groupe à vocation internationale ayant nombreuses filiales à l'étranger recherche :

son Animateur

- expérience confirmée, avec connaissances juridiques de base *indispensables* ;
- capable d'utiliser gros moyens pour développer ce secteur ;
- langues étrangères très appréciées.

Poste grand avenir pour homme compétent et actif.
Adr. C.V. et prétent. de départ sous numéro 26.009, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, 75001 Paris-1er, q. tr.

DES INGENIEURS SPECIALISTES GROS ECHANGEURS

Vous travaillez dans le domaine des gros échangeurs depuis quelques années. Aujourd'hui vous désirez valoriser votre acquis dans un secteur de pointe.
Société d'engineering et de construction nucléaire nous pouvons vous en donner les moyens. Nous vous proposons d'entrer au sein de notre équipe chargée d'effectuer les études techniques nécessaires à la fabrication et la *mise en service* des générateurs de vapeur. Des fonctions qui permettront à des ingénieurs connaissant *les codes de constructions américains* et français et possédant bien la langue anglaise d'être associés aux études de développement que nous menons sur les échangeurs.

Ecrire à No 26.462 — Contesse Publicité — 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui tr.

COLAS

au 1er Rang de l'Industrie Routière
recherche pour ses
DIRECTIONS ADMINISTRATIVES
en France et à l'Etranger

CADRES confirmés

Ayant
- entre 5 et 15 ans d'expérience si possible dans le domaine des T.P.
- un diplôme d'études supérieures
- une grande disponibilité.

Après période d'adaptation nous offrons des responsabilités concrètes et de larges perspectives de carrière au sein d'un groupe en expansion.

Les postes sont à pourvoir rapidement
Adresser C.V., photo et prétentions à :
SRC - Département du Personnel
39, rue du Colisée - 75008 Paris

---

directeur ressources humaines

Poursuivant son expansion, le Groupe BERNARD KRIEF recherche : un DIRECTEUR DE DIVISION.

Responsable du chiffre d'affaires, du développement des produits et de l'animation commerciale, il coordonnera l'action des trois chefs de départements : recrutement, formation, conseil en gestion de personnel. Il assurera lui-même les contacts au plus haut niveau (organismes professionnels, presse...).

Pour réussir, il faut joindre à une expérience de généraliste une notoriété personnelle acquise dans une Direction Générale ou dans le domaine des relations humaines.
Envoyez C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence : 2386/M (à mentionner sur l'enveloppe).
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, RUE DANTON 75263 PARIS CEDEX 06

Chef des ventes responsable d'une ligne de produits

Paris — **75.000**

Sur le marché privilégié de la lunetterie nous *commercialisons en France la collection du premier grand couturier français.*
Vous êtes responsable d'un réseau de six représentants, vous organisez, coordonnez et animez leur action. Avec le Directeur des Ventes vous élaborez la politique de votre marque. Vous fixez les objectifs commerciaux en fonction des informations du marché afin de gérer de manière autonome votre ligne de produits. Vous avez 28 ans mini. et une expérience de la vente et de l'encadrement. Réponse et discrétion assurées à tte lettre man. + CV + photo + rém. adressée ss réf. n° A/4838 à Mme Bernié.

bernard julhiet psycom
93, av. Ch. de Gaulle 92200 Neuilly

CHEVRON CHEMICAL
COMPANY S.A.F.
12, rue de Penthièvre 75008 - PARIS
recherche

assistant pour directeur commercial

pour le seconder en ce qui concerne les questions de Personnel et les problèmes administratifs et juridiques et ensuite les prendre en charge.

expérience souhaitée : bonne connaissance parlée et écrite de l'anglais indispensable et plusieurs années dans poste similaire. FORMATION SUPERIEURE REQUISE.

Ecrire avec C.V. à l'adresse ci-dessus.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	34,00	39,70
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC	65,00	75,89

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne
L'IMMOBILIER Achat–Vente–Location	25,00	29,:
EXCLUSIVITÉS	30,00	35,(
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	26,E

offres d'emploi

ORLY RESTAURATION
FILIALE RESTAURATION D'ENTREPRISES DU GROUPE
AIR MAXIM'S INTERNATIONAL
recherche ses

DIRECTEURS DE RÉGIONS
(Paris - Province)

Importante responsabilité dans le cadre d'une large décentralisation.
Connaissance en restauration souhaitée mais non indispensable.
Forte personnalité hiérarchique et volonté de réussir.

Écrire M. LE DIRECTEUR GÉNÉRAL
ORLY RESTAURATION
15, av. Paul-Doumer - 92500 Rueil-Malmaison

DIRECTEUR PUBLICITÉ

Vous êtes un professionnel de la Publicité ; vous avez été chef de publicité puis chef de groupe en agence et vous êtes mûr pour assumer aujourd'hui des responsabilités à un niveau de Direction tout en restant opérationnel.
Vous avez au moins 30 ans, une formation de base universitaire et on vous reconnaît comme un publicitaire complet et créatif.
Nous vous proposons un poste stable et d'avenir dans une petite agence (C.A. 15 millions H.T.), expérimentée et tournée vers l'avenir.
La rémunération sera étroitement liée à vos compétences et à votre efficacité.
Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 2315 M.
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, rue Danton,
75263 PARIS CEDEX 06

INGENIEURS SPECIALISTES
- FONDERIE
- ACIERIE

Nous sommes un important producteur Français de Ferro Alliages spéciaux utilisés en Fonderie et en Aciérie. Nous recherchons deux Ingénieurs qui, au sein d'un réseau de vente international, seront responsables des applications et de l'assistance technique en clientèle; ils seront chargés en particulier du développement des produits actuels et de la recherche de produits nouveaux.
L'un de ces Ingénieurs sera affecté au département Fonderie, l'autre au département Aciérie.
Ces postes s'adressent à des candidats de formation Grande Ecole ou Universitaire, ayant acquis 5 ans d'expérience minimum en fonderie ou aciérie ou métallurgie. Ils devront par ailleurs posséder de bonnes connaissances de l'Anglais et si possible d'une autre langue étrangère.
Basés à Paris, les titulaires auront à effectuer de fréquents déplacements tant en France qu'à l'Etranger.
Envoyer lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et rémunération envisagée sous référ. 344/M à Axial Publicité, 91 Faubourg Saint-Honoré 75008 Paris qui transmettra.

IMPORTANTE CHAINE DE DISTRIBUTION
LEADER DANS SON GROUPE
RECHERCHE POUR SON SIÈGE SOCIAL

UN CHEF DE SERVICE
(Niveau D.E.C.S. - Expérience exigée)

pour seconder responsable
du Département Comptabilité
des Sociétés

Assurant : Tenue comptabilité Sièges Sociaux. Etablissements de bilans.
Avantages sociaux importants
et poste à pourvoir immédiatement
Adresser lettre manuscrite et curric. vitae avec photo en précisant prétent., sous le nº 40.519 B.
BLEU PUBLICITÉ 17, rue Lebel. 94300 VINCENNES, qui transm.

SOCIÉTÉ D'ÉLECTRONIQUE
proche banlieue ouest (150 personnes)
recherche

INGENIEUR EN CHEF III C
pour diriger un groupe d'études de systèmes et matériels électroniques spéciaux

Nous demandons :
— Une compétence technique réelle.
— L'expérience de l'encadrement d'un groupe d'ingénieurs d'études.

Envoyer C.V. et prétentions, sous numéro 128.874, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e, q. tr.

UNE DES PLUS IMPORTANTES FABRIQUES DE PEINTURES EUROPEENNES ETEND SON ACTIVITE DANS LA REGION PARISIENNE
NOUS RECHERCHONS
POUR CE SECTEUR QUI EST DEJA EXPLOITE DEPUIS DES ANNEES

1 REPRESENTANT REGIONAL
Pour visiter les entreprises de peintures, architectes, offices H.L.M., etc.
Seuls les candidats ayant une grande expérience et une bonne qualification technique sont priés d'envoyer leur C.V. es réf. 2.956 à P. LICHAU S.A., 10, r. Louvois, 75063 PARIS CEDEX 02, qui transm.

offres d'emploi

CHEF
des Services Comptables

Le Secrétaire Général d'une Association à but non lucratif (budget : 25 millions de francs - effectif total : 500 personnes), veut confier à un cadre administratif et comptable les services (total 8 personnes) :
— Comptabilité ;
— Caisse ;
— Personnel et Paie.

Il sera de plus responsable du contrôle de gestion de l'Association.

Ce poste exige une solide expérience de comptabilité (niveau DECS), une réussite à des postes de commandement et des qualités réelles d'organisation.

Age du candidat : 30 ans minimum ;
Rémunération : 70.000 F par an ;
Lieu de travail : Paris (Centre).

Ecrire nº 7.533, « LE MONDE » Publ., 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

CHAINE HOTELIERE AMERICAINE
recherche
pour son établissement de Paris

UN CHEF COMPTABLE
- 28 ans minimum ;
- formation comptable avec si possible connaissances comptabilité hôtelière ;
- bilingue français-anglais ;
- familiarisé avec la tenue des livres en vue de la balance et du bilan ;
- connaissance fiscalité et taxes françaises ;
- salaire intéressant × 13.

Envoyer C.V. sous le nº 28.390, CONTESSE Publ., 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cédex 01, qui transm.
DISCRETION ASSUREE.

GROUPE D'ENGINEERING
recherche pour
Département GÉNIE CIVIL

INGÉNIEURS
GRANDES ÉCOLES

— Connaissances rigoureuses des conceptions et réalisations de structures en béton armé, précontraint et charpentes métalliques.
— Expérience confirmée en entreprise générale pour l'évaluation des coûts de travaux.
— Bonnes connaissances de la langue anglaise.
— Disponibilité pour des déplacements en France et à l'étranger.

Lieu de travail : Banlieue SUD.

Envoyer C.V., prétentions et photo à nº 26.095, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Compagnie d'Assurances Paris
recherche

chef du service du personnel
responsable des différents groupes chargés de la paie, du recrutement cadres et employés et de la gestion du personnel.
Solide formation juridique et expérience de plusieurs années dans le poste indispensables.
Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à REGIE PRESSE, en précisant la référence nº 128.576, 85 bis rue Réaumur 75002 Paris, qui transmettra.

ETABLISSEMENT FINANCIER PARIS
cherche à renforcer son équipe par :
- Creditmen confirmés
- Creditmen débutants
poste pouvant convenir à jeunes gens ayant formation bancaire ou diplômes en rapport.
- Employés (ées) qualifiés (ées)
formation bancaire.

Langues étrangères indispensables : anglais, allemand, italien - Postes d'avenir dans ambiance très active. Rémunération évolutive.
Adresser C.V. et prét. départ sous numéro 26.012, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, 75001 Paris-1er, q. tr.

SOCIÉTÉ L.P.A. INDUSTRIE
recherche
pour Département 95

INGÉNIEUR D'AFFAIRES
spécialisé
« technique du vide couches minces »

TELEPHONER POUR RENDEZ-VOUS
464-40-95 - Poste 32

offres d'emploi

Importante Société T.P. rech.
2 INGENIEURS-MECANICIENS
5 à 10 ans d'expér. matériel T.P., ayant très bonnes connaissances pratiques en mécanique et électricité. Un pour siège social gestion du matériel d'outre-mer, un pour agence Afrique francophone. — Ecrire avec C.V. et photo : S.G.R., 41, r. de Sèvres, 92100 Boulogne.

INGENIEURS D'ETUDES HAUT NIVEAU
5 ans d'expérience minimum dans la fonction. Formation ou expérience aéronautique nécessaire. Expérimentés ds le domaine des calculateurs numériques.
MISSION : Conception / mise en œuvre de systèmes de pilotage et de navigation aérienne. Qualités de contacts et d'animation.
Envoyer C.V. et prétentions, à à nº 4.210, COFAP, 40, rue de Chabrol, 75010 Paris, qui tr. Discrétion assurée.

STE d'INTERIM en expansion recherche
TECHNICO-COMMERCIAUX
H. ou F. EXPERIMENTES
Fixe important + commiss., sér. références exigées. Tél. 805-43-52 ou se présenter : STL 2000, 138, bd Voltaire-11e, Mº Voltaire

IMPORTANT LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE FRANÇAIS recherche POUR SON DEPARTEMENT BREVETS et MARQUES à Paris
EMPLOYEE ADMINISTRATIVE
connaissant :
- Les pratiques courantes de propriété industrielle ;
- L'anglais parfaitement ;
- La dactylographie.

5 × 8 - Avantages sociaux. Restaurant entreprise.
Env. C.V., photo et prétent. à Verbe Image nº 771, 162, bd du Montparnasse - 75014 PARIS.

HOPITAL DE MAISON-BLANCHE
recrute
2 PUERICULTRICES
DIPLOMES D'ETAT
7 AUXILIAIRES PUERICULTURE
AVEC C.A.P.
Avantages collectiv. locales, indemnités spéciales sujétion.
Pour tous renseignements s'adresser :
M. le Directeur, 3, avenue Jean-Jaurès, 93330 Neuilly-sur-Marne.

Recherche très URGENT
ANALYSTE
connaissant PL 1/OS
et A.P.
connaissant COBOL/DOS. Téléph. 627-53-34.

IMPORTANTE SOCIETE TRANSPORTS MARITIMES quartier CHAMPS-ELYSEES recherche
JEUNE FEMME
niveau études supérieures (licence grandes écoles)
étude spécifique de comptabilité ayant deux à trois ans d'expérience pour poste
CADRE GESTION
Adresser C.V. et prétentions à nº 26.532, CONTESSE PUBL., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

BANLIEUE OUEST
(desservie R.E.R.)
Importante industrie fabrication
MATERIEL SCIENTIFIQUE
Le leader de sa profession offre bonne situation stable à.
INGÉNIEUR
SERVICE EXPORTATION
Formation Ingénieur
Eventuellement débutant
Langue anglaise absolument indispensable
Allemand souhaité
Il sera répondu à toute lettre man. accompagnée C.V. détaillé indiquant derniers appointements perçus, adressée à :
B.E.O. (réf. 6332), 3, rue de Téhéran, 75008 PARIS.
DISCRETION ASSUREE

Entreprise moyenne de Restauration d'Entreprises, bon développement régulier recherche
DIRECTEURS D'EXPLOITATION
formés ou à former, niveau de responsabilités élevé, large délégation. Salaire en rapport. Lieu de travail Paris et province. Ecr. avec C.V. nº 41.925 B à BLEU, 17, r. Lebel, 94300 Vincennes, q. tr.

IMPTE CABLERIE NORD-OUEST DE PARIS recherche
JEUNE INGENIEUR
possédant expérience dans contrôle en cours fabrication et essais matériaux en laboratoires.
Connaissances statistiques appréciées.
Ecr. avec C.V. et prétentions : nº 26.099 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

PROCHAINS STAGES
HOTESSES D'ACCUEIL du 17 au 21 novembre 1975
Perft AIDES-COMPTABLES à c/ du 23 octobre 1975
Perft SECRETARIAT à c/ du 10 novembre 1975
Prat. Direction d'Entreprise à c/ du 18 novembre 1975
Gestion Dynam. du Personnel à c/ du 12 novembre 1975
DROIT DES AFFAIRES à c/ du 7 novembre 1975
LANGUES
PROBATOIRE D.E.C.S.
STENODACTYLO
ASPROFORC
104, Champs-Elysées (8e)
Tél. : 359-12-77 / 68-70

REGISSEUR PUBLICITAIRE recherche
ATTACHE (E) COMMERCIAL
Responsabilités et salaire élevé
Libre rapidement
Ayant expér. domaine similaire
Env. C.V. détaillé, prétentions, photo (retournée), sous référ. N A M (à mentionner sur l'enveloppe) à EMPLOIS ET CARRIERES 26, rue Fg-Poissonnière, Paris-10e

Conseils Juridiques Internationaux quartier Etoile cherche
JEUNE JURISTE
Dég. O.M., très bne formation. Bnes connaiss. anglais pour droit international et Français des affaires. Ecr. av. C.V. sous Nº 42.228 B BLEU, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes.

Société d'Engineering région VERSAILLES
Filiale grand groupe français recherche
INGENIEUR
CONFIRME et INTRODUIT
Formation chimique appréciée pr actions commerciales auprès administrat. et industries, en vue promotion activités relevant environnement, traitements chimiques, revalorisation effluents.
Adresser C.V., prétent. et photo nº 26.624 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

SOCIETE DE DISTRIBUTION recherche
COMPTABLES
CONFIRMES
13e mois. Restaurant.
Envoyer C. V. à : SODIM, 69, bd Victor-Hugo, 93-ST-OUEN.

LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE
Filiale groupe international recherche
BIOCHIMISTE
pour poste technico-commercial
— Niveau D.U.E.S. ou maîtrise.
— Expérience radio-immunologie appréciée.
Formation assurée.
Adresser lettre, C.V., photo et prétentions au CENOD, 60, rue Caumartin, 75009 PARIS, qui transmettra.

CENTRE RENE-HUGUENIN
5, rue Gaston-Latouche, 92-Saint-Cloud, recherche
PROGRAMMEUR (EUSE)
Connaissance PL/1.
Adresser C.V. et prétentions

Société électronique Haute Fidélité recherche
ATTACHE CCIAL
25 ans minimum. Excellente présentation. Ayant quelques notions techniques de préférence pour prendre en charge la clientèle revendeurs du Nord-Ouest de la rFance. Fixe important + véhicule fourni + frais. Envoyer C.V. détaillé et photo à COMEDIS Z.I., 24, rue Condorcet, 94430 CHENNEVIERES-SUR-MARNE

Banque recherche pour son département obligations internationales
EMPLOYE
Plusieurs années d'expérience de BACK OFFICE TITRES. Notions anglais appréciées. Env. C.V. s/réf. 7.806 P. Lichau S.A., 10, rue Louvois, 75063 Paris Cédex 02, qui transmettra.

CABINET IMMOBILIER recherche
NEGOCIATEURS
(TRICES). Appt. anciens, expérimentés (ées)
Se présenter le 21/10, PAUL MOREAU S.A., 12, rue Saint-Florentin, Paris-1er, 2e étage, heures bureau.

SOCIETE CONSEIL EN PUBLICITE EXTERIEURE recherche
INSPECTEUR
dégagé obligations militaires, déplacements fréquents, salaire mensuel 3.000 F. Voiture fournie. Ne pas tél. Ecr. AGORA, 51, rue J.-J.-Rousseau, 75001 Paris.

Conseils Juridiques Internationaux quartier Etoile cherche
COLLABORATEUR (TRICE)
expérim. pr rédaction assemblées, formalités sociétés, etc. Connaiss. anglais indispensable, capacité ou licence en droit souhait., dactylographie indispensable. Ecr. av. C.V. sous Nº 42.227 B à BLEU, 17, r. Lebel, 94300 Vincennes, qui tr.

Société de Service Paris-15e recherche Homme ou Femme
RESPONSABLE SERVICE PERSONNEL ET PAIE
Expér. min. 5 a., connais. lois sociales et documents sociaux indispens. Paie par informatique appréc. Env. C.V. et prét. à Nº 41.284 B à BLEU, 17, r. Lebel, 94300 Vincennes, q. tr.

ECOLE DE LANGUES cherche
PROFESS. ANGLAIS ou ALLEMAND
Pour enseigner langue mat. Ress. CEE ou CT, dispon. imm. Env. C.V., photo, prétentions, à nº 26.664, CONTESSE Publicité 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

FOYER READAPTATION SOCIALE ADULTES-HOMMES RECHERCHE :
EDUCATEUR spécialisé diplômé ou équival. études supérieures, expér. professionnelle antérieure âge min. 25 ans, pour travail en équipe socio-éducative.
Adresser C.V., 33, rue des Cévennes, 75015 PARIS.

offres d'emploi

DRINGEND
La Centre Audio-Visuel de l'Ouest Parisien
Sucht Für Sofort
DEUTSCHLEHRERIN
entsprechend erfahren in der audio-visuellen Methode sowie der Arbeit im sprachlabor.
114 bis, Bd Jean-Jaurès 92100 BOULOGNE. Tél. : 605-95-11.

GERANT D'APPT.-MARCHAND DE BIENS rech. négociatrices (teurs) confirmés gros portefeuille rémunération import.
Ambiance de trav. agréable. Se prés. SETIMO, 9, bd de Reuilly, Paris. Mercredi 22 de 10-12 h.

Cabinet Commissaires aux Comptes cherche :
Jne Fme B.E.P., section compt. av. ou sans expérience profess. Tél. pour R.-Vs : 260-38-68.

Société électronique I recherche
INGENIEURS ou TECI
ELECTRONICIE
avec expérience labo
POUR VENTE
composants et maté
mesure de grandeurs
Env. C.V. avec photo
à C.G.P. 378
25, rue Cavendish, 75
qui transmettr.

Ecole Techn. Privée rech. Professeur com 7 h, 1re année. B. Pour rendez-v. : 707-

TELEDIFFUSION DE ETABLISSEMENT P DE L'ETAT recherche pour ses s Parisiens
INGENIEURS
début. ou avt ques a profession., dipl. de ou de l'E.S.E. Adr. Division du personnel, 21, r. Barbès, 92120 M

secrétaires

Secrétaires
de direction



VOLKSWAGEN
FRANCE SA

recherche pour
son DIRECTEUR GENERAL une

secrétaire de direction
BILINGUE FRANCAIS-ALLEMAND

plein emploi

de nationalité française, elle sera parfaite sténodactylo en français et en allemand. Une expérience de plusieurs année est indispensable.
Le poste est situé à VILLERS-COTTERE (75 kms Nord-Est de Paris).
La société prend à sa charge les frais d'installation (déménagement, logement pendant la période d'essai, prime d'implan tion-régionale).
Ecrire avec CV détaillé, photo et prétentic au Département du Personnel, B.P. 32 02600 VILLERS-COTTERETS.

SECRETAIRE DIRECTION
pour MAISON PRET-A-PORTER parfait. bilingue FRANÇAIS-ALLEMAND. Sérieuses références exigées. Se présenter PRINCE-CARMINO, 18, rue Duphot, PARIS-1er.

Secrétaires
Comptable
Banque STERN 8e, rec
SECRETAIRE COMPT
Parfaite dactylo chif.
TEL. 266-47-08

Secrétaires
STE REGION PARISIENNE
recherche
UNE SECRETAIRE excellente Sténodactylo
Au courant payes, charges sociales, législation du travail.
Envoyer C.V. détaillé et photo récente à Nº 076.645 Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e, qui transmettra.

AVOCAT cherche
SECRETAIRE Sténodactylo parfaitement bilingue Français-Allemand avec références. Connaissances juridiques non nécessaires. Place stable. Rémunération 3.500 F x 13 selon compétences. Tél. : 544-27-32.

Quartier INVALIDE INGENIEUR recher pour son bureau d'ét
SECRETAIRE
Age indiffér., bac math, lic. math. ou sc. appr Dactylo indispensable, souhaitée. Horaire soupl aller jusqu'à 18 h 30
Tél. 551-71-41 (H.B
Adr. C.V. man. et préten
B.E.O. (réf. 6.328), 3, Téhéran - 75008

ARCHITECTE rech. Se Sténodactylo. 766-30-

propositions diverses

CADRES SUPÉRIEURS
Les Conseils en Carrières
553.89.29
sont des spécialistes qui peuvent vous aider efficacemen
à chercher et trouver un poste à votre mesu
Votre cas sera examiné confidentiellement.
103, rue de la Pompe - 75116 Paris.
Nous ne sommes pas un bureau de placement.

Expédition Asie 1976, ch. Médecin, Journaliste, Cameraman. Ecr. Robichon, 9, r. P.-Demours 75017 Paris

ENTRAIDE CADRES
AIDE EFFICACEMENT
DEMANDEURS EMPLOIS
Adresser C.V., envel... à ECIT, 132, r. de la Gare, 95-ERMONT. Entretiens à Paris.

travaux à façon

Dactylographie s/IBM Boule et reproduit excellents procédés, thèse, etc... Tél. 535-83-29

bateaux

Voilier Westerly Centaur 1975, équipé, 2e Catégorie + V.H.F Visible Deauville. Tél. : 278-59-13, journée.

autos-ven

A vdre Mercédès 230, 68, Tél. : 633-82-51 (le s

CHEVROLET CAPR
1974, toutes options, 17.0 Téléph. 254-43-82.

Part. vd très belle (août 1975, limousine 4 bronze, toit vinyl noir, in cuir noir, glaces électr D.A.-B.A. sièges électri malle et 4 portes électriq condamnées. Tél. Reprise Leasing p 845-59-23, hres bureau. 20 h. 30 : 324-09-87.

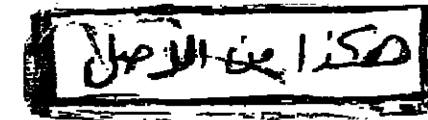
MERCEDES 600
Pullmann, état exception heures bureau : 985-

A vendre coupé Peugec c.i. 2. 73. 24.500 km., 24 Tél. 962-37-26, le soir

MERCEDES 350 SE BA Nombr. opt. 15.000 km. 26

Vends ma BENTLEY Parfait état mécan. Px. 3 Tél. (16-32) 39-34-89.

Voir notre immobilier et autres rubriques en page 27



demandes d'emploi   demandes d'emploi

CADRE SUPÉRIEUR BANQUE

…artement Etranger, actuellement disponible. …ns, diplômé Etudes Supérieures, hautem. qual. TRILINGUE ANGLAIS-ALLEMAND

…che fonction dans le cadre de :
— DIRECTION RELATIONS INTERNATIONALES.
— DIRECTION OPERATIONS INTERNATIONALES.
— DIRECTION EXPLOITATION INTERNATIONALE.
— FINANCEMENTS INTERNATIONAUX et EUROCREDITS.

… éventuellement, représentation ou Direction …aire à l'étranger.

…re sous le numéro 22.641, à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur - 75002 PARIS.

…NS le DOMAINE COMMERCIAL et LOGISTIQUE

UN SPÉCIALISTE

=

RENTABILITE ET ECONOMIE

CADRE 30 ANS, diplômé Etudes Supérieures …t à votre disposition 8 années d'expérience dans L'ORGANISATION et L'ADMINISTRATION DES VENTES.
LA DISTRIBUTION PHYSIQUE.
LES ACHATS.
LES SERVICES GENERAUX.

…, n° 76261, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, …-2e, qui tr. ou tél. 747-27-82, ldi, mardi, mercr.

MAROC

…ARMACIEN ayant terminé travaux de rech. …l'étranger, 9 années d'expérience Hospitalo-…iversitaire, ancien interne des hôpitaux, diplô… de biologie clinique, de toxicologie et d'hygiène …ustrielle, devant rejoindre le MAROC pour raisons familiales,
cherche
Collaboration temporaire ou durable avec Laboratoire privé ou de Société.

…rire sous référence 259, à GELDER GRISWOLD, 28, avenue E.-Van Becelaere - B. 1170, BRUXELLES, qui transmettra.

DIRECTEUR COMMERCIAL

…responsable d'un C.A. de 60 millions de francs dont 90 % à l'exportation ;
… animant une équipe de 15 vendeurs de biens d'équipement ;
… expérience de l'animation et du suivi d'actions publicitaires et promotionnelles.
…S.C.P., 34 ans, bilingue français-allemand, bonne …onnaissance de l'anglais, recherche poste de :

DIRECTION GÉNÉRALE ou COMMERCIALE

…crire sous numéro 7.335 à « le Monde » Publicité, … rue des Italiens. — 75427 PARIS-9e, qui transm.

…PERT COMPTABLE
…E.S.C., expér. révis. au… …entreprise, étudie toutes … cabinet ou entreprise, …RIS et BANLIEUE. …° 587, « le Monde » Pub. …s Italiens, 75427 Paris-9e.

ACTUAIRE
…DESE CNAM) t. b. math. …expér. banq., ass., b. exp. … sér. réf. Etud. tt. prop. …637-19-54, le mat. préfér.

…ur, 40 ans, en activité, …e : contrôle-commande, …tisme-régulation, infor… …3 industrielle, étude réa… … gestion, recherche fonc… …quivalente, engineering… …se pour projets France, …ger, anglais courant. …) F par an. Ecrire, …465, REGIE-PRESSE, … rue Réaumur, Paris-2e.

…omme, 24 ans, formation …, grande facilité pour … cherche rédaction arti… … divers. Tél. : 874-65-97.

…RAT SCIENCES ECON. …SC. PO. ET SC. SOC. …le évaluat. bes. emploi …at., 39 a., 10 a. expér. … animat., planific. nation… …nale, problèmes cadres, …nternationale, nombreu… …lisations, cherche poste …bilité, conception ani… … Ecrire sous le n° 555, … Monde » Publicité, …s Italiens, 75427 Paris-9e.

…ne, 26 a., excell. secrét., …m., agrég. lettres, 2e a. …faires, cherche emploi …prise qui la formerait. … 552, « le Monde » Pub., …s Italiens, 75427 Paris-9e.

…ETAIRE GENERALE …xpér. approfond. techni. …, offset, libre immédiat., …e situation équivalente, … PARIS. Ecrire à : …CONTESSE Publicité, …éra, Paris-1er, qui tr.

… angl., dol., ayt exercé …ns., rech. poste pl. tps. …rovince, enseign. angl. … 561, « le Monde » Pub., …s Italiens. 75427 Paris-9e.

…COMPT. SERV. FORM., … dame 42 a., expérim., …bld. Mme Lambert-Sou… …13, r. Gagnée, 94200 Ivry.

…EF DE PUBLICITE …s grande expérience … auprès des Annonceurs … et Agences … tout premier plan. …rait disponible pour …assumer fonctions … Directeur Service …ublicité-Promotion …entes d'un annonceur … sérieux, offrant … son collaborateur, …tard d'une rentabilité …ve, des responsabilités … réelles. …crire à GROUPE …MARAIS, 41, rue des …cs-Bourgeois, Paris-4e, … qui transmettra.

… 25 a., parfait. bilingue, … format. cciale, sens du …m., voyager., résidant à …cherche sit. ds import… … ou commerce internat. … MARSHALL : 222-92-86.

…EUR, 26 a., INSA Lyon …ue, 2 a. expér. informa… …applicat. scientifiques), …t ttes prop. ds ce dom. … autre vers ETRANGER, …Bretagne, Canada, Etats… …bre rapidement. Ecrire, …6, à REGIE-PRESSE, … rue Réaumur, Paris-2e.

…NICO-CIAL PAYS EST …xpér., tril., russe, angl., … sciences I.C.G., expér. …rdination, administrat., …ant en poste à Moscou, …ituation axée pays Est …lalem. U.R.S.S. Accept. …ments fréquents. Ecrire, …77.757, REGIE-PRESSE, … rue Réaumur, Paris-2e.

…, dipl. Ecole commerce, …, techn., ch. empl. dans …amique et en expansion, … DIRECTEUR ADMIN., …inanc. poss. Ecr. J.B.A., … Laborde, Paris-8e, q. t.

…, 21 a., lic. droit privé, …fin. angl., ch. empl. ds …JRIDIQUE ou CONTEN… … Ecrire à F. ROBERT, …Marcel-Dubois, Paris-12e.

INGENIEUR E.C.A.M. 30 a.
— 5 années d'expér. industriel.
— Spécialisé dans la fabrication de matériel électro-mécaniq.
— Formé au contrôle de gest.
— Anglais lu et parlé couram.
Cherche poste responsabilités.
— Régions indifférentes.
Ecr. n° 7.529, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

NURSE
très sérieuses références, rech. place non logée. Libre de suite. Mlle LECOIN 1, r. Charles-Fourier, Paris-13e.

Créateur graphiste libéral spécialiste design
SIGLES ET MARQUES
M. Gaggione, 2, al. Nun.-et-Coll Chevilly-Larue, 94150 Rungis.

J. H., 27 a., dipl. de l'universit., solides conn. bibliog., ch. empl. stable, librairie ancienne ou ds maison d'édition spécialis. Ecr., n° 574, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

LIBRE DE SUITE
H., 42 ans, B.P. préliminaire, niveau deuxième, cherche poste CHEF COMPTABLE. Demande contact direct. Detain, 183, rue Belliard. - Paris (18e).

Jeune Femme, cadre, assumant hautes respons. dans P.M.E. : trésorerie, relat. banques, gestion clients et fourniss., contentieux ; import / export ; paies, toutes déclarations, cherche un poste en rapport. Ecrire sous le n° 581, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. H. 21 ans, Achkenaze, CAP aide-comptable, 18 mois expér., rech. emploi stable, rémunéré envir. 2.000 F. Du lundi au vendredi. Ecrire à M. Kajikszteln, 9, rue de Capri, 75012, ou tél., lundi, mardi, au : 307-88-33.

ARCHITECTE DIPLOMABLE cherche dessin et maquettes à exécuter en agence, examinerait d'autres propositions. Ecrire : M. François ALIAS, 34, rue Gérard, 75013 PARIS.

Officier retraité, ancien attaché militaire, parlant et écrivant : anglais, portugais, espagnol, russe et allemand, cherche poste : direction, secrétariat général, relations publiques, gestion du personnel ou tout autre si possible Brésil ou n'importe où dans le monde. Paul Aussaresses - Ambassade de France - Avenida das Naçoes 4 - 70000 BRASILIA D.F. BRESIL.

H., JURISTE FISCALISTE, exp. adm., cab. jur. fisc., sté multi., ch. empl. cab. fisc., audit., entr. ou autre poste resp., angl., esp. Ecr. n° 577, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Cadre pol., libre le 1/11/75, ch. emploi. Faire offre au n° 7.537, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Etudiant en écon. et gest., 5 a. d'expér. profes., cherche travail à partir de l'après-midi. — Gilbert EPHOEVI-GA, 100, route de Saint-Leu, 93430 Villetaneuse.

RETOUR ETRANGER

J. Femme, 32 a., universitaire, anc. Fulbright, 3 a. expér. USA, angl., esp., courts, étud. toutes proposit. temps plein ou partiel. Ecrire n° 22.544, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

J. diplômée, 23 a., ret. U.S.A., souhait. empl. hôtes, anim., mil. angl.-sax., étud. tt. prop. Paris. Ecr. n° 575, « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

DIRECTION GENERALE IMPORTANTE 350.000 +

Cet homme de 51 ans a fondé sa propre entreprise et en a fait en 15 ans la 2e d'Europe dans son secteur. Il a su la négocier dans de bonnes conditions. Aujourd'hui, il dirige un grand département d'un groupe important, voulant exercer des responsabilités encore plus grandes, il mettrait son expérience du management et du marketing ses qualités de décisionnaire au service d'une grande société.

Ecrire n° 961, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

CADRE - 27 ans
Lic. droit privé + D.E.S., anglais cour., exp. ds direct. Personnel, rech. poste simil. Libre Imméd. Lieu de travail souhaité : Paris ou proche banlieue Ecr. n° 562, « le Monde » Publ, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Suite cessation activité en Afrique société minière recommande son
CADRE ACHETEUR
formation technique et juridique + E.S.A. Anglais lu et parlé et technique. Expérience 20 ans importantes sociétés industrielles et minières. Achat matériel minier et travaux publics. Libre de tout engagement. Ecrire s/référ. 409 à AXIAL Publicité, 91, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris-8e, qui tr.

J. Femme, lic. dr. des affaires, juin 75, ch. empl., lib. de suite. Ecr. n° 591, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

FEMME, 40 a., bne prés., trilingue angl., allem., longue exp. professionn. de STE MULTINATIONALE, cherche POSTE DE RESPONSABILITE, technique, administrative et commerciale, étudierait toutes propositions : D'ASSISTANTE de DIRECTION, position cadre. Libre immédiatement. Ecrire n° T 077.549, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

J. Fille, B.E.P., agent administratif, dactylo, accept. petit secrétariat, accueil. Pr. gare Nord ou St-Lazare. - Tél. 959-23-91.

J. Femme, excell. prés., goûts du cont., lic. DES droit, angl., not. all. et dact., étudier. ttes proposit. mi-temps et pl. temps. Ecr. n° 576, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

représent. offre

Deux importants constructeurs machines-outils G. DUFOUR-FRAISEUSES innovations mécaniques tours recherchent

UN REPRÉSENTANT
QUALIFIE VRP MULTICARTES Secteur EST-FRANCE

Envoyer C.V. G. DUFOUR, 143, boulevard Chanzy, 93100 MONTREUIL.

GRAND GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS
offre dans un départem. d'une de ses Sociétés en pleine expansion, une importante situation à
CADRE COMMERCIAL
diplômé HEC ou ESSEC.

Ce poste ne peut conven. qu'à un cand. de 32 a. min. posséd. parfaitement la langue allemande (anglais apréc.).

Une expér. prof. acquise en usine et la connaiss. de la Sidérurgie seraient des facteurs supplém. de réussite.

Ce collaborateur habitera la rég. Parisienne, mais devra assurer de fréq. déplacem. de courte durée en France et à l'Etranger.

Il sera répondu à tte lettre man. accompagnée d'un C.V. dét. indiquant appointements act. et ph. réc. (retournée). adressée à **B.E.O.** (réf. 6335), 3, rue de Téhéran, 75008 PARIS. DISCRETION ABSOL. DE RIG.

capitaux ou proposit. com.

H. lic. drt. disp. 250.000 ch. sit. sté immob., Md de B., etc. IANNA - 203-05-83 (le soir)

Cherche 200.000, 3 mois pour transf. Contrôle entreprise. Caution + taux avantag. Téléphone : 336-11-94 Référ. A.M.B.

Pour mise sur pied S.C.I. construct. grand luxe, proxim. ETOILE, rech. Bailleur fonds. gros bénéf. Capitaux accept. à part. 500.000 - 260-76-29 (mat.).

Cède adresses 47.500 entreprises + de 50 employés. Téléphone : 246-72-72 (Poste 36)

cours et leçons

Anglais, profess. américain, diplômé Berckeley, Oxford. Expér. 371-98-93

ART DRAMATIQUE. COURS PARTICULIERS ou d'ENSEMBLE. Tél. 602-24-88, le matin.

enseignem.

INFIRME cherche Instituteur (trice) 1 heure par semaine (bénévole). Etienne ISTILLARD - 4, rue Dupin - 75006 Paris

occasions

MAISON GORWITZ-FAVRE
recherche beaux objets qualité, mobil. de salon, lustres, bronz., vitrines, sièges, porcel., argent. 203, av. de Gaulle Neuilly-sur-Seine **SAB. 87-76**

animaux

Vds chiots barzoï (lévriers russes) inscrits L.O.F. Crouzet, 21410 Ancey - Téléph. : 30-66-42.

Vends faisans dorés mâles (colorés) - 933-11-35

L'immobilier

appartements vente

Paris - Rive droite

GAMBETTA Propriétaire vend dans imm. entièrem. rénové studios tt conft, à partir de 75.000 F. Excellente rentabilité immédiate. Gestion assurée par nos soins. Bureau de vente : 88, rue Pelleport, ts les jrs (sf samedi-dimanche), 11/18 h. 30. 636-52-00.

2e - BOURSE PALAIS-ROYAL
Immeuble de caractère luxueusement rénové. Poutres apparentes, vide-ordures interphone. Je vends directement UN STUDIO en DUPLEX et DEUX 3/4 PCES avec MEZZANINE Livraison immédiate. Gros crédit possible par ma banque Me téléphoner : 325-25-25 + 325-56-78

Particulier à Particulier vends rue MONTORGUEIL
STUDIO 25 m2
tout confort, chauffage électriq., téléphone, salle d'eau aménagée, cuisine séparée Prix : 65.000 F Téléph. : 957-06-70 (Mme Saron).

Près LOUVRE
dans immeuble classé Appartement caractère 75 m2 s/jardin. Tél. Living, chambre. Conft. Jardin d'hiver. 350.000 F. Téléph. : 754-14-25

JASMIN
53, r. LA FONTAINE, Paris-16e 3 Appts 4 p. 112 m2 + loggia, 1 appt 3 p. 88 m2 + 30 m2 terras. Vis. APPT MODELE : lundi, mar., jeu., vend., sam., 14-19 h P. BAHON - 225-46-62

FACE RANELAGH
Bel immeuble ancien 5e étage BEAU 7/8 P., 256 m2. Soleil FRANK ARTHUR - 924-07-69

FG POISSONNIERE
Imm. neuf. STUDIO. Jamais habité. Soleil. 162.000 F FRANK ARTHUR - 924-07-69

AUTEUIL. VUE SUR SEINE 7 P. 260 m2 + 2 P. ind. tt cft. + serv. Parf. état. Prof. libér. Prix total. 1.050.000. 734-74-84.

IMMEUB. BON STANDING LUXE STUDIO TOUT CONFT. Prix rare. 535-25-94, matin.

14e Stud. impec. loué 600 F mois 74.000. « FAC ». 337-69-59.

INVESTISSEURS

MARAIS - Rue TURENNE Bel immeuble ancien restauration de prestige. Reste quelques STUD., 2 Pces.

GROUPE VRIDAUD, 15, rue de la Paix, PARIS-2e. 073-15-51 - 073-80-23.

S/HAMEAU BOILEAU. LUX. P. à TER. 60 m2 env. GRDE TERRAS., 6e étage. IMM. NEUF STE AUBRY. 704-44-59.

18e Résid. GD LIVG, chbre. Exceptionnel. 622-02-17.

RUE CAMBACERES. EXCEPT. 185 m2, Décoré, serv. Park. PROF. LIBERALE. 723-87-97.

BASTILLE. Part. vd 3e étage gren. amén., 3 chbres, salon, cuis., bns., wc., 2 logg., poutres appar., chem. Balc., tél., ch. c. Ref. nf. décoré. Tél. : 370-54-53.

Mo Charonne. Part. vd 2 P., c., wc., dche, kitch, lavabo, chf., moq., ref. nf. Tél. 370-54-53.

PORTE DAUPHINE 1er étage, 330 m2, bien distribués travaux à prévoir. 359-53-63.

VUE DEGAGEE
16e - O.-FEUILLET - Libres
2 appts 8 P. Spacieux. Gd conft. Prof. libér. ou bourg. - 265-35-07.

ALFRED-ROLL TERRASSE 180 m2 + appart. 120 m2 Exposition sud, entrée, galerie, très belle réception, 2 chbres, gde cuis. 730.000 F. ANJ. 90-73.

20e - NATION Immeuble 1975
BEAU 2 PIECES + grand balc. 6e ét. Prix total 206.000 F. S/place lundi et vendredi, 14 h. 30 à 17 h. : 72, r. Grands-Champs. 742-74-75.

16e PRES TROCADERO
IMMEUBLE RENOVE Occupés. 2 pièces. Dépendances. Tél. : 622-16-98, P. 26

17e Pptaire vd s/verdure. Soleil. **2 P.** + dép., à rénover. 3e ét. 88.000 F, exc. rev. poss. 26, r. Lantiez, le 21, 14 à 16 h.

26, R. DUFRENOY, près bois **3 P.** 8e ét. 77 m2 + gd balc. Sol. - Verdure 490.000 F. Vis. le 21, 14-16 h.

RUE D'AUMALE Dans hôtel particulier
LUX. DUPLEX avec jardin
200 m2 + serv. + garage. Prix élevé - Exclusivité FRANK ARTHUR - 924-07-69

Au pied SACRE-CŒUR et sur JARDINS tr. beau duplex 150 m2 récept., 3 chbres. LAB. 11-41.

RICH-DROUOT. BEL APPART. 200 m2 env. PROF. LIBER. PERMISE. TEL. Balc. 5e ét. ss asc. TR. BON. EXPOSITION. 540.000 F. - 704-88-18.

PALAIS-ROYAL Propriétaire vend dans bel immeuble 18e siècle rénové Très beau grenier aménagé en séjour + 2 ch., 2 bns., cuis. 120 m2, 5e ét., asc. possib. park. Tél. : 553-64-67.

MARAIS-TURENNE. P.-aux-Choux, sél. + ch. lux. rénové 45m2, Px int. ODE. 95-18. Soleil.

AVENUE FOCH (près) ELEGANT APPT. 350 m2. Cat. exceptionnelle. Ch. serv., park. FRANK ARTHUR - 924-07-69.

RANELAGH, 7e ét. Splendide 6 P. 2 s. de bains. 85 m2 env. Terrasses. Garage. 2.200.000 F. CIMOBI, 58, avenue de Wagram 924-16-36 ou 766-24-18.

GARE LYON - EXCEPTION. Bon imm. 3 P. Cuis. Salle bains. 149.000 F. 345-74-40.

MOZART ELEGANT DUPLEX CACHET EXCEPT. 78 m2 env. GD SEJOUR + CHB. - TEL. 430.000 F - 704-88-18

PORTE DOREE - STUDIO confort. - Imm. 1974 Asc. 115.000 + park. 278-67-29.

Paris - Rive gauche

116, RUE DE LOURMEL, 15e Studios, 3 et 4 p., neufs livraison novembre. Tél. : 277-97-26.

Huchette. Très beau studio de 40m2 ref. nf. Tél. : CAR. 19-75.

XVe liv. dble + chbre tt cft. Imm. 1960, 8e ét. Px 260.000 F. T. Roux 073-31-88. Mardi 14-18 h., 68, bd Garibaldi.

PANTHEON
STANDING - IMMEUBLE NEUF Magnif. 3/4 pièces, grd confort. Soleil. Parking. Tél. : 522-92-10.

AV. GENERAL-LECLERC
Livrables immédiatement 3 P. TT CONFORT 76 m2 + VASTE LOGGIA. Visite sur pl. : SENEZE - 331-42-76 65, av. du Général-Leclerc

SUR CHAMP-DE-MARS luxueux duplex avec jardin particulier, superbe réception. Tél. : 577-60-10, le matin.

ARAGO-GOBELINS. Studio cuis., bs, moq., cave, 4e étage, ref. nf, 105.000 F. T. 734-74-84.

13e maison à rénover, 4 p. 85 m2, possibilité d'agrandir. ALGRAIN. T. 285-00-59 et 69-54.

SUR CHAMP-DE-MARS Luxueux appt duplex 10 pièces, 4 s. bs, rez-de-ch et 1er étage, jardin de 250 m2, parfait état. Profession libérale. Prix élevé. Michel & Reyl. T. : 265-90-05.

JUSSIEU. Dans superbe imm. tt cft, ascens., chf. cent., etc. Je vends les derniers studios restaurés luxueusement. Prix : 129.500, avec 35.000 cpt. Visite 15 h./17 h. mardi ou tél. PROMOTIC : 325-11-48.

Cité Universitaire direct sur square, pleine verdure, soleil. Beau studio, cuis. équipée, wc, bain, penderie. T. : 202-92-84.

7e. Immeuble classé, 260 m2 sur jardin privatif 1.000 m2. Appartement gardiens, garage. FRANK ARTHUR - 924-07-69.

Région parisienne

NEUILLY
Atelier Artistes avec loggia, tout confort. 2e étage. Bel immeuble. 370.000 F - 874-61-91

SEVRES
VILLE - D'AVRAY Grand séjour, 3 ch., 2 bains, 105 m2, de belle résid. P. d. T. Visite s/rendez-vous : 723-72-00.

GARCHES Résidentiel près Gare
Réception double, 4 chambres, 2 bains, cuisine équipée.
PRIX EXCEPTIONNEL
450.000 F
KATZ, gare Garches - 970-33-33

SURESNES COTEAUX Vue - Verdure
4 pièces princip., cft. Tél. Park. LARGIER - ANJ. 18-83

NEUILLY RESIDENT.
Grand standing. Studio, cuisine équipée, sal. douche. Téléph. Calme. 185.000 - JAS. 51-84

NEUILLY - CHATEAU Bel appt. 6 P. Prix intéressant. Crédit. Propriétaire : 267-25-60.

Bois - Colombes. Placement ou habitat. du studio au 3 p. de 54 à 149.000 F. T. : CAR. 19-75.

NEUILLY sur Bois luxueux appt, grde réception + 2/3 ch. + 2 park. T. 273-24-87.

NEUILLY URGENT. récent gd stdg. Vue exception. Living, 3 ch., 2 bs, gar. T. : 578-93-93.

IVRY-SUR-SEINE INVESTISSEUR GESTIMAD Vd ds bel Imm. Studios et 2 P. Locat., gestion assur. 824-71-58.

GRIGNY-II nf 4 p. r.-d.-ch. 75m2 cav., park., 180.000. T. 460-36-42.

Porte-Pantin, métro Hoche 4 p. neuf ens. asc., cuis. équipée, 1 s. de bs, 1 s. dche, moquette. Facil. crédit. Tél. : 260-38-22. Bernard PYTEL, heures burx.

Province

COTE D'AZUR
BAIE SANARY. Appts en constr. Finit. lux. Chauff. électr. indiv. Cave, parkg. Studio av. jardinet 96.000 F - F2 de 47 m2 135.000 F - F3 67 m2 155.000 F. Créd. max. Sélection gratuite s/demande : Agence MOLLARD 37 Les Arcades du Port 83110 SANARY - T. (94) 74-25-03.

appartem. achat

Vétérinaire province paie cpt 2/3 p. rive gauche, 222-80-88.

SOCIETE ACH. COMPT PARIS proche banlieue appt 2, 3, 4 p. Ecrire NORD TIM, 96, bd Magenta, Paris-10e. T. : 288-11-00.

Ach. urgent rive gauche, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e, 1 à 3 pièces, paiement comptant chez notaire. Tél. : 873-23-55.

FRANCE CONSTRUCTION AG. ORPI CH. APPT VILLA PARIS BANL. PAIEMENT CPT 28, rue SAINT-CHARLES, Xe. TEL. : 577-46-10.

Recherche Paris-15e, 7e arrondt, pr bons clients, appts ttes surf. et immeubles. PAIEM. COMPT. Ecrire Jean Feuillade, 5, rue A.-Bartholdi, 15e. Tél. 579-39-27.

RECH. D'URGENCE ACHATS APPTS 2 A 7 P. TTES SURF.
GILER S.A. 59, av. d'Iéna Tél. 260-36-80

URGT paie comptant 3-4 pièces tout confort PARIS Franck LEBAUPIN - 266-59-05

locaux commerciaux

Bastille, 50 m2 + s/sol, rez-de-ch. Tél. 1.200 net - 337-69-59.

Recherche pour PROFESSION LIBERALE appartemt ou local professionnel ou mixte FONCIP - ANJ. 90-73

locations non meublées Offre

Paris

15e. Beau studio, 800 C.C. Tél. : 989-39-79, soirs. Ag. s'abstenir.

RUE SAINT-DOMINIQUE Très beau studio, entrée, débarras, cuisine équipée. Mens. : 1.100 + charges. - 824-61-20.

BOULEVARD ROCHECHOUART « Le Bougillote », très beau studio, environ 35 m2, cuisine équipée, gar. 1.100 + ch. mens. 824-61-20.

RUE PICCINI. Imm. standing, très beaux appart. de 2 pièces, 62 m2 & 65 m2. Loyer mensuel 1.650 à 1.750 + ch. 824-61-20.

RUE MICHEL-ANGE Appt neuf, 2 p., tt cft, cuisine équipée, balcon, tél., mensuel 1.750 F + charges. - 824-61-20.

LOCATIONS SANS AGENCES OFFICE DES LOCATAIRES 9, rue du Hanovre - Mo OPERA. 45, rue Héricart - 577-70-88.

12, RUE DE VERNEUIL Ravissant 2 pièces, conft, tél., 1.800 mens. Mdi, 12 à 16 h.

17e Résidentiel, 4 p., 135 m2, r.-de-ch., très clair, profession libérale permise. Tél. 2.300 TTC. Immeuble standing - 704-88-18.

MUETTE 16e Refait neuf. Lux. dble livg 50 m2, bns, cuis. Tél. 1.300 F. - 603-60-08.

MUETTE - Imm. gd standing Récept. 120 m2 + 4 chbres. Tél. Possib. profess. 5.900 F charges comprises. - OPE. 75-04.

ROND-POINT CHAMPS-ELYSEES Lux. 2 p. Tél. 2.000 F. BAL. 28-15.

17e CHAMPERRET. Joli 3 P. tt conft, tél. 1.500 F + ch. Bail 6 ans. - 331-95-19 - 523-15-46.

Région parisienne

VERSAILLES. 4 pièces, 1.287 F. VILLE D'AVRAY, 4 p., 1.300 F. St-GERMAIN-EN-LAYE. 4 p., tt confort, 1.300 F - LAB. 68-12.

PARC MAISONS-LAFFITTE TERRASSE, 130 m2. LUXUEUX 6 P., TEL., 2.000 F. BAL. 28-15.

CHATOU - R.E.R. - HOTEL PARTIC. RENOVE, 9 P., jdinet. Téléphone, 4.500 F - BAL. 71-30.

St-MANDE. Petit imm. neuf 4 p., 90 m2, balcon, parking. 1.800 F + charges - 277-97-26.

VILLA RUEIL Mont-Valérien Nf. 5/6 PCES. Patio. 2.400 F - BAL. 71-30

LEVALLOIS - Pr. Mo. NEUF. STUDIO. Cuisine, bns, gar. 720 F - ELY. 34-70

locations non meublées Demande

Paris

2 étudiantes et 1 étudiant sérx cherchent appart. calme, rive gauche, prix modéré. Ecr. à 6.073, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

P. à P. ch. à louer 3 p., cft, entre gare Lyon et H.-de-V. Tél. Mlle Vitturi, 533-27-79, hres bur.

COUPLE REVENUS 7.400 cherche jusqu'à 1.800 F. ELY. 32-62.

Cadre ch. ds XIIIe arr. ou très proche banl. sud appt 5 p. tt confort. Immeuble ancien ou moderne avec ascenseur. Ecr. à 589, « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

URGT. Rech. appts ttes surfaces Paris - banlieue - 603-60-08.

Région parisienne

Ch. ss agence STUDIO ou 2 P. VERSAILLES ou ENV. 950-36-70.

locations meublées Offre

Paris

173, RUE SAINT-CHARLES (15e) Ref. nf, studio, c., dche, lavabo, wc, 700 C.C. Ldi, mardi, 17-19 h.

14e PLAISANCE. Beau studio, cuis., dche, chauf. centr., tt cft. 1.000 F net. Tél. : KLE. 04-17.

PL. BRETEUIL Pr. 5 PIECES, cuis., bains. Tél. Chbre serv. 3.600 C.C. - WAG. 19-41.

appartements occupés

Immeuble 44, av. des TERNES APPARTEMENTS OCCUPES 1er au 5e étage (2 B) 123 m2 en 4/5 p. (asc. prévu) possibilité baie et terrasse. au 6e étage. permis de construire en cours. Prix par étage : 450.000 F. 1/2 comptant solde à 4 ans à 9 %. Téléphone : M. MERCANTE 966-15-53 - 966-58-96.

MONTPARNASSE-DUROC 7, rue d'Alençon. Ds bel imm. p. de t., bon stdg. reste : 2 GRANDS 2 PIECES, cuis., w.-c., possibilité bs, 51 m2. 1) Occupé cple âgé. 133.000 F ; 2) Bail 6 ans. Libre juillet 1978. Prix 160.000 F. Crédit 80 %. Vr pr. s/pl. mar. 14 h. 30-16 h 30.

RUE SOUFFLOT
Propriét. vendent ds imm. tout cft appartem. occupés, 4, 5 pces et duplex. — Téléph. 723-38-48.

exclusivités

Une formule exceptionnelle d'annonces immobilières pour les professionnels et les particuliers.

- Une annonce un jour au choix.
- La répétition de cette annonce le jour suivant.

30 F la ligne au total + TVA.

Renseignements au journal et par téléphone au 233-44-31.

constructions neuves

XIIIe TOLBIAC 3 pièces Habitables 4e trimestre 1976 PRIX NON REVISABLES IMMOBILIERE FRIEDLAND 41, av. Friedland. BAL. 93-69.

MAISONS-LAFFITTE Vue, calme, verdure reste 3 pièces Habit. 4e trimestre 75 PRIX NON REVISABLES IMMOBILIERE FRIEDLAND 41, av. Friedland - BAL. 93-69.

(20e) PELLEPORT Studios 2-3 et 4 pièces Habitables juillet 76 PRIX NON REVISABLES IMMOBILIERE FRIEDLAND 41, av. Friedland - BAL. 93-69.

COURBEVOIE Immeuble très grand standing Studios, 2-3 et 4 pièces Habitables immédiatement IMMOBILIERE FRIEDLAND 41, av. Friedland - BAL. 93-69.

LIVRAISON EN COURS **XIXe** 28, rue Euryale-Dehaynin STUDIOS, 3, 4 et 5 PIECES PRIX FERMES Appart. témoin tous les jours (sauf mercredi) de 14 à 19 h 30 SERCO 14, rue Magellan **723-72-00**

fonds de commerce

Gde Ville moderne, Côte Ouest vends FONDS DE DISQUES 1.000.000 C.A., possib. implanter marque exclusive, Hi-Fi dans confortable auditorium. Px demandé : 370.000. Fmé dim. et lundi et cong. annuels. Mise au courant assurée. Ecrire : Régie-Presse, n° T 77.790, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e), qui tr.

EURE Région touristique
URGENT - Vds murs et fonds Hôtel Restaurant tt confort Jard. Dépendances. TRES BON CHIFFRE AFFAIRES. Possibil. d'augmentation. - CONDITIONS EXCEPTIONNELLES - Traite avec 250.000 F. CURIEUX S'ABSTENIR - 555-72-54.

Pour recevoir gratuitement une documentation détaillée sur les affaires présentées ci-dessous, un organisme sérieux, 18 années d'expérience, la Société T.D., 24 Montera, Madrid-14e (Espagne), est à votre disposition.
— Coiffure hors classe, gd Bds.
— Charcuterie, cons., salaisons.
— 2 Imm. vides, Garen.-Colomb.
— Imm. Bobigny, tr. b. constr.
— Magn. 120 m2, charcuterie ou tous commerces Alfortville.
— 2 ent. menuiserie, aluminium, serrur., etc. 5 et 7 k. Paris.
— Montfermeil, propriété avec 2 pavillons.
— 2 km. Paris. Pav. terr. 250 m2 toutes professions.
— Alim. fine Neuilly, 150.000 F + 2 mag. à Vincennes + appt 6e étage.
— Baléares, 3 appts meublés, 50 m. de la mer. T. 902-20-60.
— Rég. Narbonne. Propriété 10 ha. plantés vignes ent. ch. associé.
— Aude primeurs, G.D. av. Im.
— Décorateur, vente siège, tapiss., Perpignan.
— Stat.-Service, gare Pezenas, R.N. 13.
— Cherche ass. carrière grav.
— Rest. camping. B.-du-Rhône, 28.000 m2.

CAUSE FATIGUE
VENDS CAFE AVEC LOGEMENT
Pour tous renseignements écrire à M. SAUFFRET, « CAFE L'ESPLANADE », 16, boulevard Jean-Jaurès, 06 - NICE.

immeubles

La Ferté-St-Aubin LOIRET (5.000 h.) Centre ville - Prox. ORLEANS Immeub. commercial tout usage Tél. 38 (91-53-68)

hôtels-partic.

KLEBER. Imm. Bureaux uniq. à Paris. 1.200 m2 + dépend. Très grand standing - 555-20-00.

fermettes

AMENAGEE PAR ANGLAIS ANC. FORGE DE VILLAGE
confortable et soignée, sur terr. boisé 2.000 m2 env. Compt., 6 p., 2 niveaux 200 m2. Prix : 430.000 F. 70 km. par A-10 PARIS-CHARTRES Téléphone : 492-76-62.

bureaux

LOCATION DIRECTE 300 M2 Bureaux, 29, r. Marbeuf. S'adr. 25, rue Marbeuf (Mlle Frentz), BAL. 04-09 - BAL. 05-04

AVENUE MONTAIGNE A LOUER 300 m2 de bureaux RICHARD ELLIS - 225-27-80

1 à 20 BUREAUX. Ts quartiers Location sans pas-de-porte. AG. MAILLOY - 293-45-55 +

526-58-31 Vous offre la meilleure sélection de Bureaux de Paris et Banlieue. Vente ou location.

Rech. par très import. client. BUREAUX sans pas-de-porte, toutes surfaces, toutes zones. Franck LEBAUPIN - 742-83-87.

7e - AV. RAPP
Dans IMMEUBLE STANDING, 1.272 M2 à louer, bureaux cloisonnés, salle de conférence. FONCIP, ANJ. 90-73.

LAFAYETTE/MAGENTA Immeuble neuf de prestige
BUREAUX DISP. A PART. 250 m2 à 550 F/m2
TIFFEN LIPTON 359-99-70

PROPRIETAIRE
loue un ou plusieurs bureaux ds immeuble neuf. Téléph. 758-12-40.

OPERA 4 BUREAUX - 2 lignes 3.000 ms. pet. cession FRANCK LEBAUPIN - 266-58-56

propriétés

CABOURG. Tr. b. maison bourg. décorée par décorat. ds jd. du Casino, 10 p. pr., 3 s. bs, ss/sol aménagé, pr ts commerces ou prof. libérale. Téléph. (16-31) 91-05-50 ou 88-55-04, heures rep.

— Petit château 17e, Périgord Vert, 12 p. habit., 8 ha.

— Royan. 15 km. Fermette rénov., 2 mais., 5 ch., tt cft. 3.000 m2, parc. clos.

— Royan. Gentilhommière, 6 ch. tt cft, piscine, parc clos, 9 ha., grande classe.

— Royan. Bord mer. Villa ultra-moderne, 6 chambres, tout cft. Parc 3.000 m2.

PROMOTEL S.A. « Le Seillery » LA CLISSE, 17600 SAUJON. Téléphone (46) 93-28-08.

Etang à vendre sur terrain boisé, possibilité construire. - Tél. 58 CERDON-DU-LOIRET, par GIEN.

Ppté, 11 p. principales, dépend., pavillon gardien sur 5 ha, vers Louviers (Eure). Meublé. S'adresser à 858-42-03.

terrains

PARIS-15e. Terrain pour activ. desservi par quai S.N.C.F., 4.500 m2 au sol, plus. nivx. Poss. glob. ou par lots, disponibles immédiatement. 350-85-87.

VAR 50 km MER - Région SAINT-MAXIMIN MAGNIF. TERRAIN A BATIR 10.000 m2. Eau, él. Oliviers, pins. Vue impren. 30 km. Px 48.000 F, avec 15.000 F cpt. - 887-71-24.

A vd, 58-Pirou, 200 m. plage, terr. 3.075 m2, certif. urb. 50.000. Tél. 91-22-27, Clermont-Ferrand.

SEINE-ET-MARNE Terrains à bâtir 14.210 m2 Prix 214.800 F. 1.200 m2 - Prix : 43.400 F. Téléphone : 933-45-89.

Vends terrain à bâtir à Belle-Isle-en-Mer (Morbihan), 5 ares à 200 mètres mer. Dans charmant hameau. - Ecrire s/n° 2.399, à SOPIC, 3, rue Saint-Pierre-le-Jeune, STRASBOURG (67).

pavillons

ASNIERES gare. Belle maison avec jd., 12 p. + dépendances. Poss. div. 650.000 F - 522-62-14.

14e. Part. vend maison à rénov. + cour + garage : 150 m2. Tél. 539-33-88, de 8 h. à 10 h.

ASNIERES - GARE
BEL. PROPR. S/815 M2 JARD. COMPRENANT :
1° Grand pavillon récept. 100 m2 + 4 chambres, tout confort + 2 ch. de serv., gd atelier ;
2° Petit pavill. sél. + 2 ch., tt cft, nombreuses dépendances, 2 garages. Tél. Px 950.000 F. KIJOXSON, LAB. 13-09.

villas

Près ST-NOM-LA-BRETECHE, sur le golf, villa 6 p. s/2.500 m2 terrain. Parfait état. Vue magnifique, 720.000 F - 460-31-22.

SURESNES coteaux. Belle villa (qualité rare), COLOMBAGES, 300 m2 sur 2 niveaux + grenier aménageable. Jardin, garage. Installat. merveilleuse. 531-51-10

LYCEE ENGHIEN, St-Gratien (Allée Verte). Sél. + 4 chbr., tt cft, jd. 1.500 m2 env. Très résident., 750.000 F - 989-31-74.

viagers

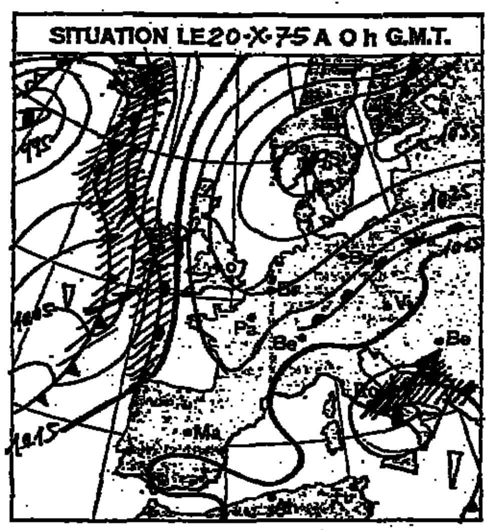
90 ans - 16e Vasle 2 p., 45 m2 7e asc. 210.000 F + 1.780 F **F. CRUZ** 8, rue La Boétie 266-19-00

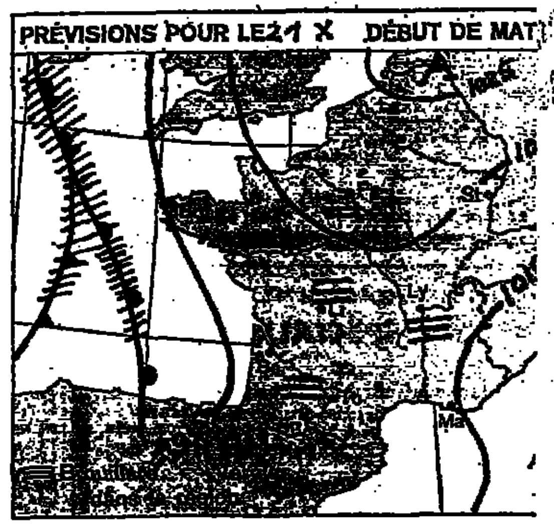
Vendez aux meilleures conditions **FONCIAL** 36 ans de références Expertise gratuite 19, bd Malesherbes - 266-32-35.

Près Quai d'ORSAY 6 P. 185 m2 STANDING + CHBRE. 5e ASC. Calme. 550.000 + rente 2.500/mois **FONCIAL** Occupé 1 Tête 266-32-35

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le lundi 20 octobre à 0 heure et le mardi 21 octobre à 24 heures :

La France restera sous l'influence d'une dorsale prolongeant vers le sud-ouest un anticyclone centré sur la Scandinavie. Mardi 21 octobre, il fera beau sur le sud des Alpes et sur les régions méditerranéennes, mais de belles éclaircies se produiront également sur l'Aquitaine et les régions de l'Ouest après la disparition de brouillards matinaux assez nombreux, et parfois denses au lever du jour dans les vallées. Ailleurs, le temps sera brumeux et souvent très nuageux. De faibles pluies pourront avoir lieu localement dans l'Est et le Nord-Est, mais les nuages se désagrégeront temporairement l'après-midi sur le Nord-Est et le Nord-Ouest. Les vents, faibles ou modérés, souffleront du secteur sud-est en Bretagne, du secteur nord-est dans les autres régions.

Les températures seront en légère baisse dans le Nord, stationnaires ou en légère hausse ailleurs.

Lundi 20 octobre, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 019,8 millibars, soit 764,9 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 19 oct[...] second, le minimum de la [...] 19 au 20) : Ajaccio, 19 et 8 [...] Biarritz, 15 et 3 ; Bordeaux, [...] Brest, 16 et 4 ; Caen, 11 [...] Cherbourg, 13 et 7 ; Cle[rmont-]Ferrand, 9 et 7 ; Dijon, 11 [...] Grenoble, 10 et 8 ; Lille, 1[...] Lyon, 10 et 7 ; Marseille, 1[...] Nancy, 10 et 9 ; Nantes, 14 [...] Nice, 18 et 11 ; Paris - Le Bou[rget ...] et 9 ; Pau, 15 et 1 ; Perpig[nan ...] et 8 ; Rennes, 13 et 7 ; Strasb[ourg ...] et 9 ; Tours, 9 et 6 ; Toul[...] et 1 ; Pointe-à-Pitre, 29 et [...]

Températures relevées à [l'étran]ger : Amsterdam, 12 et 6 [...] Athènes, 24 et 18 ; Bonn, 1[...] Bruxelles, 11 et 9 ; Iles Cana[ries ...] et 19 ; Copenhague, 12 et 6 ; [...] 12 et 7 ; Lisbonne, 21 et 12 ; [...] 13 et 8 ; Madrid, 21 et 4 ; Mo[...] et 2 ; New-York, 14 et 12 ; Pal[ma de] Majorque, 21 et 5 ; Rome, 1[...] Stockholm, 8 et — 3.

Armée

Appel sous les drapeaux des Français nés entre le 20 janvier et le 9 mars 1956

Pourront être appelés sous les drapeaux à compter du 1er décembre :

— Les jeunes gens dont le sursis ou le report d'incorporation arrivera à échéance avant le 1er décembre 1975 ;

— Les jeunes gens volontaires pour être appelés le 1er décembre 1975 et qui, à cet effet, ont, avant le 1er octobre 1975, déposé une demande d'appel avancé uo fait parvenir leur résiliation de sursis ou de report d'incorporation ;

— Les jeunes gens non titulaires d'un sursis ou report d'incorporation, nés entre le 20 janvier et le 9 mars 1956, ces dates incluses, recensés avec la première tranche trimestrielle de la classe 1976.

Toutefois, ceux de ces jeunes gens qui sont destinés à la marine et qui ont accepté un décalage de leur appel seront appelés, dans la limite des besoins, à partir du 6 janvier 1976.

Les jeunes gens qui se considèrent comme les soutiens de leur famille et qui n'ont pas été dispensés peuvent demander l'attribution d'allocations d'aide sociale pendant la durée de leur service actif (s'adresser à la mairie) ;

Ceux qui désirent une affectation dans l'armée de terre à un corps de troupe de leur choix peuvent, dans la limite des places disponibles, obtenir satisfaction en contractant un engagement d'une durée minimum de dix-huit mois. (S'adresser au corps de troupe choisi ou au centre de documentation de l'armée de terre le plus proche, dont la gendarmerie peut fournir l'adresse.)

Ceux qui désirent servir outre-mer, soit dans un corps de troupe de l'armée de terre, soit pour les spécialistes du bâtiment ou des travaux publics, comme moniteurs du service militaire adapté aux Antilles-Guyane ou à La Réunion, peuvent obtenir la certitude de recevoir satisfaction en contractant un engagement spécial de dix-huit ou vingt mois selon le cas (s'adresser au centre de documentation de l'armée de terre le plus proche).

Journal officiel

Sont publiés au *Journal o[fficiel]* du 19 octobre 1975 :

DES DÉCRETS

● Modifiant le décret n° [...] du 20 novembre 1974 relati[f à la] fixation du plafond limi[te de] classement des vins à appel[lation] d'origine contrôlée.

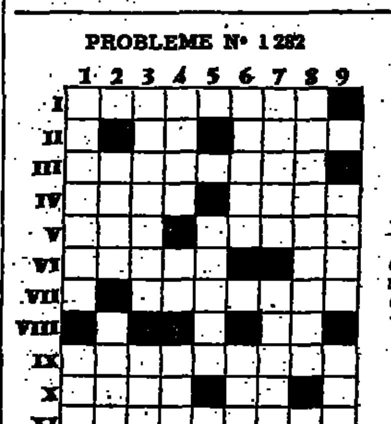
● N° 75 960 du 17 octobre [...] sur la limitation des ni[veaux] sonores.

UNE LISTE

● Complémentaire d'apt[itude ...] B aux fonctions de chef de [tra]vaux des universités-assistan[ts des] hôpitaux des centres hospit[aliers] et universitaires.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 282



HORIZONTALEMENT

I. Qui s'y frotte s'y pique ! — II. Marque de privation ; Bon à être ramassé. — III. Gland ou pomme. — IV. Prouve le bon fonctionnement de glandes sudoripares ; Localité de France. — V. Localise ; Mûrement réfléchis. — VI. Etait déjà admiré par de vieux Autrichiens ; Brillant ouvrage (épelé). — VII. Connut Michel Chasles enfant. — VIII. Préposition. — IX. C'est un jeu d'enfant (parfois familier aux adultes). — X. Les vieux jours ; En pente. — XI. Sait pertinemment que son patient travail s'en ira en fumée.

VERTICALEMENT

1. Réduirait au chômage u[n] gustateur ; L'ami de l'agric[ulteur]. — 2. Entourent certains [...] Temps de pause. — 3. Visa[...] millier ; Région hostile. — 4. [...] fils ; Arme épelée ; Pris une [déci]sion courageuse. — 5. S'inte[rpose] entre ciel et terre en cas d'i[n]péries. — 6. Tragédie ; Pro[...] de grains. — 7. Heures ; [...] confusion possible. — 8. [...] suisse. — 9. Redevint vert [alors] qu'il était déjà bien gris ; N[e sa]vait pas coudre.

Solution du problème n° [...]

Horizontalement

I. Attisoirs. — II. Fraiche[...] III. Fat ; Iéna. — IV. Aïe ! [...] — V. INRI ; Oser. — VI. [...] — VII. Elise ; Eli ! — VIII. S[...] Iot. — IX. Eue ; Té. — X. [...] Obus (cf. « chemise »). — [...] Besognes.

Verticalement

1. Affaires ; Ob. — 2. T[...] Liste. — 3. Tâterait ; As. — [...] Issue. — 5. Scie ; Sea[...] 6. Ohé ! ; OA ; Eon. — 7. Ién[a ...] Bé ! — 8. Ruade ; Lotus. — [...] Ermites.

GUY BROU[...]

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C. C. P. 4 207 - 23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)	90 F	160 F	232 F	300 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	144 F	273 F	402 F	530 F
ETRANGER par messageries I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	115 F	210 F	307 F	409 F
II. — TUNISIE	125 F	231 F	337 F	440 F

Par voie aérienne tarif sur demande

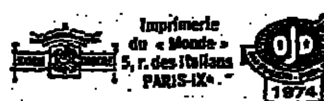
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus), nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

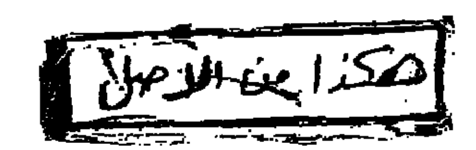
Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe



LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

CONJONCTURE

s perspectives de production des industriels français sont nettement améliorées en octobre, estime l'INSEE

s industriels français sont main-nt moins pessimistes qu'au s des derniers mois. La dernière ête de l'INSEE, effectuée à la 28 septembre et le début tobre, montre que l'écart entre pourcentage d'industriels pré-nt une baisse de leur propre uction au cours des prochains et celui des chefs d'entreprise endant à une hausse de leur ité a nettement fléchi : 20 % en et juillet, 12 % en septembre, seulement en octobre. Cette amélioration est due exclusi-ent aux industriels produisant biens de consommation : le e était au pessimisme (11 %) en embre, il est à l'optimisme (2 %) octobre. De même, les industriels produisent des biens de base et biens intermédiaires ne sont que 4 % de plus à être pessi-tes (contre 12 % en septembre). revanche, les industriels produi-t des biens d'équipement ne pré-nt aucune amélioration à cause rtout de l'insuffisance des mandes étrangères. Au-delà de propre entreprise, les industriels portent un jugement également plus optimiste sur l'avenir, puisque le solde de leurs opinions passe de 25 % de pessimistes supplémentaires (par rapport aux optimistes) en septembre à 2 % seulement en octobre.

La Banque de France moins optimiste

Après la baisse (— 1,8 %) de l'indice de la production industrielle enregistrée en juillet-août (*le Monde* du 15 octobre) et la quasi-stagnation à laquelle on s'attend pour septembre (au vu des réponses faites à l'INSEE), une progression devrait être enregistrée en octobre, si l'on en croit la même enquête.

Les experts de l'INSEE estiment que l'indice de la production industrielle devrait retrouver le niveau 117 en décembre, contre 110 en juillet-août, ce qui correspondrait à une reprise d'environ 6 % en quatre mois.

La Banque de France est moins optimiste. Elle écrit dans son enquête de conjoncture d'octobre : « *Le programme de développement de l'économie a été bien accueilli, mais les industriels attendent d'en connaître les effets pour envisager des investissements nouveaux. La reprise paraît désormais assurée aux chefs d'entreprise, mais l'activité ne devrait s'accroître que très peu d'ici à la fin de l'année, aucune progression sensible n'étant attendue avant le printemps de 1976.* »

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Francs suisses	
48 heures	5 1/8	6 1/8	2 5/8	3 5/8	1/4	1 1/4
1 mois	5 3/4	6 1/4	3 3/8	3 7/8	1 3/8	1 7/8
3 mois	6 3/8	6 7/8	3 3/4	4 1/4	2 3/4	3 1/4
6 mois	7 1/4	7 3/4	4	4 1/2	3 1/2	4

LES NOUVELLES PRÉVISIONS DE LA C.E.E. POUR LES PRINCIPAUX PAYS

	Produit intérieur brut (en volume)		Hausse des prix à la consommation		Chômage (en % de la population active ***)		Balance des paiements courants (solde en % du P.I.B.)	
	Variation en % par rapport à la moyenne de l'année précédente							
	1975	1976	1975	1976	1975	1976	1975	1976
DANEMARK	— 1,0	+ 4,0	9,5	8,0	4,5	3,7	— 1,1	— 2,1
ALLEMAGNE (R.F.)	— 3,5	+ 4,0	6,0	5,5	4,5	4,6	+ 0,9	+ 0,8
FRANCE	— 2,0 *	+ 5,0 *	11,6	9,0	3,9	4,0	+ 0,1	— 0,6
IRLANDE	— 3,6	+ 2,5	21,5	16,0	8,4	10,1	— 1,7	— 1,6
ITALIE	— 3,0	+ 3,0	17,0	12,0	3,7	3,9	— 0,7	— 0,7
PAYS-BAS	— 2,1	+ 2,8	10,5	10,0	4,4	5,2	+ 1,7	+ 2,4
BELGIQUE	— 1,9	+ 2,5	12,4	10,0	4,8	5,6	+ 1,7	+ 1,0
LUXEMBOURG	— 7,5	+ 4,0	10,5	8,5	0,7	0,7	— 9,5	— 8,8
ROYAUME-UNI	— 0,7	=	21,5	15,5	3,6	(5,3)	— 1,3	— 1,2
C.E.E.	— 2,4	+ 3,3	12,4	9,6	4,1	4,6	+ 0,1	— 0,1
U.S.A.	— 4,0 **	+ 5,0 **	8,5	8,5	8,5	8	+ 0,5	— 0,1
JAPON	+ 1,5 **	+ 6,0 **	11,0	6,0			+ 0,2	— 0,2

* Ces chiffres concernent le produit intérieur brut et non la production intérieure brute, utilisée dans les comptes de la nation française. En comptabilité française (c'est-à-dire en production), les variations seraient respectivement de — 2,5 % en 1975 et + 5,2 % en 1976.

** Produit national brut, et non pas produit intérieur brut.

*** Les définitions nationales du chômage n'étant pas homogènes, les taux de chômage ne peuvent être comparés d'un pays à l'autre.

● LA CHAMBRE SYNDICALE DES ENTREPRENEURS DE TRAVAUX PHOTOGRAPHIQUES est invitée, par avis de la commission technique des ententes et des positions dominantes publié au B.O.S.P. (*Bulletin officiel des services des prix*) du 18 octobre, « *à s'écarter définitivement* » de la pratique de barèmes nationaux de prix publics en matière de travaux en couleurs. Cette chambre avait établi, depuis 1963 et jusqu'à la fin 1972, des prix identiques sur l'ensemble du territoire et variant dans le temps d'une manière uniforme.

EUROPE

ACCORD C.E.E. - ÉTATS-UNIS POUR DÉBLOQUER ES NÉGOCIATIONS DU GATT

Bruxelles. — M. Frederick Dent, présentant spécial des Etats-nis pour les négociations du ATT (Accord général sur le ommerce et les droits de ouane), s'est mis d'accord, vendredi 17 octobre, avec la Commis-on du Marché commun sur une océdure qui permettrait de dé-oquer les négociations commer-les multilatérales de Genève. différend opposait les Etats-is et la C.E.E. sur la manière oncilier les travaux du groupe icole avec ceux des autres ipes.

a cours d'un déjeuner de tra- qui a réuni M. Dent et le -président de la Commission Marché commun, Sir Christo- Soames, ce dernier a une velle fois mis en garde le ésentant de l'administration ricaine contre les tentations protectionnisme qui se mani-nt dans l'industrie et les syn-ts des Etats-Unis. — (*A.F.P., er.*)

COMMERCE

S BOUCHERS PARISIENS MANIFESTENT

Fédération de la boucherie aris et de la région pari-ne devait organiser, ce lundi tobre, en début d'après-midi, manifestation de soutien aux bouchers qui font la grève faim depuis une semaine un immeuble de l'avenue de rs (*le Monde* du 15 octobre). ille, des professionnels de la n parisienne avaient mani- à l'église Notre-Dame pour r l'attention sur leurs reven-ions.

bouchers réclament la levée poursuites judiciaires contre e cent cinquante de leurs gues ayant enfreint la régle-ation des prix, ainsi que rture de négociations, afin éterminer un *nouveau* mode alcul du prix de vente au l de la viande.

conseil d'administration de nfédération nationale de la herie s'est réuni lundi matin examiner les propositions s en fin de semaine par le teur de la concurrence et des Celui-ci serait prêt à tenter *expérience sur* la base des sitions professionnelles dans ques villes.

SS FABRICANTS DE SI-OPS sont autorisés à aug-enter leurs prix de 0,12 F par nité et de 0,16 à 0,17 F par re, indique le *BOSP* (Bulle-n officiel des services des ix) du 18 octobre. Les prix ourront aussi être majorés 3 % pour les matériaux en niante-ciment et de 3,5 % ur les pommes de terre shydratées (purées instan-nées et produits dérivés). nfin, la société Dargaud est torisée à relever ses tarifs, ns la limite d'un prix de nte au public de 14 francs, ur certaines collections de andes dessinées (Astérix, cky Luke, Iznogoud...).

E GOUVERNEMENT FIN-ANDAIS a décidé, le 17 octo-re, d'imposer une surtaxe de % sur les importations d'au-mobiles et de motocyclettes, fin de remédier au déficit roissant de la balance com-erciale. Cette surtaxe sera duite à 20 % de janvier à n juillet 1976, puis à 10 % squ'à la fin de 1976.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

UN AN APRÈS UN DES PLUS LONGS CONFLITS DE L'APRÈS-GUERRE

La grève a été payante, estiment les postier

Le jeudi 17 octobre 1974, la brigade B du centre de tri postal de la gare de Lyon, le « P.L.M. », votait un arrêt de travail illimité pour protester contre le refus du chef de centre de recevoir une délégation syndicale. Une semaine plus tard, les postes, les chèques postaux et les télécommunications se trouvaient paralysés. La grève des P.T.T., la plus longue et la plus dure depuis 1953 allait durer six semaines.

Le conflit a fait trois victimes. L'usager, le personnel et M. Pierre Lelong, alors secrétaire d'État aux P.T.T. Plus de lettres, plus de journaux, plus de mandats ou de virements : les entreprises, la presse et les salariés se sont trouvés financièrement asphyxiés. Les grévistes ont repris le travail dans la morosité, estimant n'avoi obtenu du gouvernement et sachant que, pe quatre mois, leur salaire serait amputé d'un Quant à M. Lelong, il a payé ses maladres janvier 1975 en quittant le gouvernement.

Contrairement à ce qu'ont déclaré certains, il n'y a pas eu au début de grève moins politisée que celle-là. Il s'agissait avant tout d'une profonde crise morale qui amenait les agents des P.T.T. à se juger oubliés voire méprisés. A preuve d'abord le niveau de leurs salaires. Soixante-dix pour cent d'entre eux touchaient, selon les syndicats, moins de 2 000 F par mois. Les trois quarts appartenaient aux catégories C et D, les plus basses de la fonction publique. La première revendication des syndicats concernait les rémunérations : la C.G.T., la C.F.D.T. et la Fédération nationale des télécommunications (F.N.T.) demandaient un salaire minimum de 1 700 F et un acompte mensuel de 200 F pour tous.

Deuxième sujet de mécontentement : les effectifs. De 1948 à 1972, le trafic postal est passé de l'indice 100 à l'indice 254 alors que les effectifs croissaient de 100 à 137,7. Les gains de productivité ne permettent pas d'installer des bureaux de poste dans les nouveaux quartiers en même temps qu'on s'efforce de ne plus fermer ceux des zones rurales. Même chose au téléphone : une commission parlementaire de contrôle estimait, en juin 1974, qu'il était nécessaire de créer quinze mille emplois aux télécommunications pour chaque million de lignes téléphoniques installées. Le projet de budget 1975 ne prévoyait que mille cinq cents nouveaux postes bien que l'objectif était d'environ huit cent mille lignes supplémentaires. La C.G.T. et la C.F.D.T. demandaient le recrutement de trente mille agents, soit vingt-six mille de plus que n'en accordait aux P.T.T. le projet de budget.

Le malaise provenait aussi de la multiplication du nombre des auxiliaires, mal payés et licenciables à merci. Fin 1974, on dénombrait trois cent cinquante-sept mille agents titulaires et environ quatre-vingt-cinq mille auxiliaires. Il faut ajouter à ces causes de mécontentement la rancœur des jeunes provinciaux obligés de monter dans la capitale et la crainte d'une « privatisation » du service public par le biais de réformes de structure ou la multiplication des contrats de sous-traitance.

Le gouvernement n'a voulu remettre en cause ni l'accord salarial signé pendant l'été 1974 dans la fonction publique, ni les grilles indicielles, ni le projet de budget. Espérant dissocier les syndicats F.O., C.F.T.C. et F.N.T. de la C.G.T. et de la C.F.D.T., il a consenti, le 5 novembre, des mesures catégorielles, des primes et des aménagements de carrière que les négociateurs de Force ouvrière ont, seuls, acceptés. La grève a pourri jusqu'au 2 décembre et les agents ont repris le travail avec le sentiment d'avoir été bernés.

Des gestes et de l'argent

M. Aymar Achille-Fould, succédant le 31 janvier 1975 à M. Pierre Lelong, a eu entre autres missions celle de « décrisper » les relations du secrétariat d'État avec le personnel et avec les syndicats. Il a multiplié les visites impromptues dans les centres de chèques ou les centraux téléphoniques, reçu beaucoup de délégations.

Dans leur ensemble, les syndicats constatent avec satisfaction que les promesses gouvernementales du 5 novembre 1974 ont été tenues. La plupart des cent vingt mesures du « relevé de conclusions » élaboré par M. Lelong ont été appliquées ou vont l'être. D'ici à la fin de l'année, le Parlement devrait voter le principe de la retraite à cinquante-cinq ans pour les agents des centres de tri.

Il restera à étudier les conséquences de la modernisation des services, qui seront abordées, dans quelques semaines, par une « table ronde », et surtout à régler la difficile question de la titularisation des auxiliaires, que les P.T.T. continuent d'embaucher et de licencier. « *Ce qui était précis dans le relevé a été appliqué,* résume M. Emile Le Beller, secrétaire de la fédération C.F.D.T. *Ce qui était flou ne l'est pas encore.* »

Une série de « gestes » ont été appréciés du personnel. En mars, M. Achille Fould décide une augmentation de 90 millions du budget social des P.T.T., soit 40 % de mieux. En avril, le président de la République annonce un plan de relance du téléphone s'élevant à 4,2 milliards de francs. En septembre, le plan de soutien à l'économie affecte 222 millions de francs de crédits de paiement à la poste. Enfin, le projet de budget 1976 prévoit la création de 14 125 emplois, dont 5 000 ont été autorisés par anticipation à partir du 1er juillet dernier. Ce chiffre est à comparer avec celui des 4 000 emplois créés en 1975.

Les syndicats — même s'ils font des réserves — reconnaissent l'importance de ces efforts. La C.G.T. : « *Nous ne disons pas que rien n'a été fait, mais ça a été arraché grâce à la grève.* » Force ouvrière : « *La grève a donné des résultats intéressants pour le personnel.* » La C.F.D.T. : « *La grève a payé et continue de payer, car elle a posé devant l'opinion publique le problème des moyens des P.T.T.* » La C.F.T.C. : « *Sans la grève, le service aurait continué à se dégrader. Elle a été profitable aux usagers et aux personnels.* » La Fédération nationale des télécommunications (F.N.T.) : « *C'est aux grévistes que l'on doit les efforts du gouvernement.* »

Cela dit les fédérations sont unanimes à dire que les causes profondes de la grève n'ont pas disparu et que les mesures prises ne suffisent pas à rattraper le retard accumulé depuis des années.

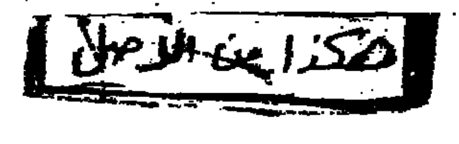
Leurs revendications tournent autour de quatre thèmes : les salaires, les effectifs et leur formation, la durée du travail et, notamment, la semaine de quarante heures, la titularisation de 65 000 auxiliaires. « *Il fallait prendre les problèmes dans l'ordre,* répond le secrétaire d'Ét *c'est ce que j'ai fait. Les emplois nouveaux ne rés pas tout, mais c'est une app Il faut attendre que le gou ment décide une réduction durée du travail. Je ne tri pas. Si celle-ci intervient, ; manderai la création d'e correspondants.* »

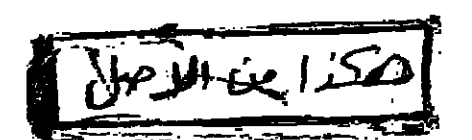
L'agent des P.T.T. le payé gagne aujourd'hui 1 62 Sa prime annuelle est pass 1 090 F à 1 650 F. Son bud ressent encore des retenues les six semaines de grève. l ger n'a pas à craindre, pour tant, une nouvelle paralysi postes et des télécommunic Les P.T.T. marcheraient plutôt mieux que l'an de Certes, on peut citer des grammes non distribués, d rements retardés et la p persistante de téléphone. O nonce, à juste titre, de nou reculs du service postal, exemple la suppression d deuxième distribution p dans les communes de moi cinquante mille habitants.

Cependant, la poste a ret après la grève, son efficacité une rapidité qui a surpri spécialistes. Malgré l'ab d'une politique industrielle rente, les télécommunication installé, depuis le mois de j pour la première fois d quinze ans, plus de lignes phoniques que les usagers n posaient de demandes de ra dement. C'est un début ; ce qu'un début...

ALAIN FAUJ







LA VIE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

Le travail noir et la crise

Suite de la première page.)

où ces coups de fil quotidiens un poste à part — qui n'est heureusement, la « ligne de », — et que se refilent les agères de tel arrondissement sien : « Allo, la caserne des piers ? Vous n'auriez pas qu'un sous la main ? C'est repeindre mon apparte-t... » Même scénario dans ce tier de la garde républicaine. On se fera un plaisir de vous iger, pour déboucher vos nteries, un beau militaire de sée ! Les sapeurs, les gardes, aussi les policiers de votre missariat ont ainsi la faculté e transformer en peintres ou... plombiers.

outes les branches d'activité sont pas, au même degré, ctées par cette démultiplin des tâches. Le travail noir s zones d'élection : le bâti-t, la confection, la petite anique, le dessin industriel et plupart des activités saisones, agricoles et touristiques mment. En général aussi, le ail noir est un métier point qui n'exige pas une fication professionnelle étourante, ni un outillage impor-t, sauf dans le bâtiment.

lais comment devient-on traleur « au noir » ? Jacques M..., gt-trois ans, électricien d'occa-r dans les Yvelines — mais loyé dans un service d'informique de la Banque de France Paris — nous explique la re : « J'ai fait un peu d'électé dans un C.E.T., puis dans entreprise de location de n-d'œuvre. Je gagnais à peine quoi me nourrir. Alors j'ai suivi cours du soir, j'ai passé elques examens et je suis en-à la Banque de France. Ce st pas le Pérou mais je suis re à 17 h. 15. Alors, le soir, j'ai mmencé à rendre service à mes rents, à des voisins. Finalement, st devenu un second métier : consacre deux heures chaque et trois ou quatre heures que samedi. C'est un bon supent, presque autant que mon re de la B.D.F., et désormais is pouvoir me marier, avoir *un appartement, des enfants...* »

Aujourd'hui, Jacques M... va chez ses « clients » en camionnette. « *La seule différence avec un professionnel*, explique-t-il en riant, *c'est que mes tarifs sont moins élevés, et que je ne peux pas écrire « Electricité générale » sur mon véhicule !* »

Un autre travailleur « au noir », Claude T..., dans la banlieue est : « *Moi, je suis « nuitard » à Paris-Brune, au centre de tri des P.T.T. Le jour, je bosse cinq heures d'affilée chez un carrossier. Je me fais 1 500 francs par mois, parfois 2 000, plus mon salaire de postier.* » Claude T... s'entend bien avec son patron, qui le paie de la main à la main, ni vu ni connu, « *sans ces déclarations à la sécurité sociale et autres complications administratives qui rendent la vie si difficile* ». Et il rêve de devenir garagiste, de s'installer à son compte : « *En ce moment, la ferraille, ça marche bien...* »

Une arme à double tranchant

Ce n'est un secret pour personne que les grandes grèves des P.T.T. ont été soutenues essentiellement par les « nuitards » des centres de tri, dont les activités diurnes étaient assez lucratives pour qu'ils pussent se passer, au besoin, de leur maigre traitement de fonctionnaires pendant toute la durée du conflit. Inversement, les métallos d'Usinor - Dunkerque, qui font les trois huit et consacrent traditionnellement leur temps de repos à des besognes supplémentaires, ont parfois répugné, de ce fait, à assurer les piquets de grève.

Pour les syndicats, le travail noir est une arme à double tranchant. En décembre dernier, la fédération C.F.D.T. du personnel de la Sécurité sociale et des institutions sociales dénonçait « *des pratiques toutes plus incroyables les unes que les autres* » dans diverses mutuelles parisiennes, où des « *clandestins* » venaient travailler en dehors des heures réglementaires, souvent de nuit. Le 12 décembre 1974, les responsables de ce « réseau » extérieur et... parallèle furent convoqués devant le conseil de discipline de la Caisse primaire centrale d'assurance-maladie de la région parisienne. Il leur fut rappelé que l'article L 324 1 du code du travail interdit à certains fonctionnaires d'occuper un emploi privé rétribué ou d'effectuer à titre privé un travail moyennant rémunération. En dehors des fonctionnaires proprement dits, cette réglementation concerne aussi les agents et ouvriers des services publics de l'Etat, des départements et des communes, des offices et établissements publics, ainsi que le personnel titulaire des organismes de sécurité sociale.

JEAN BENOIT.

Prochain article :

DES VOLEURS D'EMPLOIS ?

CONFLITS SOCIAUX ET REVENDICATIONS

Devant un centre commercial du Val-d'Oise

INCIDENTS AU COURS D'UNE MANIFESTATION POUR LE REPOS DU DIMANCHE

Quatre personnes ont été blessées dimanche matin 19 octobre, dont une assez gravement, au cours d'affrontements qui ont opposé des manifestants et des vigiles dans le parc à voitures du centre commercial Conforama, à Garges-lès-Gonesse (Val-d'Oise). Un groupe de protestataires s'était rassemblé devant l'établissement à l'initiative d'un « comité pour le repos du dimanche » appuyé par le syndicat C.G.T., des cadres C.G.C. du commerce, ainsi que par les salariés d'un autre magasin à grande surface, pour obtenir de la direction de Conforama qu'elle observe le repos dominical.

Cette société ne bénéficie en effet d'aucun arrêté préfectoral dérogatoire. Cependant, malgré de précédentes interventions de l'inspecteur du travail et les mises en demeure des élus locaux, l'établissement — un « hypermarché » de meubles — avait annoncé en septembre son intention d'ouvrir ses portes le dimanche. *D'autres magasins* à grande surface de la région avaient fait savoir à leur personnel qu'en ce cas ils agiraient de même.

La manifestation de dimanche matin a été perturbée par des vigiles accompagnés de chiens. En raison de ces incidents, les services de police et la mairie ont ordonné la fermeture du centre commercial.

● UNE PARTIE DES SALARIES DE L'USINE PROCAL A LANGRES occupaient encore lundi 20 octobre au matin leur entreprise, bien que le tribunal de Chaumont ait ordonné leur expulsion sous astreinte de 30 francs par jour de retard à compter du 20 octobre.

Près du tiers des ouvriers (deux cents sur cinq cent soixante) ont cessé le travail depuis le 13 octobre, tandis que des piquets de grève obstruent l'entrée de l'entreprise qui fabrique des joints en matière plastique pour automobile. Ils protestent contre un nouvel horaire de quarante-deux heures de travail (au lieu de quarante précédemment) décidé par la direction pour faire face à de nouvelles commandes, et réclament l'embauche de personnel supplémentaire.

La direction a proposé d'organiser une consultation de l'ensemble du personnel pour déterminer l'horaire qui a la préférence de la majorité des salariés.

● SQUATTERS A TOURS. — Des maisons vides depuis plusieurs années, promises à la démolition pour cause d'urbanisme, mais toujours debout pour absence de crédits, ont été occupées dans la nuit de vendredi à samedi aux numéros 13, 15 et 17 de la rue Elise-Dreux, à Tours, par une dizaine de jeunes gens et jeunes filles, étudiants sans ressources ou ouvriers au chômage, un seul d'entre eux ayant un emploi. Les squatters ont diffusé un tract invitant d'autres personnes sans logement à venir les rejoindre afin de développer des « *centres d'activité* » dans ce quartier

Le propriétaire, un avocat tourangeau, Mᵉ André Jouhanneau, ancien bâtonnier de l'ordre, qui avait tout d'abord exigé leur départ immédiat, leur a accordé un sursis expirant ce lundi et a proposé de les aider à trouver travail et logement après l'évacuation des locaux.

Faits et chiffres

Action sociale

● L'ASSOCIATION DES MALADES ET INFIRMES a adopté, à l'issue de son vingt-huitième congrès à Tours, une motion souhaitant « *une revalorisation substantielle des allocations d'aide sociale, des indemnités journalières de maladie et d'accident, des pensions d'invalidité et de la Sécurité sociale, avec un minimum au moins égal à 80 % du SMIC, et l'indexation sur celui-ci* ». Le congrès a également demandé « *l'exonération de l'impôt sur le revenu de toutes les pensions versées par la Sécurité sociale* », la revalorisation des salaires du personnel hospitalier et un accroissement de l'embauche de ce dernier.

Économie étrangère

● EN GRANDE-BRETAGNE, l'accroissement annuel du coût de la vie s'est ralenti pour la première fois depuis plus d'un an. La hausse des prix a été de 0,9 % en septembre, ce qui correspond à une augmentation de 26,6 % par rapport à septembre 1974, contre 26,9 % d'août 1974 à août 1975.

● LE PRINCE FAHD D'ARABIE SAOUDITE devait arriver lundi à Londres pour une visite officielle de trois jours. Il aura avec M. Wilson deux sujets principaux de conversation : le maintien des fonds saoudiens *dans la City, la coopération* militaire et technique entre les deux pays.

● EN BELGIQUE, la récession s'aggrave, indique le Conseil central de l'économie, dans sa dernière note mensuelle (baisse continue des commandes extérieures et intérieures à l'industrie, recul de la production industrielle, stagnation de la consommation des ménages, réduction considérable des investissements des entreprises, d'où augmentation rapide du chômage et très forte diminution du taux d'utilisation des capacités de production installées).

Toutefois, le niveau d'activité reste encore relativement satisfaisant dans le secteur de la construction, les ventes d'automobiles s'améliorent, et le rythme de hausse des prix se ralentit progressivement. — *(Corresp.)*

Énergie

● LA PROPOSITION IRANIENNE de créer un fonds d'aide au tiers-monde alimenté par un prélèvement de 0,10 dollar par baril ne paraîtrait pas avoir rencontré un accord très favorable à la *réunion des* experts de l'OPEP (Organisation des pays exportateurs de pétrole) qui, ces jours derniers, ont préparé la conférence des ministres des finances de l'Organisation. — *(A.F.P.)*

Prospective

● « L'AN 2000 : ESPOIR OU ANGOISSE » est le sujet mis au concours, en 1976, par l'académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon. Le prix comprendra une somme de 10 000 F et la médaille d'or de l'académie, réplique de celle qui fut décernée en 1750 à Jean-Jacques Rousseau.

Les textes doivent être adressés, avant le 1ᵉʳ octobre 1976, au secrétariat de l'académie, 5, rue de l'Ecole-de-droit, 21000 Dijon.

Réforme de l'entreprise

● AUX INGENIEURS : « *Vous serez officiellement associés à l'élaboration des textes sur la réforme de l'entreprise* », a déclaré, samedi 18 octobre, M. Norbert Segard, ministre du commerce, lors d'un colloque qu'organisait la Fédération des associations des sociétés françaises d'ingénieurs diplômés (FASFID). Cette association regroupe, selon ses dirigeants, cent vingt mille des cent quatre-vingt mille ingénieurs diplômés.

Travail féminin

● IL Y A DANS LE MONDE 557 MILLIONS DE FEMMES qui travaillent hors de chez elles, et on prévoit qu'elles seront 837 millions en l'an 2 000, indique le Bureau international du travail dans une étude publiée à *Genève*. Sur ces 557 millions de femmes, peus de 300 millions travaillent dans l'agriculture. Entre 1950 et l'an 2 000, la main-d'œuvre féminine aura plus que doublé, passant de 341 millions à 837 millions. — *(A.F.P.)*

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

BURROUGHS CORP

Les bénéfices des neuf premiers mois de 1975 dépassent 91,5 millions de dollars, en augmentation de 13 %.

Le carnet de commandes mondial des neuf premiers mois de 1975 a augmenté de 3 % par rapport à l'année dernière.

COMPAGNIE DU NORD

La situation provisoire au 30 juin 1975 dégage un bénéfice de 3 280 572 F.

Ce résultat ne peut être comparé à celui du premier semestre de 1974, qui s'élevait à 23 237 000 F mais dont l'essentiel était constitué par des plus-values de cessions d'actif.

Rappelons que cette situation au 30 juin n'est pas significative de la tendance de l'exercice. les dividendes versés par de nombreuses participations ne venant s'inscrire dans les livres de la Compagnie que dans le courant du deuxième semestre de l'année.

PARIS-ORLÉANS

La situation comptable au 30 juin 1975 qui vient d'être publiée au *BALO* fait apparaître pour les six premiers mois de l'exercice un résultat avant impôt de 9 397 126,17 F.

Le chiffre ainsi dégagé comprend un bénéfice d'exploitation en progrès, mais peut difficilement être comparé à celui de la même période de l'exercice précédent (974 612,43 F) car il inclut des plus-values exceptionnelles dégagées, depuis le début de l'année, sur ces cessions d'immeubles et de valeurs du portefeuille.

SOCIETE ANONYME POUR LA CONSTRUCTION DES ROUTES

SACER

AUGMENTATION DE CAPITAL

de 10 776 800 F à 21 553 600 F
par émission de 269 420 actions de 40 F nominal

PRIX DE SOUSCRIPTION : 40 F

JOUISSANCE : 1ᵉʳ JANVIER 1975

SOUSCRIPTION :
du 29 septembre au 30 octobre 1975 (inclus)
à raison d'UNE action nouvelle pour UNE ancienne.

DROIT DE SOUSCRIPTION :
Coupon n° 24, négociable en Bourse de Paris.

RENSEIGNEMENTS :
Dans les Banques, chez les Agents de Change et au Siège de la SACER,
1, rue Jules-Lefebvre - 75009 Paris
Visa COB n° 75-117 du 2 septembre 1975 - *BALO* du 22 septembre 1975

BANQUE NATIONALE DE PARIS

Cotation des actions

En vertu de la loi du 4 janvier 1973 et du décret du 4 juillet 1973, les actions composant le capital de la B.N.P. peuvent, dans la limite d'un maximum de 25 % du capital, soit être distribuées gratuitement aux membres du personnel, soit, à concurrence de 5 % du capital, être cédées à titre onéreux par l'Etat.

Les actions acquises à titres onéreux sont immédiatement négociables ; celles reçues à titre gratuit le sont à l'expiration d'un délai de cinq ans suivant la distribution, sauf dans divers cas (mariage, retraite, décès,...) où elles deviennent immédiatement négociables.

Dans la limite des plafonds fixés par la loi, les actions négociables peuvent êtres acquises par toute personne physique de nationalité française, ainsi que par un certain nombre de grands établissements financiers du secteur public, et par les sociétés d'investissement et les organismes d'assurance, de prévoyance ou de retraite. Ces actions sont essentiellement nominatives.

A ce jour, 305 881 actions ont été réparties gratuitement au personnel de la B.N.P. et 43 351 actions ont été acquises à titre onéreux. Le nombre total d'actions ainsi cédées par l'Etat représente 6,98 % du capital et le nombre total d'actionnaires est actuellemen de 32 000. Environ 66 500 actions sont déjà négociables.

Pour faciliter les transactions, les actions de la B.N.P. vont être admises à compter du 27 octobre 1975, à la Cote officielle de la Bourse de Paris.

La notice légale est publiée au Bulletin des annonces légales obligatoires du 20 octobre 1975, et une note d'information, ayant reçu le visa de la Commission des opérations de Bourse en date du 14 octobre 1975, est mise à la disposition du public.

SICAV DU GROUPE DU CRÉDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

SITUATION TRIMESTRIELLE AU 30 SEPTEMBRE	Société d'épargne mobilière	CREDINTER	OBLISEM
Sicav à vocation :	générale	internationale	de rendement
Actif net (en millions de francs)	275,71	172,72	510,95
Actions françaises	39,21 %	16,01 %	9,40 %
Obligations françaises	32,41 %	31,32 %	75,59 %
Valeurs étrangères	23,98 %	44,68 %	8,03 %
Disponibilités	4,40 %	7,99 %	6,98 % (1)
Nombre d'actions	1 884 932	1 420 852	4 086 420
Actif net par action	F 146,28	F 121,93	F 125,04

(1) Dont 3,91 % de billets hypothécaires.

LA VIE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

TIERS-MONDE

« Frères des hommes » envisage d'intervenir en Afghanistan, au Pakistan et à Haïti

« Frères des hommes » (1) a dix ans. Pour cet anniversaire, le mouvement *« d'action directe pour le développement des peuples »* présente ce 20 octobre, à la salle Pleyel, un film, *le Paysan du Gange* : images poignantes, documentaire tout à la fois impressionniste et didactique sur l'expérience de quatre jeunes volontaires. Dans le secteur de Shariakandi, deux cent mille personnes grattent la terre et ratissent les étangs jusqu'à l'extrême limite de leurs forces pour arracher à une nature avare tout juste de quoi ne pas mourir de faim. Insensiblement intégrés à la population, des volontaires vont construire un hôpital de campagne, former les paysans à la culture intensive et maraîchère, promouvoir un artisanat de village, entreprendre une alphabétisation fonctionnelle, promouvoir le travail des femmes...

Depuis dix ans, des équipes ont fait un travail analogue dans six pays du tiers-monde : au Pérou, chez les Indiens Aymaras de Puno, qui vivent misérablement à 3 800 mètres d'altitude ; en Equateur, avec les Indiens Quechas, victimes tour à tour des intempéries, des usuriers et des marchands ; au Brésil, dans le bidonville de Récife ; au Niger et en Haute-Volta, avec les agriculteurs qui luttent contre la sécheresse du Sahel ; en Inde, avec les intouchables d'une trentaine de villages, de Gaya et de Lutua.

Partout, Frères des hommes travaille à l'inverse des programmes de développement conçus par les experts des organisations internationales qui, certes, luttent contre le sous-développement, mais sont plaqués sur une région et, en quelque sorte, imposés aux autochtones. Les volontaires — une soixantaine en mission, une centaine en formation, — qui sont âgés en moyenne de vingt-quatre ans, vivent avec les communautés rurales *« pour acquérir une connaissance profonde de l'homme, de ses problèmes »*.

Il ne s'agit pas « d'obtenir des résultats spectaculaires et factices » mais *« de vaincre le fatalisme, la servitude, l'ignorance »*. Les responsables de Frères des hommes nous expliquent que *« seuls la patience, la confiance mutuelle et l'exemple pourront progressivement amener le paysan à admettre l'idée et la possibilité du changement. Il s'agit de favoriser chez lui une attitude critique et constructive sans rien exiger, sans rien parachuter de l'extérieur, sans forcer la main »*.

Ses résultats, l'association les obtient avec un petit budget, *« 1 milliard d'anciens francs »*, financé grâce aux dons publics ou privés, épargné grâce au désintéressement des animateurs. L'avenir ? Intervenir au Pakistan, en Afghanistan, à Haïti, en Ethiopie peut-être, « coloniser » 16 000 hectares en Amazonie. *« Sans appartenance politique ni religieuse »*, Frères des hommes pose comme condition à son intervention dans un pays une situation politique stable afin de pouvoir mener un travail de longue haleine. Reste à savoir si la réalisation d'un programme comme celui qui est prévu à Haïti est aussi neutre politiquement que le disent ses promoteurs.

(1) 9, rue de Savoie, 75006 Paris.

CORRESPONDANCE

La retraite : quand et combien ?

L'ouverture des discussions entre le gouvernement, le patronat et les syndicats sur l'abaissement de l'âge de la retraite et les nombreux articles que nous avons consacrés à cette question nous ont valu un abondant courrier. Nous en donnons ici quelques extraits sur les thèmes les plus abordés.

Le triste lot des personnes déjà en retraite

M. J. Rouzé (Paris) :

Vous soulevez fort justement le cas des travailleurs déjà à la retraite, qu'il ne faudrait pas oublier !

C'est le triste lot de tous ceux qui ont été retraités avant le 31 décembre 1971 et qui sont plafonnés à trente et une années et demi aux taux de 40 %, alors que certains, dont moi-même, ont cotisé depuis 1930, soit pendant quarante et un ans !

J'avais demandé à mon député de déposer une proposition de loi pour faire cesser cette injustice ; hélas ! cela n'a pas eu de suite.

M. J. Franceschi (député socialiste, maire d'Alfortville) :

Le système français de retraites vieillesse est l'un des plus compliqués, des plus injustes et des moins généreux des régimes en vigueur en Europe occidentale.

Jusqu'en 1972, la pension normale accordée à un assuré social âgé de soixante-cinq ans au moins, était, dans notre pays, égale à 40 % du salaire.

A la même époque, ce taux était de 60 % en Belgique et en Allemagne, de 74 % en Italie, de 48 % aux Pays-Bas et de 64 % au Luxembourg.

Une telle situation devenait intolérable.

Cédant à la pression croissante de l'opinion publique, le gouvernement fit voter, le 31 décembre 1971, une loi élevant le pourcentage à 50 % des salariés. C'était un progrès, bien qu'encore insuffisant.

Mais la loi du 31 décembre 1971, connue sous le nom de « loi Boulin » (M. Boulin étant alors ministre des affaires sociales), comportait des clauses restrictives telles que la portée réelle des nouvelles dispositions en était singulièrement réduite.

D'abord recourant à une technique que le pouvoir semble affectionner, la mise en application de la loi fut étalée sur cinq ans : seuls les assurés atteignant l'âge de soixante-cinq ans en 1975 pouvaient bénéficier pleinement du nouveau taux. Ensuite — et c'était le plus grave — toutes les retraites liquidées avant la mise en vigueur de la loi du 31 décembre 1971 restaient limitées à 40 % du salaire. Ainsi, par un véritable tour de passe-passe, on rejetait vers l'avenir les effets de la loi et rien n'était changé à la situation des millions de pensionnés qui avaient eu le tort de naître trop tôt.

L'iniquité d'une telle discrimination était évidente. Elle était même tellement criante que le gouvernement et sa majorité furent contraints de faire semblant d'y remédier en accordant à tous les retraités dont la pension avait été liquidée avant le 1er janvier 1972 une majoration uniforme de 5 % de leur pension. On restait cependant loin du compte.

Il n'est pas possible que se perpétue cet état de chose. Il n'est pas possible de traiter de façon différente les vieux travailleurs selon qu'ils sont nés avant ou après le 1er janvier 1907.

Pour notre part, nous avons pris nos responsabilités. La proposition de loi que j'ai déposée avec mes amis Robert Fabre et Gau, au nom du groupe socialiste et des radicaux de gauche, le 23 mai, donne l'occasion de corriger une anomalie insupportable et de relever de façon notable un grand nombre des pensions actuellement servies.

Surprise au moment de la liquidation

M. Henri Rennesson (Versailles) :

Quand on parle d'un pourcentage de 40 % initialement et maintenant de 50 % du salaire plafonné, on s'imagine que la retraite va être liquidée sur la moitié de 2 750 F (actuellement), et si, bien entendu, on a payé toute sa vie sur les plafonds. Or, c'est complètement faux.

On a tout simplement inventé un système de calcul différent pour fixer les plafonds de cotisations, d'une part, et pour trouver le salaire moyen qui servira de base à la retraite, d'autre part. C'est-à-dire que, pour trouver ce salaire, les cotisations versées sont multipliés par un coefficient inférieur à celui qui a servi à fixer les plafonds. Il fallait une imagination diabolique pour spolier les futurs retraités, à qui l'on donne toutes ces explications lorsqu'ils écrivent à la caisse-vieillesse, surpris de ne pas recevoir ce qu'ils escomptaient.

Et M. R. expose son cas, qui est, hélas ! celui de tous les retraités :

Ayant eu soixante-cinq ans fin 1971, j'ai demandé la liquidation de ma retraite de salarié — après avoir cotisé pendant vingt-six ans (avant de devenir profession libérale) comme chef comptable, et par conséquent toujours au-dessus du plafond.

Je m'attendais donc à av[…] retraite basée sur ledit p[…] de la Sécurité sociale au m[…] de la liquidation. J'avais racheté six années, comm[…] avais la possibilité, ces six devant me procurer — sel[…] calculs — une pension s[…] mentaire de 1 500 francs p[…]

Quelle ne fut pas ma s[…] d'abord en recevant un p[…] décompte (calculé avant le des six années) bien inféri[…] plafond précité, et ensuite l[…] vé du complément de retra[…] ne s'élevait qu'à environ 1[…]

Les économies des travailleurs indépendants

M. A. Arsène (Reims) :

N'y a-t-il pas une hypocrisie à déplorer que les pensions des artisans soient faibles, alors que ceux-ci, contrairement aux ouvriers, n'ont jamais payé pratiquement de cotisations quand ils travaillaient ?

De plus, un médecin, d[…] artisan, a gagné suffisa[…] pour avoir mis quelque pé[…] côté.

Un ouvrier, en se retira[…] pas non plus de fond de [com]merce à vendre.

Ne plus pénaliser ceux qui ont travaillé tôt

M. A. B. (Le Pecq) :

A une époque où on semble avoir le souci de réduire, voire de supprimer les inégalités sociales, il est surprenant qu'aucune voix autorisée ne propose le principe d'une retraite basée, non pas sur l'âge, mais sur la durée de la vie professionnelle.

Et pourtant il y a là une belle occasion de supprimer une injustice flagrante due aux différentes d'âge d'entrée dans le monde du travail.

Baser la retraite sur un âge fixé *a priori* et non pas sur la durée de la vie active équivaut en effet à pénaliser ceux qui ont commencé à travailler tôt, au profit de ceux qui ont pu démarrer plus tard.

Prenons le cas de deux individus : l'un a commencé à travailler à dix-huit ans ; l'autre — qui était étudiant — a démarré à vingt-cinq ans. A soixante [...] premier aura travaillé qua[…] deux ans et le second tren[…] ans, soit sept ans de diff[…]

Sept ans (10 % d'une [...] pendant lesquels le premie[…] payé des cotisations socia[…] des impôts qui auront finar[…] partie, les études et la retra[…] second.

Aussi, de même que c[…] doit consacrer la même p[…] son temps, pour être libé[…] son service militaire, ne se[…] pas plus équitable de fixe[…] durée minimale de vie [...] pour pouvoir bénéficier de [re]traite au taux plein : par [exem]ple quarante ans de trava[…] trente-huit pour les manue[…] qui amènerait le premier in[…] de notre exemple à bénéfic[…] sa retraite au taux plein [...] quante-huit ans et le sec[…] soixante-cinq ans.

Une vie de travail à la carte

Plusieurs lecteurs nous ont écrit pour présenter des suggestions et citer des expériences.

M. E. Virel (attaché de direction au groupe maison familiale) :

Un système progressif de préretraite fonctionne dans (notre) groupe. Il permet, notamment, aux salariés dont l'horaire de travail diminue progressivement, de se préparer à la mise à la retraite définitive à soixante-cinq ans, évitant, de ce fait, les inconvénients psychologiques d'un départ instantané, inconvénients qui ont été souvent remarqués et déplorés à l'égard des retraités. (...) L'horaire de travail normal est de quarante heures mais il est réduit à trente-six heures à soixante ans, trente-quatre heures à soixante et un ans, trente-deux heures à soixante-deux ans, trente heures à soixante-trois ans et vingt-six heures à soixante-quatre ans. Ces horaires étant encore réduits de deux heures pour les femmes.

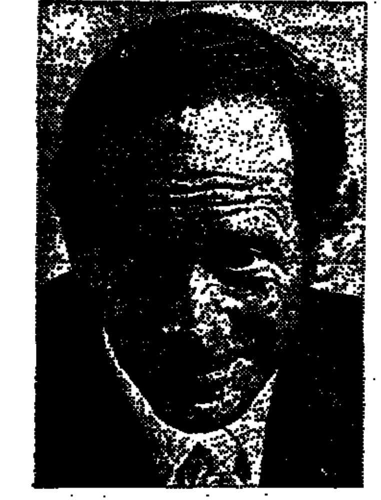
L'avantage pour le salarié résulte dans le maintien de son traitement intégral, alors que la réduction d'activité équivaut à un an de travail pour les hommes et quinze mois pour les femmes.

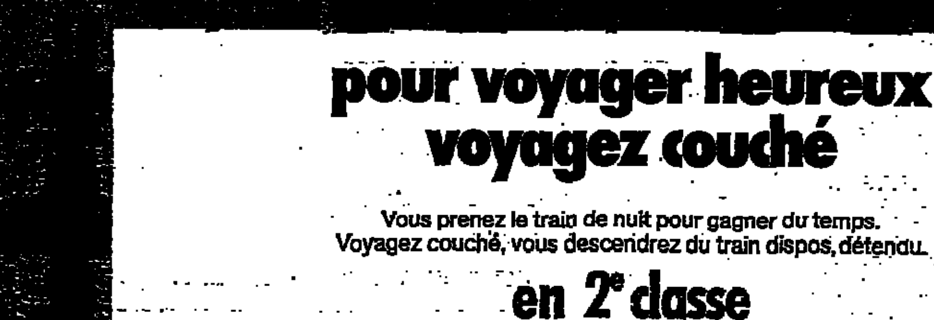
Quant à M. Ph. Pique (Pont-du-Château) il propose de convertir les caisses de retraite en caisses de congés payés et d'échelonner l'activité sur toute la vie.

Huit mois de travail, quatre mois de congé jusqu'à soixante-quinze ans. Cette répartition pourrait être de dix mois de travail en début d'activité pour la ramener progressivement à deux mois en fin de carrière, tout en tenant compte de l'âge, de la catégorie socio-professionnelle, des conditions de travail, du cadre de vie.

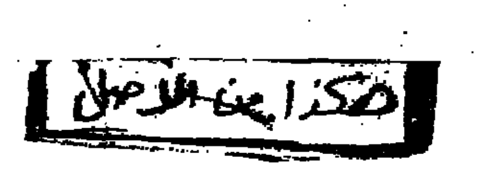
D'autres lecteurs aborde[nt la] question du financement [et] demandent si les Franç[ais ne] pourraient pas accomplir un [...] en versant 100 francs de pl[us] moyenne par mois. M. R. S. [(Pa]ris), suggère aussi que « le[s re]traités dont le montant [de la] pension est supérieur au sa[laire] de la majorité des actifs ve[rsent] de nouveau, ne fût-ce qu'à [titre] exceptionnel (tant que du[re la] crise) une cotisation de ret[raite











LES MARCHÉS FINANCIERS

GRANDE-BRETAGNE

L'avenir de la City serait menacé

...dres (A.F.P.). — L'avenir de la ... de Londres, en tant que grand ...e financier international, pa... menacé par la forte hausse des ... d'exploitation et la sévérité ...e du régime fiscal britannique. ...rs qu'au cours des récentes an... la plupart des banques étran... avaient tenu à ouvrir une ...e ou une simple antenne à ...res pour participer aux activités ...arché des euro-devises, le mou...nt tend à se renverser. Ainsi, ... petites banques américaines, la ...al National Bank de Cleveland ... Northwestern National Bank de ...eapolis, viennent de fermer ...ique.

...s n'ont fourni aucune expli...n. Mais cette décision paraît ... été dictée par le coût trop oné... de leur présence dans la City. ...ndant, selon *The Banker*, or... spécialisé de la banque britan...e, il ne faut pas exagérer l'im...nce de ce départ, dû à « la ...e rapide des salaires, des loyers ...s impôts fonciers » et au fait « les plus petites banques amé...nes participent moins désormais ... opérations en euro-devises ». *...Banker* s'inquiète néanmoins de ... perte de compétitivité » de la ... de Londres.

... cet égard, l'association des ...uiers américains de Londres fe... discrètement, mais activement ...ion sur les autorités britan...es pour qu'elles mettent un ...a à l'accroissement considérable ... taxes.

...e *Banker* croit savoir également ... diverses banques projetteraient ...ransférer une partie de leurs ac...s de Londres à Nassau (Baha...), tandis que certains banquiers ...veraient un charme croissant ... compagnies de holding luxem...rgeoises.

...ais les malheurs de la City de ...dres ne s'arrêtant pas là, car, en ...r des banques américaines, qui ...ement dans l'ensemble moins de ...actions par l'intermédiaire de ...rès que par le passé, c'est main...ant le tour des pays producteurs ...pétrole qui, selon les statistiques ...liées le mois dernier par la ...que d'Angleterre, ont tendance à ...ifier géographiquement leurs ...ements monétaires au détriment ... Londres.

...tant que la City, le gouverne...t britannique souhaitera proba...ment éviter un exode des quel... deux cent cinquante banques ...angères qui sont présentes à Lon...s, car la balance des paiements ... la Grande-Bretagne tire de pré...uses recettes de ces activités ban...res internationales.

LONDRES

Amorcé à la veille du week-end, le mouvement de baisse des industrielles se poursuit lundi à l'ouverture. I.C.I. et Unilever perdent de 3 à 4 points. Lourdeur des banques. Seules les mines d'or progressent modérément. Effritement des fonds d'État.

OR (ouverture) (dollars) : 143 75 contre 144,90

VALEURS	CLOTURE 17/10	COURS 20/10
War Loan 3 ½ %	24 7/8	24 7/8
Beechams	306 ...	301 1/2
British Petroleum	583 ...	582 1/2
Shell	358 ...	355 1/2
Vickers	133 ...	133 ...
Imperial Chemical	287 ...	284 ...
Courtaulds	137 ...	134 ...
De Beers	305 ...	304 1/2
*Western Holdings	27 3/4	27 1/2
Rio Tinto Zinc Corp.	174 ...	173 ...
*West Driefontein	40 ...	40 3/8

(*) En livres.

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 7 .. %

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE Base 100 : 31 déc. 1974.)

	16 oct.	17 oct.
Valeurs françaises	130	129,2
Valeurs étrangères	123,7	122,7

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	74,5	74,2

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	17/10	20/10
1 dollar (en yens)	302 90	302 50

NOUVELLES DES SOCIETES

VOYER. — Le dernier cours de l'action, le 15 novembre, soit la veille de la suspension de cotation décidée par la Chambre syndicale, était de 70 F et non de 79 F, comme indiqué par erreur dans « le Monde » daté 19-20 octobre.

BANQUE NATIONALE DE PARIS. — Admission des actions à la Bourse de Paris le 27 octobre prochain.

Résultats au 30 juin 1975

T.R.T. — Bénéfice net de 5,09 millions de francs contre 4,11 millions.

AU PRINTEMPS. — Perte de 35,54 millions de francs.

TRINDEL. — Bénéfice net de 3,92 millions de francs contre 3,20 millions de francs.

S.A.T. — Bénéfice avant provision pour participation et impôt : 19,69 millions de francs contre 18,24 millions de francs.

GENERALE DE RADIOLOGIE. — Bénéfice après provisions et impôt : 5,18 millions de francs contre 2,40 millions de francs.

B.A.L.O.

Le numéro du 20 octobre publie notamment les insertions suivantes :

SOVAC. — Émission d'un emprunt de 200 millions de francs représenté par 200 000 obligations de 1 000 F portant un intérêt de 10,80 % et amortissables en douze ans.

Compagnie maritime des chargeurs réunis. — Émission d'un emprunt d'un montant de 200 millions de francs représenté par 200 000 obligations de 1 000 F portant un intérêt de 10,80 % et amortissables en treize ans.

Sociétés de développement régional. — Émission d'un emprunt groupé de 187 millions de francs, divisé en 187 000 obligations de 1 000 F, contracté conjointement mais sans solidarité entre elles par Sodecco, Sodero, Expanso S.D.R., Société de développement régional de la Bretagne. Ces titres porteront un intérêt de 10,20 % et seront amortis en treize ans.

Banque européenne d'investissement. — Émission en France d'un emprunt de 150 millions de francs représenté par 150 000 obligations de 1 000 F portant intérêt de 10,20 %.

Compagnie générale de radiologie. — Émission d'un emprunt de 91 millions 392 000 F représenté par 261 120 obligations de 350 F nominal, convertibles en actions à tout moment, à raison d'une action de 100 F nominal pour une obligation de 350 F. Ces obligations, qui seront émises au pair (1 obligation pour 5 actions de 100 F) rapporteront un intérêt de 6,60 %.

Caisse centrale des banques populaires. — Émission d'un emprunt de 75 millions de francs, représenté par 75 000 obligations de 1 000 F portant intérêt de 10,80 %.

Banque nationale de Paris (B.N.P.). — Admission le 27 octobre à la Bourse de Paris des 1 250 000 actions de 100 F nominal représentant le nombre d'actions qui, dans la limite d'un quart au maximum du capital actuel, peuvent être distribuées gratuitement ou cédées à titre onéreux conformément à la loi.

Compagnie des lampes. — Admission à la cote officielle des 691 130 actions de 140 F composant le capital actuel de 96 758 200 F.

La Providence I.A.R.D. — Émission au pair de 379 071 actions de 100 F (1 pour 2), jouissance 1er janvier 1976, portant le capital de 81 592 900 F à 119 500 000 F.

Cofiroute. — Émission au pair de 220 752 actions de 100 F (1 pour 7), jouissance 1er janvier 1975, portant le capital de 154 526 400 F à 176 millions 601 600 F.

BOURSE DE PARIS — 17 OCTOBRE — COMPTANT

*Cours précédent

MARCHÉ A TERME

En raison de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

* VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o. : offert; c. : coupon détaché; d. : demandé; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique, portée dans la colonne « dernier cours ».

CÔTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 17/10	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 398	4 390	4 38
Canada ($ can. 1)	4 270	4 272	4 25
Allemagne (100 DM)	171 325	171 250	170 25
Belgique (100 fr.)	11 330	11 350	10 90
Danemark (100 krd.)	73 370	73 720	72 75
Espagne (100 pes.)	7 442	7 435	7 25
Grande-Bretagne (£ 1)	9 037	9 032	9 ..
Italie (1 000 lires)	6 506	6 502	5 95
Norvège (100 kr.)	80 120	79 950	79 50
Pays-Bas (100 fl.)	166 150	166 450	165 25
Portugal (100 esc.)	16 525	16 800	13 50
Suède (100 krs.)	100 550	100 570	99 75
Suisse (100 fr.)	165 950	166 000	165 ..

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 17/10
Or fin (kilo en barre)	21275 ..	21250 ..
Or fin (kilo en lingot)	21300 ..	21220 ..
Pièce française (20 fr.)	240 10	240 10
Pièce française (10 fr.)	165 50	170 30
Pièce suisse (20 fr.)	211	209 90
Union latine (20 fr.)	198 90	199 30
Souverain	201 40	200 90
Pièce de 20 dollars	1020 40	1020 40
Pièce de 10 dollars	500 ..	502 ..
Pièce de 5 dollars	318 ..	... ..
Pièce de 50 pesos	844 ..	840 ..
Pièce de 10 florins	190 10	189 80

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 19-20 octobre 1975 a été tiré à 507 297 exemplaires.

LA RENCONTRE DES NEUF A LUCQUES

Londres maintient son exigence de faire cavalier seul à la conférence Nord-Sud

La rencontre « privée » des ministres des affaires étrangères de l'Europe des Neuf, samedi 18 et dimanche 19 octobre, à Lucques, près de Pise, en Italie, a donné lieu à un échange de vues *« très franc »* sur les affaires européennes, déclare-t-on de source autorisée italienne.

La demande britannique de faire cavalier seul, en dehors de la délégation communautaire, à la prochaine conférence Nord-Sud, a provoqué la discussion la plus vive, apprenons-nous de bonne source. Le secrétaire au Foreign Office, M. Callaghan, a fermement défendu sa position en dépit des reproches unanimes que lui ont adressés ses collègues. Ceux-ci estiment que l'exigence britannique porterait un coup très rude à la cohésion de l'Europe des Neuf.

Les ministres ont également discuté du rapport préparé par le premier ministre belge, M. Tindemans, sur l'union européenne (il apparaît que le rapport définitif ne sera pas prêt pour le conseil européen du 1er décembre), de la procédure de l'élection du Parlement européen au suffrage universel direct, des pouvoirs budgétaires du Parlement européen, du Proche-Orient, et en particulier du Liban (les Neuf sont évidemment très inquiets, mais nul ne voit ce qui pourrait être fait, si ce n'est de donner aux Libanais des conseils de modération), enfin de Chypre (les Neuf s'efforcent de provoquer une reprise des négociations entre les deux communautés chypriotes).

M. Sauvagnargues a mis au courant ses collègues du voyage du président de la République à Moscou. Enfin, les plus petits Etats membres de la Communauté ont vivement reproché à la France, à l'Allemagne fédérale, à la Grande-Bretagne et à l'Italie leur participation au « sommet » économique et monétaire convoqué pour le 16 novembre à Paris, avec les Etats-Unis et le Japon. La réponse des quatre Grands européens a été que ce « sommet » n'est pas destiné à prendre des décisions, mais surtout à faire prendre conscience aux nations ayant les économies les plus puissantes — et en particulier aux Etats-Unis — de leur responsabilité dans l'inflation et la crise économique occidentale.

MAURICE DELARUE.

Coup de théâtre à Koweït

LA CONFÉRENCE PÉTROLIÈRE EST AJOURNÉE

Koweït (A.F.P.). — Des développements inattendus ont empêché la tenue dimanche, à Koweït, de la conférence des pays pétroliers du Golfe convoquée par le Koweït. Cette conférence avait pour objet de parvenir à un accord commun sur la fixation des prix de vente du pétrole brut dans la région du Golfe. De source bien informée on apprenait lundi, à Koweït, que la réunion avait d'abord été reportée à mercredi, l'Arabie Saoudite ayant tardé à donner sa réponse à l'invitation du Koweït.

De son côté, Abou-Dhabi informait le Koweït qu'il refusait de participer à la réunion, ajoutait-on de même source. Aucune explication n'a été fournie sur les raisons de ce brusque changement de position, Abou-Dhabi ayant auparavant informé le Koweït qu'il participerait à la réunion.

Un troisième pays du Golfe a, lui aussi, changé d'attitude : pour des raisons encore inconnues, l'Irak, qui avait accepté de participer aux travaux, a informé le Koweït qu'il désirerait que la réunion soit reportée à une date ultérieure, ajoute-t-on de même source.

La crise de l'emploi

Le cap du million de chômeurs risque d'[...] largement dépassé d'ici à la fin de l'an[...]

L'annonce, la semaine dernière, que neuf cent quarante-cinq mille huit cents demandeurs d'emploi ont été recensés fin septembre en France a donné lieu à plusieurs discours dominicaux sur l'importance et l'évolution du chômage ainsi que sur le système de protection des chômeurs. Des chiffres ont été lancés : un million de chômeurs actuellement, un million et demi et même deux millions au printemps prochain.

C'est ainsi que selon M. Michel Rocard, secrétaire national du parti socialiste, qui parlait samedi 18 octobre à Dole (Jura), *« il y aurait un million cinq cent mille chômeurs à Noël »*. Phénomène assez nouveau, un dirigeant de la C.G.C. a également traité de ce problème, en prenant implicitement à son compte la définition au sens large du chômage. M. Paul Marchelli, président de la fédération C.G.C. de la métallurgie a, en effet, estimé, samedi, à Saint-Etienne, que le nombre de chômeurs était de *« plus d'un million actuellement »* et qu'il se situera *« entre un million et demi et deux millions »* au printemps prochain.

Si les premiers signes de reprise économique apparaissent ici et là, leur faible importance et
leur maigre répercussion
situation de l'emploi lais
penser qu'un million cen
demandeurs d'emploi au
seront recensés à Noë
l'Agence nationale pour l
Mais il s'agit d'une donn
discutable. En raison mê
l'insuffisance des statistiqu
cielles qui ne comprenne
un certain nombre de je
surtout de femmes à la re
d'un emploi, le chômage, s
définition en cours dans l
titutions internationales,
fait supérieur de 20 à 2
chiffre des demandeurs. E
séquence, le cap du mill
chômeurs est déjà dépass
devrait être de l'ordre d'u
lion trois cent mille à la
l'année, encore que les
varient selon les méthod
sont retenues.

L'un des phénomènes l
inquiétants demeure l'acc
ment très notable du chôm
jeunes : selon des stati
non encore publiées, les j
nes de moins de vingt-ci
représentaient 46,44 % d
mandes d'emploi fin sep
(44,3 % il y a un an) au l
40,77 % en août 1975 (36
1974).

Le chômage des personne
âgées n'en reste pas moins
et suscite des critiques cont
toires, comme cela a été
samedi soir à Colmar. Le
dent du C.N.P.F., M. Fr
Ceyrac, s'y est plaint de l'
cessive importance du nive
sécurité matérielle » qui e
cordé à certains chômeurs
montant des indemnités (90
salaire antérieur) qui est
en cas de licenciement éco
que, n'inciterait pas ces b
claires à rechercher activ
un nouvel emploi, ce que d
tent les chiffres et les con
taires de M. Oheix, délégué à
ploi (*le Monde* daté 12-13
bre), la réglementation du
ciement placerait l'empl
dans la « quasi-impossibilité
licencier en raison de la lou
des procédures à respecter e
reil cas. — J.-P. D.

LE GÉNÉRAL WESTMORELAND VOULAIT UTILISER DE « PETITES ARMES NUCLÉAIRES » AU VIETNAM.

Il aurait sans doute suffi de « quelques petites armes nucléaires tactiques » pour mettre fin à la guerre du Vietnam, estime le général à la retraite Westmoreland, qui fut commandant des forces américaines à Saigon.

Dans ses mémoires, à paraître en janvier sous le titre « War in vain ? » (la Guerre pour rien ?), le général explique comment, en 1968, il avait envisagé de recourir à l'emploi d'armes nucléaires pour défendre la base de Khe-Sanh, encerclée par les troupes nord-vietnamiennes. En dépit de l'opposition du président Johnson, il forma à Saigon un « petit groupe secret » chargé d'étudier les possibilités d'une défense nucléaire de la base. Khe-Sanh, selon lui, offrait un terrain idéal pour ce genre d'opération, « la région étant pratiquement inhabitée et les pertes civiles devant être minimes ». Selon le général Westmoreland, il s'agissait d'« envoyer un message à Hanoï ». Les bombes de Nagasaki et d'Hiroshima n'avaient-elles pas été un moyen de « parler de façon convaincante » aux dirigeants nippons ? Mais M. Johnson donna l'ordre au général d'abandonner son projet — ce que regrette, aujourd'hui encore, l'ancien commandant en chef. — (A.F.P.)

LE VOTE DE LA COMMISSION SOCIALE DE L'ONU ASSIMILANT SIONISME ET RACISME SUSCITE DE VIVES RÉACTIONS EN ISRAEL

Le vote, par la commission sociale de l'ONU, d'une résolution assimilant le sionisme au racisme provoque des commentaires indignés de toute la presse israélienne. Le gouvernement israélien a décidé de proposer à la Knesset la tenue d'un débat sur ce sujet en séance plénière.

Par la voix de son président, le Congrès juif mondial proteste également contre la résolution de la commission sociale de l'ONU. *« Cette résolution,* déclare M. Goldmann, *est un travesti des faits historiques et une diffamation du mouvement de libération nationale d'un peuple... »*

De son côté, M. Pierre Bloch, président de la Ligue internationale contre l'antisémitisme, a estimé que cette résolution est d'*« un antisémitisme répugnant »*.

● *Un groupe d'activistes juifs soviétiques* a envoyé dimanche 19 octobre un télégramme à M. Kurt Waldheim, secrétaire général des Nations unies, affirmant que la résolution adoptée vendredi 17 octobre par la commission sociale de l'ONU présente le sionisme comme une forme de racisme. *« C'est de l'antisémitisme non voilé élevé au rang de résolution internationale »*, précise le texte signé de vingt-sept juifs russes, qui est parvenu aux correspondants occidentaux à Moscou. — *(Reuter.)*

En Papouasie - Nouvelle-Guinée

LA SÉCESSION DE BOUGAINVILLE PARAIT ÊTRE RÉDUITE

Le gouvernement de Papouasie-Nouvelle-Guinée paraît avoir eu raison du mouvement sécessionniste qui avait, en septembre, proclamé l'indépendance unilatérale de l'île de Bougainville (située dans l'ouest de l'archipel), et donné naissance à un nouvel Etat, la République de Salomon du Nord. (*Le Monde* du 3 septembre.) Le gouvernement local a été remplacé par un conseil dépendant du pouvoir central, a-t-on annoncé récemment, à Port-Moresby.

La « République de Salomon du Nord » n'a, jusqu'à présent, été reconnue par aucun pays, et le roi de Tonga, qui vient de visiter Bougainville, n'a pas donné sa caution aux indépendantistes. L'envoyé spécial du *Guardian* à Kieta (capitale de l'île), écrit que deux des membres du « gouvernement » de Salomon du Nord ont été arrêtés : ils sont les premiers prisonniers politiques de la Papouasie - Nouvelle-Guinée, qui est devenue indépendante le 16 septembre.

TROIS ORGANISATIONS DE POMPISTES SONT FAVORABLES A UNE GRÈVE NATIONALE

Trois organisations de pompistes, la Fédération nationale du commerce et de l'artisanat automobile, la Fédération nationale des détaillants en carburants et lubrifiants et le Syndicat national des gérants libres, qui se sont concertées à la fin de la semaine dernière, sont d'accord sur le principe d'une nouvelle grève nationale, qui pourrait être lancée à partir de mercredi à 0 heure pour une durée illimitée.

Cependant la Chambre syndicale nationale du commerce et de la réparation de l'automobile (C.S.N.C.R.A.), réunissait ses responsables au Palais des congrès à Paris lundi matin pour décider, notamment, de se joindre ou non au mouvement.

Dans le Rhône, la décision prise par la « base » régionale de la C.S.N.C.R.A. de faire grève pendant le week-end a été bien appliquée. Les pompistes demandent au gouvernement une augmentation de leur marge, ainsi que la limitation, voire la suppression des rabais pratiqués par les supermarchés.

LE TRAFIC D'AIR FRANCE EST PARALYSÉ A ROISSY

Le trafic d'Air France sur l'aéroport Charles-de-Gaulle, à Roissy, est paralysé depuis le dimanche matin 19 octobre, par la grève des mécaniciens de piste qui bloquent les départs et les arrivées des avions de la compagnie nationale. La situation est normale sur l'aéroport d'Orly. Les autres transporteurs ne sont pas touchés par ce mouvement.

Les mécaniciens de piste demandent une intégration du personnel saisonnier dans leurs effectifs, afin de faire face à la croissance du trafic. Les grévistes sont décidés à continuer leur action aussi longtemps que la direction d'Air France n'aura pas répondu *de façon concrète* à leur revendication. Pour le moment, les responsables de la compagnie nationale font valoir que les difficultés financières de l'entreprise interdisent toute intégration de personnel supplémentaire.

★ Air France : 535-61-61.

LES SECRÉTAIRES GÉNÉRA[...] DES COMMUNES SOUTIENN[...] LES REVENDICATIONS DES MAIRES

De notre correspondant.

Nice. — « *Une chose est c[...]*
les maires doivent impérativ[...]
reprendre en main les des[...]
des communes, car pour l'i[...]
on peut affirmer que les mé[...]
mes sont bloqués, qu'il s'agis[...]
personnel communal ou de[...]
nances municipales. » C'es[...]
qu'a déclaré, dimanche 19 [...]
bre, à Menton, où s'ac[...]
l'assemblée générale du sy[...]
des secrétaires généraux des[...]
de France, son président, M[...]
toine. Il a jouté : « *Nous [...]*
décidé de soutenir totalemen[...]
maires et de les aider à obte[...]
gouvernement les moyens de[...]
leur ville : les secrétaires gén[...]
des mairies sont désormais[...]
réserve à leurs côtés. Il nous[...]
pour l'avenir un personnel qu[...]
et rémunéré. D'où la néc[...]
d'une réforme du statut du[...]
sonnel, et une autonomie d[...]
nances telle que la gestion [...]
ne soit pas un vain mot. »

M. Alain Poher, présiden[...]
Sénat et de l'Association des[...]
res de France, qui assistait [...]
fin des travaux, a assuré les[...]
ticipants de son soutien.

NOUVELLES BRÈVES

● *M. Valéry Giscard d'Estaing* a reçu, lundi matin 20 octobre, M. Denis Baudouin, président-directeur général de la SOFIRAD, délégué général à l'information. Dans l'après-midi, il devait s'entretenir successivement avec MM. Marcel Cavaillé, secrétaire d'Etat aux transports, et Jacques Chirac, premier ministre.

● *Pour répondre à la visite de Mme Simone Veil,* en juillet dernier et à son invitation, le ministre algérien de la santé publique, M. Omar Boudjellab, arrive ce lundi 20 octobre, à Paris, où il séjournera jusqu'au 22 octobre. Il visitera, ainsi que ses collaborateurs, le Centre international de l'enfance, l'institut Pasteur et l'hôpital franco-musulman de Bobigny. Hôte à déjeuner ce lundi de Mme Veil, il offrira mardi, une réception en son honneur.

[Professeur agrégé de médecine, ancien chef de clinique du service de cardiologie de l'hôpital Mustapha à Alger, le docteur Boudjellab, qui est âgé de quarante-cinq ans, a participé à la guerre pour l'indépendance de l'Algérie en qualité d'officier dans les services de santé.]

● *Un manifestant espagnol condamné.* — Arrêté au cours de la manifestation anti-franquiste du 26 septembre, avenue du Président-Wilson à Paris, M. Francisco-Bermudez-Faus, trente-trois ans, peintre en bâtiment, de nationalité espagnole, installé depuis dix années en France, où il vit avec sa femme et ses trois enfants, a été condamné, samedi 18 octobre, à quatre mois d'emprisonnement dont trois avec sursis, pour avoir eu un pavé à la main alors qu'il était au milieu d'un groupe jetant des projectiles sur les forces de police.

Formellement accusé par un gardien de la paix, le prévenu a contesté avoir participé volontairement à la manifestation, à laquelle il prétend s'être trouvé mêlé par hasard. Il a reconnu avoir ramassé non un pavé mais un caillou parce qu'il avait eu peur.

● *Huit jeunes gens* se sont enchaînés, samedi 18 octobre, aux colonnes du palais de justice de Tours et ont déployé une banderole portant l'inscription : « *Non aux tribunaux permanents des forces armées.* » Les policiers ont, à l'aide de cisailles, coupé les chaînes. Les jeunes gens, parmi lesquels un insoumis, M. Thierry Aucher, vingt ans, de Tours, ont alors été conduits au commissariat central pour vérification d'identité. Tous ont été relâchés samedi en début de soirée. — *(Corresp.)*

● *Une grève totale* paralyse, lundi 20 octobre, le collège d'enseignement secondaire Grazailles de Carcassonne (Aude) pour protester contre le manque d'un professeur dans la section d'éducation spécialisée de l'établissement. Enseignants, personnels administratifs et élèves exigent, unanimement, « *le droit pour tous les élèves du C.E.S. à l'enseignement* ». Les sections d'éducation spécialisée accueillent, en effet, des enfants souvent issus des milieux les plus défavorisés qui ont connu des difficultés scolaires, ainsi que ceux que l'on qualifie de « *déficients intellectuels légers* ».







A B C E F G H